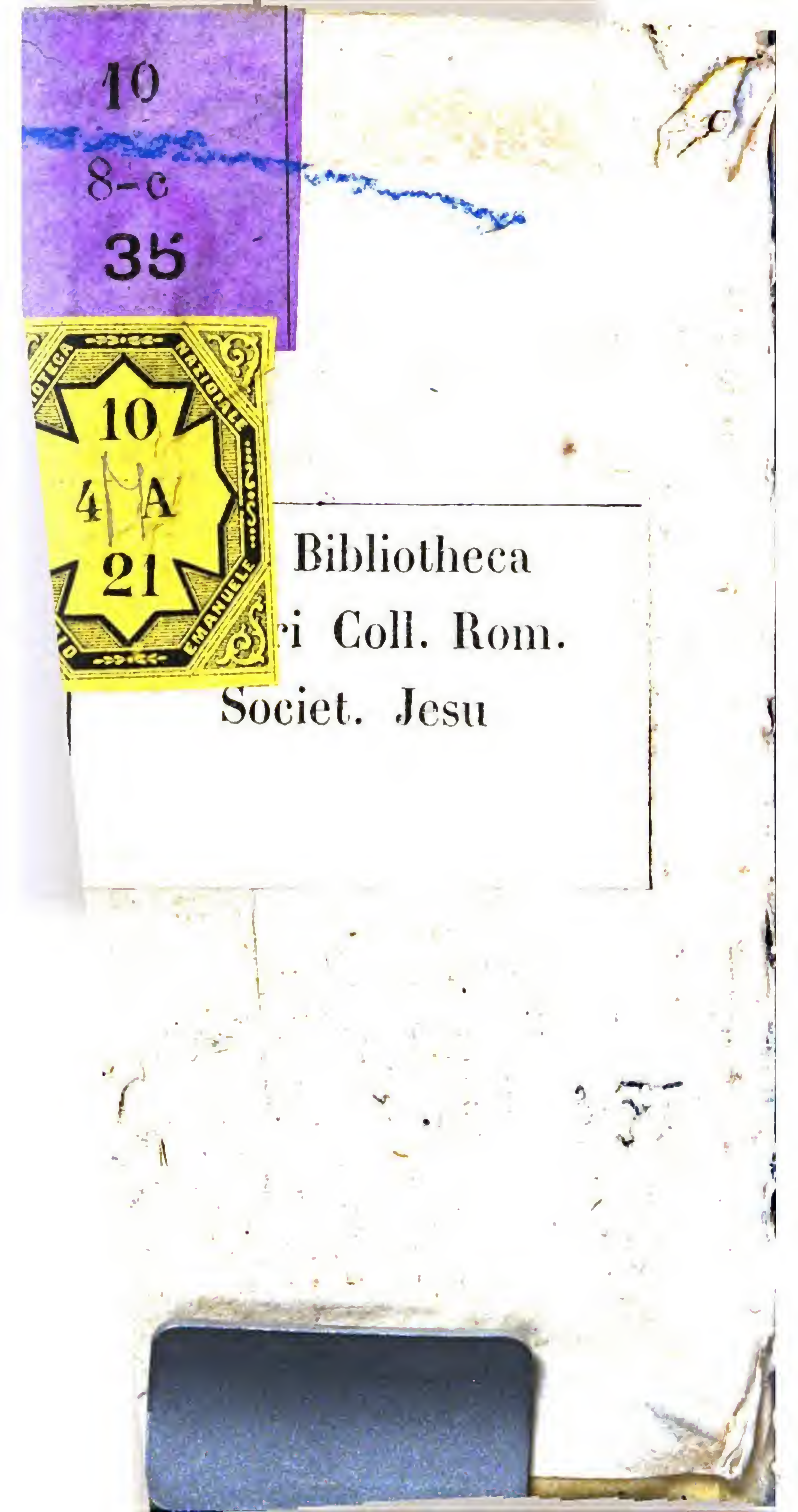
HISTOIRE DU CALVINISME PAR MONSIEUR MAIMBOURG. TOME 1. [-2.]

Louis 1610-1686 Maimbourg



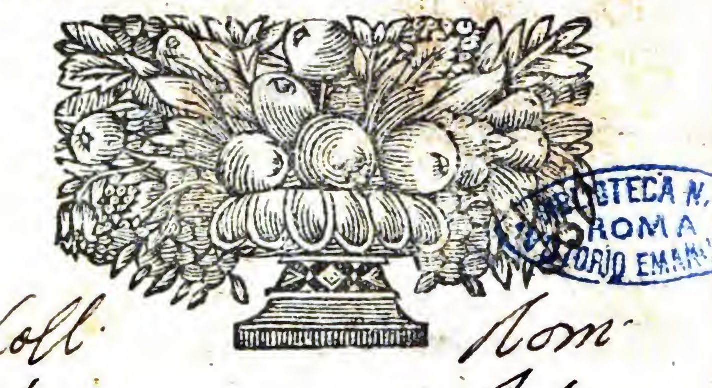


HISTOIRE DU CALVINISME.

PAR

MONSIEUR MAIMBOURG.

TOME II.



A PARIS,

Chez SEBASTIEN MABRE-CRAMOISY, Imprimeur du Roy, ruë Saint Iacques, aux Cicognes.

M. DC. LXXXII.

Avec Approbation & Privilege.







HISTOIRE DU CALVINISME.

LIVRE QUATRIE'ME.

LE Duc de Guise & le Connestable avoient trop d'honneur & de zele pour souffrir qu'aprés le Colloque où l'on avoit si fortement refuté les erreurs des Huguenots, non seulement on ne les contraignist pas de souscrire au Formulaire des Evesques comme l'Assemblée l'avoit demandé au Roy, qui en qualité de Protecteur de l'Eglise doit faire executer ses

Ann. 1561.



ordres : mais qu'ils fussent encore
1561. plus appuyez qu'auparavant, & qu'ils devinssent ensuite tous les jours plus hardis & plus insolens. En effet, ils tenoient déja tout ouvertement leurs Assemblées, & faisoient hautement le Presche en de grandes sales, où il estoit permis à tout le monde d'y assister fort librement ; ce qui estoit enfraindre manifestement l'Edit de Juillet. Ils s'emparoient mesme des Eglises des Catholiques en quelques villes, pour y faire publiquement l'exercice de leur Religion. L'on sçavoit que le Prince de Condé & l'Admiral traitoient avec les Princes Protestans pour en tirer des forces capables d'opprimer les Catholiques, & de faire enfin triompher l'heresie dans la France;& l'on avoit découvert que la Reine traitoit avec l'Admiral & le Chancelier, pour faire un nouvel Edit qui donnast aux Huguenots la pleine liberté qu'ils demandoient.

Hist. des Egl. Reform. La Poplin.

C'est pourquoy le Duc & le

Conneſtable, accompagnez des Mareſchaux de Briſſac & de Saint André, furent remontrer à la Reine que le moyen de donner la paix à l'Etat, & d'appaiſer ces troubles & ces differends de Religion, n'eſtoit pas de tolerer tous ces deſordres; mais que pour l'avoir, il falloit garder exactement l'Edit que les Huguenots violoient tous les jours impunément, chaſſer tous les Miniſtres, & ne ſouffrir point en France d'autre Religion que la Catholique, afin que comme il n'y a qu'un Dieu, & qu'un Roy, il n'y euſt auſſi qu'une meſme Foy, & qu'une ſeule Loy dans le Royaume. Et voyant qu'ils ne recevoient pour toute ſatisfaction que de foibles excuſes, ils luy demanderent permiſſion de ſe retirer de la Cour, n'y pouvant demeurer avec honneur tandis qu'ils y voyoient l'hereſie ſi fort en credit. La Reine, apres s'eſtre encore excuſée le mieux qu'elle put, fit ſemblant d'avoir bien de la peine à conſentir à ce qu'ils deman-

1561. *Ibid. Mezeray. Dupleix, & alij.*

doient ; & dans le fond de son
1561. ame elle avoit beaucoup de joye de se voir pressée de leur accorder ce qu'elle souhaitoit encore plus qu'eux, croyant quelle regneroit plus absolument quand elle n'auroit plus devant les yeux ces fascheux censeurs de ses actions, ni ensuite personne qui trouvast à redire à sa conduite. Mais la pauvre Princesse s'apperceût bientost, que toute fine & adroite qu'elle croyoit estre, elle s'estoit trompée dans sa politique, & que par l'éloignement des Chefs des Catholiques, elle estoit comme livrée entre les mains de l'Admiral qui en devint le maître.

Car comme aprés la retraite de ces grands hommes il vit qu'il n'y avoit plus personne à la Cour qui pust, ou du moins qui osast s'opposer à ses entreprises, il reprit son premier dessein, & demanda des Temples à la Reine d'une maniere qui luy fit assez connoistre qu'il prétendoit bien n'estre pas re-

fusé à ce coup, comme il l'avoit esté plus d'une fois auparavant, lors 1561.
que les Guises s'opposerent fort vigoureusement à sa demande. Il luy dît mesme, avec une espece assez fine de menace pour l'intimider, qu'il luy demandoit cette grace au nom de deux mille cent cinquante Eglises reformées, dont chacune avoit une grande étenduë, & qu'elle pouvoit faire estat d'avoir toûjours à son service ce grand nombre de troupes que les Protestans en pouvoient tirer, & qu'ils estoient tout prests de les entretenir à leurs dépens contre tous ceux qui trouveroient à dire à ce qu'elle feroit si équitablement en leur faveur. Et sur cela les Huguenots redoublant leur audace, firent publiquement leur Presche au Fouxbourg Saint Marceau, dans un lieu appellé *le Patriarche*, tout joignant l'Eglise de Saint Medard. Or parce que l'on y sonnoit les cloches selon la coûtume pour les Vespres qu'on y alloit chanter avec plus de solennité qu'à

l'ordinaire, car c'estoit le jour de
1561. la Feste de Saint Estienne, ces Calvinistes sortant de leur Presche tout en furie, attaquent l'Eglise, rompent les portes qu'on avoit fermées, y entrent en foule les armes à la main, frapent à droit & à gauche indifferemment sur tout ce qu'ils rencontrent, renversent par terre prestres, laïques, femmes & enfans, abbatent, brisent, & mettent en pieces autels, images, tableaux, bancs & chaire, & s'efforcent de mettre le feu au clocher pour y brusler ceux qui s'y estoient sauvez; & aprés un si bel exploit rentrent comme en triomphe dans la ville, emmenant avec eux trente à quarante prisonniers qu'ils avoient faits dans ce tumulte.

Ils eûrent mesme l'insolence de repasser le lendemain en troupe pour aller à leur *Patriarche*, en insultant au peuple. Ce qui irrita tellement les Parisiens, qui ont toûjours esté fort attachez à la Foy

Catholique, que s'armant de bâtons, de marteaux, de broches, de pelles à feu, & de tout ce que la juste colere où ils estoient leur put fournir d'armes de cette nature, car la Reine par le conseil de l'Admiral les avoit fait desarmer un peu auparavant, ils coururent aprés ces Huguenots, ausquels ils eûrent bientost rendu la pareille, brisant & renversant tout dans le *Patriarche*, & les poursuivant, pour les mettre en pieces; ce qu'ils eussent fait, si les Magistrats accourus avec leurs Archers & des Compagnies des Gardes n'eussent fait cesser à grand' peine un si grand desordre. 1561.

Cela pourtant n'empescha pas la Reine de faire enfin ce qu'elle avoit promis à l'Admiral qui le souhaitoit ardemment, & qui la pressoit fort de le satisfaire, & d'abolir l'Edit de Juillet qui ne souffre qu'une Religion en France. C'est ce qu'elle fit par celuy de Janvier qui en souffre deux, en laissant aux Hu-

1561. guenots l'exercice libre de la Religion Pretenduë Reformée par tout le Royaume, excepté dans les villes closes, & dans les fauxbourgs de Paris.

Cét Edit, le premier qu'on a fait en France pour y permettre une autre Religion que la Catholique depuis que les François eûrent embrassé le Christianisme aprés le grand Clovis, se fit le dix-septiéme de Janvier l'an 1562. à Saint Germain, dans une Assemblée de Notables composée de quelques Présidens & de deux Conseillers de chaque Parlement de France, & fut scellé sans résistance par le Chancelier qui en estoit un des principaux Auteurs. Mais le Parlement de Paris extrêmement zelé pour maintenir selon les premieres loix du Royaume la Religion Catholique toûjours inviolablement suivie par les Rois Tres-Chrestiens, ne le voulut jamais verifier, non pas mesme apres trois jussions, jusqu'à ce que la Reine ayant mené le Roy

Ann. 1562. Ibid. Casteln. l.3.c.5.

au Parlement le sixiéme de Mars, le fit enfin enregistrer par cette autorité Royale & absoluë à laquelle cette auguste Compagnie ne put resister. Ainsi par la méchante politique d'une Reine ambitieuse, qui vouloit gouverner par quelque moyen que ce fust, aux dépens mesme de la Religion, l'on vit l'abomination de desolation dans le lieu saint, cela veut dire, l'heresie établie dans le Royaume Tres-Chrestien pendant la minorité d'un Roy, qui n'eût point de part à un si funeste établissement, qui ne manqua pas d'attirer bientost apres soy la ruine de la France. 1562.

On ne peut exprimer les maux que produisit ce malheureux Edit par cette liberté pernicieuse qu'il sembloit donner aux Catholiques de changer de Religion La nouveauté, la curiosité d'oüir les Presches qui se faisoient librement par tout, excepté dans les villes, le plaisir qu'on s'imaginoit à se voir exempts des loix severes de la pe-

nitence, des jeusnes, des mortifi-
1562. cations de la chair, & des preceptes de l'Eglise dont la nouvelle Reforme enseigne à secoüer le joug pour joüir d'une fausse liberté qui va droit au libertinage, grossit extrémement en peu de jours le nombre de ceux, qui abusant des paroles de l'Evangile, ne s'appelloient auparavant que le petit troupeau. Ceux d'entre les Ecclesiastiques & les Moines qui s'ennuyoient de leur profession, & du célibat qu'ils avoient voüé, se faisoient apostats pour avoir des femmes, & quelque part ensuite au Ministere; & ceux qui à cause de leur employ n'osoient auparavant se declarer de la nouvelle Secte, en firent alors, au mépris de nos anciennes Loix, publiquement profession. Il arriva mesme une chose qui fut d'un horrible scandale dans Paris, sur tout à l'Université, qui combatoit en ce temps-là l'héresie de toute sa force, & qui fit avec un grand zele tout ce qu'elle put, par ses remon-

trances au Parlement, pour empeſcher la verification de l'Edit. Auſſitoſt qu'il fut fait, & meſme avant qu'il fuſt publié, Pierre Ramus, celebre Profeſſeur en rhetorique & en philoſophie, homme plus fameux encore pour ſa temerité & pour la bizarrerie & la nouveauté de ſes opinions contre Ariſtote que pour ſon bel eſprit & pour ſa ſcience, abbatit en plein midi toutes les Images qui eſtoient dans la Chapelle du College de Preſle duquel il eſtoit Principal.

1562. *Hiſt. Univerſit. l. 6.*

Cela fut en partie cauſe, qu'outre que l'on informa contre luy, la Cour de Parlement ordonna par ſon Arreſt du neuviéme de Juillet, que tous les Officiers & Supposts de l'Univerſité, les Principaux, les Profeſſeurs, & les Regens de tous les Colleges & de toutes les Communautez ſignaſſent le Formulaire de Foy que la Sorbonne avoit dreſſé contre l'héreſie de Calvin en l'année 1542. en vingt-cinq articles, & que tous les Officiers de

Ibid.

la Cour avoient déja ſigné. Cela
1562. ſe fit exactement dans tout le reſte du mois & dãs le ſuivant juſqu'au vingt-ſixiéme, que le Recteur porta, ſuivant l'Arreſt, au Procureur General deux liſtes, l'une de ceux qui avoient ſigné, l'autre de quelques refractaires qui n'avoient pas voulu ſe ſoumettre au Decret de l'Univerſité en ſignant le Formulaire, & le ſupplia de la part des quatre Facultez de faire en ſorte que la Cour les puniſt comme des rebelles.

Cependant comme Jeſus-Chriſt n'abandonne pas le vaiſſeau de ſon Egliſe durant la tempeſte, quoyqu'il y ait quelquefois des momens où il ſemble dormir : ſi les Catholiques furent extrêmement ſcandaliſez & affligez de cét Edit de Ianvier, ils furent d'autre part bien conſolez par l'heureux changement du Roy de Navarre, qui quitta preſque en meſme temps le parti Huguenot, & ſe mit à la teſte du *Triumverat* ſi formidable

à l'heresie. Voicy comment se fit cette belle réünion si importante pour le bien de la Religion.

1562.

Casteln. l.3.c.6. Addit. de M. le Labour. Hist. de Fran.

Le Duc de Guise & le Connestable, en se retirant de la Cour, avoient bien préveû que l'Admiral profiteroit de leur absence, pour se rendre encore plus puissant qu'il n'avoit esté jusqu'alors, & qu'abusant de l'autorité du Roy de Navarre, auquel il ne laisseroit que l'ombre & l'apparance du gouvernement, il se rendroit absolument maistre des affaires, comme il le fut effectivement depuis leur retraite. Mais ce fut aussi par là mesme qu'ils pretendirent le détruire, en donnant à ce Roy cette jalousie delicate du gouvernement de laquelle les Princes sont fort aisément susceptibles, pour le détacher du parti des Huguenots, & le rendre Chef de celuy des Catholiques. Le Connestable qui aimoit passionnement la Religion & l'Etat, & qui craignoit extrémement pour l'un & pour l'autre, tandis que les Protestans avoient à leur

teste le premier Prince du Sang & la Reine, entreprit cette affaire avec tant d'ardeur & d'adresse, qu'il en vint heureusement à bout, malgré tous les efforts que firent, pour l'en empescher, & ses neveux de Chastillon, & le Mareschal de Montmorency son fils aisné. Pour cét effet, il se servit de trois habiles hommes, qui firent en cette occasion, suivant ses ordres, tout ce qu'il falloit pour gagner l'esprit du Roy de Navarre. Ceux-cy furent Hippolyte d'Este Cardinal de Ferrare Legat du Pape; Jacques d'Albon Mareschal de Saint André, le plus adroit & le plus fin Courtisan de son temps; & Geoffroy de Peruse Seigneur d'Escars, favori du Roy de Navarre. Ceux-cy luy representerent, chacun à part, en divers temps, *Que demeurant uni comme il estoit avec les Colignis, qui estoient tout au Prince de Condé son frere, il n'auroit jamais qu'un vain titre sans effet, comme luy-mesme s'en pouvoit déja bien*

1562.

appercevoir, & que le Prince, par le credit de l'Admiral qui se tenoit fort asseûré de luy, seroit toûjours effectivement le vray Chef de son parti. De plus, qu'estant apres les Princes de Valois le plus proche de la Couronne, il se mettoit en un danger évident de la perdre, parce que les François Catholiques, plus forts sans comparaison que les Huguenots, ne souffriroient jamais sur le Trône celuy qui auroit renoncé à la Religiõ laquelle tous les Rois de France depuis le grand Clovis avoient promis à Dieu, en recevant la Couronne au jour de leur Sacre, de conserver toûjours inviolablement dãs leur Royaume; & qu'enfin il estoit indubitable que tandis qu'il paroistroit à la teste des Huguenots, le Roy d'Espagne, qui auroit par là une raison du moins apparente pour retenir la Navarre, ne pourroit jamais se résoudre à la luy rendre. Que si au contraire se souvenant de ce qu'il doit à son honneur, à sa conscience, & à l'Etat, à la conservation duquel il a plus d'inte- 1562.

rest que pas un autre, il quitte le par-
1562. ti des Huguenots, & que sacrifiant tous ses ressentimens particuliers au bien de la Religion, il se réünit, à l'exemple du Connestable, avec le Duc de Guise & ses associez qui sont resolus d'employer tout ce qu'ils ont de forces & de biens, leur sang mesme, & leur vie pour la défendre : il n'y a point d'avantage qu'il ne doive attendre d'une si glorieuse action. Car outre qu'il sera le Chef des Catholiques, qui sont sans contredit les plus puissans, il est certain que quand mesme la Reine reviendroit à eux par necessité, comme elle sera toûjours soupçonnée de s'entendre avec les Huguenots, ce sera luy qui aura tout l'effectif de la Regence, s'il veut bien par misericorde en laisser le titre à cette Princesse. De plus, qu'il est tout évident qu'on ne pourra jamais luy disputer, ni à sa posterité, le droit incontestable qu'il a de succeder à la Couronne aprés les Princes de Valois qui peuvent mourir sans enfans, comme le Roy François leur aisné. Enfin,

que pour réparer le tort, qu'on a fait à ses Prédecesseurs Rois de Navarre, on se fait fort de faire en sorte que le Pape luy fasse du moins ceder par le Roy d'Espagne le Royaume de Sardaigne, qui vaut plus que la Navarre, & d'ou il luy sera aisé, avec le secours du Pape & des Princes d'Italie, de faire bientost des conquestes considerables en Afrique. 1562.

Antoine, qui estoit déja fort degousté des Huguenots qu'il voyoit estre beaucoup moins à luy qu'au Prince son frere, qui vouloit effectivement dominer sous son nom, se laissa gagner sans difficulté à de si belles apparences, qui eussent mesme pû tromper un homme plus fin & plus défiant qu'il n'estoit. Sur cela le Seigneur d'Escats, qui tournoit aisement l'esprit de son maistre où il vouloit, fut promptement à Rome où il trouva le Pape Pie IV. tres-bien instruit par le Cardinal de Ferrare, & fort aigri contre la Reine qui favorisoit si visiblement les Huguenots, & à

Addit. de M. le Laboûr. Mezeray.

laquelle il souhaitoit extremement
1562. d'enlever le Roy de Navarre, pour l'attacher au parti Catholique. De sorte qu'il promit de bonne foy de faire en sorte, comme il fit, que le Roy d'Espagne luy cedast le Royaume de Sardaigne au lieu de la Navarre, qui estoit trop à sa bienséance pour s'en défaire. En effet, soit que ce Prince voulust une fois décharger sa conscience de ce qui a toûjours inquieté à la mort les Rois d'Espagne, & qu'ils ont laissé à examiner à leurs successeurs; ou, ainsi que la pluspart le croyent, qu'il ait voulu seulement amuser le Roy de Navarre par de belles promesses, sauf à trouver aprés, comme il avoit l'esprit fertile en ces sortes d'inventions, quelque pretexte pour s'en excuser : il est certain qu'il promit tout ce qu'on voulut, & qu'il envoya Dom Antoine d'Almeïda au Roy de Navarre pour l'asseurer qu'on luy cederoit le Royaume de Sardaigne, à condition qu'il se declarast hautement

Lettre de l'Amb. au Roy d'Esp. dans les Addit.

Chef des Catholiques, & que pour montrer par de bons effets qu'il agissoit de bonne foy, il fist bannir de la Cour l'Admiral & ses freres. Antoine, qui sur l'asseurance que luy en fit donner le Pape, ne douta point que l'on ne procedast en cette affaire aussi sincerement que luy, ne manqua pas de son costé d'abandonner les Huguenots, de se reconcilier par l'entremise du Connestable avec le Duc de Guise, & de se mettre tout ouvertement à la teste du *Triumvirat* dont il se fit le Chef avec de grandes acclamations des Catholiques, qui virent bien qu'ils alloient devenir par là le parti dominant. 1562.

Addit. de M. le Labour.

En effet la Reine, toute habile & toute resoluë qu'elle estoit, parut estre fort estonnée de ce coup qu'elle apprehenda qui ne fust fatal à son autorité. Mais elle le fut encore bien plus quand on vit qu'Antoine, pour satisfaire pleinement le Roy Philippes, vouloit absolument que l'on éloignast de la



Cour les Chastillons. D'une part
1562. elle avoit grand sujet d'apprehender, si elle demeuroit unie avec eux, que les Catholiques, qui estoient alors les plus puissans, ne la fissent passer pour Huguenote, & n'eussent ensuite une raison tres-plausible pour luy oster la Regence, & pour la donner au Roy de Navarre. Et d'autre part elle craignoit que si le parti Huguenot estoit ou détruit ou trop affoibli, elle n'eust plus de quoy balancer celuy du *Triumvirat*, & qu'ainsi elle ne demeurast avec un vain titre sans effet à la discretion des Catholiques confederez, plûtost comme captive que comme Regente. Pour se tirer de ce fascheux embarras où elle se trouvoit, elle se mit du costé des plus forts, & fit semblant d'abandonner entierement les Huguenots, en faisant sortir de la Cour l'Admiral & ses freres; & en mesme temps elle leur promit qu'elle s'entendroit toûjours avec eux & avec le Prince, si au lieu de

ſon frere il ſe mettoit à la teſte des Huguenots, & s'ils s'uniſſoient tous enſemble & ſe fortifioient, comme ils firent, pour s'oppoſer à la puiſſance du *Triumvirat*. 1562.

Mais elle ſe trouva trompée comme auparavant dans ſa fauſſe politique. Car d'un côté les Miniſtres qui ne ſçavoient pas ce myſtere d'iniquité, s'emporterent contre elle d'une furieuſe maniere, auſſi-bien que contre le Roy de Navarre & le *Triumvirat*, & la dechirerent par une infinité d'horribles libelles qu'ils firent courir par toute la France. Et d'ailleurs le Mareſchal de Saint André ayant découvert cette ſecrete intelligence qu'elle avoit avec les Chefs des Huguenots, la rendit tellement ſuſpecte & odieuſe, qu'encore qu'on la laiſſaſt preſider aux Conſeils où l'on ne concluoit rien qu'en apparence, il s'en tenoit d'autres en particulier où l'on determinoit de toutes les choſes importantes ſans qu'elle y euſt aucune part.

1562. Elle fut encore bien plus étonnée, lors que les Catholiques confederez s'estant rendus les maistres dans Paris, la surprirent elle-mesme, & luy rompirent toutes les mesures qu'elle avoit prises pour empescher qu'ils ne devinssent trop puissans contre le dessein qu'elle avoit de balancer toûjours les deux partis. Le Prince de Condé estoit dans cette grande ville avec sept à huit cens chevaux, & s'y fortifioit insensiblement tous les jours : de sorte que le Roy de Navarre craignant qu'il n'y fust enfin le plus fort, y appella le Duc de Guise, qui au retour de la conference qu'il eût à Saverne avec le Duc de Vvirtemberg, & de laquelle j'ay parlé dans mon Histoire du Lutheranisme, s'estoit arresté à Joinville. La Reine qui craignoit de demeurer à la discretion de celuy de ces deux partis qui l'emporteroit sur l'autre s'ils s'entrechoquoient dans Paris, en sortit promptement, & mena le Roy à Monceaux, en resolution de faire

Mezeray.

L. 6. p. 504.

tout ce qu'elle pourroit pour empeſcher que le Duc de Guiſe n'entraſt dans Paris, & pour obliger auſſi reciproquement le Prince d'en ſortir, afin que ni l'un ni l'autre n'y fut le maiſtre. Cependant comme le Duc ſe fut mis en chemin avec quelque deux cens chevaux, arriva le deſordre de Vaſſy dont les Huguenots ont fait tant de bruit contre ce Duc, quoy-que ce ne fût qu'un pur hazard ſans aucun deſſein premedité, ainſi que l'avoüent de bonne foy leurs plus celebres Hiſtoriens, encore qu'ils ſoient ennemis du Duc de Guiſe. 1562. *Caſteln. l.3. Addit. ſur ſes Mem. La Poplin. D'Aubigné. Mezeray. Dupleix. &c. Poplin. D'Aubig.*

Comme ce Prince paſſant par ce Bourg du Baſſigny un Dimanche premier jour de Mars y entendoit la Meſſe, les Huguenots qui eſtoient au Preſche au nombre d'environ ſept ou huit cens dans une grange tout joignant l'Egliſe, ſe mirent à chanter de toute leur force les Pſeaumes de Marot. Quelques Officiers qui y accoururent, ſuivis des Pages & des laquais, *Brantoſme.*

pour faire cesser ce grand bruit,
1562. voyant qu'on le continuoit encore plus fort qu'auparavant pour faire insulte au Duc, voulurent entrer dans la grange; d'où les Huguenots qui estoient en bien plus grand nombre estant sortis en foule pour les repousser, on en vint aux injures de part & d'autre, & des injures aux coups de pierre. Sur quoy comme deux grands Pages Allemans qui avoient des armes à feu les eûrent déchargées pour écarter ces insolens, le Duc qui entendit ce bruit sortit aussitost de l'Eglise suivi de tout le reste de sa troupe, & courut vers la grange pour faire cesser ce tumulte. Mais sa presence l'augmenta, parce qu'ayant receû luy-mesme un grand coup de pierre à la joüe, comme on le vit tout couvert de sang, ses Gentilshommes & ses Cavaliers ne purent s'empescher de se jetter tout en furie, l'épée à la main, sur ces miserables qui prirent la fuite, & dont il y eût neanmoins quelques-uns de blessez

& de tuez, mais en fort petit nombre, quoy qu'en ayent voulu dire les Huguenots qui ont parlé de cette action comme d'un effroyable massacre. Cependant le sieur de Brantosme nous asseure qu'il oüit luy-mesme Monsieur de Guise protester au lit de la mort qu'il n'avoit eû aucune part à ce desordre ; que ç'avoit esté mesme fort peu de chose : mais qu'il ne laissoit pas d'en demander pardon à Dieu, parce qu'il y avoit eû du sang répandu, quoy qu'il eust pû faire pour l'empescher. Les Huguenots neanmoins ne manquerent pas de faire grand bruit à la Cour de cette action, qu'ils disoient estre une infraction manifeste de l'Edit de Pacification, & d'en demander hautement justice. Et le Ministre Beze eût l'audace, en la demandant à la Reine, de menacer la personne du Duc de Guise : ce qui irrita tellement le Roy de Navarre, qu'il protesta sur le champ devant la Reine, qui avoit écouté un peu trop favora-

1592.

Mezeray.

1562. blement les plaintes de cét insolent Ministre, que si quelqu'un osoit toucher seulement le bout du doigt de son Frere le Duc de Guise, cét audacieux devoit s'asseurer qu'il auroit touché le Roy de Navarre en tout son corps. Aprés tout, quand on eust bien examiné les informations qui se firent de part & d'autre, il se trouva que ceux qui avoient esté bien batus avoient eû tort, & qu'ils devoient encore estre punis.

La Reine cependant poursuivant toûjours son dessein d'empescher que ni l'un ni l'autre des deux partis ne pust s'asseurer de la Capitale du Royaume, écrivit en termes tres-forts au Duc de Guise pour l'obliger à venir tout droit à la Cour sans entrer dans Paris. Mais comme il craignoit d'estre prevenu par les Huguenots, il répondit avec une respectueuse fermeté, qu'il estoit absolument necessaire pour le bien de l'Etat qu'il allast d'abord à Paris, afin d'y asseurer les Ca-

tholiques contre les ennemis de la
Religion, qui pretendoit se rendre 1562.
maistres de leur liberté. En effet, il
y entra le vingtiéme de Mars avec
le Connestable & le Mareschal de
Saint André, & accompagné du *Casteln.*
Prevost des Marchands, de tous les
Officiers de la Ville, de la pluspart
des Magistrats, & d'une infinité de
peuple qui furent au-devant de luy,
& le receurent avec de grandes acclamations, & tous les témoignages les plus éclatans de la joye publique, comme le Protecteur & le Défenseur de la Religion. Cette reception si magnifique étonna la Reine, qui fut encore plus surprise quand elle vit le Prevost des Marchands qui la fut supplier tres-humblement de faire rendre aux Parisiens les armes qu'on leur avoit ostées auparavant, sous pretexte de vouloir empescher qu'on ne troublast la paix, & qui leur estoient maintenant necessaires pour se mettre à couvert des insultes des Huguenots qui estoient armez

1562. dans Paris. Car n'ayant pû refuser ce qu'elle vit bien qu'on feroit malgré son refus, elle apprehenda vivement alors que le *Triumvirat*, qui alloit estre sans contredit maistre de Paris, ne la dépoüillast entierement de son autorité.

Cela luy fit concevoir d'abord le dessein d'appeller auprés du Roy le Prince de Condé, & de s'unir étroitement avec luy pour avoir dequoy s'opposer aux entreprises du *Triumvirat*. Elle luy en écrivit de Monceaux coup sur coup & fort secretement quatre lettres extrêmement fortes, où elle le prie entre autres choses de vouloir conserver la mere & les enfans, & le Royaume, en dépit de ceux qui veulent tout perdre; & en mesme temps, pour couvrir son jeu, elle luy en écrivit d'autres qu'il pouvoit montrer, & par lesquelles elle luy ordonnoit de sortir de Paris, pour obliger par son exemple les autres à faire le mesme. Ainsi le Prince, qui voyoit d'ailleurs qu'il

Lettres de la Reine à M. le Prince dans les Addit. de M. le Labour.

Casteln.

Mezeray.

ne pouvoit plus rien pretendre à Paris où les Catholiques estoient sans comparaison les plus forts, fit semblant d'obéir de bonne grace, & se retira d'abord en sa maison de la Ferté sous Joûarre, où la Princesse sa femme estoit aller faire ses couches. Ses serviteurs luy conseilloient d'aller de là, sans differer, tout droit à Fontainebleau où la Reine avoit mené le Roy. Ils luy remontroient que c'estoit là le point décisif de leur affaire, parce qu'ayant le Roy de leur costé, leur parti seroit le plus juste & le plus fort. Il eust neanmoins cette complaisance pour la Reine, laquelle il ne vouloit point du tout desobliger, croyant qu'elle estoit toute à luy, qu'il attendit encore sur cela à Meaux de nouveaux ordres de cette Princesse qui l'en avoit prié sur quelque pretexte qu'il luy fut aisé de trouver. Mais c'est qu'en effet elle balançoit encore sur le parti qu'elle devoit prendre, ayant consideré qu'elle ne seroit pas plus

1562.

Addit. de M. le Labour.

maiſtreſſe & plus libre entre les
1562. mains du Prince & des Huguenots, & qu'elle ſe rendroit plus odieuſe à toute la Chreſtienté : outre quelle eſpera que le Prince ayant obéi, du moins en apparence, les autres obéiroient auſſi, & ſortiroient comme luy de Paris ; qu'ainſi ni les uns ni les autres n'en eſtant les maiſtres, elle ſeroit ſeule la maiſtreſſe, en demeurant neutre entre les deux partis qu'elle tiendroit toûjours en balance ſelon les maximes de ſa premiere politique.

Voilà quelle fut la conduite de la Reine & celle du Prince en une occaſion ſi delicate. Mais le Duc de Guiſe plus adroit & plus reſolu qu'eux, ayant découvert cette intrigue & ce double jeu de la Reine, les prévint tous deux. Car apres s'eſtre bien aſſeuré de Paris, où le Conneſtable, qui ſe défioit de ſon fils le Mareſchal de Montmorency qui en eſtoit Gouverneur, avoit fait mettre en ſa place le Cardinal

de Bourbon grand Catholique, mena le Roy de Navarre bien accompagné à Fontainebleau. Ce fut là que ce Prince dît à la Reine sans façon, qu'elle pouvoit y demeurer, ou aller où il luy plairoit: mais que pour le Roy, il estoit absolument necessaire pour le bien du Royaume & de la Religion qu'il vinst à Paris. Ainsi apres avoir répandu bien des larmes inutilement, il fallut enfin qu'elle se determinast, ne pouvant plus prendre d'autre parti, à suivre le Roy à Paris, où ce jeune Prince, qui s'estoit consolé plûtost que la Reine sa mere, fut receu le sixiéme d'Avril avec toutes sortes de magnificences, & une joye incroyable des Catholiques, au grand regret des Huguenots qui n'osoient plus paroistre. Car le jour precedent le Connestable voulant signaler par quelque action d'éclat ce zele ardent qu'il eût toûjours pour la Religion, & faire perdre aux Protestans toute esperance de pouvoir jamais, tandis qu'il vivroit,

1562.

Casteln. Mezeray. Dupleix, &c.

s'établir dans la Capitale du Ro-
1562. yaume tres-Chrestien, fut au Faux-bourg Saint Jacques & à Pincourt abbatre & mettre en pieces les bancs, & la chaire du Ministre dans les Presches que les Huguenots y avoient usurpez depuis la publication de l'Edit de Janvier, contre cét Edit mesme qui exceptoit les Fauxbourgs de Paris.

Cependant le Prince desesperé de se voir ainsi décheu de son esperance, & prévenu par les Confederez qui estoient maistres & de Paris & de la Cour, ne sçavoit quelle resolution il devoit prendre, lors que l'Admiral, qui l'estoit venu joindre sur ces entrefaites, le fit resoudre tout-à-coup à la guerre, sur le pretexte specieux que luy en fournissoient les lettres qu'il avoit receûës de la Reine, comme s'il ne la faisoit que pour tirer le Roy d'entre les mains des *Triumvirs* qui le tenoient captif. Et là-dessus d'Andelot, qui avoit déja une intelligence dans Orleans, y estant

Mezeray.

Casteln. La Poplin. d'Aubig. &c.

promptement allé, se rendit maître d'une porte, par laquelle il receut le Prince & ses troupes, qui furent bientost grossies par les gens de guerre que luy amenerent les Seigneurs Protestans, entre lesquels les plus signalez furent Antoine de Croy Prince de Portien, & , du costé de la Princesse de Cleves sa femme, neveu du Prince de Condé ; François Comte de la Rochefoucaut Prince de Marcillac; René Vicomte de Rohan & de Leon Comte de Porrohet ; Antoine Comte de Grammont & de Guiche ; Gabriel Comte de Montgommery, Jean l'Archevesque de l'illustre Maison de Parteuay, Seigneur de Soubise, dont la fille unique fut femme de René Vicomte de Rohan & mere du Duc de Rohan ; Loüis de Vaudray Seigneur de Moûy ; Saint Phale ; Antoine Raguier, Seigneur d'Esternay, qui attira dans son parti François de Rôny son beaufrere & pere du Duc de Sully ; François

1562.

Addit. de M. le Labour.

de Hangest Seigneur de Genlis, &
1562. quelques autres qui se firent tous Huguenots, non point par motif de conscience & de Religion, mais par engagement d'amitié, d'alliance, d'interest, ou de haine & d'inimitié contre ceux de Guise.

Ces Seigneurs s'estant tous unis à Orleans dans la resolution de faire la guerre, & de soustenir par les armes le parti Protestant, supplierent tres-humblement le Prince de Condé, qui estoit déja effectivement Chef des Huguenots, de vouloir estre aussi le leur en cette guerre qu'ils alloient commencer. Il l'accepta, mais il voulut que ce fust sous le nom de Protecteur & défenseur de la Maison & Couronne de France, pour procurer par toutes sortes de moyens la liberté du Roy & de la Reine, & pour le rétablissement de l'Etat qui estoit opprimé par des Tyrans. C'est ce qu'il publia peu de jours aprés par un long manifeste, afin de faire entendre à tout le monde qu'enco-

re qu'il fist profession de vouloir maintenir de tout son pouvoir la 1562.
Religion Reformée qu'il avoit embrassée, il n'avoit pourtant pris les armes que pour le service du Roy qu'on detenoit captif. Il envoya mesme Jacques Spifame Seigneur de Passy, autrefois Evesque de Nevers, non seulement aux Princes Protestans d'Allemagne, mais à l'Empereur mesme, avec ces lettres secretes qu'il avoit receûës de la Reine, & que Spifame eût ordre *Ibid.*
de leur montrer, afin qu'en leur demandant du secours, on vist que ce n'estoit pas tant pour la défense de sa Religion qu'il faisoit la guerre, que pour obéir à la Reine qui le conjuroit de la tirer & le Roy son fils du pitoyable état où la violence de ceux qui opprimoient leur liberté les avoient malheureusement reduits.

Il arrive souvent que pour en vouloir trop faire, non seulement on ne fait rien de ce qu'on pretendoit pour l'avenir, mais aussi qu'on

1562. detruit tout ce qu'on avoit fait auparavant, & que l'on perd tout le merite du passé. Cette action peu discrete du Prince luy osta ce pretexte specieux qu'il avoit de faire la guerre, & luy fit perdre toute la bienveillance de la Reine & sa protection sur laquelle il avoit compté en prenant les armes pour la delivrer de captivité à ce qu'il publioit. Elle fut tellement irritée de ce qu'il avoit decouvert tout son secret, en montrant à toute la terre ces lettres secretes qu'elle croyoit qu'il eust bruslées comme elle l'en avoit prié, qu'elle changea toute son amitié en haine, & se réünit contre luy avec les *Triumvirs* ses ennemis, qui profitant d'une si favorable occasion pour l'avoir entierement de leur costé, luy defererent aussi beaucoup plus qu'ils ne faisoient auparavant. Comme elle estoit extrémement adroite, elle leur interpreta ces lettres d'une maniere à leur persuader, s'ils n'eussent esté du moins aussi fins qu'elle,

ces ...tres, ...id.

que tout ce qu'elle avoit écrit au Prince ne tendoit qu'à l'obliger à sortir de Paris où il pouvoit causer du trouble. Ils firent semblant de le croire ; & en mesme temps pour se justifier auprés de l'Empereur & des Princes Allemans, elle leur envoya des copies de ces mesmes lettres avec ces explications & ces gloses à la marge, qui ne servent qu'à faire voir à ceux qui les lisent avec attention, qu'elle avoit asseûrément beaucoup plus d'esprit & de finesse que de bonne foy. 1562.

Cela fait, elle fit publier une Declaration, par laquelle le Roy faisoit entendre à tout le monde qu'il estoit parfaitement libre dans Paris aussi-bien que la Reine sa mere qui gouvernoit absolument avec toute l'autorité que luy donnoit son caractere & sa qualité de Regente, ordonnant au reste au Prince & à ses adherans de desarmer incessamment sur peine d'estre déclarez criminels de leze-Majesté. Et cependant les Confederez Ca- *La Poplin. d'Aubig. Thuau. Mezeray. Dupleix, &c.*

tholiques, qui avoient déja répondu
1562. par leur manifeste à celuy du Prince, eûrent bientost fait, agissant par l'autorité du Roy, une armée plus nombreuse & plus forte que celle de ces Protestans liguez. Et aprés quelques conferences que l'on tint encore inutilement pour trouver des voyes d'accommodement, toutes les esperances de la paix s'estant évanoüies, on fut enfin contraint de se mettere en campagne de part & d'autre. Voilà dans l'exacte verité quelle fut la cause & l'origine de ce qu'on appelle les premiers troubles, c'est à dire, de la premiere guerre civile que le Calvinisme fit naistre en France, pour s'y maintenir par les voyes du monde les plus violentes contre toutes les loix divines & humaines, qui défendent aux sujets de prendre les armes contre leur Souverain sous quelque prétexte que ce puisse estre, beaucoup moins pour établir une nouvelle Religion toute contraire à celle qui florissoit

dans l'Empire des Gaules depuis les premiers siecles de l'Eglise. 1562.

Au reste, il ne faut pas que mon lecteur attende de moy que je luy fasse icy tout le détail de cette guerre, ni des autres qui l'ont suivies. Cela n'est pas de l'Histoire du Calvinisme, que je ne dois pas confondre avec l'Histoire de France qui demanderoit des volumes entiers, & dont je ne dois dire qu'autant qu'il en faut pour faire connoistre les suites, le progrés, & la décadence de cette hérésie dans ce Royaume, où par les soins que le Roy prend de luy oster par ses justes Edits tout ce qu'elle avoit usurpé au préjudice de la vraye Religion, & les injustes voyes qu'elle prenoit encore pour se maintenir contre les loix, elle s'affoiblit tous les jours visiblement, de sorte qu'on peut esperer qu'on en verra bientost la fin.

Je diray donc seulement que le Prince s'estant rendu maistre d'Orleans, les Huguenots surprirent *Casteln. l. 3. La Poplin. d'Aubig.*

1562. Bel-car. Thuan. Mezeray. Dupleix. &c.

auſſitoſt aprés, dans preſque toutes les Provinces, un tres-grand nombre de villes, entre autres Meun, Baugency, Blois, Tours, Angers, Poitiers, Angouleſme, la Charité, Bourges, Lyon, Valence, Grenoble, Tournon, Romans, Montbriſon, & preſque toutes les places de la Guyenne, depuis la Dordogne juſqu'aux Pyrenées, où la Reine de Navarre n'ayant pû rien gagner ſur ſon mari s'eſtoit retirée & faiſoit tout revolter; de plus une bonne partie du bas Languedoc, & peu s'en fallut que Toulouſe, où il y avoit prés de trente mille Huguenots, ne tombaſt ſous leur puiſſance, par la trahiſon de quelques-uns des Capitouls qui leur livrerent l'Hoſtel de Ville & le canon.

Montluc. Comm. l. 5. Georg. Boſquet. Thuan. l. 5.

Cette grande & illuſtre ville ſe vit tout-àcoup changée en un effroyable champ de bataille, où les Catholiques animez par le Parlement, donnerent cent combats differens dans tous les quartiers quatre jours durant contre ces re-

belles, qui furent enfin contraints
de leur ceder la victoire & la place 1562.
couverte de plus de quatre mille *La Po-*
morts, & desolée par l'embrase- *plin.*
ment de quelque deux cens mai- *Meze-*
sons, qui furent consumées par les *ray, &c.*
flammes en cette furieuse sedition
des Huguenots. Aussi ne furent-ils
point épargnez : on en fit passer
une partie par les mains des Bourreaux ; l'autre perit par la fureur
du peuple qui se jetta sur eux, & ne
leur donna point de quartier ; le
peu qu'il en resta s'enfuit. Le Parlement donna contre eux un si foudroyant Arrest, ordonnant aux
Gouverneurs des villes, aux Magistrats, & aux Communes de courir sus aux Huguenots, & fit une si
forte association des trois Etats de
son ressort pour les exterminer,
que depuis ce temps-là pas un seul
Huguenot n'a osé s'établir dans
Toulouse. De sorte que cette heureuse ville toute Catholique, quoyqu'environnée de plusieurs places
infectées de l'heresie, à la gloire

d'estre semblable à celle dont le
1562. Saint Esprit fait l'éloge, en disant qu'elle est comme le lys entre les épines.

Roûën qui tient un rang si considerable entre les plus grandes & les plus riches villes de l'Europe, n'eust pas un semblable bonheur. Il fut réduit par intelligence au pouvoir des rebelles aussi-bien que Dieppe, le Havre, Caën, Bayeux, Faleze, Saint Lo, & quasi toute la Basse Normandie, où l'Admiral avoit une infinité de creatures qui se saisirent de la pluspart des places situées sur le rivage de la mer.

Je n'entreprendray pas de raconter & de bien exprimer icy les abominables excés d'impieté, de sacrilege, d'impureté, d'avarice, de barbare cruauté, & de tous les crimes les plus execrables que commirent dans ces villes & aux environs à la campagne ces furies déchaisnées, à qui les Demons & les Ministres qui estoient alors fu-

rieusement emportez, & qui avoient plus de pouvoir sur les soldats Huguenots que leurs Generaux mesmes, inspiroient toute la fureur & toute la rage qu'ils avoient conceüë contre l'Eglise Catholique. Le recit en seroit insupportable, & feroit trop d'horreur aux lecteurs, qui perdroient par là le plaisir qu'on prétend avoir en lisant l'Histoire, outre le profit qu'on en tire. Il suffit de dire en un mot qu'ils n'épargnerent rien ni de sacré ni de profane, ni temples, ni statuës, ni images, ni reliques, ni tout ce qu'il y a de plus saint & de plus auguste dans les saints mysteres: qu'ils s'érigeoient hautement en Republicains, ne voulant plus reconnoistre d'autorité Royale, & disant avec une extrême insolence, qu'ils donneroient des verges à cét enfant qui osoit se dire leur Roy, & qu'ils luy feroient apprendre un mestier pour gagner sa vie: qu'aprés avoir tout desolé par le fer & par le feu, massacré de sang froid, &

1562.

Cõment. de Montluc.

contre la foy donnée, leurs plus il-
1562. lustres prisonniers, tourmenté, bourrellé, dechiré, & enfin fait mourir une infinité de Catholiques, & sur tout de Religieux & de Prestres par des supplices inoüis & de nouveaux genres de morts que les Tyrans les plus barbares & les persecuteurs les plus inhumains du nom Chrestien n'avoient jamais pû inventer, qu'aprés, dis-je, avoir dechargé toute leur fureur infernale en tant de cruelles manieres sur les vivans, ils s'en prirent encore aux morts, ausquels ils devoient le plus de respect pour estre de l'auguste Maison de France, & violerent avec une extrême impieté les sepulcres de Jean ayeul de François Premier, à Angoulesme; des ancestres mesme du Prince de Condé, à Vendosme; du Roy Loüis XI. à Clery; de la bienheureuse Jeanne sa fille, à Bourges; & de François II. à Orleans, où ils bruslerent son cœur, qui estoit dans la magnifique Eglise de Sainte Croix,

qu'ils desolerent depuis de la deplorable maniere que l'on voit en- 1562.
core aujourd'huy.

Quoy-que j'épargne autant qu'il m'est possible la memoire, particulierement des personnes de qualité qui n'eurent point d'égard à ce qu'elles se devoient à elles-mesmes, quoy-qu'engagées dans un si malheureux parti : je ne puis neanmoins omettre ce que les Auteurs mesme Protestans n'ont pas dissimulé, que le plus inhumain & le plus cruel de tous ces barbares executeurs de la fureur & de la rage des Démons contre l'Eglise Catholique, fut François de Beaumont, Gentilhomme Dauphinois, trop connu dans nostre Histoire sous le nom de Baron des Adrets, qu'il a deshonoré par des actions de cruauté qui font horreur. Il estoit brave, mais brutal, emporté jusqu'à la fureur quand il se mettoit en colere, ce qui luy estoit assez ordinaire, & d'un naturel feroce & tenant du tigre. Comme il se tint offensé du

la Mothe Gondrin, Lieutenant de Roy dans la Province, par un de ses ennemis qui fit pendre son corps indignement aux fenestres de son logis. Ensuite il se saisit de Vienne, de plusieurs autres places aux environs, & mesme de Grenoble; puis il s'empare aisément de Lyon par l'intelligence des Huguenots qui y estoient devenus les plus forts. De là il passe dans le Lyonnois, le Forestz, le Vivarez, l'Auvergne, la Provence, & le Languedoc, emportant, ravageant, & desolant tout sur son passage comme une soudaine tempeste meslée de furieux tourbillons & de gresle, passant sur de grandes campagnes de bleds, renverse & hache les épics, & ruine en un instant toute l'esperance de la moisson. Ainsi ce nouvel Attila, plus terrible & plus barbare que celuy qui se fit appeller le fleau de Dieu, fit encore plus de mal que luy dans une seule année, laissant par tout dans ces belles Provinces de funestes mar-

1562. Histoire de France.

Brantosme, éloge de M. de Montluc.

ques de ses brigandages, de son
1562. impieté, & de sa cruauté, abolissant
M. Allard. la Messe, renversant les Eglises, pillant tous les vases sacrez, contraignant tout le monde d'aller au Presche, jusqu'au Parlement mesme de Grenoble qu'il y mena par force & comme en triomphe, bruslant, tuant, égorgeant, massacrant ceux mesme qui s'estoient rendus sur sa parole, obligeant ses deux fils, qui perirent aprés malheureusement, à se baigner dans le
Brantosme. sang des Catholiques, pour faire passer dans leur ame par cét effroyable bain toute sa cruauté, & faisant enfin son plaisir & son plus agreable divertissement des nouveaux supplices qu'il inventoit, pour faire perir miserablement ses
Casteln. l.4.c.2. M. Allard. prisonniers de guerre; témoin les six-vingts tant soldats que Gentilshommes, & les autres deux cens qu'il fit sauter du haut de la tour de Montbrison & des rochers de Mornas sur le Rône, tandis que ses soldats, aussi barbares que leur

General, les recevoient avec des cris & des huées épouvantables sur la pointe de leurs hallebardes & de leurs piques. 1562.

Aussi ces cruautez firent tant d'horreur mesme à l'Admiral & au Prince de Condé qui l'avoit fait son Lieutenant dans ces Provinces, qu'il envoya Gouverneur en sa place dans Lyon le sieur de Soubize ; ce qui fut cause que le mesme dépit qui avoit fait passer cét homme sans Religion du parti Catholique dans celuy des Huguenots, le fit repasser du Huguenotisme & de la rebellion dans l'Eglise dont il estoit sorti & dans le service du Roy. Mais comme il ne servit pas dans le bon parti avec autant de conduite & de succés qu'il avoit fait dans l'autre, il perdit toute sa reputation de grand Capitaine en moins de temps qu'il ne l'avoit aquise, & mourut sans honneur dans une honteuse vieillesse, également méprisé des uns & des autres ; ce qui luy fut une punition

M. Allard.

Brantosme.

plus grande & plus sensible qu'une
1562. mort violente, qui est le chastiment ordinaire dont Dieu se sert pour punir les hommes sanguinaires. Voilà un petit abregé des horribles excés de cruauté des Huguenots contre les Catholiques: ce qui nous fait assez connoistre à quel point de fureur l'heresie peut porter ceux à qui elle a une fois inspiré l'esprit de rebellion, qui en est la suite ordinaire.

A la verité il y eût des Catholiques qui justement irritez de tant d'horribles crimes, abuserent injustement du droit de represailles, & les traiterent à peu prés de mesme de leur autorité particuliere; mais peu perirent de la sorte. Les autres, en tres-grand nombre, qui tomberent entre les mains de ceux qui les poursuivoient à outrance, furent executez par les ordres, & selon les formes de la Justice. Car le Parlement de Paris ne pouvant plus souffrir tant d'effroyables crimes impunis, fit coup sur coup trois ou

quatre ſanglans Arreſts contre ces
rebelles, qui furent tous declarez 1562.
criminels de leze-Majeſté, excepté
le Prince, qu'on voulut ſuppoſer
n'eſtre pas libre parmi eux, comme
luy-même prétendoit que le
Roy n'eſtoit pas en liberté. Les autres
Parlemens firent le meſme, &
en moins de quatre mois on en fit
paſſer plus de trois mille par la rigueur
des Loix. Le Roy de Navarre
& le Conneſtable, & ſur tout
Montluc dans la Guyenne, qui
avoit toûjours deux Bourreaux à
ſes coſtez, en faiſoient pendre
tout autant qu'il en tomboit entre
leurs mains. On chaſſa par ordre
du Roy tous les Huguenots de
Paris. On revoqua l'Edit de Janvier,
afin de montrer qu'on faiſoit
la guerre pour maintenir la vraye
Religion dans le Royaume contre
les rebelles à Dieu & au Roy. Enfin
on permiſt par Arreſt à toutes
ſortes de perſonnes, & l'on ordonna
meſme à toutes les Communes
de courir ſus au ſon du tocſin à

ces impies, de les poursuivre vivement par tout, & de les tuer sans
1562. misericorde comme autant de bêtes feroces, de chiens & de loups enragez qui desoloient tout le Royaume. De sorte que l'on ne voyoit en toutes les Provinces par les crimes des uns & par la vengeance des autres, que ruines, que cendres, que sang, & que carnage, & mille affreuses images de la mort, funestes fruits du nouvel Evangile bien contraire à celuy de Jesus-Christ, qui ne veut que la paix qu'il a portée du Ciel en terre, & qu'il a laissée par testament à ses disciples.

Cette rigueur servit cependant beaucoup au bon succés des affaires des Catholiques. Elle étonna fort les rebelles, & sur tout les Gentilshommes, qui craignant qu'on ne rasast leurs maisons, & que leurs femmes & leurs enfans ne fussent exposez à la fureur des peuples ausquels on les avoit abandonnez, se retirerent de l'armée du Prince, qui

se voyant trop foible pour tenir la campagne, fut contraint de se mettre à l'abry des murailles d'Orleans, tandis qu'il envoyoit demander du secours aux Princes Protestans, & qu'il traitoit avec la Reine d'Angleterre, à laquelle il livra le Havre de Grace, pour avoir d'elle huit mille hommes entretenus. Cela le rendit extrémement odieux à tous les bons François, qui ne pouvoient voir sans horreur qu'un Prince du Sang se liguast avec l'ancien ennemi de la France, & le mist dans une des plus importantes places du Royaume. Ainsi les troupes du Prince estant fort diminuées, & celles du Roy au contraire fort accruës par le concours de la Noblesse qui accouroit de toutes parts au Camp où l'on mena le Roy, & par un grand renfort de Suisses, de Reitres & de Lansquenets, on divisa l'armée en plusieurs corps, qui remporterent dans les Provinces de grands avantages sur les Huguenots, & l'on reprit, sans beaucoup de peine, la 1562.

pluſpart des Villes qu'ils avoient
1562. ſurpriſes. Aprés quoy le Duc de Guiſe qui avoit pris Bourges, & le Mareſchal de Saint André qui avoit emporté Poitiers par aſſaut, s'eſtant réünis à l'armée Royale, on fit le fameux ſiege de Roüen, pour empeſcher que les Anglois, qui pouvoient faire entrer dans le Royaume par le Havre & par Dieppe tout autant de troupes qu'il leur plaiſoit, ne ſe rendiſſent maiſtres de la Normandie.

Jamais ville ne fut ni plus vivement attaquées que celle-cy le fut par l'armée Royale, où le Roy & la Reine eſtoient en perſonne, ni plus vigoureuſement défenduë qu'elle le fut par le Comte de Montgommery qui s'y eſtoit jetté avec deux mille Anglois, ſept ou huit cens chevaux, & douze à treize cens hommes de pied François, tous vieux ſoldats, qui firent pendant cinq ſemaines que dura ce ſiege, tout ce qu'on pouvoit faire pour ſe bien défendre. Mais aprés tout, les Princes & les

Seigneurs Catholiques s'exposant les premiers aux plus grands dangers, & animant les soldats par leur exemple, le fort de Sainte Catherine qui servoit à Roüën de Citadelle, & sembloit imprenable, fut emporté de vive force en plein jour le huitiéme d'Octobre, non sans perte de quelques braves hommes entre lesquels le plus regreté de toute l'armée, fut Charles de la Rochefoucaut, Comte de Rendan, Colonel de l'Infanterie Françoise, jeune Seigneur aussi vaillant & sage Capitaine qu'il estoit beau, agréable, & spirituel. Quoy-qu'il ne fust pas encore gueri d'une grande arquebusade qu'il avoit receüë à la teste au siege de Bourges, il voulut faire néanmoins sa charge en cette occasion, où estant monté des premiers sur le rempart, il fut porté par terre, & eût les jambes bruslées jusqu'aux os d'un feu d'artifice qu'on luy jetta, & qui peu de jours aprés luy osta la vie. Il estoit frere du Comte de la Rochefoucaut, &

1562.

Brantosme. Le Labour.

pere de cét illustre François de la
1562. Rochefoucaut que nous avons veû de nos jours honorer la Pourpre Romaine par ses éminentes vertus, & soustenir la gloire de la France & les interests & les libertez de l'Eglise Gallicane par ses sages conseils, & par le zele admirable dont il brusloit pour le service de Dieu & du Roy. Ce glorieux succés qu'on eût à l'attaque du fort fit croistre le courage & l'ardeur aux assiegeans ; de sorte que le canon & les fourneaux ayant fait bresche raisonnable en trois ou quatre endroits depuis la porte Martinville jusqu'à celle de Saint Hilaire, la ville encore fut prise d'assaut le vingt-sixiéme d'Octobre. Le Comte de Montgommery, aprés avoir veû que tout estoit forcé, se sauva sur une galere qu'il tenoit toute preste, & qui, à la faveur de la marée qui descendoit, passa pardessus l'estacade que l'on avoit faite à Caudebec pour fermer le passage aux vaisseaux Anglois.

Le Roy de Navarre, qui, quelques jours auparavant, comme il estoit à la teste de la tranchée, avoit esté blessé d'une arquebusade à l'épaule gauche, se fit porter par la bréche comme en triomphe dans la ville, qui fut mise au pillage durant quelques jours. On épargna la vie des habitans ; mais pour laisser à la posterité un exemple du chastiment que meritent ceux qui font alliance avec l'Etranger, Jacques du Bosc d'Esmendreville, second Président en la Cour des Aydes, homme d'une illustre naissance, & d'un fort grand merite, mais qui flétrit toutes ses belles qualitez par son attachement opiniastre au parti Huguenot, & par le crime de rebellion, eût la teste tranchée pour cette cause. Le sieur de Crose Gouverneur du Havre, qu'il avoit mis entre les mains des Anglois, le Ministre seditieux Augustin Marlorat Moine apostat, deux Conseillers de Ville & deux Bourgeois furent pendus pour le mesme crime. 1562.

1562. On en demeura là, & l'on ne fit plus d'execution ; car ceux de nos Historiens qui ont écrit que le premier President du Parlement de Roüen Nicolas de Saint Anthost, quoy-que Catholique, mais accusé par quelques Conseillers ses ennemis d'estre fauteur des Huguenots, fut traisné au mesme supplice par une troupe de seditieux, se sont laissé seduire par le Chroniqueur le plus passionné, & ensuite le plus menteur de tous les Protestans. Ce President, qui estoit un homme fort sage, & dont le zele pour la Religion Catholique paroist encore par des Actes tres-authentiques dans les Registres de son Parlement, ne mourut que deux ans aprés de sa mort naturelle dans son lit ; & parce qu'il ordonna par son testament qu'on l'enterrast de nuit sans ceremonie, à peu prés comme le celebre Guillaume Budée le voulut estre dans sa Chapelle de l'Eglise de Saint Nicolas des Champs à Paris, on crut alors à

Recueïl des choses memor. depuis le Regne de Henry II. jusqu'en l'année 1596.

Addit. sur Casteln.

Roüen, & le peuple le croit encore, qu'il mourut Huguenot. 1562.

Au reste, ces executions, quoyque faites selon les loix & les formes de la Justice, & sur tout celle du Ministre Marlorat, irriterent si furieusement les autres Ministres ses Confreres qui se trouvoient auprés du Prince de Condé, qu'ils ne cesserent de l'importuner, jusqu'à ce que vaincu par leurs clameurs, il fit une action tout-à-fait indigne de sa generosité naturelle & de sa naissance. Car un parti de la garnison d'Orleans ayant pris les sieurs Odet de Selve, Baptiste Sapin Conseiller au Parlement de Paris, & Jean de Troyes Abbé de Gastine, comme ils alloient à Tours, & de là en Espagne où le Roy les envoyoit pour negotier: ce Prince, sans avoir *Ibidem.* égard ni à la qualité des personnes qui ne l'avoient jamais offensé, & n'avoient pas esté faits prisonniers dans une ville prise d'assaut comme ceux de Roüen, ni aux obligations qu'il avoit à cét auguste Parlement

1562. qui l'avoit declaré innocent de la conjuration d'Amboise, & ne l'avoit pas voulu comprendre dans le dernier Arrest qu'il avoit porté contre les rebelles dont il estoit Chef, ni au droit des gens, ni au respect qu'il devoit à son Roy, dont ces prisonniers estoient Ambassadeurs, fit pendre dans la place de l'Estape & le Conseiller & l'Abbé. (*1. Novemb.*) Cela fit horreur à tous les gens de bien, & mesme à ses serviteurs & à ses amis, qui ne purent s'empescher de desapprouver une action si inhumaine, & de trouver fort étrange qu'il voulust encore autoriser de son nom cette injuste sentence; qui contenoit entre autres choses que ces prétendus criminels estoient condamnez pour avoir persecuté ceux qui faisoient profession de la Religion Evangelique. Aussi quand le corps de ce sage & sçavant Senateur Jean Baptiste Sapin fut apporté à Paris, la Cour de Parlement déclara solennellement que c'estoit elle-mesme qu'on avoit

Viro integerrimo, omni doctrina-

ſi cruellement offenſée, & luy rendit en Corps les derniers honneurs par de magnifiques funerailles dans l'Egliſe des Auguſtins, où elle luy fit dreſſer un épitaphe digne d'un martyr, en déclarant dans ſon éloge la glorieuſe cauſe de ſa mort, qui, malgré l'infamie de ſon ſupplice, dont toute la honte retombe ſur les Huguenots, ſera toûjours tres-grand honneur à ſes illuſtres deſcendans.

1562.

rum genere prædito. *Epitaph. Bapt. Sap. 13. Novemb.* Quod antiquæ & Catholicæ Religionis adſertor fuiſſet, turpiſſimæ morti addictus... honeſtâ & gloriosam pro Chriſti nomine, & Chriſtianâ Reipub. mortem perpeſſo.

Ce fut pour la meſme cauſe de la Religion qu'Antoine de Bourbon Roy de Navarre mourut preſque en meſme temps au trente-cinquiéme jour de la bleſſeûre qu'il receût au ſiege de Roüen en combatant contre les Héretiques pour la Foy. Il receût à la mort ſes Sacremens avec beaucoup de pieté; & le bruit que ſes ennemis firent courir qu'il eſtoit alors ſur le point de retourner au Calviniſme eſt une pure calomnie, & une fauſſeté toute viſible qu'on découvre aiſément par la haine implacable que conceû-

rent contre luy les Huguenots, qui dechirerent sa memoire par mille écrits tres-scandaleux, qui sont autant de monumens de sa gloire & de témoignages irreprochables de sa fermeté dans la vraye Religion dans laquelle il est mort, & qu'on peut dire qu'il sauva dans ce Royaume, lors qu'il abandonna les Protestans pour se joindre au *Triumvirat*. Ce fut au reste un Prince, qui, à la reserve qu'il aimoit un peu trop les plaisirs, ce qui luy faisoit negliger le soin des affaires, & qu'il pechoit par un excés de bonté qui le rendoit trop facile à se laisser gouverner par ceux qu'il aimoit, possede la plusspart des grandes qualitez dignes d'un Roy, estant bien fait de sa personne, & d'un port plein de majesté, genereux, liberal, affable, aimant le bien de l'Etat, fidelle au Roy dont il estoit Lieutenant General, sçachant tres-bien la guerre, brave & vaillant autant qu'on le peut estre, & s'exposant comme le moindre des soldats apres

1562. *Epitaph. Baptista Sapin. 17. Novemb. Brantosme, en son élog. Les Addit. aux Memoir. de Casteln.*

avoir donné ſes ordres en grand General, ſur tout aimant la gloire, 1562.
& fort reſolu quand la paix ſeroit faite, d'avoir de force ou de gré ſon Royaume de Navarre, ou du moins celuy de Sardaigne, que le Roy Philippes II. luy avoit ſolennellement promis ſur la garantie du Pape Pie IV. de luy donner en contre-échange.

Je ſçay que la pluſpart des Hiſtoriens le blaſment de s'eſtre laiſſé amuſer par ces belles promeſſes de l'Eſpagnol, & ne parlent de cét échange prétendu que comme d'une pure illuſion & d'une agréable chimere. Mais je connois des gens d'eſprit & de bon ſens qui croyent au contraire qu'il fit en cela ſagement & en bon politique, parce, diſent-ils, qu'on ne peut nullement douter aprés cela que le Roy, de l'aveu meſme des Eſpagnols, n'ait un nouveau droit inconteſtable de redemander la Navarre quand il luy plaira, ou du moins le Royaume de Sardaigne, s'il veut bien maintenant

1562. consentir à cét échange, aprés qu'on a manqué à la promesse solennelle qui fut faite à son bisayeul, & ensuite aux Rois de France de la branche de Bourbon ses heritiers qui ont succedé à tous ses droits.

Casteln. l.4.c.3.& suiv. Addit. sur les Mem. La Poplin. Histoire des Egl. Ref. Dupleix. Mezeray,&c.

Cependant le sieur d'Andelot ayant heureusement conduit jusqu'à Orleans le secours de plus de trois mille Reitres, & de quatre mille Lansquenets qu'il avoit obtenu de quelques Princes d'Allemagne, & sur tout de Philippe Lantgrave de Hesse, le Prince de Condé & l'Admiral qui avoient alors une bonne armée, sortirent d'Orleans, & s'emparerent d'Estampes à dessein d'attaquer Paris, qu'ils crurent qu'on pourroit surprendre tandis que l'armée Royale estoit encore en Normandie. Et certes, ils eussent pû réüssir en cette entreprise, ou du moins se rendre maistres des Fauxbourgs qui estoient alors sans défense, s'ils y eussent esté d'abord par le grand chemin sans se détourner. Mais ayant pris à droit pour se sai-

ſir des petites places qui ſont ſur la Seine, & pour empeſcher par là qu'il n'entraſt rien dans cette grande ville, ils donnerent loiſir au Conneſtable & au Duc de Guiſe d'y ramener leurs troupes qu'ils logerent dans les Fauxbourgs où l'on fit des retranchemens. Il arriva meſme au Prince une aſſez faſcheuſe diſgrace, qui fut comme un préſage du mauvais ſuccés qu'il eût en cette guerre. Car croyant emporter ſans peine la petite ville de Corbeil, où il vouloit mettre une forte garniſon pour bloquer Paris de ce coſté-là, en arreſtant tous les bâteaux qui deſcendroient, il en fut vivement repouſſé par le Mareſchal de Saint André qui le prévint, & ſe jetta dedans avec l'élite de ſes gens, qui aquirent autant d'honneur en défendant une ſi méchante place, que le Prince receût de honte pour ne l'avoir pû prendre avec cette armée qu'il avoit miſe ſur pied pour aſſieger Paris. Il fut donc contraint de lever ce ſiege, & ne laiſſa pas neanmoins 1562.

moins de marcher enseignes déployées pour executer cette grande entreprise, & de s'avancer le trentiéme de Novembre jusqu'à une lieuë de Paris.

1562. Il logea ses troupes dans les villages d'alentour, depuis Gentilly jusques à Issy, faisant mine de vouloir attaquer tout à la fois tous les fauxbourgs qui n'estoient pas encore bien en défense. Mais il perdit cinq ou six jours à negotier inutilement avec la Reine & le Connestable, qui l'amusoient par un traité qu'on n'avoit garde de conclure, parce qu'on estoit fortement résolu de ne luy pas accorder ce qu'il demandoit, & sur tout l'Edit de Janvier, & le libre exercice du Calvinisme dans Paris mesme & à la Cour. Et cependant on profita si-bien du temps, qu'on acheva les rétranchemens des fauxbourgs : de sorte que quand les Huguenots, qui du moins s'en estoient promis le pillage, se presenterent pour les attaquer apres qu'on eût rompu ces

Conferences, ils furent rudement repouſſez, & toûjours batus dans 1562.
les eſcarmouches qu'ils venoient faire à la teſte de ces faux-bourgs. On conceut même dans Paris tant de mépris pour eux, qu'on n'y interrompit jamais durant ces combats aucune fonction ni du trafic, ni du barreau, ni des Colleges; & le Bourgeois devenu brave & fier par les avantages qu'on remportoit ſur eux, ſe meſlant parmi les ſoldats la pique à la main, leur crioit du haut des retranchemens, *Prenez garde à ce que vous faites Meſſieurs les Huguenots, & ne prenez pas Paris pour Corbeil*; ce qui a donné lieu à ce Proverbe, qui eſt encore aujourd'huy ſi commun, pour ſignifier que ſi l'on n'a pû réüſſir dans une fort petite choſe, on le fera beaucoup moins dans une plus grande.

Mais ce qui acheva de ruiner leurs eſperances, fut qu'en meſme temps arriva le grand ſecours d'Eſpagnols & de Gaſcons que le Roy

Philippe, & Montluc qui avoit
1562. batu en Guyenne les Huguenots en deux ou trois combats, envoyoient au Roy pour renforcer son armée fort diminuée depuis le siege de Roüen. Ainsi le Prince & l'Admiral craignant d'estre eux-mesmes attaquez dans leurs logemens, y mirent le feu le dixiéme de Decembre ; & prenant à droit par Palezeau & par Limours, par Saint Arnou & Gallardon qui fut miserablement saccagé, ils descendirent le long de la riviere d'Eure en delà, pour aller recueillir en Normandie le secours qu'ils attendoient d'Angleterre. Deux jours aprés ce décampement, l'armée Royale, resoluë de les combattre, sortant de Paris se mit à leurs trousses, & les costoya toûjours, la riviere entre deux, jusqu'au dix-huitiéme qu'elle la passa de nuit à Mezieres auprés de Dreux avec un merveilleux ordre, sans que les rebelles qui n'estoient qu'à deux lieuës de là en fussent avertis. De

Brantosme, élog. du Duc de Guise.

ſorte que s'eſtant trouvée le lendemain dans la plaine de Dreux ſi 1562.
prés des ennemis auſquels elle avoit coupé chemin, il en fallut venir à la bataille, quoy-que l'Admiral, qui ne taſchoit qu'à gagner promptement païs, & s'eſtoit pourtant laiſſé devancer, euſt pû faire enſuite pour l'éviter.

Comme il eſtoit extrémement entier en ſes ſentimens, il ſouſtint toûjours opiniaſtrement contre le Prince de Condé, que l'armée Catholique eſtant beaucoup plus foible qu'eux en cavalerie, & veû *Caſteln.* l'avantage qu'on avoit de trois journées ſur elle, il n'y avoit point d'apparence qu'elle les puſt joindre avant qu'ils fuſſent hors de danger d'eſtre attaquez. Sur cette folle *Mem. de* confiance il voulut que l'armée *Caſteln.* s'arreſtaſt tout un jour, qui fut le *l.4. c.5.* dix-huitiéme, dans ſes logemens, *Add. à ces Mem.* afin qu'on puſt reprendre plus *La Poplin. l.8.* commodément l'ordre de la marche *Hiſt. des* qui avoit eſté troublé par la faute *Egl. Ref.* des Mareſchaux des logis. Car le *l. 6.*

Prince qui conduisoit la bataille, se trouva logé le dix-septiéme à Ormoy, plus avancé d'une bonne lieuë que l'avantgarde, qui avoit avec l'Admiral son quartier à Neron. Et cependant les Catholiques qui marchoient par un chemin plus court, eûrent le temps de les devancer, & de passer la riviere prés de Dreux, comme ils firent le soir du mesme jour, sans qu'on les eust fait reconnoistre. l'Admiral eût mesme le lendemain si peu de soin & de haste de s'avancer, comme le Prince l'en pressoit par de continuels messages, qu'il ne se joignit à luy qu'assez long-temps apres le lever du Soleil, contre la resolution que l'on avoit prise le soir auparavant de partir avant le jour. Ainsi ayant repris leur premier ordre pour la marche, comme ils crurent que l'ennemi estoit encore bien loin deux au-delà de l'eau, ils continuerent leur route, ne songeant point du tout à la bataille qu'ils alloient avoir. De sorte qu'ils ne firent

1562.
Brantosme. Thuan. Dupleix, Mezeray, &c.

firent rien de ce qu'il falloit que l'on fist ou pour la donner, ou pour l'é- 1562.
viter.

Mais ils furent bientost desabusez. Car ils n'eûrent pas fait une lieuë & demi qu'ils furent avertis par leurs coureurs que l'ennemi étoit de leur costé vers Dreux, & peu de temps aprés ils découvrirent eux-mesmes les troupes du Connestable en bataille à quinze cens pas d'eux sur leur droite qui les attendoient au passage. Ce fut pour lors que l'on fit alte, & que l'armée qui marchoit sans confusion sous des Chefs qui sçavoient la guerre, fut bientost mise en bataille à la portée du canon en cét ordre.

Le Prince qui menoit le corps de bataille prit la droite, afin d'être opposé au Connestable qu'il voyoit à la gauche de l'armée Catholique. Il avoit dans ce corps qu'il commandoit deux gros bataillons, l'un de douze Enseignes de François, & l'autre de six Lansque-

nets ; & pour les ſouſtenir , il y
1562. avoit dans le grand intervalle qui
eſtoit entre ces deux bataillons &
aux deux extrémitez à droit & à
gauche , trois eſcadrons , l'un de
quatre cens cinquante lances Fran-
çoiſes , & les deux autres de trois
cornetes de Reitres chacun , outre
ſix cornetes d'Argoulets ou d'Ar-
quebuſiers à cheval , & un gros de
mille à douze cens Reitres qui ſui-
voient à peu d'intervalle pour ſer-
vir de corps de réſerve.

L'avantgarde venoit enſuite ſur la
gauche, commandée par l'Admiral,
qui avoit auſſi deux bataillons for-
mez de ſix Enſeignes d'Allemans, &
de douze de François, ſoûtenus com-
me les premiers de trois eſcadrons
compoſez de trois cens cinquante
chevaux François, & de quatre cor-
netes de Reitres. Et tout cela fai-
ſoit quelque huit mille hommes de
pied , & quatre mille chevaux qui
reſtoient au Prince, d'environ ſeize
mille hommes qu'il avoit quand

il sortit d'Orleans pour surprendre Paris. Comme il estoit tout plein de cœur & de résolution, il vouloit donner sur le champ: mais l'Admiral & d'Andelot, qui tremblant ce jour-là la fiévre quarte, & envelopé dans une robe fourrée, estoit monté sur une haquenée, le prierent de s'avancer avec eux, comme ils firent, sur une petite éminence, pour reconnoistre la nature du terrein qui estoit entre les deux armées, & la disposition de celle des Catholiques que je vay representer. 1562.

Ibid.

Le Connestable qui la commandoit, & qui l'ayant fait passer la riviere le soir précedent, s'estoit logé au Chasteau de Mezieres, avoit esté toute la nuit telllement tourmenté d'une colique nephrétique, & de la gravelle, qu'on ne crut pas qu'il y eust aucune apparence qu'il pust estre en estat de monter à cheval le lendemain, ni de donner les ordres necessaires pour un jour de bataille. Mais ce brave & génereux vieillard

Brantosme, élog. du Conn.

de plus de ſoixante quatorze ans,
1562. ſurmontant par la force de ſon courage & de ſon eſprit celle de la douleur, ſe fit le matin armer de toutes pieces, excepté de ſon caſque, qu'un Page portoit, & dît au Duc de Guiſe, qui, aprés avoir communié, luy eſtoit venu donner le bon jour, & demander l'état de ſa ſanté : *Ie me porte tres-bien, Monſieur, & l'excellente Medecine qui m'a gueri eſt la bataille que nous allons donner pour le ſervice de Dieu & du Roy, & pour ſauver la Religion & l'Etat.* Et là-deſſus ſortant de ſon logis, il monte à cheval, ſe va mettre à la teſte de l'armée qui marchoit déja, la conduit juſqu'à une petite lieuë de Dreux à coſté du chemin par où les ennemis devoient paſſer, & la range en bataille ſelon cet ordre que le Mareſchal de Saint André, aprés avoir eſté de grand matin reconnoiſtre la ſituation des lieux, avoit dreſſé.

La Popliniere. Hiſt. des Egl.

Entre Nogent le Roy & l'Ormaye,

la plaine de Dreux, s'éleve insensiblement en petites hauteurs entrecoupées de petits vallons qui rendent le païs inégal, quoy-que de loin, à cause de leur peu de profondeur, il ne laisse pas de paroistre beaucoup plus uni qu'il ne l'est en effet. C'est-là que le Cônestable ayãt pris du terrein tout autant qu'il en voulut dans une fort longue étenduë, rangea son armée divisée en deux grands corps, dont l'un faisoit l'avantgarde, & l'autre la bataille ou l'arrieregarde, si l'on veut l'appeller ainsi, parce qu'il n'y avoit point de troisiéme corps à qui l'on pust donner ce nom. A costé droit de l'avantgarde commandée par le Mareschal de Saint André qui eût la droite, fut mise en un gros bataillon quarré l'infanterie Espagnole de quatorze Enseignes épaulées de leurs chariots & des maisons d'un village qui empeschoient qu'on ne les pris en flanc. Elles avoient à leur gauche, pour les

1562.
Casteln.
Mezeray.

soustenir, l'escadron composé des
1562. Gentilshommes qui suivoient le Duc de Guise, & de sa compagnie de Gendarmes, ausquels seulement il declara vouloir commander en cette journée sous le Connestable, & mesme sous le Mareschal, pour rendre l'honneur qui est deû à leurs charges, puis qu'il n'estoit plus Lieutenant Général du Roy comme il l'avoit esté plus d'une fois, & comme il le fut encore peu de temps aprés. Il avoit néanmoins tant de credit parmi les gens de guerre, & on luy portoit tant de respect, qu'il commandoit effectivement l'avantgarde, où le Mareschal mesme qui la menoit ne faisoit rien que suivant ses avis qu'on prenoit pour des commandemens. Cét escadron estoit suivi du bataillon des vieilles bandes de Piémont sous vingt-deux Enseignes, aprés lesquelles paroissoit le Mareschal de Saint André à la teste de quatre cornetes; puis tirant toûjours sur

la gauche, ſuivoit un gros bataillon de douze Enſeignes d'Allemans, ayant à leur coſté deux eſcadrons de François commandez par Claude de Lorraine Duc d'Aumale, & par Henry de Montmorency Damville, qui fermoient cette aiſle, au milieu de laquelle il y avoit quatre pieces de canon. 1562.

Dans la bataille que le Conneſtable conduiſoit fut mis tout contre l'eſcadron du Duc d'Aumale le bataillon des Suiſſes composé de vingt-deux Enſeignes, qui eſtoient flanquées des eſcadrons du Conneſtable & de Brichanteau Beauvais-Nangis, contenant dix-huit compagnies d'hommes d'armes, ſuivies d'un bataillon formé de ſeize Enſeignes de Bretons & de Picards; & celles-cy eſtoient ſouſtenuës de l'eſcadron des Chevaux-Legers de Sanſac, ayant ſur la gauche un autre village qui le couvroit; & l'on mit huit pieces de canon entre le bataillon des Suiſſes & l'eſ-

cadron du Connestable. C'est ainsi
1562. que l'armée Catholique, laquelle,
Casteln. ibid. au rapport tres-fidelle du sieur de Castelnau qui s'y trouva, estoit de quatorze mille hommes de pied & de deux mille chevaux tant bons que mauvais, fut disposée sur une mesme ligne, laquelle plus haute en quelques endroits & plus basse en d'autres selon la situation des lieux où les troupes estoient placées, se courboit en demi-cercle, ayant la riviere presque à dos, & un peu plus bas à costé le village de Nuisement où l'on mit le bagage.

La Poplin.

d'Andelot ayant bien consideré cette disposition de l'armée Catholique soustint au Prince de Condé, qui mouroit d'envie de donner, que selon toutes les loix de la guerre il n'y avoit nulle apparence qu'on la pust attaquer avec succés en des postes si avantageux, parce que comme on seroit obligé, pour ne se mettre pas d'abord hors

d'haleine, de marcher lentement aux ennemis, en montant & en descendant par des lieux inégaux, quoy qu'ils parussent assez pleins, il faudroit essuyer du moins trois volées de toute leur artillerie, qui éclairciroit bien les rangs, & mettroit par tout l'épouvante & le desordre avant qu'on fust à eux : outre que l'armée ennemie ayant incomparablement plus d'étenduë que la leur, les pourroit aisément envelopper, & prendre en flanc, & mesme en queuë, si l'on combatoit en ce lieu-là. 1562.

L'admiral suivant son premier dessein fut de mesme avis, disant de plus que l'ennemi qu'on voyoit qui ne branloit point, quoy-qu'il tinst bonne mine, n'avoit nulle envie de combatre, & que l'on pouvoit passer outre sans danger. C'est pourquoy le Prince, selon la resolution que l'on avoit prise en sortant d'Ormoy d'aller à Trion, fit tourner teste vers cette bourgade,

en faisant demi-tour à gauche, &
1562. montrant ainsi le flanc droit au Connestable, qui ne manqua pas ensuite de faire décharger tout son canon sur les Argoulets & les Reitres qui fermoient le corps de bataille; ce qui les effraya si fort, qu'ils se mirent à courir tout en desordre vers un petit vallon pour s'y mettre à couvert de cette tempeste. Alors le Connestable profitant d'une si belle occasion qui luy donnoit grande esperance de battre l'ennemi sur sa retraite, fit avancer toute l'armée vers l'Espine & Blainville, deux villages prochains qu'il avoit à droit & à gauche dans cette plaine distans l'un de l'autre d'environ douze cens pas. Mais comme cét espace estoit trop étroit pour contenir toutes les troupes en l'ordre où elles estoient, & qu'il vouloit estre des premiers aux coups, il fut obligé pour le passer de devancer l'avant-garde qu'il laissa beaucoup en arriere, & ce fut là justement qu'on en vint aux mains.

Car cependant le Prince voyant qu'on marchoit droit à luy, & que son entiere défaite estoit inévitable s'il continuoit sa route, en montrant aux ennemis le flanc comme il faisoit, fit tourner teste à son armée le plus promptement qu'il luy fut possible. Mais comme ces sortes de mouvemens qui se font à la veûë de l'ennemi ne se peuvent gueres faire sans quelque desordre, il y en eût un si grand en celuy-cy, que l'Admiral qui tenoit la gauche se trouva à la droite vis-à-vis du Connestable, & le Prince à la gauche opposé à l'avantgarde qui estoit si loin, qu'à peine en voyoit-il une partie, joint que la bataille des Catholiques avoit presque autant d'étenduë que toute l'armée Protestante. Cela fut cause que laissant à gauche le Duc de Guise & le Mareschal de Saint André, il alla fondre aussi-bien que l'Admiral sur les troupes du Cõnestable, qui eût ainsi

1562.

toute l'armée ennemie sur les bras.

1562. Or comme le Prince rencontra d'abord le bataillon des Suisses qui fermoit la droite du corps de bataille, & qui luy découvroit le flanc, parce que les escadrons de Damville & d'Aumale, qui le devoient couvrir, estant demeurez en arriere dans l'avantgarde ne les avoient pû joindre, il crut qu'il les auroit bientost défaits. Sur quoy laissant là son infanterie sans défense à la mercy de l'avantgarde, il les alla charger avec toute sa cavalerie.

Il n'y eût jamais de combat plus opiniastré que celuy-cy, ni plus sanglant, ni plus glorieux pour les Suisses, qui firent en cette occasion au-delà de tout ce qu'on n'eust même osé esperer des plus vaillans hommes du monde. Moûy & d'Avaret tenant la place de Genlis, qui avoit quitté devant Paris le parti du Prince pour quelque mécontentement qu'il en avoit receû, donnerent les premiers avec tant de

La Noüe disc. polit. & milit. disc. 26.

Casteln. li. 4. c. 4.

furie, qu'ils passerent tout au travers,& penetrerent mesme jusques 1562.
au bagage de l'avantgarde. Le Prince qui venoit aprés ayant aussi percé le bataillon, en rompit encore toute la queuë, & les Reitres qui le suivirent y entrant comme par la bresche qu'on y avoit faite par ces deux furieuses charges, y firent une grande execution à coups de pistolet. Mais ces braves hommes, sans s'étonner de la mort de leurs compagnons dont ils remplissoient aussitost la place, se ralliant & retournant toûjours au combat plus serrez qu'auparavant, se defendirent avec tant de vigueur, que la Rochefoucaut, qui croyant qu'ils n'en pouvoient plus, les voulut assaillir de front avec sa compagnie de cent lances pour entrer par là dans leur bataillon, en fut vivement repoussé. Il est vray que Damville s'estant détaché de l'avantgarde courut avec son escadron à leur secours; mais les Reitres,

qui aprés la charge qu'ils venoient de faire se mirent entre deux, le contraignirent enfin de reculer jusqu'à son poste aprés un grand combat, où son frere Gabriel de Montmorency Montberon, quatriéme fils du Connestable, fut tué.

1562.

Casteln. l.4.c.5.

C'estoit un jeune Seigneur d'environ vingt ans, tres-bien fait, parfaitement beau, plein d'esprit & de feu, & possedant toutes les belles qualitez qu'on peut souhaiter en un homme de sa condition, si ce n'est que comme il aimoit passionnément la gloire, & qu'il estoit tout rempli de celle de sa maison, il le portoit fort haut & paroissoit un peu fier. Mais d'autre part cette fierté ne servoit pas peu à rehausser l'éclat de sa beauté, & à luy attirer bien du respect, parceque qu'elle estoit soustenuë d'une valeur toute extraordinaire. En effet, comme le Connestable eût trouvé qu'il avoit dés son enfance

Brantosmo, élog. de Fr. de Montmor.

Il estoit haut à la main, & un peu superbe, mais sa gloire & superbeté estoit supportable, tant elle étoit belle & agréable, &c. Id.

toute la grandeur d'ame & de courage qui a toûjours esté le propre caractere des Seigneurs de Montmorency, il luy apprit luy-mesme de si bonne heure le mestier de la guerre, en le menant à toutes les occasions d'honneur, que n'ayant pas encore quinze ans, il combatit à la journée de Saint Quentin toûjours à ses costez comme un petit lion, jusques à ce qu'abandonnez de leurs gens, qui songerent un peu trop tost à se sauver, & accablez de la multitude des ennemis, ils demeurerent tous deux prisonniers. Ce genereux fils voulant suivre l'exemple de son pere qui n'a jamais reculé d'un seul pas devant l'ennemi, prefera une captivité honorable à une honteuse liberté qu'il eust pû conserver en se sauvant comme les autres. Il le suivit aussi toûjours depuis avec la mesme ardeur, au siege de Roûën, où estant déja Chevalier de l'Ordre il monta des premiers à l'assaut;

156

Le Labour. en ses Addit. t. 2.

devant Paris où il se signala dans
1562. toutes les escarmouches à la veuë des deux armées ; & enfin en cette bataille de Dreux où il fut tué d'un coup de pistolet à la teste, comme il combatoit de toute sa force, & se faisoit jour au travers des escadrons ennemis pour aller au secours de son pere, que la pluspart de sa cavalerie avoit laschement abandonné dans le plus fort de la meslée. Ainsi mourut dans la fleur de ses jours, en combatant pour la Religion & pour son Roy, ce jeune Heros, qui en si peu de temps a merité d'estre mis au nombre des plus grands hommes de cette illustre maison, laquelle, outre la plus grande antiquité de noblesse qui soit en France, a ce glorieux avantage sur toutes les autres, d'avoir donné à ce Royaume trois Admiraux, six Mareschaux, & six Connestables de France.

Cependant les Suisses bien loin de se décourager, voyant que l'on re-

pouſſoit leur ſecours, firent au meſme inſtant une action qu'on ne pourra jamais aſſez loüer. Car comme ils apperceûrent les Lanſquenets du Prince qui s'ébranloient pour venir auſſi les attaquer, croyant qu'aprés avoir eſté ſi mal menez, & rompus déja juſques à trois fois par la cavalerie, ils n'eſtoient plus en eſtat de leur reſiſter : ces vaillans hommes ramaſſant tout ce qui leur reſtoit de force, furent droit à eux les piques baiſſées avec une démarche ſi genereuſe, une mine ſi fiere & ſi réſoluë, des yeux ſi étincelans de colere, & un ſi terrible fremiſſement qui témoignoit leur extréme indignation de voir que leurs anciens ennemis, pour leſquels ils avoient le dernier mépris, oſoient les attaquer, que ces hommes laſches, quoy-qu'ils fuſſent les mieux faits que l'on euſt encore veûs en France, ne pouvant ſeulement ſouſtenir leurs regards affreux & menaçans, leur tournerent hon- 1562.

teusement le dos, sans avoir osé faire un seul pas plus avant vers eux, ni tirer un seul coup, & s'enfuirent bien viste vers le gros duquel ils s'estoient détachez. Enfin, apres que la cavalerie Françoise & Allemande, en faisant un dernier effort contre eux, eût percé de nouveau leur bataillon de toutes parts, ils ne laisserent pas encore de se rallier par petit pelotons de dix & de douze, combatant toûjours, mesme à grands coups de pierre quand les armes leur manquoient, jusqu'à ce que s'estant rejoints, apres avoir perdu leur Colonel, dix sept Capitaines, & plus de la moitié de leurs compagnons, ils se retirerent en bon ordre jusqu'à l'avantgarde, à la veûë de leurs ennemis, qui furent contraints d'avoûër que depuis que l'on fait la guerre, jamais nation ne fit mieux, ni n'aquit plus de gloire que celle des Suisses en cette journée.

1562.

Il n'en fut pas ainsi du reste de la

bataille où le Connestable combatoit comme un Heros. Car à même 1562.
temps que le Prince s'opiniastroit inutilement contre le bataillon des Suisses, l'Admiral & le Prince de Portien, qui se voyoient deux fois plus forts en cavalerie que les Catholiques, allerent donner de toute leur force avec leurs Reitres & la Gendarmerie Françoise dans les escadrons du Connestable & de Sansac, croyant qu'aprés les avoir rompus & défaits, ils auroient bon marché des fantassins abandonnez de la cavalerie, comme il avint. Car aprés avoir essuyé quelques volées de canon qui ne leur firent pas grand mal, par la trahison des Officiers du Grand-Maistre de l'Artillerie qui estoit Huguenot, ils attaquerent avec tant de vigueur ces foibles escadrons, que la pluspart de ces cavaliers, déja étonnez de se voir en teste deux fois plus de gens qu'il n'estoient, aprés une legere resistance, prirent la

Mezeray.

fuite, abandonnant le bataillon des
1562. Picards & des Bretons, qui demeuroient presque seuls exposez à la furie de toute l'armée Protestante. Car de tous les gens de cheval il n'y avoit plus pour les soustenir que le Connestable, qui, avec le peu de Noblesse qui l'environnoit, demeura ferme, & soustint ce furieux choq de l'Admiral, combatant toûjours d'un courage invincible, & d'une force infiniment au dessus de son âge, jusques à ce que son cheval fut tué sous luy au milieu des ennemis. Et comme il eût esté remonté par son Lieutenant le sieur d'Oraison qui luy donna le sien, il receût presque au mesme temps en la machoire d'en bas un grand coup de pistolet qui luy rompit deux dents. De sorte que comme le sang qui luy tomboit dans la gorge le suffoquoit, & qu'il estoit envelopé de toutes parts, il fut contraint de se rendre à un Gentilhomme, ausquels les Rei-

Casteln. Brantosme. Addit. aux Memoir.

tres l'arracherent de vive force, combatant mesme entre eux à qui 1562
l'auroit, & il courut grand danger de la vie: mais le Prince de Portien Antoine de Croy survenant là-dessus, le retira genereusement d'entre leurs mains, quoy-qu'il fust son ennemi particulier.

Enfin aprés cette prise les pauvres Picards & les Bretons ayant esté facilement rompus, taillez en pieces, ou mis en fuite, cette partie de l'armée Catholique fut presque entierement défaite; & les Huguenots se croyant déja absolument victorieux, se mirent à courir en desordre les uns au pillage, les autres aprés les fuyards, dont quelques-uns, & mesme des plus braves de la Noblesse qui perdirent en cette occasion & le cœur & le jugement, s'imaginant avoir toûjours les ennemis à leurs trousses, coururent sans relasche jusqu'à Paris, où ils remplirent tout d'effroy, de trouble & de confu-

1562. sion, par la fausse nouvelle qu'ils y apporterent que tout estoit perdu. Mais on fut agréablement desabusé vingt-quatre heures aprés, lors qu'on receût l'heureuse nouvelle de la victoire que le Duc de Guise avoit remportée sur l'armée prétenduë victorieuse, qu'il défit par son admirable conduite.

Car durant ces deux grands combats, ce Prince qui estoit à l'avantgarde demeurée derriere la bataille, ainsi que je l'ay dit, ne voulut jamais aller à la charge, quelque instance que luy en fist Damville, qui mouroit d'envie de courir au secours du Connestable son pere que l'on emmenoit prisonnier. Il luy disoit toûjours avec un phlegme de vieux Capitaine, *Mon fils, il n'est pas encore temps*; car il craignoit de s'embarrasser parmi les fuyards, ausquels mesme, en demeurant ferme, il donnoit lieu de se rallier, & de se retirer dans son avantgarde comme avoient fait les

La Noüë, ibid. Addit. aux. Mem.

Suisses : outre qu'il ne vouloit pas s'aller mettre entre le Prince de Condé & le gros escadron de Reitres & d'Argoulets qui servoit de corps de reserve. Mais quand il vit que ceux-cy quittant leur rang couroient au bagage comme les autres, & que le desordre estoit general, alors s'avançant avec l'avant-garde, qui avec les troupes qui s'y estoient retirées paroissoit une nouvelle armée, il se détache sur la droite à la teste de son escadron, ayant à ses costez les Espagnols & les Arquebusiers François, marche d'abord sur le ventre à tout ce qu'il trouve épars dans la campagne, & va donner sur l'infanterie du Prince, laquelle n'ayant point de cavalerie pour la soustenir, fut aisément rompuë, défaite, & dissipée ; puis tourne vers le Mareschal de Saint André, qui avoit pris à gauche avec le reste de la cavalerie aux deux costez de son gros bataillon d'Allemans, ayant à leur

1562.

La Poplin. hist. des Egl. Casteln. &c.

teste huit cens arquebusiers Fran-
1562. çois, qui faisoient un feu conti-
nuel sur les cavaliers François & Allemans qui retournoient de la poursuite des fuyards, de sorte qu'ils ne purent aller au secours de l'infanterie qu'on tailloit en pieces.

Le Prince cependant, & l'Admiral bien étonnez de ce soudain revers de fortune, & de voir que la victoire qu'ils croyoient de leur costé, se declaroit déja tout ouvertement pour les Catholiques, faisoient tous leurs efforts pour rallier leurs cavaliers, & les ramener au combat. Mais les Reitres voyant que cette avantgarde victorieuse venoit fondre sur eux aprés avoir défaits leurs gens de pied, ne voulurent jamais rien écouter, & disant qu'ils n'avoient plus de poudre pour recharger leurs pistolets, ils tournent le dos, & se mettent premierement au trot, & puis au grand galop, entraisnant aprés eux les François vers un taillis, à la faveur

veur duquel ils passerent au-delà 1562.
d'un petit vallon jusqu'à une éminence sur laquelle ils s'arresterent. L'Admiral quittant la partie, les y suivit un peu bien promptement, en laissant là le Prince de Condé, qui ne pouvant se resoudre à fuyr comme eux, faisoit inutilement tout ce qu'il pouvoit pour les arrester. Il fut pourtant enfin contraint, se voyant abandonné, de les suivre, se batant toûjours en retraite. Mais il n'eût pas fait trois cens pas que son cheval, qui estoit blessé à la jambe, estant tombé sous luy, il se rendit à Damville qui le suivoit de prés pour avoir un prisonnier de cette importance, qui pust l'asseurer de la vie & de la liberté du Connestable.

Or tandis que le Duc de Guise achevoit de nettoyer d'ennemis la campagne, & qu'il desarmoit quinze cens Lansquenets qui luy crioiẽt misericorde, & furent renvoyez en leur païs avec chacun un baston à

1562. la main, l'Admiral couvert du taillis qui ostoit aux Catholiques la veüë de ce qui luy restoit de troupes taschoit de les remettre en ordre ; ce qu'il fit. De sorte qu'ayant rallié trois à quatre cens chevaux François, & huit à neuf cens Reitres, à la teste desquels, pour les encourager, se mirent le Prince de Portien & le Comte de la Rochefoucaut, il marcha droit au village de Blainville, où l'avantgarde, aprés la défaite & la prise des Lansquenets, s'estoit arrestée. Ce fut là qu'il y eût un quatriéme combat, où le Duc de Guise acheva de rendre sa victoire complete. L'Admiral combatoit en desesperé, pour rompre & défaire au plûtost ce peu de cavalerie qui restoit aux Catholiques aprés la déroute du Connestable, & ensuite enfoncer les bataillons qui ne seroient plus soustenus. Et le Duc soustint ce furieux choq avec tant de vigueur & de courage, qu'il fit toû-

Casteln.

ſours teſte, quoy qu'aprés avoir rallié ſes gens, qui furent d'abord contrainrs de plier, il ne ſe trouva pas plus de cent chevaux enſemble autour de luy. 1562.

Ce fut auſſi en ce dernier combat que le Mareſchal de S. André, ſon cheval s'eſtant abbatu ſous luy, fut pris, & laſchement tué de ſang froid par Bobigni Mezieres, entre les mains de deux Reitres auſquels il avoit donné ſon épée en ſe rendant leur priſonnier. On a accuſé l'Admiral d'avoir fait faire ce malheureux coup par le conſeil de Theodore de Beze qui eſtoit à cette bataille, & avoit obligé une troupe des plus déterminez de ſon parti à ſe dévoûër pour tuer ces trois grands hommes, que les Huguenots appelloient les *Triumvirs*. En effet, l'Eſcuyer du Duc de Guiſe, auquel ce Prince, qui fut averti de cette conſpiration, avoit donné ſon cheval & ſes armes, fut percé de mille coups par ces furieux qui le

Poplin. Brantoſme, élog. du Mareſc.

Mezeray.

prirent pour luy dans la meslée ; &
1552. le Connestable eust couru grand risque, si le Prince qui fut fait prisonnier, n'eust deû répondre de sa vie. Quoy qu'il en soit, c'est ainsi que ce vaillant Mareschal fut miserablement tué sur le point qu'on étoit d'obtenir une entiere victoire.

Car le Duc qui soustenoit toûjours avec ses cent chevaux l'effort des ennemis, fit avancer si à propos le bataillon des vieilles bandes de Piémont sous la conduite du Vicomte de Martigues, & celles-cy, qui sçavoient admirablement la guerre, firent tomber à droit & à gauche une si terrible gresle d'arquebusades sur les escadrons de l'Admiral, qu'aprés avoir inutilement tasché de les enfoncer, il fut enfin contraint de tourner le dos, ayant laissé la meilleure partie de ses gens sur la place. Le Duc se mit à les poursuivre. Mais comme l'on avoit déja combatu plus de cinq heures, qu'on n'a-

voit plus que tres-peu de cavalerie, & que l'infanterie ne pouvoit aller assez viste pour la suivre, on n'eût pas fait douze cens pas, que la nuit estant survenuë, on perdit deveûë l'Admiral, qui eût ainsi le moyen de se retirer au village de la Neufville, à deux lieuës du champ de bataille, qu'il laissa couvert de sept à huit mille morts au victorieux Duc de Guise avec l'artillerie du Prince, les drapeaux & les étendarts, & les autres marques de sa victoire.

1563.

Brantosme. Lettre de la Reine Cather. à M. de Rennes.

Elle fut si long-temps disputée, qu'on ne put l'obtenir qu'en perdant plusieurs vaillans hommes, & mesme des plus considerables de l'armée, dont les noms doivent estre consacrez à l'immortalité, comme ceux d'autant de Heros Chrestiens, qui sont morts glorieusement les armes à la main, en combatant pour la Religiō & pour leur Roy cōtre des Heretiques & des rebelles. Outre le Mareschal de Saint

André & Gabriel de Montmorency
1562. Momberon dont j'ay déja parlé, on trouva parmi les morts de fameux Seigneur de la Brosse Lieutenant Colonel du Duc de Guise, & Chevalier de l'Ordre, qui, aprés avoir fait admirer sa prudence & sa valeur en mille occasions, en France & en Ecosse, voulut combatre encore à l'âge de quatre vingts ans en cette sanglante journée de Dreux où il fut tué avec le jeune la Brosse son fils, qui termina une vie beaucoup plus courte par une mort aussi glorieuse que celle de son pere. Jean d'Annebaud Baillif d'Evreux fils de l'Admiral d'Annebaud, Nicolas de Brichanteau, Beauvais-Nangis, René d'Anglure de Givry son frere uterin, tous deux Chevaliers de l'Ordre, & le jeune Seigneur des Bordes neveu du Mareschal de Bourdillon eûrent le mesme sort. Celuy de François de Cleves Duc de Nevers & de Rhétel, dans le mesme bonheur de mourir pour la

défenſe de la Foy, eût quelque choſe de fort pitoyable, en ce qu'allant à la charge avec le Duc de Guiſe, il receût malheureuſement dans la cuiſſe la décharge du piſtolet d'un Gentilhomme qui le tenoit trop bas ſur le devant de la ſelle de ſon coſté, comme il l'en avoit averti. Cela pourtant n'empeſcha pas qu'il ne combatiſt avec toute l'ardeur imaginable; ce qui enflamma tellement ſa playe, qu'il en mourut peu aprés qu'il fut retourné victorieux de ce combat.

1562.

Brantoſme.

La fortune du Grand-Prieur de France François de Lorraine frere du Duc de Guiſe, & General des galeres, fut à peu prés ſemblable. Car ce brave Prince, qui eſtoit ſans contredit le Cavalier de France le mieux fait, le plus adroit, le plus aimable, & le plus accompli à l'âge d'environ trente ans où il eſtoit alors, ayant toûjours combatu tres-vaillamment, & pourſuivi

les ennemis jusques bien avant
1562. dans la nuit, comme il fut retourné tout couvert de sang & de poudre, tout hors d'haleine, & tout en eau par l'extréme violence de tant de rudes mouvemens qu'il s'estoit donnez tant au combat qu'à la poursuite des fuyards, ne trouva pas un de ses gens pour luy donner de quoy changer, ou du moins sa fourrure pour s'enveloper, & se munir contre le froid extréme qu'il faisoit, & qui luy fit rentrer toute sa sueur dans le corps. Cela luy causa une fausse pleuresie, qui l'enleva dans peu de jours avec un tres-grand regret de toute la Cour, & sans qu'il témoignast d'en avoir de quitter la vie dans un âge si florissant, que pour n'avoir pas eû le loisir d'executer une belle entreprise qu'il avoit resolu de faire sur l'Isle de Rhodes, & qu'il tenoit comme infaillible.

La perte qu'on fit de tous ces grands hómes mesla sans doute bien

de la douleur avec la joye qu'on eût d'une si celebre victoire. Mais comme un bien pour avoir cousté cher n'en est que plus précieux & plus estimable; aussi cette victoire qu'on ne put obtenir qu'au prix de tant d'illustre sang, ne laissa pas d'estre infiniment estimée, & de faire bientost ceder les regrets des particuliers aux applaudissemens publics. Car elle fut celebrée avec toutes sortes de réjoüissances, non seulement à Paris & dans la pluspart des villes de France, mais aussi dans les païs étrangers, & sur tout à Rome & à Trente, où le Cardinal de Loraine en ayant receû la nouvelle huit ou neuf jours aprés, en fit part au Concile, qui en fit chanter solennellement le *Te Deum*. Le Connestable fut conduit à Orleans, & Monsieur le Prince au Camp prés de Dreux, où Monsieur de Guise qui le traitoit avec tres grand respect, n'ayant point alors d'autre lit, luy offrit le sien, dont il ne

1562.

Addit. aux Memoire.

Lettre du Cardin. de Lorr. ibid.

Brantosme. Addit. aux Memoir.

voulut accepter que la moitié : de
1562. ſorte que ces deux grands ennemis
ſe traitant l'un l'autre en cette rencontre par grandeur d'ame avec tous les témoignages les plus ſenſibles d'une tres-ſincere amitié, dormirent cette nuit dans un meſme lit avec autant d'aſſeûrance & de tranquillité que s'ils euſſent combatu tous deux enſemble le jour précedent pour la meſme cauſe. Voilà quelle fut cette fameuſe bataille de Dreux, que j'ay voulu décrire fort exactement, parce qu'il s'agiſſoit en cette grande journée du ſalut de la Religion, laquelle s'en alloit perduë en France, ſi les Huguenots, qui ſe fuſſent emparez ſans peine de la perſonne du Roy aprés leur victoire, n'euſſent eſté enfin contraints de la ceder au Duc de Guiſe.

Aprés une ſi glorieuſe action, ce Prince qui avoit eſté de nouveau
Ann. declaré Lieutenant General du Roy
1563. dans ſes armées, entreprit de faire le ſiege d'Orleans, diſant toûjours

qu'outre qu'il vouloit delivrer le
Conneſtable, il eſtoit reſolu d'at- 1563.
taquer le dragon de l'hereſie par la
teſte pour l'écraſer, & qu'aprés avoir
pris le terrier, comme il s'en tenoit
aſſeûré, il donneroit aiſément la
chaſſe aux renards, qu'il pourſui-
vroit ſi vivement, qu'on les verroit
bientoſt reduits aux dernieres ex-
tremitez. Ayant donc rafraiſchi &
fortifié ſon armée dans la Beauſſe
où il prit Eſtampes & Pluviers, &
les autres petites places dont les
Huguenots s'eſtoient emparez, &
qui incommodoient Paris, il paſſe
la Loire à Bougency, & s'approche
ſur la fin de Janvier juſqu'à quatre
lieuës d'Orleans. L'Admiral, qui
aprés la perte de la bataille s'eſtoit
auſſi jetté avant luy par Baugency
dans la Sologne & dans le Berry,
pour y refaire un peu ſes troupes,
comme il fit à Celles & à Saint
Agnan, puis avoit repaſſé la ri-
viere à Gergeau, dont le Com-
te de la Rochefoucaut s'eſtoit ren-

du maiſtre peu auparavant, reprit
1563. alors le deſſein qu'il avoit avant la bataille. C'eſt pourquoy laiſſant ſon frere d'Andelot à Orleans avec toute l'infanterie, il en part le premier de Février avec tous ſes Reitres, & preſque toute ſa cavalerie Françoiſe, ſans bagage pour aller plus viſte, repaſſe par la plaine de Dreux où il avoit eſté batu, & s'en va dans la Normandie, tant pour y recevoir le ſecours d'hommes & d'argent qu'il ſçavoit luy venir d'Angleterre, que pour y faire une puiſſante diverſion qui puſt rompre l'entrepriſe du ſiege d'Orleans.

Cela pourtant n'empeſcha pas que le Duc de Guiſe ne commençaſt de le former le cinquiéme du meſme mois, avec tant de reſolution & de vigueur, que dés le lendemain il attaqua & prit de vive force le fauxbourg du Portereau, où il tua plus de huit cens de leurs meilleurs ſoldats, mit les autres

en fuite, & il s'en fallut peu qu'il n'entrast pesle mesle avec les fuyards dans la ville. Ensuite il prit par escalade les tourelles du bout du pont qui joint le fauxbourg à la ville, força les barricades qu'on y avoit faites, batit de quatre-vingts pieces de gros canon les retranchemens & les forts des Isles & les murailles du costé de l'eau qui n'estoient nullement remparées, fit tenir prests force bateaux couverts pour aller à l'assaut, & mit enfin en moins de quinze jours toutes choses en si bon estat, qu'il ne doutoit point, comme il l'écrivit à la Reine, qu'il n'emportast la ville en vingt-quatre heures. Il l'asseûra mesme, qu'aprés la reduction d'Orleans, selon les mesures qu'on pouvoit prendre, & qu'il luy fit sçavoir, le Connestable estant delivré, le Prince & le sieur d'Andelot demeurant prisonniers de guerre, on iroit droit à l'Admiral, quelque part qu'il se retirast; qu'on l'enfer-

1563.

meroit entre deux armées, qu'on
1563. l'auroit infailliblement mort ou vif;
qu'aprés cela les Huguenots n'a-
yant plus de Chefs, seroient faci-
lement reduits à la raison, qu'on
chasseroit du Havre les Anglois, &
qu'avant l'hiver on rendroit le Roy
maistre absolu dans son Royaume,
où il n'y auroit plus de Calvini-
stes, ni ensuite de rebelles, ny d'é-
trangers.

Brantosme, élog. du Duc de Guise. Casteln. l. 4. c. 10. La Poplin. l. 9. Hist. des Egl. Réf. l. 6. Addit. aux Mem. de Casteln. Mezeray.

Mais tous ces beaux projets, qui apparemment devoient réüssir, furent en un moment renversez par un seul coup de pistolet, qui partit de la main d'un insigne scelerat. Ce traistre & malheureux assassin fut un pauvre Gentilhomme d'Angoumois nommé Jean Poltrot de Meré, qui apres avoir esté quelque temps à Geneve, où le Vicomte d'Auberterre, dont il estoit Page, s'estoit refugié, estant de retour en France, avoit passé du service de ce Vicomte à celuy de Jean Archevêque de Parthenay Seigneur

de Soubize, qu'il ſuivit à Lyon lors que ce Seigneur y fut envoyé Gouverneur par le Prince de Condé. 1563.
Comme ce miſerable eſtoit un jeune étourdi de vingt-cinq à vingt-ſix ans, hardi, temeraire, & déterminé à tout, & qu'il avoit entendu mille fois les Miniſtres, & ſur tout Theodore de Beze, déclamer d'une furieuſe maniere contre le Duc de Guiſe, qu'ils appelloient toûjours le cruel Tyran, & perſecuteur des fidelles, il diſoit ſouvent à ſes camarades, que ce Tyran ne mourroit jamais que de ſa main. Il aſſeûra même Soubize, que ſi cela eſtoit pour le ſervice de Dieu & du Roy, comme on le luy faiſoit entendre, il étoit reſolu d'en défaire au plûtoſt le mõde. Or quoy-que Soubize luy dît, peut-eſtre pour l'en détourner, que c'eſtoit-là une entrepriſe extrêmement hazardeuſe & tres difficile à executer, il ne laiſſa pas neanmoins de l'envoyer aprés la bataille de Dreux à l'Admiral, qui eſtoit encore

Hiſt. des Egl.

à Celles en Berry, & auquel il écri-
1563. voit pour apprendre de luy ce qu'il avoit à faire dans l'état où estoient les choses, le priant au reste de luy renvoyer au plûtost le porteur, si ce n'estoit peut-estre qu'il en eust besoin, parce que c'estoit un homme de service. Sur cela l'Admiral luy ayant demandé quel service il luy pourroit rendre, ce scelerat luy cõmuniqua hardiment ce qu'il avoit dit à Soubize : apres quoy l'Admiral luy fit d'abord donner vingt écus, & puis encore quelque temps apres cent autres écus, pour acheter un meilleur cheval que le sien, comme il fit, au Camp mesme du Duc de Guise, auquel il se fit presenter par un Gentilhomme de sa connoissance, disant qu'aprés avoir clairement reconnu tant à Lyon qu'à Orleans l'injustice du parti des Huguenots, & la fausseté de leur secte, il avoit abandonné l'un & l'autre pour venir employer sa vie au service de Dieu & du Roy dans l'armée Catholique.

Le Duc, qui n'eût aucun soupçon d'un homme qu'un des siens qu'il connoissoit fort, & qui agissoit de bonne foy, luy presentoit, le receût parfaitement bien, luy fit assigner un logement, luy donna place parmi les volontaires, & luy fit mesme quelquefois l'honneur de se faire manger à sa table. Tout cela neanmoins n'amollit nullement le cœur endurci de ce Demon. Il demeura toûjours inflexible dans sa damnable resolution, qu'il ne put executer que le dix-huitiéme du mois, qu'il apprit que le Duc, qui avoit resolu de coucher aux Tourelles, s'en devoit pourtant retourner le soir à son logis au Chasteau de Corney à une lieuë de là, où la Duchesse sa femme venoit d'arriver. Car alors ce detestable homme sçachant qu'il seroit peu accompagné, parce que la pluspart de ses gens avoient pris le devant pour avertir la Duchesse de sa venuë, s'alla cacher der-

1563.

Brantosme.

riere une haye, tout joignant un
1563. carrefour par où le Duc devoit passer monté sur un bidet, & n'ayant avec soy que le sieur Tristan de Rostaing que la Reine luy avoit envoyé, & un Gentilhomme & un Page. Le traistre qui estoit couvert de la haye & de deux noyers, l'ayant laissé passer, luy déchargea de cinq ou six pas son pistolet chargé

Addit. aux Memoir.

de trois balles dans l'épaule droite, un peu au dessous du col, & en mesme temps tournant bride, il pique tant qu'il peut, & s'enfuit, Rostaing, qui n'estoit monté que sur une mule, s'estant en vain efforcé de le suivre. Ce Prince se sentant blessé, ne fit que pancher un peu la teste, en disant, *Voilà ce qu'on me devoit il y a long-temps*

Brantosme.

En effet, comme il estoit au siege de Roüen, un Gentilhomme Manceau qui s'estoit jetté dans les troupes du Roy, avec un dessein tout semblable à celuy de Poltrot, fut découvert, & arresté sur des avis tres-

certains qu'on en eût. Se voyant pris, il avoüa franchement la verité au Duc mesme, devant lequel il fut mené, & qui luy demanda, sans s'émouvoir, s'il avoit jamais receû de luy quelque déplaisir dont il eust resolu de se venger en l'assassinant. *Non, Monsieur*, répond l'Assassin ; *ce n'est pas le ressentiment d'aucune injure que vous m'ayiez faite, c'est le seul zele de ma Religion dont vous estes l'ennemi juré, qui m'a fait entreprendre de vous tuer. Et bien*, repart le Prince, *vostre Religion vous apprend à assassiner celuy qui ne vous a jamais offensé ; & la mienne, conformément à l'Evangile, m'ordonne de vous pardonner comme à mon ennemi. Allez donc*, ajousta-t-il en le renvoyant libre, *& jugez par là quelle des deux est la meilleure.* Ce fut donc le souvenir de cette aventure, & de la rage que les Huguenots avoient si souvent fait éclater contre luy par leurs libelles, qui lui fit dire, en recevant ce coup fatal, 1563.

qu'on le luy gardoit ; aprés quoy
1563. il put encore aller jusqu'à son logis, où il fut pansé par les plus habiles Chirurgiens du Royaume, qui crurent d'abord que le coup n'estoit pas mortel. Mais comme les balles estoient empoisonnées, il en mourut six jours aprés, en la quarante-quatriéme année de son âge, avec un regret general de tout ce qu'il y avoit de gens de bien & de Catholiques en France.

Et certes il faut avoûër que c'estoit un Prince qu'on peut fort justement appeller le Heros de son siecle, ayant possedé dans un tres-haut point de perfection toutes les belles qualitez qui peuvent concourir à faire un excellent Prince, & un grand homme de guerre & d'Etat, sans qu'on ait jamais pû trouver en luy aucun de ces défauts qui sont capables de ternir l'éclat des plus grandes vertus. Car enfin, si l'on s'en rapporte aux Ecrivains

Addit. aux Memoir. Brantosme.

de ſon temps, à la reſerve de quelques Huguenots paſſionnez juſqu'à la fureur, dont les écrits ne ſont que de méchans libelles tout remplis d'injures & d'horribles calomnies, on tombera d'accord qu'outre qu'il fut un des hommes du monde le mieux fait, jamais perſonne de ſon rang & de ſa qualité, en d'auſſi grands emplois que ceux dont il fut honoré, ne fut plus accompli que luy en toutes ſortes de vertus civiles, politiques & militaires, ni plus eſtimé de la Nobleſſe, ni plus cheri du peuple & des ſoldats, ni plus renommé parmi les étrangers, qui l'appelloient ordinairement le Grand Duc, ni n'aquit plus de gloire qu'il en eût en toutes ſes fameuſes entrepriſes, ſur tout à la guerre, où la fortune, par une merveille aſſez rare, devenuë conſtante pour luy, & s'accordant parfaitement avec ſa valeur, ſon courage & ſa prudence, le favoriſa toûjours d'un bonheur qui ne l'abandonna

1562.

jamais. Ce qu'il y eût encore de
1563. plus admirable dans ce Heros vrayment Chreſtien, c'eſt que durant toute ſa vie il fit paroiſtre en toutes les occaſions qu'il avoit une pieté tres-ſolide envers Dieu, & un zele incomparable pour le bien de l'Etat, pour le ſervice du Roy, & pour maintenir la vraye Religion dans ce Royaume contre tous les efforts des Calviniſtes: ce qui luy attira l'affection de tous les Catholiques, qui le regardoient comme le vray défenſeur de la Foy, & meſme celle du Grand-Conneſtable de Montmorency, qui malgré cette eſpece d'inimitié déclarée qui avoit eſté juſqu'alors entre leurs maiſons, ſe joignit à luy contre ſes propres neveux, grands ſupports, & protecteurs de l'hereſie.

Je ſçay que quelques-uns meſme de ceux qui en ont fait l'éloge, l'ont taxé d'un peu d'ambition. Mais un homme d'eſprit, qui

Brantoſme.

fut present à tout ce qui se faisoit à la Cour en ce temps-là, a fort bien remarqué, qu'outre que ce n'est pas ambition que d'accepter la grace que le Roy fait à quelques-uns de ses sujets de les appeller comme il luy plaist au Ministere, sans que les autres, de quelque qualité qu'ils soient qui n'y sont pas admis, ayent droit de s'en plaindre: ce grand homme fit bien connoistre à la mort du petit Roy François qu'il n'estoit gueres ambitieux, puis qu'estant maistre de tout avec le Cardinal de Lorraine son frere, & n'y ayant personne qui fut alors en estat de luy resister, il se pouvoit aisément maintenir dans son poste durant la minorité du Roy Charles. Et bien loin d'en user ainsi, il se reduisit à la vie privée, se dépouïllant de tout, malgré l'avis & l'inclination du Cardinal, qui n'ayant presque rien de son courage & de sa fermeté dans les perils, n'avoit neanmoins pas, à beau- 1563.

coup prés, autant de moderation,
1563. de douceur & de bonté que luy.

Aussi une si belle vie fut terminée par une mort tres-précieuse devant Dieu. Le sieur de Saint Juste d'Alegre, qui avoit souvent fait de belles cures avec du linge trempé dans une eau sur laquelle il prononçoit certaines paroles, s'estant presenté pour luy appliquer son remede, l'asseûrant que pourveû qu'il le laissast faire, il gueriroit en peu de jours, il ne le voulut jamais souffrir, disant que ces sortes de remedes qui tiennent de la superstition & peut-estre mesme de l'enchantement, nous sont défendus par la loy de Dieu, & qu'on ne doit se servir que de ceux que la nature, ou l'art de la Medecine nous donne par l'ordre reglé de la providence Divine. Il donna d'excellens conseils à la Reine, qui vint exprés de Blois le visiter. Il consola la Duchesse sa femme, & le Cardinal de Guise par des

Brantosme.

Mezeray. Addit. aux Memoir.

des paroles toutes animées de l'esprit de Dieu. Il fit d'admirables leçons au Prince de Joinville son fils aisné, le conjurant pour le bien de la paix de ne garder aucun ressentiment de sa mort, laquelle il pardonnoit de tout son cœur à celuy qui la luy avoit procuré. Sur tout il luy recommanda tres-instamment de se tenir toûjours inviolablement attaché à Dieu, au bien de la Religion & de l'Etat, sans se départir jamais du service du Roy sous quelque pretexte que ce pust estre. Sur quoy je trouve fort judicieuse la remarque d'un habile homme, qui dit que ces paroles d'un pere mourant pour la défense de la Religion & de son Roy contre des Heretiques & des rebelles, valoient bien mieux que les conseils & les sermons seditieux des Predicateurs de la Ligue qui furent cause de la mort de ce fils, bien differente de celle de son pere, en

1563.

M. le Labour.

soulevant son esprit, sous de faux
1563. pretextes de Religion, contre un
Roy qui estoit du moins aussi Catholique que luy. Enfin, aprés avoir receu ses Sacremens avec une extréme devotion & une admirable tranquillité d'ame, remerciant Dieu de ce que la playe qu'il avoit receûë pour son service luy ouvroit la porte du Ciel, il rendit doucement l'esprit à son Createur le vingt-quatriéme de Février. Le Roy ordonna qu'on luy fist de magnifiques funerailles dans Nostre-Dame de Paris, d'où son corps fut porté à Joinville dans le sepulchre de son pere. Et pour satisfaire par une vengeance éclatãte & tout-à-fait extraordinaire la douleur publique, on voulut que le criminel fust puni du mesme supplice que la Justice ordonne pour ces monstres qui par un execrable parricide attentent sur la vie des Rois.

Mezeray.

Cét assassin, qui aprés avoir fait

son coup s'estoit jetté dans un taillis, croyoit le lendemain au point 1563.
du jour, aprés avoir couru toute la nuit sans s'arrester, s'estre éloigné pour le moins de dix lieuës du Camp, l'ors qu'il se trouva dans le Camp mesme au Bourg d'Olivet à une demi-lieuë d'Orleans. Alors ni luy ni son cheval n'en pouvant plus, il s'alla jetter dans une grange, où s'estant endormi de lassitude, il fut pris par les Suisses qui estoient là en faction. Estant mené à Saint Mesmin devant la Reine & plusieurs Seigneurs du Conseil, il confessa tout, & chargea l'Admiral & Beze de l'avoir animé à faire ce coup. Ils l'ont toûjours fortement nié de vive voix, & par écrit dans leurs Apologie qu'ils publierent; & Poltrot varia depuis sur ce point-là dans ses interrogatoires à Paris.

Ce qu'il y a de bien certain, de l'aveu mesme de Beze dans son Histoire de ses Eglise Reformées,

1563. c'est que Soubize, aprés que ce méchant homme luy eût communiqué sa damnable résolution, comme je l'ay dit, l'envoya à l'Admiral, qui luy donna de l'argent pour acheter un bon cheval, & pour aller au Camp du Duc de Guise; que l'Admiral, comme il l'avoüe luy-mesme dans son Apologie, quoy-qu'il sceust qu'il y avoit dans ce Camp certaines gens qui avoient entrepris de tuer le Duc de Guise, ne les en avoit pas détournez, croyant que ce Duc avoit formé un pareil dessein contre luy; qu'il témoigna publiquement avoir beaucoup de joye de cette mort, aussi-bien que presque tous les Huguenots, qui en firent par tout de grandes réjoüissances, déchirant inhumainement la memoire de ce brave Prince par une infinité d'écrits tres-outrageux; & faisant mille éloges de Poltrot, qu'ils comparoient à ces fameux Heros de l'Ecriture, qui avoient delivré le peuple de Dieu des Tyrans qui

Apol. de l'Ad. dãs l'Hist. des Eglis. Ref.

Addit. aux Memoir. de Casteln.

l'opprimoient; & enfin que ce malheureux, aprés qu'on luy eût prononcé son Arrest, par lequel il fut condamné à estre tenaillé & tiré à quatre chevaux, ce qui fut executé en Gréve le dix huitiéme de Mars, chargea de nouveau l'Admiral par sa derniere deposition qu'il fit juridiquement à M. le premier Président accompagné de cinq ou six Conseillers, où il confessa ce que j'ay raconté, & qu'il confirma encore sur l'échafaut par son testament de mort immediatement avant qu'on l'attachast aux quatre chevaux qui le démembrerent. Tout cela mis ensemble fit que plus l'Admiral se voulut justifier, plus on crut alors dans le monde qu'il estoit coupable de cét assassinat; & plus le nouveau Duc de Guise, quelque reconciliation forcée qui se fît entre eux, se confirma dans la resolution qu'il prit dés lors de s'en véger, comme il fit huit ou neuf ans aprés d'une terrible maniere

1563.

Déposit. de Polir dans l'Hist. des Eg. Reform.

Mezeray.

à la funeste & sanglante journée de Saint Barthelemy.

1563.

Letre de la Reine. Casteln. l. 4. c. 7. 12. l. 5 c. 2. La Poplin. Histoire des Eglis. Addit. aux Mem. &c.

Cependant la Reine, qui depuis la bataille de Dreux avoit toûjours fait traiter de la paix avec le Prince de Condé qu'elle tenoit prisonnier au Chasteau d'Onzain prés d'Amboise, trouva moyen de la conclure. Elle la desiroit alors passionnément pour chasser au plûtost du Royaume les Etrangers, & pour empescher que l'Admiral ne se rendist trop puissant aprés la mort du Duc de Guise, qui mesme pour cette raison luy avoit conseillé de faire la paix. Le Prince & le Connestable estoient bien-aises qu'elle se fist, afin de recouvrer leur liberté. La Noblesse & le Peuple d'Orleans, & mesme d'Andelot, qui n'en pouvoient plus, la souhaitoient aussi. Il n'y avoit que l'Admiral qui n'en vouloit point, parce qu'ayant grossi ses troupes par le secours qu'il avoit receû d'Angleterre, & s'estant rendu maistre de

Caën, & de la plus grande partie de la Basse Normandie où ses Reitres avoient fait d'étranges desordres, il se vouloit maintenir dans le commandement & dans la qualité de Chef du parti Huguenot aux dépens de la liberté du Prince, qui eust toûjours esté prisonnier durant la guerre. Et c'est cela mesme qui fit que la Reine & le Prince se hasterent d'achever ce traité, avant qu'il pust estre arrivé de la Normandie avec son armeé, pour s'y opposer. 1563.

Aprés donc quelques Conferences où le Connestable protesta toûjours constamment qu'il ne souffriroit jamais que l'Edit de Janvier fust rétabli comme les Huguenots le demandoient, le Prince s'estant relasché sur ce point capital, malgré tous les efforts que firent pour l'en détourner soixante-douze Ministres qui s'estoient assemblez durant la suspension d'armes à Orleans, la paix fut concluë le douziéme de Mars, & rédigée le dix-neuviéme en forme d'Edit à Amboise,

à ces conditions: *Que les Seigneurs*
1563. *Proteſtans hauts Iuſticiers auroient dans leurs maiſons l'exercice libre de leur Religion pour eux & pour leurs ſujets : Qu'en tous les Bailliages & Senéchauſſées, la Ville & la Prevoſté de Paris exceptées , il y auroit une ville aſſignée, dans un fauxbour de laquelle les Huguenots pourroient avoir un Preſche , comme auſſi dans toutes les villes où l'exercice de la nouvelle Religion ſe faiſoit avant le ſeptiéme de Mars : Que toutes les villes que tenoient les Huguenots ſeroient remiſes en la puiſſance du Roy , & toutes les Egliſes qu'ils avoient occupées ſeroient renduës aux Catholiques: Que tous les Priſonniers de guerre ſeroient élargis ſans rançon, & tous les ſujets du Roy de part & d'autre remis dans leurs biens & dãs leurs charges: Qu'il y auroit abolition de tout le paſſé, & qu'on feroit ſortir au-plûtoſt du Royaume tous les Etrãgers.* Voilà les principaux chefs de l'Edit de Mars, qui fut cõme un

tẽperamẽt entre les Edits de Iuillet & de Ianvier, & qui ne fut enfin verifié qu'avec cette clause, *par provision, & à cause de la necessité du tẽps.* 1563.

L'Admiral qui fut averti, mais un peu trop tard, que tout alloit estre conclu, s'en vint à grandes journées de la Normandie à dessein de rompre le traité. Mais n'estant arrivé que cinq ou six jours aprés que tout fut signé, il fallut enfin qu'il se soumist aux remontrances du Prince de Condé, qui luy fit extrémement valoir les belles promesses que la Reine luy avoit faites. Ainsi tout estant réüni, il n'y eût plus dãs le Royaume d'autre armée que celle du Roy cõmandée par le Connestable, & où les Seigneurs Catholiques & les Protestans, le Prince même & d'Andelot, servirent parfaitement bien au siege du Havre, qu'on reprit le vingthuitiéme de Juillet sur les Anglois, qui furent chassez de la Frãce en parti par ceux là mêmes qui les y avoient appellez.

1563.

Or quoy que cette paix, qui avoit produit d'abord un si bon effet, fust absolument necessaire à la France en l'estat qu'elle se trouvoit alors, & qu'on l'eust faite par l'avis des Princes du Sang, de tous les Seigneurs du Conseil, & mesme du feu Duc de Guise: le Pape néanmoins en fut si peu satisfait, qu'il entreprit de faire en sorte que l'Empereur, le Roy d'Espagne, le Duc de Lorraine, le Duc de Savoye, & quelques autres Princes Catholiques se joignissent à luy pour remontrer au Roy, comme ils firent quelque temps aprés par leurs Ambassadeurs, qu'il estoit important pour le bien commun de la Chrestienté qu'il la rompist. La Reine aussi de son costé ne manqua pas de justifier sa conduite auprés de ces Princes; & René de Birague, qui fut envoyé pour cét effet à l'Empereur, eût ordre de passer par Trente, & d'informer les Peres du Concile des puissantes raisons qui avoient obligé le Roy de pacifier

Casteln. l. 5. c. 5. & 9. Addit. aux Memoir. Mezeray, &c.

les troubles de ſon Royaume. ——
Et afin de faire une eſpece de 1562.
diverſion qui embarraſſaſt le Pape, & luy donnaſt d'autres penſées, elle leur fit demander de la part du Roy que l'on transferaſt le Concile en quelque ville d'Allemagne, où les Allemans, & les autres peuples Septentrionaux, & meſme les François Proteſtans puſſent ſe rendre plus facilement, & expoſer plus librement ce qu'ils avoient à dire pour la cauſe qu'ils défendoient, ce qu'elle fit encore propoſer & à l'Empereur & au Roy d'Eſpagne. Cela déplut extrémement au Pape, qui crut qu'elle n'agiſſoit ainſi que pour favoriſer les Proteſtans, en faiſant naiſtre des difficultez qui fiſſent rompre le Concile. Mais ce qui l'irrita encore bien plus, & luy fit prendre des réſolutions auſquelles on fut contraint de s'oppoſer avec beaucoup de force & de vigueur, fut la Harangue

que fit en plein Concile le Président Ferrier, un des Ambassadeurs du Roy, dans laquelle, aprés avoir établi les droits de la Couronne, les libertez du Royaume, & l'autorité souveraine des Rois Tres-Chrestiens absolument indépendans pour le temporel de toute autre puissance que de celle de Dieu seul, il proteste en termes tres-forts, selon l'ordre qu'il en avoit, *Que si au lieu de travailler au rétablissement de la discipline Ecclesiastique, on poursuit, comme le pretendoient les Italiens, à vouloir toucher à ces droits, à cette autorité, & à ces franchises & libertez, Sa Majesté se pourvoira contre cette entreprise par tous les moyens que sa pieté, son courage, les exemples de ses Predecesseurs, & ce qu'il doit à son Etat luy donneront*. Aprés quoy cét Ambassadeur s'estant retiré avec son collegue, on n'osa passer outre: tant ce remede, un peu fort à la verité, mais que le Roy crut devoir employer en cette recontre, fut efficace.

1563. *Du Puy, Memoir. du Concile de Trente. Hist. du Conc. Mezeray. Spondan. ad ann. 1563.*

Tout cela mis ensemble fit que le Pape, qui s'imagina que les 1563.
Huguenots, & sur tout l'Evesque de Valence, soupçonné d'estre de leur parti, avoient donné ces derniers conseils à la Reine, resolut enfin de publier la Sentence portée contre cét Evesque & les autres qu'on accusoit comme luy d'hérésie. Car quelques mois auparavant les Cardinaux du Tribunal de l'Inquisition de Rome avoient cité à comparoistre personnellement à Rome, ou du moins aux confins de l'Etat Ecclesiastique dans un certain terme, le Cardinal de Chastillon, Jean de Saint Chamond, dit de Saint Romain, Archevesque d'Aix, Jean de Montluc Evesque de Valence, Jean Antoine Caracciole Evesque de Troyes, Jean de Barbanson Evesque de Pamiez, Charles Guillard Evesque de Chartres, Jeã de Saint Gelais Evesque d'Usez, Loüis d'Albret Evesque de l'Escar, & Claude Regin Evesque

d'Oleron, tous accusez, ou du moins
1563. suspects du crime d'héresie; & n'ayant pas comparu, l'on avoit procedé contre eux jusqu'à la Sentence définitive, qui fût prononcée par le Pape dans un Consistoire secret, & par laquelle les uns furent dépossez de leur dignité, les autres suspendus & interdits, jusques à ce qu'ils se fussent justifiez dans un certain temps. Et pour le Cardinal de Chastillon, le Pape l'avoit condamné comme Heretique un peu auparavant, & dépouillé du Cardinalat dans un autre Consistoire : ce qu'ayant sceû, il reprit aussitost la Pourpre qu'il avoit déja quittée de luy-mesme aussi-bien que la qualité d'Evesque, n'ayant retenu que celle de Comte de Beauvais. Il avoit mesme pris sa place parmi les autres Cardinaux au Parlement de Roüen, lors que le Roy s'y alla faire declarer majeur aprés la prise du Havre de Grace; & pour insulter encore da-

vantage à l'Eglise Romaine, il fit sçavoir alors à tout le monde qu'il s'estoit marié avec Isabelle de Hauteville Dame de Loré. C'est pourquoy le Pape, qui fit publier la Sentence portée contre les Evesques qu'il tenoit pour convaincus s'ils ne comparoissoient à Rome dans le temps qui leur estoit marqué, fit aussi afficher & répandre par tout les exemplaires imprimez du Decret signé du Pape & de vingt & un Cardinaux, par lequel ce Cardinal estoit condamné absolument comme Heretique & Apostat, dépouillé de ses biens, de ses droits, de ses dignitez, & de tous ses Benefices, declaré incapable d'en posseder jamais aucun, & enfin exposé à tous ceux qui le pourroient prendre pour le mettre entre les mains de la Justice.

Mais ce qu'il y eût encore de plus fort, c'est qu'il fit afficher aux portes de l'Eglise de Saint Pierre & du Palais de l'Inquisition un foudroyant Monitoire contre Ieanne

1563.

Ejusque personā à Christi fidelibus capiendam & detinendam, & ad ministrorum justitiæ manus, ut pœnis debitis affici possit tradendā omni meliori modo & formâ, quibus possumus & debemus, exponimus.

Pij IV.

d'Albret Reine de Navarre, par le-
1563. quel *il la citoit à comparoistre per-
sonnellement à Rome dans six mois;
& si elle y manquoit, il la declaroit
excommunée, privée de la dignité
Royale, de son Royaume, & de toutes
ses Seigneuries qu'il exposoit à tous
ceux qui s'en saisiroient les premiers.*
Le Cardinal de Lorraine & nos
Ambassadeurs l'avoient averti que
cette procedure estant manifeste-
ment contre les loix & les libertez
du Royaume & de l'Eglise Galli-
cane, & contre la Courōne, la dig-
nité, les droits, & le temporel des
Rois sur lesquels les Papes n'ont
aucũ pouvoir à cet égard, ne seroit
Ann. pas soufferte en France. Il ne laissa
1564. pas neãmoins de vouloir passer ou-
tre: ce qui fut cause, que le Roy en-
voya au Seigneur Henry Clutin
d'Oisel sõ Ambassadeur à Rome de
tres-amples Memoires dressez par
le sieur du Mesnil Avocat General,
avec ordre de les communiquer au
Pape.

Là cét habile hõme fait voir en-

tre autres choses, *Que ces franchises ou libertez de l'Eglise Gallicane & du Royaume consistent en ce que les François se tiennent precisement au droit ancien receû de toute anciẽneté dãs ce Royaume, sans qu'on leur puisse rien prescrire & imposer de nouveau par aucune nouvelle sujetion, si ce n'est qu'on le reçoive volontairement & par autorité publique : Qu'un des articles de ces libertez est que dans les grandes ou moindres causes on ne peut citer ni tirer les sujets du Roy hors du Royaume, ce qui a esté de tout temps observé en France, & qu'on a mesme confirmé dans le Concordat : Que les Rois Tres-Chrestiens qui ont fait plus de bien & d'honneur aux Papes que tous les autres Souverains de la Chrestienté, font serment à leur Sacre de maintenir ces libertez comme tous les autres droits de leur Couronne : Que dans tous les Conciles qui se sont tenus depuis l'établissement de la Monarchie, leurs Ambassadeurs ont toûjours*

1563.
Memoires envoyez à l'Ambassadeur.
Preuves des liber. t.1.c.4.

eû ordre d'empescher qu'on n'y donnast
1564. *aucune atteinte, & que depuis Clovis jusques à Charles IX. il ne se trouveroit pas un seul de nos Rois qui eust souffert qu'on y touchast.* Aprés quoy il conclut, *Que ce qu'on fait à Rome contre ces Prélats accusez d'étre Calvinistes, choquant directement ces libertez, le Roy doit prier le Pape de le révoquer par un acte public; & que si l'on refuse de le faire, il faut protester de nullité de toutes les Censures qu'on fulminera contre eux, & qu'ils pourrōt ensuite se pourvoir par tous les moyens qui sont en usage dans ce Royaume.*

Voilà une partie des Memoires que le Roy voulut qu'on fist voir au Pape, qui les ayant bien considerez, fit cesser ces poursuites, dont on ne parla plus jusques à ce que Pie V. son successeur condamna sept de ces Evêques; & alors on ne manqua pas d'executer ce qui estoit dans les memoires que l'on avoit communiquez à son Predecesseur. Car l'Evêque d'Usez & Jean de Montluc

Evêque de Valence en ayant appellé comme d'abus au Parlement, le Roy par ses Lettres Patentes défendit de publier les Brefs & les Decrets du Pape contenant cette condamnation, comme sa Sainteté le vouloit, & ordonna que les porteurs de ces Brefs & tous ceux qui en poursuivroient l'execution fussent eux-mesmes poursuivis, arrestez, & mis en prison. Et pour ce qui regarde la Reine de Navarre, l'Ambassadeur eût ordre de remontrer au Pape Pie IV. *Qu'outre que la citation de cette Princesse, sujete & vassalle du Roy pour les terres & Seigneuries qu'elle tenoit en France, estoit contraire au loix & aux libertez du Royaume, c'estoit-là la cause commune de tous les Souverains; Qu'il n'appartenoit nullement aux Papes de disposer des biens des Rois, & de les abandonner à ceux qui s'en pourroient emparer les premiers, & de les déposer, puis qu'ils n'ont pour le temporel aucun superieur que Dieu, duquel seul ils dé-*

1564. *Preuves des libertez. t. 1. ch. 9.*

Memoires particuliers au sieur d'Oysel, ibid.

pendant, & qui a seul pouvoir de les
1564. *juger; Que ses Predecesseurs n'ont jamais rien entrepris de pareil à l'égard des Rois du Nord & des Princes d'Allemagne quoy qu'ils se soient separez de l'Eglise Romaine aussi bien que la Reine de Navarre; Que Dieu a donné aux Papes l'autorité spirituelle pour le gouvernement de l'Eglise & pour le salut des ames, mais non pas pour l'étendre sur le tēporel des Princes, & pour les priver de leurs Etats; Enfin, que Sa Sainteté connoistra clairement les maux infinis que cela pourroit produire dans le monde, si elle se veut representer les funestes suites des differends que quelques-uns de ses Predecesseurs ont eûs avec les Empereurs, & quelques Rois qu'ils ont voulu dépouiller de l'Empire & de leurs Etats.*

Ce sont-là les principaux points des Memoires particulieres que l'Ambassadeur receût de Sa Majesté, avec ordre exprés de s'en servir dans son Audiance. I'ay cru que je

ne pouvois nullement me dispenser,
sans manquer au devoir d'un fidelle 1564.
Historien, de les rapporter dans
l'Histoire du Calvinisme, pour môtrer
qu'un Roy Tres-Chrestien,
grand ennemi de l'heresie, & tres-attaché
au S. Siege, ne vouloit pas
pourtant souffrir que le Pape, pour
punir une Reine Calviniste, entreprist
de la priver de ses Etats. C'est
que ce Prince estoit persuadé, aussi-bien
que tout son Conseil, que cela
n'estoit point du tout du pouvoir
que les Papes ont receû de I. C.
pour le gouvernemét de son Eglise.

Et afin que ces remontrances
fussent encore plus efficaces, elles
furent accompagnées d'une protestation
en forme, par laquelle, au
cas que le Pape ne veüille pas revoquer
son Monitoire, le Roy
proteste, qu'en demeurant toûjours
dans les termes de l'obeïssance
que tous les Chrestiens sont tenus
de rendre au Saint Siege, & du
respect qu'on doit au Pape, il em-

ployera, pour se pourvoir, tous les
1564. moyens justes & legitimes dont ses Predecesseurs se sont servis en une pareille occasion.

Un ordre sagement donné par un puissant Monarque qui sçait maintenir, ainsi qu'il est obligé, les Droits de sa Couronne contre tous ceux qui entreprendroient d'y donner quelque atteinte, ne manque gueres d'avoir son effet quand il est fidellement executé par un Ambassadeur qui a de la teste & du cœur autant qu'en avoit le Seigneur d'Oysel. Il s'aquitta si bien de son devoir, que le Pape persuadé par de si fortes remontrances, arresta ces poursuites, & revoqua son Monitoire, à la reserve de l'Excommunication dont la Reine Jeanne d'Albret n'apprehendoit pas beaucoup les suites, suivant en cela les maximes & les erreurs de Jean Calvin, qui luy avoit inspiré le mépris qu'elle faisoit de l'autorité du Saint Siege,

& qui alla enfin cette mesme année rendre compte à Dieu des horribles troubles qu'il avoit causez par son schisme & par son héresie dans l'Eglise & dans l'Etat. 1564.

Aprés avoir esté fort tourmenté les sept dernieres années de sa vie de plusieurs griéves maladies qui ne luy donnoient gueres de relasche, il mourut enfin de son asme, & d'une fiévre étique en sa cinquante-sixiéme année le vingt-septiéme de May 1564. à Geneve, d'où il ne sortit plus depuis qu'il y eût établi sa nouvelle Eglise. Theodore de Beze, & les Ecrivains Huguenots aprés luy, disent qu'il expira paisiblement, en loüant Dieu. Les autres au contraire, & mesme quelques Lutheriens asseûrent qu'il mourut en desesperé, jurant & blasphemant le nom de Dieu, invoquant les Démons avec d'horribles imprécations, & maudissant sa vie & ses écrits. Pour moy qui hay l'exagération, sur tout

Bolsec. Laingeus, &c. Prateol. & Resci. in catal. hæres. Lindan. Fl. de Ræm.

en l'histoire qui ne la doit jamais
1564. souffrir, je diray franchement qu'aprés avoir leû les écrits de ces gens-là, qui ont extrémement de l'air du panegyrique ou de la satyre, je ne défere ni aux uns ni aux autres, voyant clairement que la passion leur en a fait dire ou trop de bien, ou trop de mal. J'ajouste mesme à cela, pour montrer que je suis sincere, & que la haine que j'ay pour l'hérésie ne m'empesche pas de rendre justice aux Héretiques, que je veux bien ne pas croire ce qu'on dit communément, qu'il fut en sa jeunesse fustigé, & eût la fleur de lys pour un crime infame & détestable.

Ce n'est pas que j'ignore que Bolsec, qui a connu particulierement Calvin à Geneve, nous en asseûre dans son Histoire de la vie de cét Héresiarque, où il dit mesme qu'il en a veû une attestatiõ de Messieurs de Noyon en bonne forme entre les mains de Bertelier

Bolsec. hist. de la vie de Calv. c. 5.

lier Secretaire de la Seigneurie de Geneve, qui fut envoyé à Noyon pour informer de la vie de Calvin. Cela sans doute est un peu fort, & a fait ensuite que de grands hommes ont écrit la mesme chose sur la foy de cét Auteur. Mais aussi d'autre part je sçay que les Protestans s'inscrivent en faux contre cette piece, parce qu'on ne trouve rien de cela ni dans les informatiós tres-exactes qu'on en a faites à Noyon de nos jours, ni dans les Registres du Chapitre de l'Eglise Cathedrale que l'on sauva de l'embrasement qui consuma en l'année 1552. les Actes publics, & presque toute la ville de Noyon. Outre que, disent-ils, si cette attestation, qui auroit précedé cét incendie, estoit veritable, il y a bien de l'apparence que ceux de Geneve n'eussent jamais reçeû pour fonder leur nouvelle Eglise, & pour reformer la Religion dans la doctrine, dans la discipline, & dans les mœurs,

1564.

Edm. Cãpian. rat. 3. ad Acad.
Düra de fés. Adm. Cãpian. adv. Vuitaker.
Les Controv. du Card. de Rich. l. 2. c. 10.

1564. celuy qu'ils eussent sceû de toute certitude estre un homme infame qui avoit eû la fleur de lys. Et de là ils concluënt qu'il faut que Bolsec, qui d'ailleurs fait plûtost une satyre & une invective continuelle qu'une histoire, soit un imposteur, ou du moins qu'il ait esté trompé par son Bertelier. Et puis, ajoustent-ils, ne pourroit-il pas bien estre que cette opinion commune fust fondée sur ce que l'on auroit pris pour Jean Calvin, qu'on appelloit auparavant Cauvin, un autre Jean Cauvin son neveu, Chapelain de la mesme Eglise, qui, comme on le marque dans les Registres du Chapitre, ne s'estant pas corrigé aprés quelque chastiment qu'il avoit receû pour son incontinence, fut privé de son Benefice long-temps aprés que Calvin fut sorti du Royaume?

Le Vasseur. Annales de Noyon. Registr. du Chapitre.

Je veux donc bien, puis qu'il plaist ainsi à Messieurs nos Protestans, ne pas croire cette infamie de l'Auteur de leur Secte. Dieu n'a pas

besoin de ces sortes de preuves qu'on peut faire passer pour incertaines,& beaucoup moins des faussetez des hommes, pour combatre ses ennemis. Ils sont assez blâmables par leur rebellion, & par leurs veritables crimes, sans qu'il soit necessaire pour les confondre, qu'on leur en impute qu'ils n'ont pas peut-estre commis. Il faut mesme, pour honorer la verité, qui est l'ame de l'histoire, qu'en découvrant leurs vices & leurs defauts, on ne supprime pas ce qu'ils ont eû de bon & de loûable. Et certes, outre ce que j'ay dit de Calvin dans le premier Livre de cette Histoire, on ne peut nier qu'il n'ait eû beaucoup d'esprit, qu'il n'ait égalé, & mesme surpassé en son genre d'écrire quelques-uns des plus habiles de son temps, si l'on considere la force, la pureté, l'élegance, la majesté, la politesse, la netteté, & la subtilité de ses expressions latines. On dit aussi

1564.

Papyr. Maß. vit. Calv. Spondan. ad hunc ann. n. 25.

1564. qu'il relisoit tout son Ciceron chaque année pour cultiver son stile, quoy-qu'au jugement de cét habile Jurisconsulte qui a écrit sa vie, il ressemble plus à celuy de Tacite & de Seneque, qu'au stile de ce Prince des Orateurs. Il faut aussi confesser, & ses ennemis mesmes en tombent d'accord, qu'il fut infatigable au travail, comme il paroist par la multitude de ses ouvrages vigilant, extrémement sobre, ne mangeant qu'une fois le jour & fort peu pour remedier à sa migraine, & si peu interessé, qu'il se contenta d'une tres-modique pension, & qu'il ne put leguer par son testament qu'environ deux cens écus en tout, à quoy se montoit tout ce qu'il laissa de biens à sa mort, y compris ses meubles & ses livres. Cela sans doute est estimable.

Papyr. Mass. ibid. Ciceronisque opera quo ānis relegens, etsi stylus ejus nihil minùs quàm Ciceronem sapit. Tacitum enim & Senecam potiùs & veteres Theologos imitari videtur.

Mais ce peu de bien fut meslé de beaucoup de mal, estant certain qu'il a esté un des hommes du

monde le plus chagrin, le plus colere, & le plus satyrique, comme ses amis mesmes le luy réprocherent, & entre autres Martin Bucer, qui, pour le corriger, l'avertit charitablement dans une de ses lettres, qu'il ressemble plus à un chien enragé qu'à un homme ; qu'il est aussi médisant & outrageux que poli dans ses écrits, qui sont pleins d'injures atroces en tres-beaux termes ; & qu'il juge des personnes, non pas selon la verité & la droite raison, mais selon la haine ou l'affection qu'il luy plaist avoir pour elles, suivant son caprice, & sans autre discernement que celuy que son aveugle passion luy fait faire. Au reste son humeur chagrine qui ne l'abandonnoit presque jamais, le rédoit tellemẽt insupportable, même à ses amis, que ceux de Geneve, faisant comparaison de son temperament atrabilaire & de son esprit satyrique & querelleux avec celuy de Beze toûjours enjoûé,

1564.

Papyr. Mass. Spõdan.

disoient communément, par une
1564. assez méchante raillerie qui tient
Papyr. Mass. Spondan. de l'impieté, qu'ils aimeroiēt mieux
estre en Enfer avec celuy-cy, qu'en
Paradis avec Calvin; toûjours en
colere, toûjours fascheux, & sur
tout, quoy-qu'il affectast de faire
paroistre une grande simplicité &
un grand mépris des honneurs du
monde, le plus superbe dans le fond
de l'ame, & le plus arrogant de tous
les hommes, ne pouvant souffrir
qu'on le contredist en la moindre
chose, voulant exercer un empire
Balduin in Calvin. absolu sur les autres Ministres ses
collegues, qu'il regardoit de haut
en bas comme ses petits disciples,
ou mesme comme ses esclaves, dont
ils se plaignoient fort; & enfin si
sotement vain, qu'il n'a pas eû
honte de faire luy-mesme son
panegyrique, rempli d'une infinité de loûanges, qu'il se donne
dans la réponse qu'il fit au sçavant
Jurisconsulte Baudoûin, qui ne
repartit à cela, sinon ce peu de pa-

roles qui sont asseûrément d'un homme d'esprit & bien sage, *Calvin me pardonnera, s'il luy plaist, si je ne suis pas assez docile pour donner créance à la vanité.*

Mais ce qu'on luy doit le plus reprocher, & qui rendra sans doute sa memoire odieuse, & même exécrable à tous les bôs François, c'est d'avoir esté cause de la desolation de sa patrie par son héresie, que ses disciples animez de son esprit entreprirent d'y établir par les armes qu'ils ont pris tant de fois avec une extréme fureur contre les Rois, ausquels Jesus-Christ nous ordonne d'estre parfaitement soumis cōme luy-mesme le fut à César.

Voilà le veritable portrait de l'esprit & de l'ame de Calvin. On trouvera bon je m'asseûre, que pour le faire encore mieux connoistre, je fasse aussi celuy de sō corps, en disant, aprés le plus judicieux de tous les Ecrivains de sa vie qu'il fut d'une stature mediocre, ayant

1564.

Calvinus mihi veniam det, si nō possum credere vanitati. Tantùm enim malorū intulit in Patriam, ut cunabula ejus meritò detestari atque odisse debeas. *Papyr. Mass.*

le visage long, bazané, & fort maigre, le poil noir avant que la vieillesse l'eust blanchi, la voix éclatante & assez forte, les yeux vifs & ne respirant que la bile & le feu, le nez aquilin, la barbe claire & longue, & enfin dans son air & dans ses manieres je ne sçay quoy de desagréable & de farouche qui rebutoit d'abord ceux qui avoient à traiter avec luy. Il fut enterré sans aucune ceremonie, selon les loix de sa nouvelle secte toutes contraires à celles de l'ancienne Eglise; & son heresie bien loin d'estre ensevelie avec luy, reprit aprés sa mort de nouvelles forces en France, à l'occasion des seconds troubles dont il faut maintenant que je découvre les veritables causes, qui commencerent en ce même temps à porter les esprits des Chefs du parti Huguenot à une révolte si criminelle.

1564. Staturâ fuit mediâ, vultu subfusco & oblongo macilentoque, capillo in juventute nigro, voce canorâ & firmâ, acribus oculis, naso aquilino, barbâ rarâ, nigrâ & prolixâ, vultu ipso videntibus injucundo & insuavi, &c. P. pyr. Mss.



HISTOIRE DU CALVINISME.

LIVRE CINQUIE'ME



LEs premiers troubles ayant esté pacifiez par l'Edit de Mars 1563. comme l'autorité du Roy estoit alors reconnuë dans tout le Royaume, & que toutes les Places qui avoient esté occupées par les Huguenots s'estoient remises sous l'obéïssance de Sa Majesté; comme ensuite on eût renvoyé les Allemans en leur païs, *Ann. 1564.*

qu'on eût mis les Anglois, par la
1564. reduction du Havre, hors de la
Casteln. l. 5. La Poplinière, &c. France, & que la paix fut enfin concluë avec l'Angleterre : la Reine resolut de mener le Roy & toute la Cour dans la pluspart des Provinces, en faisant le tour de la France. Pour cét effet, on partit de Fontainebleau sur la fin de Mars, de cette année 1564. qui fut la premiere qui commença par le mois de Janvier à la Romaine,
Thuan. l. 36. selon l'Edit qu'on en fit pour donner un point fixe aux années, & remedier aux inégalitez qu'on y voyoit quand elles commençoient comme auparavant à Pasque qui est une Feste mobile. Au reste la Reine entreprit cette visite du Royaume pour achever de remettre l'ordre par tout, pour s'asseûrer des villes dont on se defioit le plus, pour faire renaistre dans les cœurs des peuples, par la veûë de la Majesté Royale, cét amour, ce respect, & cette veneration que

es François pardessus toutes les autres nations ont naturellement pour leurs Rois ; & peut-estre qu'il y avoit encore en cela quelque autre dessein caché que l'on n'a jamais pû bien penetrer. Ce qu'il y a de bien certain, c'est que dans ce voyage il se passa beaucoup de choses d'où les Chefs des Huguenots ou crurent, ou feignirent de croire, pour avoir un prétexte de révolte, qu'on avoit résolu leur perte. 1564.

Il est vray que la Reine estoit alors extrêmement changée à leur égard. Quoy-qu'elle eust flaté le Prince de belles esperances pour l'amener au point où elle vouloit en faisant le traité d'Orleans, elle le haissoit en son cœur depuis qu'il avoit découvert son secret à toute la terre. Elle se défioit fort de l'Admiral, qui, en s'opposant à la paix, avoit fait voir qu'il avoit dans l'ame un grand fonds d'ambition. Et comme elle gouvernoit alors absolument, elle craignoit

du grand Duc de Guise, s'estoient mis sous sa protection, & dependoient absolument d'elle. Et puis comme elle avoit déja formé le dessein d'avancer le plus qu'elle pourroit son petit fils le Prince de Lorraine Henry, dont la Duchesse Madame Claude de France sa fille estoit accouchée depuis peu, elle estoit tout-à fait dans les interests de cette maison. 1564.

Ainsi elle soustenoit alors beaucoup plus les Catholiques qu'elle n'avoit fait autrefois les Huguenots. Elle le fit encore plus ouvertement quelque temps aprés, lors que pour montrer qu'elle estoit entierement de ce costé-là sans plus balancer, elle alloit tres-souvent avec le Roy & les Princes ses freres aux Processions generales, & aux grandes assemblées de devotion; ce qui luy regagne l'affectiõ & les cœurs de tous les Catholiques, & principalemẽt des Ecclesiastiques & de la Noblesse. Pour

Casteln. l. 6. c. 1.

le Roy, outre qu'il entroit aisément dans les sentimens de la Reine sa mere, pour laquelle il eût toûjours beaucoup de respect & de déference, il haïssoit déja bien fort les Huguenots, depuis qu'ils eûrent l'audace de le venir insulter, & comme assieger jusques dans Paris; & cette haine s'augmenta tellement pendant ce voyage, en voyant dans les Eglises ruinées, dans les saintes images brisées, dans les autels renversez, & dans les sepulcres mesme de ses Ancestres violez, les horribles marques de leur impieté & de leurs sacrileges, qu'il ne se put tenir d'en jetter des larmes; & de protester hautement qu'un jour viendroit qu'il en tireroit la vengeance que meritoient des crimes si énormes. Ajoustez à cela que la Reine estoit continuellement sollicitée par le Pape, par tous les Princes Catholiques, & sur tout par ses deux Gendres Philippes II. Roy d'Espagne, & Char-

1564.

Mezeray.

Casteln. l.5.c.10.

lès III. Duc de Lorraine, d'inspirer au Roy une genereuse resolution d'oster aux Hugenots l'exercice de leur Calvinisme, & tous les moyens de pouvoir reprendre les armes, afin de n'avoir pas la honte de souffrir qu'une poignée de ses sujets luy fit la loy, en le contraignant de permettre par Edit l'établissement de l'heresie, au préjudice du glorieux titre de Roy Tres-Chrêtien, que ses Predecesseurs luy avoient aquis, en combatant toûjours de toute leur force les Heretiques qu'ils n'ont jamais soufferts dans leur Royaume. 1564.

L'esprit donc de la Reine, & celuy du Roy, qui fut du moins ébranlé par ces remontrances, estant disposez de la sorte, il ne faut pas s'étonner si les Hueguenots ne furent pas trop favorablement traitez pendant ce voyage, quoy-que l'on ne fist rien directement contre l'Edit de Paix. Les Bourguignons qui témoignerent plus de zele que

tous les autres, supplierent tres-
1564. humblement le Roy, quand il fut à Dijon, qu'il n'y eust point de Presche dans tout le Duché, & on leur donna sur cela de bonnes paroles. On fit bastir une seconde Citadelle à Lyon contre le parti Huguenot qui y estoit encore le plus fort, & l'on donna l'ordre pour démolir les nouvelles fortifications dans les Places qu'ils avoiét occupées durant la guerre. On leur défendit l'exercice de leur prétenduë Religion à dix lieuës à la ronde des lieux où la Cour passeroit, quoy-qu'il y fust permis en certaines villes par l'Edit; qui fut interpreté quand le Roy n'y seroit pas, ou à dix lieuës prés. On fit un nouvel Edit à Roussillon, maison du Comte de Tournon, par lequel il leur fut défendu, sur peine de la vie, de toucher aux choses sacrées, de briser les Images, & de tenir aucune assemblée qu'en presence des Officiers com-

mis par Sa Majesté pour y assister;
& les Magistrats eûrent ordre de 1565.
contraindre les Moines & les Prestres Apostats qui s'estoient faits Huguenots pour se marier, de se separer de leurs femmes sur peine des galeres pour les hommes, & de prison perpetuelle pour les femmes. Dans les plaintes que les Catholiques faisoient contre les Huguenots, & reciproquement les Huguenots contre les Catholiques, on traitoit toûjours plus favorablement ceux cy que les autres, ausquels on donnoit ordinairement le tort. La Conference que la Reine Ann.
eût en passant par Avignon avec 1565.
le Vice-Legat, qui en fut merveilleusement satisfait, leur donna de l'ombrage, & ils en prirent encore plus de celles qu'elle eût à Bayonne avec le Duc d'Albe qui y avoit conduit la Reine d'Espagne pour la magnifique entrée qui s'y fit de cette Princesse & du Roy son frere. Ils se persuaderent qu'il s'y

estoit fait une ligue entre les deux Couronnes pour exterminer tous les Calvinistes des Etats des deux Rois; & ils le crurent d'autant plus, qu'on sçavoit que la Reine ménageoit encore alors un abouchement du Pape avec les Princes Catholiques.

1565. Casteln. l. 6. c. 1. La Poplin.

Lettres de la Reine à l'Evesq. de Rennes. Addit. aux Memoir.

Cét abouchement qu'elle ne put faire réüssir, n'estoit en effet procuré par cette adroite Princesse, que parce que le Pape, pour faire au plûtost terminer le Concile de Trente dont il desiroit extrémement de voir la fin, avoit fait esperer au Cardinal de Lorraine que dans cette Assemblée des Princes il pourroit accorder les adoucissemens qu'on n'avoit pû obtenir du Concile pour ramener les Protestans, & sur tout la Communion sous les deux especes, que l'Empereur Ferdinand, le Roy des Romains son fils, & elle-mesme avoient fort souhaité qu'on accordast. Mais les Protestans d'Allemagne & les Huguenots de France, qui

ne sçavoient pas le secret de cette negotiation, qui se voit à décou- 1563.
vert dans les Lettres de Catherine à l'Evesque de Rennes Ambassadeur du Roy à la Cour de l'Empereur, en prirent bien fort l'allarme, comme si cette Assemblée des Princes avec le Pape ne se devoit faire que pour se liguer tous ensemble contre eux. Mais enfin ce qui acheva de les persuader qu'on avoit resolu leur perte à la Conference de Bayonne, fut le passage du Duc d'Albe en Flandre avec une fort bonne armée, pour la raison que je vais dire, en faisant connoistre fort briévement, & sans entrer dans le détail de l'Hstoire des troubles de Flandre que tout le monde sçait, comment l'heresie de Calvin s'est introduite dans les Païs-Bas.

Tandis que Charles-Quint vescut, l'heresie qui commençoit à se glisser dans ces Provinces par la cōmunication qu'on avoit avec l'Allemagne, d'où le venin des erreurs de

Luther se répandoit déja de tous
1565. costez, ne pût s'y establir, parce que ce grand Prince qui estoit fort aimé des peuples de ces païs-là, qu'il gouvernoit paisiblement selon leurs privileges & leurs anciennes libertez, y faisoit observer sans peine ses Edits. Mais Philippes II. Roy d'Espagne son Successeur, ayant pris tout le contrepied de l'Empereur son pere, par la maniere extrémement severe & rigoureuse dont il voulut traiter ces peuples fort jaloux de leur liberté, fut cause qu'il se fit de grands soulevemens de tous les trois Ordres de cét Etat; & l'heresie ne manqua pas d'en profiter, pour se fortifier & s'étendre dans ces Provinces.

La Noblesse indignée de ce que tout estoit entre les mains d'Antoine de Granvelle Evesque d'Arras, homme de grand esprit, & qui le portoit extrémement haut, quoy qu'il fust d'assez basse naissance, se ligua tout ouvertement

contre luy. Les peuples ne pouvoient souffrir que contre la promesse qu'on leur avoit faite, on retinst encore dans le Païs les troupes Espagnoles qui faisoient de fort grands desordres dans leurs quartiers. Le Clergé, & sur tout les Evesques & les Abbez se plaignoient hautement de ce qu'on avoit entrepris d'ériger de nouveaux Eveschez aux dépens de leurs Dioceses & de leurs Abbayes, ce qu'ils soustenoient estre manifestement contre les droits & les privileges de leurs Provinces; & tous ensemble protestoient qu'ils ne souffriroient jamais l'Inquisition que Philippes vouloit absolument établir dans les Païs-Bas. 1565.

Il est vray que ce Prince craignant une revolte generale de laquelle il estoit menacé, fut obligé de retirer les soldats Espagnols, & mesme enfin de rappeller Granvelle, quoy que pour le rendre plus considerable aux Fla-

mans, il luy euſt procuré le Cha-
1565. peau de Cardinal: mais comme il ſe roidit ſur les autres points & particulieremẽt ſur celuy de l'Inquiſition, les troubles & les broüilleries ne laiſſerent pas de continuer. Or ce fut durant tous ces mouvemens que les Heretiques, qui n'oſoient paroiſtre auparavant, recommencerent à ſe déclarer, & qu'ils ſe multiplierent étrangement par le moyen principalement d'une foule de Prédicans Calviniſtes, que l'Admiral prit grand ſoin d'envoyer en Flandre pour y fomenter ces diviſions, en y preſchant le Calviniſme, & exhortant en meſme temps les peuples à ſe maintenir dans leur liberté, que le Pape, à ce qu'ils diſoient, & le Roy Philippes, tous deux d'intelligence pour les opprimer, leur vouloient ravir.

Ce fut pour lors qu'on vit mieux que jamais que la révolte & l'héréſie ſont deux grands maux dans un

Etat, qui ne manquent gueres de s'accorder pour se maintenir 1565.
l'un par l'autre, & qui se communiquent réciproquement ce qu'ils ont de force & de malignité, pour se rendre plus redoutables, & se mettre en estat de résister à tous les efforts qu'on pourroit faire pour s'en delivrer. Les principaux de la Noblesse, bien loin de réprimer l'insolence des Héretiques, comme ils le pouvoient faire, se déclarerent hautement leurs protecteurs; les uns seulement pour gagner l'affection de cette populace corrompuë, & pour l'engager dans leurs interests; & les autres, parce qu'ils estoient eux-mêmes infectez des nouvelles opiniõs, ou qu'ils n'avoient point du tout de Religion, entre lesquels le plus considerable, le plus puissant, & le puls adroit, estoit Guillaume Prince d'Orége, de la tres-illustre maisõ de Nassau, qui, quoy qu'il eust sucé avec le lait le venin du Lutheranis-

me estant né d'un pere Lutherien
1565. qui avoit banni la vraye Religion de ses Etats, parut néanmoins Catholique à la Cour de Charles-Quint, pour ne pas nuire à sa fortune, & se fit aprés Calviniste sous Philippes II. pour fortifier par là le parti qu'il formoit contre ce Roy qui l'avoit maltraité. Les Héretiques aussi d'autre part ne se pouvant maintenir tous seuls sans appuy, s'attacherent aveuglement aux interests des mécontens desquels ils estoient protegez. De sorte que les uns & les autres s'entraidant, quoy-que par differens motifs, il se fit bientost dans les Païs-Bas une furieuse revolution, dans laquelle le Calvinisme trouva moyen de s'établir peu à peu dans l'état où nous l'y voyós aujourd'huy

En effet, plus de deux mille Gentilshommes de ceux qui professoient déja le Calvinisme firẽt une ligue, en laquelle entrerẽt l'Admiral & les Huguenots de France pour se faire

faire octroyer de gré ou de force 1565.
la liberté de conſcience. Quatre ou cinq cens des plus audacieux d'entre eux ayant à leur teſte Henry de Brederode, Loüis de Naſſau, & les Comtes de Bergk & de Culembourg, preſentent à la Gouvernante Marguerite Ducheſſe de Parme une Requeſte, par laquelle ils demandent entre autres choſes qu'on aboliſſe l'Inquiſition & tous les Edits publiez contre les Proteſtans. Ceux-cy ſe voyant ſoûtenus ſi puiſſamment, & animez par les Miniſtres, font à peu prés en Flandre ce que les Huguenots avoient fait en France dans les premiers troubles. Ils prennent les armes, ils s'emparent de pluſieurs villes, ils y abbatent les Images, ils y renverſent les Autels, ils y aboliſſent la Meſſe, & y exercent toutes ſortes de violences & de cruautez contre les Preſtres & les Moines.

La Gouvernante tres ſage Princeſſe, qui tenoit beaucoup plus

1565. des belles & grandes qualitez de Charles-Quint son pere que le Roy Philippes son frere, agit durant six ou sept ans, pour appaiser ces troubles, avec une merveilleuse prudence, employant tantôt la séverité des loix, & tantost la clemence, quelquefois la force, & souvent l'adresse, selon la diversité des occasions, moderant la rigueur des ordres qui luy venoient d'Espagne, suspendant l'execution des Edits, flatant les uns, intimidant les autres, & sur tout gagnant peu à peu par ses manieres obligeantes, & par de belles esperances, la pluspart des Seigneurs, & rompant adroitement par là leur union. De sorte que les plus mutins & les plus dangereux, comme le Prince d'Orenge & Brederode, s'estant retirez en Allemagne, & les peuples les plus échaufez se voyant abandonnez de la Noblesse, il sembloit que le calme s'alloit bien-tost remettre dans l'Etat avec

l'obeïssance qui est deuë au Souverain, & ensuite que l'heresie n'estant plus soustenuë de la revolte d'un puissant parti, s'aneantiroit enfin d'elle-mesme. Mais la méchante politique de Philippes, toute contraire à une si sage conduite, fit évanoüir toutes ces belles esperances, en donnnant lieu à l'heresie de se remettre, par une nouvelle revolte, qui le dépoüilla d'une grande partie de ses Etats des Pays-Bas. 1565.

Il avoit mis en déliberation dans son Conseil, sur les remonstrances que luy faisoit souvent la Duchesse Marguerite sa sœur, quelles voyes l'on devoit suivre pour retenir les Flamans dans l'obeïssance. La pluspart furent d'avis qu'on devoit prendre celles de la douceur, qui avoient déja si bien reüssi à la Gouvernante. Mais l'Inquisiteur General, & le Duc d'Albe, homme severe jusqu'à la cruauté, ayant conclu pour la rigueur, Philippes prit aussitost 1566.

fort au deseſpoir les pauvres Fla- 1567.
mans qu'il traitoit comme des
eſclaves, qu'il ſe fit un ſouleve-
ment preſque general de tous les
Ordres, qui, aprés pluſieurs
changemens de Gouverneurs &
de Gouvernemens, pluſieurs ba-
tailles & combats tres-ſanglans,
& pluſieurs grandes révolutions
qui appartiennent à l'Hiſtoire de
Flandre, aboutit enfin à l'établiſ-
ſement d'une nouvelle Republi-
que. Elle commença par la re-
volte des deux Provinces de Hol-
lande & de Zelande, dont le
Prince d'Orange eſtoit Gouver-
neur, & qui ſecoûerent les pre-
mieres par déliberation publique
& par Edit le joug de l'Eſpagnol,
& même ce qui eſt tout à fait dé-
plorable celuy de Jeſus-Chriſt,
en renonçant à la Foy Catholi-
que; & puis par l'union de quel-
ques autres Provinces qui ſont
entrées dans leur Confederation,
elle s'eſt inſenſiblement accruë par
terre & par mer dans l'Europe

1567. & dans les Indes, jusqu'à ce haut point de puissance où nous la voyons aujourd'huy.

Or ce fut principalement à l'occasion de ce passage du Duc d'Albe que nos troubles recommancerent par la jalousie qu'en prirent les Chefs des Huguenots. Comme ils sçûrent qu'il amassoit ses troupes en Italie, ils crurent qu'ils n'avoient plus lieu de douter que ce ne fust là un effet de la Conference de Bayonne, & que les deux Rois ne fussent d'accord pour exterminer tous les Protestans de leurs Etats. Sur quoy le Prince & l'Admiral couvrant leur soupçon & leur crainte de la belle apparence d'un grand zele pour le bien de l'Etat, remontrerent au Roy, qu'en bonne politique il se devoit defier de cette armée d'Espagnols nos anciens ennemis, qui, sous pretexte de vouloir réduire la Flandre, où l'on sçavoit que tout estoit pacifié, se pourroit jetter sur la France; & pour les empescher de

passer outre, qu'il falloit faire 1567.
promptement une levée de six
mille Suisses pour les joindre à ce
peu qu'on avoit encore d'Infan- *Brantosme.*
terie sur pied, & renforcer les
Compagnies Françoises de Gendarmes. Le Roy, auquel ils presentoient une si belle occasion d'armer sans leur donner aucun sujet de plainte, ne manqua pas de faire ce qu'ils demandoient: mais il le fit pour une fin bien differente de celle qu'ils avoient, comme ils en furent bien-tost éclaircis.

Car le Prince ayant demandé le commandement de ces troupes, & s'étant offert de les entretenir à ses dépens, d'aller au devant du Duc d'Albe pour luy empêcher le passage, & pour le combattre s'il entreprenoit de le forcer: on le remercia de ses offres, & on luy fit entendre, que comme ce Duc n'avoit pas dessein de passer par la France, on n'avoit pas lieu de s'opposer à son passage, & par

1567. cét acte d'hostilité rompre de gayeté de cœur la paix & l'alliance qu'on avoit faite avec l'Espagne & qui venoit encore d'estre tout nouvellement confirmée. Cela fit qu'ils ne douterent presque plus qu'il n'y eust une ligue formée contre eux, & qu'ils entrerent en grande défiance, que l'armée du Duc d'Albe & les Suisses dont ils avoient eux mesmes conseillé au Roy la levée, ne leur vinssent tout-à-coup tomber sur les bras. C'est pourquoy ils commencerent à se preparer à tout évenement; & pour faciliter l'entrée du secours qu'ils avoient déja fort secretement envoyé demander à leurs Confreres d'Allemagne, ils formerent une entreprise sur la ville de Metz, laquelle il s'en falut bien peu qu'ils ne surprissent.

Meurisse, Histoire de l'heresie dans la ville de Metz.

Metz autrefois Capitale de l'Austrasie & du Royaume de Lorraine dans la premiere & la seconde race de nos Rois, & puis devenuë ville Imperiale lors que

dans le démembrement qui se fit de la Monarchie Françoise elle passa sous la domination des Empereurs, avoit toûjours esté toute Catholique, jusqu'à ce qu'environ l'année 1524. des Predicans Lutheriens s'y estant glissez à la faveur du grand commerce qu'on avoit avec l'Allemagne, y semerent leur heresie, qui comme une peste se répandit bientost, particulierement parmi le peuple. Les Magistrats témoignerent d'abord beaucoup de zele & de courage pour arrester le cours d'un si grand mal. Ils firent de sanglants Edits contre ces Heretiques. Ils employerent le fer & le feu pour les exterminer comme on faisoit alors en France, & Jean Cardinal de Lorraine Evêque de Metz, le Clergé de la Cathedrale, le Conseil & les Treize du Gouvernement, firent tous leurs efforts pour empêcher que ces Protestans, dont le nombre croissoit insensiblement tous les jours, & qui se sentoient appuyez 1567.

1567. des Princes d'Allemagne, n'eussent le libre exercice qu'ils demandoient. Mais enfin, aprés avoir combatu dix-huit ans pour une si bonne cause, ils furent lâchement trahis par Gaspard de Heu, qu'ils avoient élevé à la supréme Magistrature de leur ville sous le nom de Maître Eschevin pour l'année 1542.

Ce méchant homme, qui étoit sans contredit le plus puissant de Metz, ne fut pas plûtost établi dans sa nouvelle dignité, qu'ayant contrefait jusqu'alors le Catholique pour y parvenir, il fit paroître, sans plus rien dissimuler, qu'il estoit tout aux Protestans, lesquels il vouloit rendre maistres de la Ville, & qu'il avoit intelligence avec le Lantgrave de Hesse, le Duc de Virtemberg, & les Villes de Francfort & de Strasbourg qui lüy envoyerent des troupes sous le commandement du Comte Guillaume de Furstemberg grand Lutherien, pour y établir l'heresie.

Ce Comte s'empara d'abord de Gorze où il bâtit un fort, & des avenuës de la Ville, pour y faire entrer insensiblement le plus qu'il pourroit de ses gens. Il entra même dans Metz, & demanda aux Magistrats que les Protestans eussent la liberté qu'ils avoient dans les autres Villes Imperiales de faire publiquement l'exercice de leur Religion. Au commencement on s'y opposa avec toute la force imaginable: le peuple même prit les armes, & se souleva contre luy, de sorte qu'il fut obligé de se retirer. On chassa Guillaume Farel, qu'on avoit fait venir de Basle, & qui le premier de tous prescha dans Metz le Calvinisme, qui s'y introduisit aprés durant les premiers troubles. Mais enfin par la faction de Gaspard de Heu, & de ses deux freres qui avoient exercé comme luy la premiere Magistrature, il se fit une conference entre certains deputez de la Ville qui estoient de leurs 1567.

1567. creatures, & ceux de ces Princes confederez & de ces Villes Protestantes, où il fut arresté qu'on recevroit desormais dans Metz un Ministre qui auroit toute liberté d'y prescher sa doctrine, laquelle il seroit permis à tout le monde d'embrasser, & que l'on se mettroit sous la protection des Princes Protestans qui estoient alors assemblez à Nuremberg.

Un si infame traité pensa mettre au desespoir les Catholiques, qui se virent si lâchement trahis par leur premier Magistrat & par leurs Députez. Mais ils reprirent bientost cœur, se voyant soûtenus par la presence du Cardinal Jean de Lorraine, du Duc Claude de Guise son frere, qui chassa de Gorze les gens du Comte Guillaume, & par le nouveau Maistre Eschevin Richard de Ragecour grand Catholique, qui fut créé l'année suivante, & par la plus saine partie du Conseil & des Treize, qui ne vou-

lurent jamais consentir à ce pernicieux accord. De sorte que bien loin de s'adresser à l'Assemblée de Nuremberg, ils députerent à l'Empereur Charles-Quint, pour le supplier tres-instamment de les maintenir dans la possession où ils avoient toûjours esté de ne souffrir point d'heresie dans Metz. Ce grand Prince ne manqua pas de leur accorder leur Requeste, & leur envoya sur le champ le Jurisconsulte Charles Boiset l'un de ses Conseillers d'Estat, avec ordre exprés de chasser le Ministre de la Ville, & de rétablir toutes choses en l'estat où l'on estoit avant ce prétendu traité fait par surprise avec les Protestans, sans le consentement de l'Evesque, du Clergé, & des Magistrats. Cela fut ponctuellement executé, & l'on publia un Edit du treiziéme d'Octobre 1543. par lequel on défend l'exercice de toute autre Religion que de la Catho-

1567. lique dans la Ville & dans tout le Pays Messin, à toutes sortes de personnes, *sur peine de confiscation de corps & de biens.*

C'est en cét estat que la Ville se trouvoit neuf ans aprés, lors qu'en l'année 1552. elle fut reduite sous l'obeïssance du Roy Henry II. qui promit de la conserver dans ses privileges au même estat où elle estoit alors. Il est indubitable qu'on n'y souffroit nul Heretique, & que ce peu de Protestans qui y resterent aprés cette Ordonnance faisant semblant d'être Catholiques, alloient à la Messe comme les autres. Et quand on s'apperceût qu'ils manquoient de communier à Pâques, on les y obligea sur peine d'estre chassez de la Ville, comme le furent un mois avant sa reduction deux Gentilshommes, l'un François nommé Croppeville, & l'autre Lorrain appellé Antoine de Saussure, qui refuserent absolument d'obeïr. Cela fait voir manifestement, ce

me semble, que toutes les permissions que l'on a depuis accordées aux Huguenots d'y exercer leur pretenduë Religion sont nulles, comme ayant esté obtenuës sous le faux exposé qu'ils ont fait, que Henry II. à son entrée dans Metz avoit promis d'y maintenir libre cét exercice. Au contraire, comme il jura que cette Ville seroit conservée dans ses Privileges selon l'estat où elle estoit, & qu'on n'y souffroit alors aucun Protestant, ni Lutherien, ni Calviniste, il est certain que sans leur faire tort, on leur pourroit oster la liberté qu'ils y ont depuis usurpée pendant les troubles. Aussi lors que Charles IX. fut à Metz en l'année 1569. trouvant que les Huguenots s'y estoient rétablis à la faveur des troubles, & par la connivence du Maréchal de Vieilleville qui en estoit Gouverneur, il fit l'Edit du sixiéme d'Avril, par lequel il declare, *que desirant continuer tou-* 1567.

1567. *tes choses en l'estat qu'elles estoient dans la ville de Metz & dans le Pays Messin, lors que le feu Roy son pere les receut en sa protection, & specialement pour le regard de la Religion; considerant d'ailleurs qu'il n'y avoit alors autre exercice de Religion que de la Catholique, & que l'alteration & changemens depuis avenus ont esté par la malice du temps, & durant sa minorité: il défend à tous les habitans desdites Villes & Païs de faire autre exercice, ni d'entretenir d'autres écoles à l'instruction de leurs enfans, ordonnant au Gouverneur & au President de proceder rigoureusement contre les infracteurs de cét Edit.*

Voilà sans doute ce que le Roy, dont le zele pour la Religion n'agit que par les mouvemens que luy inspirent la justice & la bonne foy de laquelle il est grand observateur, a droit de faire quand il luy plaira, sans que les Huguenots de Metz s'en puissent plaindre raisonnablement. Or comme

avant les seconds troubles, dont 1567.
je découvre maintenant les causes,
ils y estoient assez puissans par les
usurpations qu'ils avoient faites
durant les premiers : d'Andelot
qui avoit reconnu luy-même les
avantages que son parti pouvoit
tirer de cette grande ville, & y
avoit fait ses pratiques lors qu'il y
fut à l'occasion de son second mariage
avec la sœur du Comte de
Salm, forma le dessein de s'en
emparer. Pour cét effet, il écrivit
en qualité de Colonel de l'Infanterie Mezeray.
Françoise au Gouverneur,
comme s'il en avoit ordre du Roy,
qu'il luy envoyat les Compagnies
qui y étoient en garnison, & qu'il
receut en leur place les vieilles
bandes de Piémont; & il envoyoit
sous ce nom les troupes Huguenotes
que commandoit Montbrun
qu'il avoit rapelé de Geneve. Cette
dangereuse fourbe faillit à réüssir.
Car il étoit déja entré deux ou
trois de ces Compagnies : mais
un de leurs Officiers ayant fait

1567. connoiſtre par mégarde qu'ils venoient de Geneve, le Gouverneur qui s'apperceût qu'on le vouloit ſurprendre, & qui ſe trouvoit encore le plus fort, ayant fait promptement rentrer ce qui eſtoit déja ſorti de ſes gens, mit dehors ces nouveaux venus qui ſe diſſiperent bientoſt. Voilà l'état où ſe trouvoient les Chefs des Huguenots dans une perpetuelle défiance, incertains néanmoins encore de ce qu'ils devoient faire, lors qu'il arriva une choſe qui acheva d'outrer le Prince de Condé, & luy fit prendre enfin cette funeſte reſolution qui fut la cauſe de ſon dernier malheur, & fit répandre tant de ſang & tant de larmes à la France.

Il avoit toûjours eſperé que la Reine luy feroit donner la Lieutenance generale dans tout le Royaume que le feu Roy de Navarre avoit euë, & qu'elle luy avoit promiſe pour l'amener au point où elle vouloit en faiſant le

traité d'Orleans. Cette Princesse qui ne l'aimoit point du tout pour les raisons que j'ay dites, quoy qu'elle luy témoignat depuis ce temps-là beaucoup d'amitié pour le rendre suspect aux Huguenots, n'avoit nulle envie de luy donner cette importante charge, & ne faisoit que l'amuser. Il luy fut aisé de le faire tandis qu'il n'y avoit point d'armée à commander: mais comme à l'occasion du passage du Duc d'Albe, on levoit des troupes Estrangeres & Françoises, ainsi que luy-mesme l'avoit demandé, alors il se mit à presser la Reine de luy tenir parole, luy remonstrant, pour luy oster un assez beau pretexte qu'elle eust eû de differer encore à le satisfaire, que le Connestable, qui avoit, le plus d'interest à s'opposer à cette Lieutenance, y consentoit, si le Roy vouloit bien la luy donner. La Reine plus fine que luy, & qui avoit toûjours plus d'un expedient tout prest pour se tirer d'affaire,

1567.

Brantosme, éloge du Prince.

1567. s'avisa de luy mettre en teste le Duc d'Anjou, celuy qu'elle cherissoit le plus de tous ses enfans, & qu'elle formoit entierement sur son esprit, & suivant les maximes de sa politique. Elle luy inspira sans difficulté toute la haine qu'elle avoit pour le Prince, en luy remontrant que c'estoit un ambitieux qui vouloit emporter sur luy cette Lieutenance, à laquelle luy seul, comme frere du Roy, & déja en estat de commander, pouvoit & devoit legitimement prétendre. Sur quoy elle l'instruisit si bien, que le Prince de Condé estant venu quelques jours aprés vers la mi-Juin au souper de la Reine, Monsieur qui n'attendoit que l'occasion de luy faire insulte, le tira à part dans un coin de la salle, où il le traita d'une étrange maniere, jusqu'à luy dire d'un ton menaçant, & en mettant la main sur le pommeau de son épée, que s'il pensoit jamais à cette Charge contre le

respect qu'il luy devoit, il l'en feroit repentir, & le rendroit aussi petit qu'il vouloit estre grand. 1567.

Aprés cela le Prince percé jusqu'au vif, ne balança plus sur le parti qu'il vouloit prendre, quoy qu'il dissimulât pour lors, afin de se pouvoir venger plus seûrement, comme il en forma à l'instant mesme le dessein. Et ce fut là la veritable cause des seconds troubles, laquelle il couvrit du prétexte de la Religion, qui n'eût que la moindre part, si toutefois elle en eût aucune, dans la violente resolution qu'il prit, & dans la detestable & malheureuse entreprise de Meaux. En effet, il avoit déja tenu deux assemblées avec les Colignis & ses principaux confidens, l'une à Chastillon, & l'autre à Valery, où l'on n'avoit encore rien conclu. Mais aussitost aprés que Monsieur l'eût traité de la sorte, & qu'il se vit ainsi joüé par la Reine, & sans aucun credit à la Cour, il en alla

1567. tenir une troisiéme à Chastillon. Et ce fut-là que sans rien exposer que ce qu'on avoit déja dit dans les deux premieres touchant la ligue qu'ils disoient qu'on avoit faite pour les opprimer, & pour éteindre leur Religion, on resolut de prendre les armes non seulement pour se défendre, mais aussi pour attaquer, pour tailler en pieces les Suisses que le Roy faisoit lever, & pour se rendre absolument les Maistres dans tout le Royaume, en se saisissant de la personne sacrée du Roy, de celles des Princes ses freres, & de la Reine.

D'Aubigné. Dupleix. Addit. aux Memoir. La Poplin.

Ils ne doutoient point qu'ils ne pussent facilement executer cette entreprise dans l'état où l'on se trouvoit à la Cour. Car on n'y songeoit alors qu'à s'y divertir en de continuelles festes & rejoüissances, que la Reine, qui aimoit la magnificence & la joye, prenoit soin d'y entretenir pour amuser le jeune Roy tandis qu'elle gouver-

neroit tout, ce qui estoit sa grande passion. D'ailleurs, on sçavoit que la Cour alloit passer la belle saison à Monceaux, Maison Royale, sans aucune défense, où le Roy devoit celebrer à la Saint Michel la Feste de son Ordre. Et comme on ne se défioit nullement d'eux, parce qu'ils n'avoient aucunes troupes qui pussent donner de l'ombrage, il leur fut aisé, durant l'espace de trois mois entiers qu'ils eurent pour se preparer à cette entreprise, de faire avertir fort secretement ceux de leur parti par les Provinces, de se rendre les uns aprés les autres par petites troupes, & en prenant les traverses, aux environs de Chastil'on sur Loing, & de Valery, pour ce temps-là. Cela fut ponctuellement executé; & il y avoit une si grande lethargie à la Cour, qu'encore que de plusieurs endroits on fut averti de cette conspiration, qu'on eust mesme asseuré la Reine & le Connestable qu'on avoit veû

1567.

Castel. l. 6. c. 4. & 5.

1567. plus de six cens chevaux bien armez logez aux environs de Châtillon, on n'en voulut rien croire, jusqu'à ce qu'un des freres du sieur de Castelnau qui les estoit allé reconnoistre, vint dire que le Prince, l'Admiral & ses freres, avec grand nombre de Noblesse, & toutes ces troupes de cavalerie marchoient droit à Lagny, d'où ils devoient aussitost aprés aller investir la Cour à Monceaux.

Ce fut alors qu'on s'apperceût un peu bien tard de l'horrible danger où l'on estoit d'estre surpris, & que pour l'éviter on se retira bien vîte à Meaux, où l'on fit promptement venir les Suisses, qui n'estant qu'à trois ou quatre lieuës de là en divers quartiers vers Chasteau-Thierry, se rassemblerent, & marcherent avec tant de diligence, qu'ils y entrerent la nuit du mesme jour veille de Saint Michel. On estoit à la Cour dans une grande consternation, parce qu'il ne s'y trouvoit pas un homme,

me, excepté les Suisses, qui fust 1567.
en estat de combattre contre des gens armez de toutes pieces. La plusspart n'avoient que des haquenées, & tous estoient sans armes que l'épée & quelques carabines pour la chasse. On ne sçavoit à quoy se resoudre : si l'on devoit demeurer dans une si méchante place sans vivres & sans munitions, en danger d'y estre assiegé par les Huguenots, qui accouroient de toutes les Provinces de deçà & de delà la Marne ; ou si l'on devoit reculer ou s'avancer, en s'exposant au hazard d'un combat contre des gens & si resolus & si bien armez. Enfin, sur la confiance qu'on eut en la valeur & la fidelité des Suisses, qui en furent ravis de joye, la resolution fut prise de partir avant le jour pour s'en aller droit à Paris, à la veuë des conjurez que les Suisses se promettoient bien de faire tous perir, s'ils avoient l'audace de

1567. se presenter en armes devant leur Roy.

Ibid. Mezeray. Cela resolu de la sorte, le Connestable forma des six milles Suisses, un gros bataillon quarré, au milieu duquel, comme dans une forte citadelle, il enferma la Reine & toutes les Dames de la Cour, & mit les chevaux Legers de la garde, & toute la Noblesse qui environnoit le Roy & Monsieur à costé du gros bataillon qui les épauloit & les soustenoit tellement, que pouvant les couvrir à droit & à gauche en un instant en faisant demi-tour, il étoit impossible de les attaquer qu'on ne l'eust enfoncé ; & en cét estat cette petite armée, à la teste de laquelle ce généreux vieillard se mit, nonobstant sa goute dont il surmonta la douleur par son invincible courage, commença sa marche environ deux heures avant le jour. Cependant les Conjurez que le Mareschal de Montmorency avoit adroitement ar-

restez le soir auparavant par un pourparler de deux ou trois heures qui donna lieu aux Suisses d'entrer dans Meaux avant que le Prince les pust couper, parurent à l'aube du jour sur le chemin que tenoit l'armée, qui en mesme temps fitalte pour les bien recevoir. Le Prince s'avance d'abord à la teste de quatre à cinq cens chevaux suivis du reste de ses troupes que d'Andelot conduisoit à peu d'intervalle, & demande à parler au Roy qui refusa tout net de l'écouter, luy faisant dire fierement, en Maistre justement irrité d'une audace si criminelle, que ce n'estoit point en cette posture de rebelle, & les armes à la main qu'un sujet parloit à son Roy. 1567.

Cela sans doute, comme un grand éclat de tonnerre, devoit l'étonner, & luy faire tomber des mains ces armes impies qu'une furieuse conspiration luy avoit fait prendre contre la personne sacrée du Roy son souverain

1567. Seigneur, qui estoit dans ces troupes mesmes qu'il vouloit combatre. Mais comme le propre de l'heresie, dont il faisoit profession, est d'endurcir le cœur, & de luy inspirer toute la fureur dont l'esprit de rebellion est capable: bien loin de desister de sa malheureuse entreprise, il se mit en devoir de charger les Suisses qui couvroient l'escadron du Roy, & fit tous ses efforts pour les enfoncer, tâchant de les prendre tantost en teste, & tantost en queuë, & puis par les flancs, & toûjours inutilement, parce que ces braves gens faisoient toûjours face de tous costez, se tournant piques baissées vers l'ennemi qu'ils provoquoient même à belles injures, sans qu'il osast jamais donner dans un corps d'Infanterie si ferme, si serré, & si aguerri. De sorte qu'on se mit à continuer la marche, le Prince ne faisant plus que caracoller, & que costoyer & suivre l'armée, tantost

de loin, tantoſt de prés, pour la harceler par de legeres eſcarmouches & de petits combats de quelques cavaliers qui ſe détachoient pour faire le coup de piſtolet. Ainſi le Roy marcha toûjours en bataille juſqu'à ce que le Duc d'Aumale & le Maréchal de Vieilleville eſtant venus avec deux à trois cens chevaux au devant de luy, le Connétable qui luy donna de bons guides pour le conduire par des chemins écartez hors de la veuë des rebelles, le pria de prendre le devant avec la Reine pour ſe rendre plûtoſt à Paris, où il arriva ſur les quatre heures du ſoir, aprés avoir eſſuyé une ſi mauvaiſe nuit, & une ſi facheuſe journée qui en attira d'autres tres-funeſtes. Les Suiſſes demeurerent au Bourget avec le Connétable, & entrerent le lendemain avec de grandes acclamations du peuple à Paris, où le Roy les voulut aller recevoir lui-même à la Porte de Saint Martin comme ſes 1567.

1567. liberateurs, ausquels il fit donner une montre extraordinaire qu'on devoit aux soldats victorieux aprés le gain d'une bataille.

Quant au Prince & à l'Admiral, aprés avoir fait inutilement une tentative si criminelle qui les rendit odieux à toute la terre, & qu'on ne leur pardonna jamais, ils s'arresterent cinq ou six jours à Clayes, pour y recevoir les troupes Huguenotes qui leur venoient de toutes les Provinces, où ceux de leur parti s'estant soulevez, s'emparoient des villes, & faisoient les mesmes desordres qu'aux premiers troubles. De là ils furent se poster à Saint Denis, d'où ils envoyerent brusler les moulins aux environs de Paris, & se saisir des passages par terre & par eau, comme pour affamer le Roy mesme dans sa capitale. Cette continuation d'insulte estoit bien capable de l'irriter: mais il le fut encore plus, quand il apprit qu'au lieu que les rebelles se ser-

vent ordinairement du nom du Roy pour autoriser leur révolte, comme s'ils agissoient pour son service; toutes les Ordonnances qu'on publioit parmi ceux-cy, & que l'on affichoit en tous les lieux dont ils s'estoient saisis, estoient faites au nom du Prince de Condé, comme s'ils l'eussent reconnu pour leur Maistre. Le Connestable mesme plus aigri que tous les autres depuis la retraite de Meaux, dont le Roy ne perdit jamais la memoire, luy fit voir en une Assemblée générale qui se tint au Louvre le septiéme d'Octobre, une monnoye d'argent au coing du Prince avec cette inscription Latine, *Ludov. XIII. Rex Franc.* Il est vray qu'il y a grand sujet de croire que ce Prince n'a jamais prétendu à la Couronne, & qu'ainsi il n'a point eû de part à un si horrible attentat contre la Majesté Royale, & que certains Huguenots insolens qui ne gar-

1567.

Dupleix.

Brantosme, éloge du Prince.

1567. doient aucunes mesures, particulierement dans les Provinces les plus éloignées, avoient fait batre cette monnoye à son insceû. Mais comme on estoit alors fort peu disposé à juger favorablement de sa conduite, & que ceux que Montluc avoit fait exécuter en Guyenne, avoient confessé quelque chose de semblable : on voulut bien se persuader qu'il estoit coupable, & que c'estoit là un effet de son ambition demesurée.

Quoy qu'il en soit, comme dans quelque traité qu'on voulut faire encore pour trouver quelque voye d'accommodement, il eût proposé des conditions tout-à-fait insupportables, & tres-pernicieuses à la Religion : le Roy plus aigri que jamais le fit sommer par un Heraut, luy parlant couvert & d'une maniere majestueusement imperieuse qui le fit trembler tout intrépide qu'il estoit, de poser sur le champ les armes, & de venir incessamment avec les Seigneurs

qui l'accompagnoient luy rendre l'obeïssance qu'ils devoient à leur souverain Seigneur. Aprés cela le Connestable qui avoit receu une partie du secours qu'il attendoit, & qui d'ailleurs ne pouvoit plus souffrir les murmures des bourgeois, à qui les vivres & sur tout le pain de Gonnesse commençoient à manquer, se resolut de leur donner bataille s'ils osoient l'accepter, ou de leur faire abandonner les postes qu'ils avoient occupez à Saint Denis, à Saint Ouen, & à Aubervilliers, deux villages plus avancez vers Paris, l'un a droit & l'autre à gauche, que Saint Denis, qui n'en est qu'à deux petites lieuës. 1567.

Pour cét effet, le matin du dixiéme de Novembre veille de S. Martin, il commença de bonne heure à faire sortir de Paris par les Portes de Saint Denis & de Saint Martin, toutes ses troupes qui furent conduites par leurs Officiers

Brantosme. La Poplin. Hist. de France. D'Aubigné. Dupleix. Mezeray, &c.

1567. au champ de bataille qu'il avoit choisi prés de la Villette, afin de les pouvoir étendre, comme il fit, en cette belle & grande plaine qui est entre Paris & Saint Denis, partagée par un grand chemin pavé qui conduit d'une ville à l'autre. Son Infanterie estoit composée du gros bataillon des six mille Suisses, des vieux Régimens de Brissac & de Strossi, & de celuy de cinq à six mille jeunes hommes des plus braves de la bourgeoisie de Paris, conduits par le vieux la Riviere Puitaillé, qui voulerent paroistre en cette fameuse journée avec leurs belles armes bien luisantes & bien dorées, qui ne firent pas pourtant grand mal aux Protestans. Cela faisoit en tout quinze à seize mille fantassins, & sa Cavalerie estoit d'environ trois mille chevaux. Il rangea cette armée en forme de croix, dont le travers estoit incomparablement plus étendu que les deux bouts,

Il menoit la bataille qui fermoit 1567.
cette longue haye en travers, dont les deux pointes se courboient un peu à droit & à gauche vers Aubervilliers & Saint Oûën. Il se mit au milieu avec le bataillon des Suisses & son Régiment de Cavalerie qui flanquoit à gauche ce bataillon. Suivoient à la mesme main les Compagnies des Ducs de Nemours & de Longueville, des Comtes de Retz, de Torré, de Lansac, & de Chavigny, qui avoient à leurs flancs force Arquebusiers; & tous ceux-ci couvroient les Parisiens qui s'étendoient jusques à la Chapelle, où le Connestable avoit logé cinq cens bons Arquebusiers pour les soustenir. C'estoit là la gauche de la bataille.

Il mit à la droite, tout joignant les Suisses, le Régiment du Comte de Brissac, & celuy de Philippes Strossi; & ceux-cy avoient à leur droite en tirant vers Aubervilliers, les Compagnies de

1567. Cavalerie du Maréchal de Coſſé, de Gontaut de Biron Mareſchal de Camp, du Vicomte d'Auchi & du jeune la Riviere. Le Duc d'Aumale & le Seigneur de Damville furent placez derriere le bataillon des Suiſſes, & les deux Regimens François un peu plus bas que la Villete, avec deux grands eſcadrons chacun de ſix cens chevaux qui faiſoient l'arrieregarde. Et pour avantgarde le Conneſtable jetta devant luy le Mareſchal de Montmorency qui le couvroit avec un gros de Cavalerie de huit Compagnies de Gendarmes & de ſix de Chevaux-Legers, ayant à leurs flancs de l'Infanterie pour les ſouſtenir, comme elle en eſtoit auſſi ſoûtenuë. Et derriere eux, immediatement devant les Suiſſes, il y avoit quatorze pieces de canon, les bouches tournées vers Aubervilliers, par où le Conneſtable vouloit commẽcer l'attaque.

D'autre coſté les Chefs des Huguenots voyant que l'armée Ca-

tholique sortoit de Paris, tinrent 1567.
promptement conseil pour sçavoir ce qu'ils avoient à faire en une occasion si dangereuse, parce qu'ils avoient détaché de leur armée, qui n'estoit gueres plus que de sept mille hommes, le Comte de la Rochefoucaut pour aller au devant des troupes qui leur venoient de Guyenne, & la Noüe pour s'emparer d'Orleans, où aprés s'en estre saisi par intelligence, on fit encore plus de mal qu'on n'avoit fait durant les premiers troubles, puis qu'à cette fois on y ruina la magnifique Eglise de Sainte Croix. Ils venoient mesme d'envoyer encore d'Andelot & Montgommery avec cinq cens chevaux & quelques Compagnies d'Infanterie pour se saisir de Pontoise, & de Poissy, à quoy neanmoins ils manquerent. De sorte que cette Armée estoit presque diminuée de la moitié, n'ayant plus qu'environ deux mille chevaux & quinze à seize

1567. cens fantassins. Ils estoient tous partagez en trois corps, dont le premier & le plus fort estoit avec le Prince à Saint Denis; les deux autres estoient logez, l'un à Saint Oüen, sous le commandement de l'Admiral; & l'autre avec Genlis, Lavardin, & Vardes à Aubervilliers. Comme il n'y avoit pas d'apparence de pouvoir avec si peu de troupes garder ces trois postes que le Connestable eust facilement emportez l'un aprés l'autre, l'Admiral, & plusieurs autres avec luy furent d'avis, ou de s'aller renfermer sur le champ tous ensemble dans Saint Denis, ou de s'y retirer peu à peu, en amusant cependant l'ennemi par de bonnes & frequentes escarmouches, pour differer la bataille jusqu'au lendemain, que d'Andelot, qu'on avoit envoyé rappeller, les viendroit rejoindre. Mais le Prince ayant remontré sagement que ces deux avis estoient également honteux & dan-

gereux, & que des gens qui se retirent en presence d'une armée en bataille, sont ordinairement batus : on ne songea plus qu'à combatre, & chacune des trois brigades n'ayant qu'à s'avancer hors de son poste pour se ranger en corps d'armée, cela se fit aisément en cét ordre. 1567.

Le Prince de Condé estant sorti de Saint Denis, accompagné des Vidames de Chartres & d'Amiens, des Comtes de Saulx & de la Suze, des sieurs d'Espernay, de Scechelles, de Bouchavanes, de Jacques Stuard Escossois son Capitaine des Gardes, & ayant prés de soy le Cardinal de Chastillon, qui fit bien voir ce jour-là en combatant tres-vaillamment toûjours à ses costez, qu'il n'estoit pas fait pour l'Eglise laquelle il avoit abandonnée, s'alla mettre en bataille dans la plaine vis-à-vis du Connestable. Il étendit en forme de haye toute sa Cavalerie, consistant en sept à huit

1567. cens chevaux qui furent rangez front à front ſur une longue ligne, parce qu'il n'en avoit pas aſſez pour doubler les rangs, & pour former des eſcadrons qui euſſent tous enſemble aſſez d'étenduë, pour n'eſtre pas envelopez par le grand nombre d'ennemis qu'ils avoient en teſte. Il mit derriere cette Cavalerie cinq à ſix cens Arquebuſiers, à quoy montoit tout ce qu'il y avoit d'Infanterie dans le corps de bataille. Ils eſtoient conduits par le ſieur de Valfreniere vieux Capitaine, qui auſſitoſt qu'on iroit à la charge devoit les faire avancer ſur les flancs pour les couvrir, & tirer droit ſur les premiers eſcadrons qui s'ébranleroient pour venir à la rencontre de leurs gens.

L'Admiral, aſſiſté de Clermont d'Amboiſe & de Renty, eſtoit à la pointe droite plus avant dans la plaine, un peu au delà de ſon quartier de Saint Oüen, qu'il couvroit avec cinq à ſix cens che-

vaux, & environ cinq cens fantassins; & la gauche qui fut rangée à la teste du logement d'Aubervilliers, estoit commandée par deux des plus signalez Chefs des Huguenots, François de Hangest Seigneur de Genlis, & Charles de Beaumanoir Marquis de Lavardin. Le premier estoit l'aisné de trente-deux freres, fils d'Adrien Seigneur de Genlis, Capitaine & Bailly d'Evreux, & Chambellan du Roy Henry II. Ils furent tous braves, & se signalerent dans les guerres étrangeres & dans celles de la Religion, où ils suivirent aveuglément le parti des Huguenots, par le seul attachement que leur Maison, l'une des plus nobles de la Picardie, avoit avec le Prince de Condé; ce qui leur fut extrémement funeste. Car par un prodige tout-à fait surprenant, & dont il seroit assez difficile de trouver un exemple, cette Maison, qui par trente deux branches sembloit ne pouvoir manquer

1567.

Addit. aux Memoires de Casteln. dans l'éloge de Genlis.

1567. de s'étendre jusqu'à la fin des siécles, s'est trouvée entierement éteinte dans cette admirable fecondité où elle s'est tellement perduë, que de ce grand nombre d'enfans, tous hommes faits, il ne s'en est trouvé pas un seul qui ait laissé posterité pour conserver une si illustre Maison, de laquelle le titre & la Seigneurie sont passez par aquisition dans une autre encore plus illustre & toûjours tres-Catholique; c'est celle de Brulard dont est le Marquis de Genlis.

Charles Marquis de Lavardin, Chevalier de l'Ordre, & Capitaine de cent hommes d'armes, avoit rendu de grands services sous le Regne de Henry II. qui l'estimoit beaucoup pour sa prudence & pour sa valeur, & s'étoit aquis dans toutes les guerres la réputation de sage & vaillant Capitaine. Mais comme aprés la mort du Roy son Maistre il crut qu'on reconnoissoit mal son mérite & ses services, & qu'il n'avoit plus

rien à eſperer de la faveur qui n'eſtoit pas pour luy, il en conceût un extrême dépit ; & cette paſſion la plus dangereuſe de toutes celles dont les grands hommes ont à ſe défendre, l'emporta tellement ſur toutes ſes bonnes inclinations, qu'il oublia ce qu'il devoit à Dieu & à ſon Roy, pour s'attacher à l'Admiral qui le receût à bras ouverts, comme un homme qu'il connoiſſoit tres-capable de ſervir tres-utilement le parti. Auſſi fut-il un des Lieutenans Généraux de l'armée Huguenote, & eut avec Genlis le commandement de la pointe gauche où il y avoit à peu prés autant de Cavalerie qu'à la droite, & un peu moins de gens de pied ſans Enſeignes, & tous Arquebuſiers comme les autres. Car ils avoient ſi peu de Piquiers, que n'en ayant pû former ſeulement un petit bataillon heriſſé, ils les avoient laiſſez à la garde du bagage à Saint Denis. Ce qu'il y eût de particu- 1567.

1567. lier à cette gauche, fut que Genlis ayant fait conduire un fossé à sa droite depuis Aubervilliers jusqu'à un moulin à vent qui estoit entre ce logement & la Villette, y avoit mis, comme aussi dans le moulin, les plus assurez de ses Arquebusiers, pour tirer en flanc sur la Cavalerie qui viendroit fondre sur luy de la pointe droite du Connestable.

Ainsi estoit disposée la petite armée des Huguenots en forme de croissant, dont l'Admiral & Genlis formoient les deux cornes, & le Prince plus enfoncé qu'eux vers Saint Denis faisoit le fond, qui toutefois n'estoit pas joint aux deux extrémitez, parce que dans ces trois corps il n'y avoit pas assez de troupes pour continuer le croissant. Tout le haut de de Montmartre estoit rempli d'une infinité de monde accouru de tous les quartiers de Paris pour voir de là en seureté ce que l'on n'avoit jamais veû auparavant, &

que nous avons eû le malheur de 1567.
voir de nos jours durant les troubles de la Fronde, je veux dire, une bataille aux portes de Paris. On commença entre deux & trois heures aprés midy à s'entrechoquer furieusement, lors qu'aprés de legeres escarmouches qui durerent assez long-tems, & où les enfans perdus des rebelles furent mal menez. Vardes craignant que le canon, dont trois ou quatre volées avoient déja mis l'épouvante avec quelque desordre dans la pointe gauche, ne la mist en déroute, alla charger avec tant de vigueur les Compagnies de Biron qui s'avançoient pour l'enfoncer, qu'il les fit d'abord reculer : mais un moment aprés elles retournerent à la charge avec tant de furie, qu'ils le menerent toûjours batant jusqu'à ce que les Arquebusiers qui estoient dans le fossé faisant une furieuse décharge sur les plus avancez, les arresterent.

Genlis, qui partant un moment

1567. aprés de la droite de cette pointe gauche, alla donner dans l'escadron du Mareschal de Cossé, eût le mesme sort. Car aprés l'avoir enfoncé du premier choc sans toutefois le pouvoir rompre, il fut poussé si vigoureusement à son tour par ces braves gens, qu'il couroit fortune d'estre entierement défait, si les Arquebusiers qui tiroient sans cesse sur eux du fosse & du molin, & dont ils ne se pouvoient défendre, ne les eussent empeschez de passer outre, & de poursuivre chaudement leur pointe. Il n'en fut pas ainsi de l'autre costé. Car l'Admiral qui craignit que toute l'armée n'allast fondre sur Genlis, ayant fait avancer ses fantassins aux flancs de sa Cavalerie, donna si furieusement dans les premiers escadrons de la pointe gauche des Catholiques qu'il avoit en teste, qu'il les renversa sur le grand bataillon des Parisiens, qui prirent aussi-tost l'épouvante & la fuite vers Paris,

croyant déja que tout estoit per- 1567.
du : de sorte que les Huguenots, pour jetter par tout la terreur, se mirent à crier de toute leur force *Victoire.* Mais le Mareschal de Cossé qui vit ce desordre ayant laissé autant de gens de la droite qu'il en falloit pour faire teste à Genlis & à Vardes qui se ralliolent, courut promptement à la gauche avec le Duc d'Aumale, & se joignant aux escadrons qui tenoient encore ferme, chargea si vivement Clermont d'Amboise & les autres qui ne songeoient plus qu'à poursuivre les fuyards, qu'il les contraignit de fuir eux-mesmes, & de se retirer au grand trot vers Saint Oüen.

Cependant le Prince qui avoit veû ce que venoit de faire l'Admiral, courut avec tant de vitesse, en prenant un peu sur la droite pour se joindre à luy, & puis tous deux ensemble contre le Connestable, que ses gens de pied ne le purent suivre. Mais

1567. comme il vit que le Mareschal de Montmorency qui couvroit le front de la bataille & les Suisses s'avançoit vers luy pour le prendre en flanc, il fut contraint de tourner teste, & de luy opposer une partie de sa Gendarmerie, tandis qu'avec l'autre il alla charger le Régiment de Cavalerie du Connestable : de sorte qu'au lieu d'un combat, il s'en fit deux en cét endroit, qui eurent des succés bien differens. Car le Mareschal de Montmorency, aprés avoir combatu quelque temps avec toute la force & la vigueur imaginable la Cavalerie qu'il avoit en teste, & étendu morts sur la place ceux qui luy disputoient plus opiniastrément la victoire, rompit, & mit enfin à vaude-route tout le reste qui prit la fuite avec tant de précipitation que ces fuyards passerent sur le ventre à leur Infanterie qui les suivoit, & qui fut mise ensuite tellement en desordre, qu'il luy

luy fut impossible de se rallier. Ainsi la victoire fut toute entiere de ce costé-là. 1567.

Mais de l'autre on ne vit jamais tant de lascheté qu'il y en eût parmi les gens du Connestable, ni tant de valeur heroïque qu'en fit paroistre ce grand homme en cette derniere occasion qui termina sá vie en la couronnant d'une gloire immortelle. Car le Prince accompagné de ses braves n'eût pas si-tost donné lances baissées avec son courage & son impetuosité ordinaire dans le gros du Connestable, qu'il l'enfonça, & que ce Regiment déja estonné de la fuite des Parisiens, & de quelques escadrons de la gauchche fit encore pis que ceux-cy. Car plus de mille de ces Cavaliers, & mesme quelques Volontaires de la Cour, n'ayant pû soustenir seulement le premier choc, tournerent honteusement le dos, fuyant

à toute bride vers Paris avec
1567. leurs belles armes dorées, &
abandonnant laschement leur General au milieu des Huguenots ses ennemis qui le haïssoient à mort, parce qu'il n'avoit jamais voulu consentir qu'on leur accordast de nouveau l'Edit de Janvier. Mais si cette fuite a flétri ces lasches d'un oppobre eternel, il faut aussi avoüer d'autre part qu'elle servit merveilleusement à la gloire du Connestable, en luy donnant occasion de faire paroistre en mourant qu'il a esté durant sa vie un des plus grands hommes du monde.

En effet, il soustint presque tout seul avec un courage invincible & une force plus qu'humaine à l'âge de prés de quatre-vingts ans, l'effort des plus braves d'entre les Huguenots qui le chargeoient de tous costez, fort resolus de l'avoir mort ou vif. Il se maintint neanmoins toû-

jours ferme, & ne répondit qu'à grands coups d'épée à ceux qui 1567.
luy crioient qu'il se rendist, quoy-qu'il fust tout couvert du sang qui luy couloit de quatre ou cinq playes qu'il receût au visage, outre un grand coup de masse d'armes sur la teste, duque il ne fut point du tout ébranlé. Et comme il faisoit tomber à ses pieds un de ses ennemis qu'il avoit percé au défaut de la cuirasse, le Capitaine Stuart qui commandoit les Gardes du Prince prenant par derriere ce genereux vieillard, & luy appuyant le pistolet sur la cuirasse qui n'estoit qu'à l'épreuve du coustelas, luy enfonça trois balles dãs les reins. Cela pourtant n'empescha pas que ce Heros ne retirast son épée du corps de celuy qu'il venoit d'abbatre à ses pieds, & que se tournant vers ce malheureux Escossois, il ne luy en donnast d'un revers un si grands coup de la garde &

du pommeau au travers des
1567. machoires, qu'il luy en ébranla
toutes les dents, & luy en fit sauter trois de la bouche.

Cependant le Mareschal de Montmorency d'une part, aprés avoir vaincu de son costé, & de l'autre le Duc d'Aumale & les Mareschaux de Damville & de Cossé estant accourus au secours du Connestable, les choses changerent bientost de face. Les gens du Prince furent vivement repoussez, & avec perte de plusieurs des plus signalez & des plus braves, entre lesquels Loüis d'Ailly Vidame d'Amiens, & son frere Charles d'Ailly de Pequigny, les Comtes de la Suse & de Saulx, & Saint André son frere, furent tuez sur la place : luy-mesme y pensa demeurer, son cheval qui avoit au travers des flancs un grand tronçon de lance avec deux ou trois grandes arquebusades com-

mençant à fondre ſous luy ; & ce ne fut qu'avec une extréme dif- 1567.
ficulté que l'Admiral, les ſieurs de Genlis & de Vardes, avec tout ce qu'ils purent rallier de leurs gens, courant auſſi de tous coſtez vers cét endroit où le combat eſtoit ſi échauffé, le purent tirer de la preſſe, & le remonter. Aprés quoy, comme la nuit ſurvint là-deſſus favorablement pour les Huguenots, qui ayant eſté enfin repouſſez & batus de tout coſté n'en pouvoient plus ; ils ſe retirerent à Saint Denis, laiſſant aux Catholiques le champ de bataille, les dépouilles & les morts. Il y en eût quinze à ſeize cens de part & d'autre, plus de mille du coſté des Huguenots, outre plus de cinquante Gentils-hommes ou Seigneurs de marque ; & des Catholiques environ cinq cens, entre leſquels il n'y eût que quatre perſonnes de grande qualité,

à sçavoir, Hieronyme de Turin, François d'Ongniez Comte de Chaulne, Antoine de Batarnay, le dernier de l'illustre Maison des Comtes du Bouchage, & enfin le grand Connestable.

1567.

Brantosme.

éloge du Connestable.

Il n'y a rien de plus glorieux que la mort de ce Heros Chrestien. Aussitost qu'il fut revenu d'une défaillance que la perte de son sang luy avoit causée, il demanda s'il restoit encore un peu de jour, ajoustant qu'il falloit chaudement poursuivre la victoire qu'on avoit gagnée, & ne pas s'amuser autour de luy. *Aussi bien*, dit-il au sieur de Sanzay, l'un de ceux qui ne l'abandonnerent pas durant le combat, *je suis mort : mais je vous prie de dire au Roy que je me tiens le plus heureux homme du monde de mourir ainsi pour le service de Dieu & de mon Roy dans le champ de bataille comme je l'ay toûjours souhaité, ne pouvant donner de plus*

glorieuses marques du zele que j'ay toûjours eû pour la Religion & pour l'Etat, qu'en mourant au lieu mesme où j'ay receû ces playes en combatant pour l'un & pour l'autre. 1567. Aprés cela il se mit à dire les oraisons dont il recitoit regulierement tous les jours un grand nombre, fort resolu de mourir là-mesme comme il estoit étendu sur la terre; & ce ne fut qu'à grande peine qu'il souffrit enfin qu'on le transportast à Paris, où aprés avoir dit sur ce sujet les plus belles choses du monde au Roy & à la Reine qui fondoient en larmes, il mourut le douziéme de Novembre en son Hostel, & alla gouster dans le Ciel les fruits de la victoire qu'il avoit remportée sur les Huguenots deux jours auparavant.

On luy rendit aprés sa mort à peu prés les mesmes honneurs que l'on a coustume de rendre aux Rois. Son corps fut por-

té à Montmorency dans le magnifique Mausolée que luy fit dresser la Conneſtable Magdeleine de Savoye ſa femme, une des Héroïnes de ſon ſiécle ; & ſon cœur fut mis auprés de celuy de Henry II. ſon bon Maiſtre en l'Egliſe des Celeſtins. Toute la France pleura ſa mort, à la réſerve des Huguenots, qui ſelon leur laſche couſtume témoignerent la joye qu'ils en avoient par leurs ſatyres & par leurs libelles, qui comme les ombres dans un tableau ne ſervirent qu'à rehauſſer l'éclat de la gloire d'un ſi grand homme. Grand veritablement devant Dieu & devant les hommes dans toutes les perfections que l'on peut ſouhaiter, ſoit pour les vertus morales ou pour les chreſtiennes, ſoit pour la paix, ſoit pour la guerre, ſoit pour le conſeil, ou pour l'exécution, ſoit pour le maniment des affaires, ou pour les combats, s'e-

1567.

ſtant trouvé en huit batailles où il fit toûjours le devoir d'un tres-ſage Capitaine & d'un tres-vaillant ſoldat ſans jamais avoir reculé d'un ſeul pas. Mais ſur tout tres-grand dans cét attachement inébranlable qu'il a toûjours eû à la Religion Catholique dont il fut le puiſſant appuy contre le Prince de Condé & les trois freres de Chaſtillon, quoy-qu'ils fuſſent tous quatre ſes neveux, & dans ſon inviolable fidelité au ſervice de quatre Rois ſes Maiſtres, ſans qu'aucun pretexte ni de reſſentiment, d'intereſt, d'honneur, ou d'engagement, ni aucune tentation, de quelque nature qu'elle fuſt, l'en ait jamais pû détourner : ce qui doit rendre ſa memoire venerable, principalement à tous les François, comme ſon nom & ſon merite l'ont eſté durant ſa vie, & le ſeront encore aprés ſa mort éternellement à toute la terre. 1567.

1567. Voilà quelle fut la bataille de Saint Denis, aprés laquelle d'Andelot estant retourné le jour suivant desesperé de ne s'y estre pas trouvé, fit faire aux Protestans une assez mauvase fanfaronerie. Car se voyant fortifiez de cette brigade qui pouvoit réparer en quelque maniere la perte qu'ils avoient faite le jour précedent, ils s'allerent remettre en bataille suivant son avis au mesme ordre qu'ils avoient tenu, & sous les mesmes Chefs; puis, pour montrer que bien loin de se croire vaincus, ils estoient en estat d'agir en victorieux, ils occupent les postes où l'armée du Connestable estoit rangée, mettent le feu dans la Chappelle, & s'avancent tambour batant & trompettes sonnantes jusqu'aux barrieres du fauxbourg, provocant avec de grands cris au combat les Catholiques qu'ils sçavoient bien qui ne pouvoient

ſortir en l'eſtat où eſtoit le Con-
neſtable auquel on n'avoit point 1567.
encore deſigné de ſucceſſeur, à
qui les autres Chefs, qui pou-
voient prétendre à cét honneur,
deuſſent obeïr ſans difficulté.
Ce qu'il y eût de ridicule en cet-
te vaine entrepriſe des Hugue-
nots, fut que ſe trouvant incom-
modez d'un ſeul moulin de
pierre de taille environné d'un
bon foſſé, & bien percé de tous
coſtez, d'où l'on tiroit ſur eux
force arquebuſades, ils l'at-
taquerent avec toute leur Infan-
terie ſous leurs plus braves
Capitaines Vallefreniere & Beau-
regard : mais ils en furent
toûjours repouſſez par le Ca-
pitaine Guerry Pariſien qui le
défendoit avec peu de ſoldats;
de ſorte qu'aprés avoir perdu
leurs plus vaillans hommes à
cette attaque, ils furent con-
traints de s'en retourner à Saint
Denis au ſon de leurs trom-

pettes pour couvrir leur honte,
1567. mais ſuivis des huées & des cris des Pariſiens & des ſoldats du moulin, qui fut depuis appellé le Moulin Guerry, du nom de ce genereux Capitaine, que le Roy, en recompenſe de cette action, éleva à de plus hautes charge dans l'armée.

Au reſte, comme en donnant la bataille le Conneſtable prétendoit chaſſer les rebelles de leurs poſtes, on receût encore deux jours aprés ſa mort ce fruit de ſa victoire. Car craignant que l'armée Royale, qui ſe fortifioit tous les jours, & devant laquelle ils n'euſſent plus oſé paroiſtre en raſe campagne, n'enlevaſt leurs quartiers, ils en ſortirent le quinziéme de Novembre, & furent au-devant des troupes qui leur venoient de Guyenne, de Xaintonge, & du Poitou, & qu'ils receûrent à Pont ſur Yonne, où l'ayant pris

d'aussaut, ils firent tout passer, jusqu'aux enfans mesme, avec une barbare cruauté, par le fil de l'épée. Aprés quoy il passent la Seine à Nogent; puis d'étournant à gauche ils vont passer la Marne à Espernay, d'où ils tirent vers la Lorraine, pour y joindre le grand secours qu'ils attendoient de l'Allemagne. Car dés le commencement de ces troubles ils avoient envoyé vers les Princes Protestans implorer leur assistance, contre ceux, disoient-ils, qui ne leur faisoient la guerre qu'en haine de leur Region, dont ils ne vouloient pas souffrir qu'ils eussent l'exercice. Le Roy aussi de son costé y envoya Bernardin Bochetel Evesque de Rennes, retourné depuis peu de son Ambassade auprés de l'Empereur, & puis le jeune Lansac, pour faire entendre à ces Princes qu'il ne s'agissoit nullement de la Religion Protestante dont

1567.

l'exercice leur avoit esté per-
1567. mis conformément à l'Edit de Pacification qu'ils avoient accepté ; que c'estoit icy la cause commune de tous les Souverains, & singulierement des Princes d'Allemagne alliez du Roy, avec lequel ils se devoient joindre contre des rebelles, qui par un exécrable attentat avoient pris les armes pour se saisir de la personne du Roy, qu'ils avoient mesme entrepris d'assieger dans sa Capitale, devant laquelle on en estoit venu à la bataille qu'ils avoient perduë.

Ces deux habiles hommes s'aquiterent sibien de leur commission, que ces Princes, presque tous Lutheriens, détestant la rebellion de ces Calvinistes, qu'ils n'aimoient pas trop d'ailleurs, protesterent qu'ils vouloient toûjours demeurer dans l'alliance qu'ils avoient avec le Roy. Et Jean Guillaume second fils d'Au-

guste Duc de Saxe, s'engagea mesme à lever des Reitres pour 1567.
le service de Sa Majesté. Il fallut donc avoir recours aux Calvinistès. Car encore que par la Pacification de Passau, & par l'E- 1552.
dit d'Ausbourd, il n'y eust de 1555.
toutes les héresies que le Lutheranisme selon la Confession d'Ausbourg dont l'exercice fust permis dans l'Empire : les Empereurs néanmoins qui ont succedé à Charles-Quint n'ayant pas eû autant de force ni d'autorité qu'en avoit ce grand Prince pour faire observer ces Edits, ont esté obligez, pour vivre en paix, de laisser aux Princes & aux villes Imperiales la liberté de professer le Calvinisme, que les Ministres de Zurich & ceux de Geneve, & entre autres Farel & Beze 1557.
qui assisterent à la Conference de Vvormes, porterent en Allemagne.

Histoire du Lutheran. l. 5.

Il y fut receû dans quelques

Etats, & toleré dans d'autres:
1567. mais la plusspart l'ont rejetté, en ayant mesme plus d'aversion que de ce qu'ils appellent la Papauté. Il s'est aussi glissé dans la Pologne, dans la Transilvanie, & dans la Hongrie, où selon l'ordinaire de cette heresie il n'a pas manqué d'exciter ces troubles qui durent encore aujourd'huy, & qui par la division qu'il y a mise pourroient bien donner lieu au Turc de s'emparer enfin de tout le reste de ce beau Royaume. C'est pourquoy Soliman, Prince aussi sage politique que grand conquerant, sçachant que la nouveauté, en matiere de Religion, cause toûjours dans les Etats des desordres semblables à ceux dont il sceût si bien profiter, ne voulut souffrir dans les conquestes qu'il fit en Hongrie que les seuls Catholiques, sans aucun mélange de Novateurs. Il voulut mesme que le

Flor. de Ræm. l. 5.

Prince de Transilvanie qu'il avoit pris sous sa protection, en chassast les Lutheriens, les Calvinistes, & les Ariens, qui y rentrerent aprés sa mort, & y mirent enfin toutes choses dans une effroyable confusion. 1567.

Or le plus puissant de ceux qui avoient embrassé en Allemagne la doctrine de Calvin, estoit alors sans contredit Frideric III. Comte & Electeur Palatin, qui avoit succedé depuis huit ou neuf ans au Comte Palatin Othon de Baviere Duc de Neubourg mort sans enfans 1559. & duquel il estoit cousin au septiéme degré, estant descendu comme luy, mais par un cadet, de l'empereur Robert de Baviere. Cét Electeur estoit un Prince également sage & vaillant, qui avoit esté Catholique fort zelé, & avoit combatu sous Charles-Quint avec beaucoup de gloire contre les Princes Protestans,

Daniel Pareus, Hist. Pal. David Chytra. Hist. Saxon. Addit. à Casteln. l. 6.

avoit ſur le Myſtere de la Cene, où Calvin ne veut point d'autre preſence du Corps de Jeſus-Chriſt que par la Foy. Il établit donc par Edit cette nouvelle hereſie dans ſes Etats, ce qui luy attira la haine de tous les autres Princes Proteſtans. Cela pourtant n'empeſcha pas que ſes Sujets ne la ſuiviſſent avec la meſme facilité qu'ils la quitterent ſous l'Electeur Loüis ſon fils aiſné, qui rétablit le Lutheraniſme qu'ils abandonnerent encore aprés ſa mort, pour ſuivre de nouveau le Calviniſme ſous la Régence de ſon frere Jean Caſimir, Tuteur du jeune Electeur ſon neveu. Tant ces pauvres peuples ont d'indifference pour toute ſorte de Religions, qu'ils ſont toûjours tout preſts d'embraſſer ou d'abandonner comme il plaiſt à leurs Princes.

1567.

Hiſtoire du Luther. l. 6.

Les Députez des Huguenots n'ayant donc pû perſuader aux

ment. C'eſt pourquoy comme il eût acquis à ſon retour beaucoup de credit auprés de ſon pere qui l'eſtimoit fort pour ſes belles qualitez, il fut comme le nœud de la liaiſon & de l'intelligence que cét Electeur eût depuis avec eux; & il ſceût ſi bien meſnager ſon eſprit en leur faveur, qu'il luy perſuada de l'envoyer à leur ſecours avec une armée de ſept mille Reitres & de trois mille Lanſquenets, auſquels, outre leur paye, ils avoient promis le pillage des bonnes villes qu'ils prendroient. 1567.

Ce fut pour empeſcher cette jonction que le Duc d'Anjou, jeune Prince de quinze à ſeize ans, qui aprés la mort du Conneſtable avoit eſté déclaré Lieutenant General repreſentant la perſonne du Roy dans tous ſes Etats, ſe mit avec l'armée Royale à pourſuivre les rebelles qu'il trouva ſur la fin du mois de Dé-

cembre logez dans cette gran-
1567. de pleine qui eſt entre Châlons
& Noſtre-Dame de l'Eſpine. On
ne pouvoit trouver une plus bel-
le occaſion de les combattre avec
tout l'avantage qu'on pouvoit
raiſonnablement ſouhaiter pour
en remporter une pleine victoi-
re. L'armée eſtoit tres-forte,
ayant receû de nouveau les trou-
pes de Guyenne que Monſieur
de Terride y avoit amenées,
conſiſtantes en plus de douze
cens chevaux, tant Gens-d'ar-
mes que Chevaux-Legers, &
huit mille hommes de pied. Cel-
les des Huguenots au contrai-
re eſtoient non ſeulement beau-
coup plus foibles, mais tout
en deſordre, pour avoir fait de
fort longues traites par le plus
mauvais temps du monde, la
pluſpart de leurs chevaux eſtant
déferrez, & leurs fantaſſins ſe
trouvant preſque tous les pieds
nus : outre que le brave Timo-

leon de Cossé, Comte de Brissac, leur avoit enlevé deux ou trois quartiers prés de Châlons, ce qui les avoit fort déconcertées. Et neanmoins, soit que le Mareschal de Cossé son oncle, que la Reine avoit mis auprés du Duc, eust receû ordre de ne rien hazarder, ou que la goute l'eust empesché de monter à cheval, ou qu'il y eust de la negligence de son costé comme on l'en accusa, il est certain qu'on s'arresta deux jours, pendant lesquels le Prince de Condé, qui vit l'extréme danger où il estoit, fit une si grande diligence, qu'il passa la Meuse à Saint Mihiel, d'où il fut bientost aux Pont-à-Mousson, où il joignit les Allemans.

1567.

Brantosme.

Ainsi se trouvant une bonne armée de plus de trente-cinq mille hommes, au lieu de rebrousser chemin par un païs que luy-mesme avoit desolé, il va re-

Ann. 1568.

D'Aubig

1567. passer la Meuse, la Marne & la Seine, en remontant jusqu'à leurs sources, & l'Yonne à Auxerre, où les Huguenots avoient garnison ; puis ayant traversé tout à son aise le Gastinois & la Beausse, il alla mettre le siege devant Chartres le vingt-troisiéme de Février, pour avoir une ville de cette importance qui luy fournist dequoy satisfaire ses Reitres & ses Lansquenets, & d'où il pust extrémement incommoder Paris. Il croyoit l'emporter en tres-peu de jours. Mais Antoine de Lignieres la défendit si bien avec quatre mille bons hommes qui s'y estoient jettez, qu'aprés un mois de siege, il ne se trouva gueres plus avancé qu'il l'estoit en le commençant, & cela fut cause en partie que la paix, de laquelle on traitoit depuis quelques jours, se conclût à Longjumeau entre les Députez du Roy & ceux du Prince.

On

On la souhaitoit à la cour pour 1568.
bien des raisons. Les Huguenots qui s'estoient soulevez dans toutes les Provinces de delà la Loire, & principalement dans le Dauphiné, la Provence & le Languedoc, y faisoient la guerre sous de bons Chefs, & s'y étoient emparez de plusieurs bonnes places. Les Vicomtes de Bourniquet, Paulin, Montclar & Verbelay avec Mouvans l'un des principaux Chefs des Huguenots, & sept à huit mille hommes ayant rasseûré Orleans où estoient la Princesse & les Dames Huguenotes, avoient pris Blois puis s'estoient allé joindre à l'armée du Prince. On craignoit toûjours qu'il ne prist Chartres, & sur tout que le Duc Jean Guillaume de Saxe, que le sieur de Castelnau Mauvissiere avoit amené jusques à Rhetel avec cinq à six mille Reitres au secours du Roy, ne s'entendist, & ne se joignist enfin avec le Duc Jean Casimir son beaufrere, pour profiter de nos

1568. divisions, & s'enrichir à nos dépens, en pillant & ravageant les plus belles Provinces du Royaume. D'autre part, le Prince qui se voyoit réduit à de grandes extrémitez, parce qu'il ne pouvoit satisfaire ses Allemans, qui demandoient avec de grandes menaces l'argent qu'on leur avoit promis, & que la Noblesse qui se ruinoit en le servant, commençoit à se retirer, fut bien-aise de sortir de cét embarras, en acceptant les conditions qu'on luy avoit offertes plus d'une fois depuis la bataille de Saint Denis, & que les Seigneurs qui l'accompagnoient, excepté l'Admiral, trouvoient qu'il ne pouvoit alors raisonnablement refuser.

On traita donc alors de bonne foy des deux costez à Longjumeau, où le Prince envoya pour cette importante négotiation le Cardinal de Chastillon qu'il sçavoit estre plus enclin que tous les autres à la paix, de laquelle il

La Popl. D'Aubig. Mezeray. Dupleix.

avoit déja traité deux ou trois fois 1568.
durant le cours de cette guerre. Les Deputez du Roy furent Armand de Gontaut de Biron, que son rare mérite & ses longs services éleverent depuis à la dignité de Mareschal de France, & Henry de Mesmes sieur de Malassise & de Roissy, Conseiller d'Etat. C'est celuy qui ayant fait revivre en sa personne les grandes qualitez du célebre Jean Jacques de Mesmes, que François I. tira de la Cour du Roy de Navarre pour en faire un des plus rares ornemens de la sienne, les a transmises à ses illustres descendans, à Jean Jacques son fils Doyen des Conseillers d'Etat, & sur tout à ses trois petits-fils Henry, Jean & Antoine, que nous avons veûs s'acquiter avec tant d'honneur & d'integrité de la Charge de Président au Mortier dans le premier & le plus auguste Parlement de France; & Claude de Mesmes, Comte d'Avaux, Surintendant

1568. des Finances, & Plenipotentiaire à Munster, où il fit ce Traité si glorieux & si avantageux au Roy & à ses Alliez, en execution duquel & de celuy de Nimegues qui le confirme, la Ville de Strasbourg, la plus puissante de l'Alsace, vient de rendre l'obéïssance qu'elle doit à ce grand Monarque son Souverain Seigneur & son Protecteur, en recevant ses troupes. C'est ce mesme Traité qui a depuis servi de fondement à la paix générale dont nous joüissons aujourd'huy. Et cela mesme est un honneur dont ce ce faméux Comte d'Avaux, qui fut en cette importante occasion l'Ange de Paix, semble avoir herité de son ayeul Henry de Mesmes, qui eût la gloire d'avoir terminé la seconde & la troisiéme guerre, en traitant si adroitement avec les Huguenots, qu'il leur accorda moins que ce que le Roy luy avoit permis par ses instructions secretes de leur accorder.

Memoir. du sieur de Mesm. dans les Addit. à Castel. l. 7. c. 12.

Ainsi la paix se fit à Longjumeau, quoy-que Monsieur qui avoit renforcé ses troupes de celles que le Duc de Nevers avoit amenées d'Italie, eust mieux aimé qu'on allast droit aux ennemis pour les combatre. Elle fut publiée par un Edit du vingt-troisiéme de Mars, dont les principaux articles furent, *Que l'Edit de la Pacification d'Orleans seroit observé purement & simplement, sans avoir égard aux restrictions & aux modifications que l'on y avoit depuis apportées, & que le Roy déclaroit nulles : Qu'il y auroit abolition générale pour tout le passé : Que les Huguenots rentreroient dans tous leurs biens, charges & honneurs dont on les avoit dépouillez : Que le Roy tiendroit le Prince pour son bon parent, & tous ceux qui l'avoient suivi pour ses fidelles Sujets & serviteurs, mais à la charge qu'ils desarmeroient sur le champ : Qu'ils renonceroient à toutes ligues & associations dedans & dehors* 1568.

1568. *le Royaume : Qu'ils ne feroient aucune levée de deniers ni d'hommes, & qu'ils remettroient promptement entre les mains de Sa Majesté toutes les villes & toutes les places qu'ils avoient occupées.* Au reste le Roy s'obligea de payer ce qu'on avoit promis aux Allemans qui furent enfin renvoyez en leur Païs. Voilà ce qu'on appella la petite Paix, laquelle fut rompuë dés le mois d'Aoust de cette mesme année, parce que contre le Traité qu'on venoit de faire, on ne voulut pas rendre au Roy Sancerre, Montauban, Milhaud, Cahors, Albi & Castres, mais sur tout la Rochelle, dont la rebellion manifestement soustenuë par les Chefs des Huguenots qui en vouloient faire leur fort, fut la vraye cause de cette rupture : c'est ce qu'il faut maintenant que je fasse voir.

La Rochelle, ville tres-forte, située sur la coste de cette partie du Poitou qu'on appelle Païs d'Aunix, avec un tres-bon havre

où l'Ocean se jette deux fois le jour par une baye longue de plus de deux mille pas, avoit receû de fort grands privileges de nos Rois, & singulierement de Charles V. sous le Regne duquel ayant secoûé le joug des Anglois, elle s'estoit réünie d'elle-mesme à la Couronne. Elle avoit un Gouverneur qui representoit la personne du Roy, & un Conseil ou Corps de Ville composé de cent Bourgeois, divisez en Pairs & en Eschevins, du nombre desquels on élisoit tous les ans, huit jours aprés Pasques, trois personnes qu'on presentoit au Roy ou au Gouverneur, qui choïsissoit celuy des trois qu'il luy plaisoit, pour exercer la suprême Magistrature l'année suivante sous le nom de Maire ; & ce Magistrat estoit si puissant & si réveré dans la Ville, que le parti pour lequel il se déclaroit, quand il y en avoit plusieurs, l'emportoit indubitablement toûjours pardessus tous les autres.

1568.

La Poplin. Mezeray.

1568. Or comme l'héresie s'estoit fort répanduë dans ces Provinces de delà Loire, particulierement dans la Guyenne & dans le Poitou, le nombre des Huguenots qui se trouvoient dans la Rochelle estoit alors déja plus grand que celuy des Catholiques. Et néanmoins comme on avoit toûjours eû grand soin que celuy qu'on choisissoit pour Maire fust du nombre des Catholiques, le parti de ceux-cy, quoy-que plus petit en nombre que l'autre, estoit le plus fort, & ensuite la Ville s'estoit toûjours conservée dans l'obeïssance & la fidelité qu'elle doit au Roy. Mais il arriva, par un grand malheur pour la Religion & pour l'Etat, qu'un des plus riches de la ville, & grand Partisan des Huguenots, nommé Trucharez, fut éleû Maire à la recommandation du Gouverneur, qui étoit Guy Chabot Baron de Jarnac, celuy-
1547. là-mesme qui vingt ans auparavant avoit tué François de Vi-

vonne de la Chastaigneraye en ce fameux duel, le dernier qui se fit en France en champ clos, & en presence de toute la Cour, au commencement du Regne de Henry II. Ce Gouverneur gagné par Trucharez, & irrité de ce que le Maire précedent, qui avoit rendu ce Huguenot extrémement suspect au Roy, s'estoit adressé tout droit à Sa Majesté pour luy presenter les noms des trois éleûs, afin qu'elle en nommast un autre que ce Trucharez, écrivit au contraire si avantageusement en sa faveur en répondant de sa fidelité, qu'il fut choisi entre les trois, & mis en possession de sa Charge l'année suivante. Et ce fut-là la perte de la Ville pour le Roy, & du Gouvernement pour Jarnac, qui avoit fait la faute, en se laissant abuser par ce Huguenot qui le trompa. 1568.

Car ce nouveau Maire, qui entretenoit une secrete intelligence avec le Prince de Condé, auprés

1568. duquel il avoit un cousin nommé S. Hermine, ne manqua pas durant ces seconds troubles de se mettre à la teste des Huguenots, qui estoient alors sans contredit les plus puissans dans la Rochelle, de se déclarer pour le Prince, & de recevoir de sa part Saint Hermine pour Gouverneur au lieu de Jarnac, qui fut obligé de se retirer. Ensuite on mit dehors tous ceux qui refuserent de prester le serment que tout le Corps de Ville & tous les autres habitans firent d'obeïr à ce Lieutenant du Prince comme à leur Gouverneur, & d'employer leurs biens & leurs vies pour la Religion Protestante qu'ils embrasserent, en abolissant tout exercice de la Catholique. Cela rehaussa bien fort le courage aux Chefs des rebelles, qui regardoient cette ville comme la Capitale de cette nouvelle espece de République, qu'ils avoient dessors dessein d'établir, particulierement dans ces Provinces qui

ſont au-delà de Loire, où il y 1568.
avoit beaucoup plus de Huguenots que dans les autres. C'eſt pourquoy Montluc receût ordre d'aſſieger promptement la Ville, ce qu'il alloit faire avec le Comte du Lude Gouverneur du Poitou, le Baron de Jarnac & le ſieur de Pons; & il y a de l'apparence qu'il euſt réüſſi en cette entrepriſe, ſi la paix, qui ſe fit, & fut publiée ſur ces contrefaites, ne l'euſt rompuë.

Mais il s'en fallut bien que les Rochelois en obſervaſſent les cõditions auſſi religieuſement que le Roy fit à leur égard en cette occaſion. Car nonobſtant toutes les belles proteſtations de leur obéïſſance & fidelité au ſervice du Roy, ils ne voulurent jamais recevoir ni Jarnac, ni aprés luy le Mareſchal de Vieilleville avec garniſon, aleguant, pour s'en excuſer, leurs Privileges, comme ſi ces Privileges euſſent deû empeſcher que le Roy ne fuſt

Caſteln. l. 7. Addit. aux Mem.

1568. Maistre de leur ville selon l'Edit de Pacification, & qu'il n'y mist garnison pour le bien & la seûreté de l'Etat, comme François I. & Henry II. avoient déja fait pour s'assûrer de leur fidelité dont ils avoient eû raison de se défier. De plus, ont eût avis à la Cour que ces mesmes gens qui refusoient l'entrée de leur ville aux soldats du Roy, y avoient receû plusieurs des principaux Chefs Huguenots, Saint Cyre, Chasteller-Portaut, Champigny, la Riviere, & le Comte de la Rochefoucaut, qui s'y estoit jetté avec toute sa maison: de plus, que contre le traité de Paix on y continuoit les fortifications selon l'ordonnance de ce Comte, qui en faisoit tracer encore de nouvelles, & qu'on y équipoit grand nombre de vaisseaux de guerre; qu'on n'y vouloit pas souffrir que les Catholiques fussent rétablis dans leurs biens & dans leurs charges, & qu'on les maltraitoit

1568.

si fort, & sur tout les Ecclesiastiques, que la pluspart avoient esté contraint de se retirer ailleurs; & enfin que le Capitaine Puviaut estoit allé de leur part recevoir les ordres de Monsieur le Prince qui leur avoit fait dire qu'il falloit differer à prendre les armes, jusques à ce que les Reitres qu'on levoit pour luy en Allemagne le fussent venu joindre.

Aprés cela on ne douta plus à la Cour que le Prince & l'Admiral ne se préparassent à la guerre, & qu'ils n'agissent de concert avec ces villes, qui contre l'Edit de Pacification refusoient de se remettre entre les mains du Roy. Sur quoy l'on résolut de faire, avec beaucoup de justice, ce qu'ils avoient tasché tres-injustement d'exécuter au commencement des seconds troubles, c'est-à-dire, de les surprendre, & de les enlever, comme ils avoient tasché de se saisir de la personne du Roy à Monceaux. Voilà la veritable cause

1568. de la troisiéme guerre des Huguenots, qui leur fut encore plus funeste que les deux autres. Et l'on ne peut pas dire ce que leurs Auteurs ont écrit, que la paix fut rompuë parce qu'on les avoit voulu surprendre; au contraire, on résolut de les surprendre, parce qu'ils avoient violé la paix par tant d'infractions si manifestes du traité qu'on venoit de leur accorder.

Brantosme. La Popliniere. Hist. de France.

Le Prince s'estoit retiré en sa maison de Noyers en Bourgogne, faisant semblant de ne songer qu'à y vivre en repos, & à joüir des plaisirs innocens de la campagne; & l'Admiral qui estoit à Tanlay, peu loin de là, ne manquoit gueres d'aller tous les jours conferer avec luy. Le Mareschal de Tavannes, Lieutenant de Roy en Bourgogne, tres-attaché à la maison de Guise, & grand confident de la Reine Catherine, entreprit de les enlever tous deux, selon l'ordre qu'il en avoit receû;

& déja les choſes ſembloient eſtre toutes diſpoſées à faire réuſſir cette entrepriſe, lors qu'elle fut découverte par une lettre interceptée du Mareſchal, qui écrivoit à la Cour, *Je tiens la beſte dans les toiles, haſtez-vous de faire avancer nos gens :* c'eſtoient les Régimens de Goas & de Piedmont, & quelques Compagnies de Gendarmes, qui en faiſant ſemblant d'aller ailleurs, & changeant ſouvent de logis, s'approchoient inſenſiblement de Noyers pour inveſtir le Prince. Alors il réſolut d'exécuter promptement le deſſein qu'il avoit déja pris de ſe retirer à la Rochelle ; & là-deſſus il envoye Teligny au Roy, avec une longue Requeſte toute remplie de plaintes, ſur leſquelles il feignoit d'attendre en repos la réponſe, afin d'empeſcher qu'on ne ſe haſtaſt de le prévenir. Mais deux jours aprés, qui fut le vingt-cinquiéme d'Aouſt, il partit de Noyers avec la Princeſſe ſa fem-

1568.

Brantoſme, éloge du Maréchal de Tavannes.

1568. me, les petits Princes ses enfans, & l'Admiral, suivis seulement de cinquante chevaux pour marcher plus viste, & à petit bruit, passe la riviere de Loire à gué prés de Sancerre, puis sa petite troupe se grossissant à tout moment par le concours de la Noblesse Huguenote qui accouroit à luy de toutes parts, il se rendit le dix-neuviéme de Septembre à la Rochelle, où presque au mesme tems la Reine de Navarre le vint joindre avec son fils le Prince de Bearn, trois Régimens d'Infanterie & huit Cornetes de Cavalerie-Legere, que les Capitaines Piles, Montamar frere de Frontrailles Sénechal d'Armagnac, & Saint Megrin luy avoient amenez sur son passage.

Presque aussitost d'Andelot, accompagné du Vidame de Chartres, de Montgommery, de la Noüe, de Lavardin, & de quelques autres Seigneurs Huguenots avec plus de quatre mille hommes qu'ils

avoient tirez de Normandie, de Bretagne, du Maine & d'Anjou, trouva moyen de passer la Loire à un gué inconnu, un peu au dessus du Pont de Cé, tous les autres passages estant gardez par les troupes du Roy. Toutes ces forces estant jointes à celles du Prince, ils se rendirent maistres en tres-peu de temps de la pluspart des villes du Poitou, de la Xaintonge & de l'Angoumois. Ils y exercerent d'effroyables cruautez contre les Catholiques, soit qu'ils se rendissent, ou qu'on les prist de force, mais sur tout à la prise d'Angoulesme, où comme l'Admiral faisoit pendre en sa presence le Gardien des Cordeliers, grand homme de bien, & tres-zele Prédicateur, ce bon Pere nommé Michel Greslet luy dît sur l'échelle d'un ton de Prophete, que comme il imitoit la furieuse Jezabel, en persecutant impitoyablement les vrais serviteurs de Dieu, un jour viendroit que Dieu juste vengeur de

1568.

Histoire des cruautez des Huguenots.

1568. pareils crimes le traiteroit de la mesme maniere qu'elle le fut, qu'il seroit precipité comme elle d'une fenestre, & que son corps seroit dechiré plus cruellement encore que ne le fut celuy de cette impie & miserable Reine. L'évenement fit connoistre quatre ans aprés que ce que dît ce saint Cordelier, inspiré de Dieu au bien-heureux moment de son martyre, fut une veritable prophetie.

Cependant le Roy justement irrité contre les Huguenots, révoque tous les Edits qu'on avoit faits en leur faveur, & en fait publier un nouveau, par lequel il défend dans tout son Royaume l'exercice de toute autre Religion que de la Catholique, & suspend de leurs Charges & de leurs Offices tous ceux qui refuseront d'en faire hautement profession. Puis tandis qu'il assemble toutes ses forces pour en faire une puissante armée sous la conduite de Mon-

sieur, il fait passer Loire au Duc de Montpensier, accompagné du jeune Duc de Guise, qui commençoit à faire ses premieres armes, du Vicomte de Martigues, de Matignon, de la Chatre & de Brissac, avec leurs Régimens de Cavalerie & d'Infanterie, pour s'opposer au passage de Jacques Crusol Seigneur d'Assier, & depuis Duc d'Usez, qui avec d'Ambres, Montbrun, Mouvans & Pierre Gourde menoient au Prince les troupes Protestantes du Dauphiné, de Provence & de Languedoc, qui ne faisoient gueres moins de dix-huit à vingt mille hommes. Comme les troupes Royales estoient beaucoup plus foibles, tout ce qu'elles purent faire fut de surprendre à Messignac, dans le Perigord, Mouvans & Pierre Gourde, qui s'estoient détachez de leur gros, & de leur tailler en pieces plus de trois mille hommes dans un combat où ces deux fameux Capitai-

1568.
Casteln.
La Popliniere.
Histoire de France d'Aubig. &c.

1568. nes perdirent la vie. Aprés quoy, comme toute l'armée Protestante, extrêmement forte par la jonction des troupes de d'Assier, laquelle se fit à Auberterre, se mit à les poursuivre : le Duc de Montpensier se retira en bon ordre & sans aucune perte à Chastellerault, où l'armée de Monsieur le vint joindre. Ainsi, comme on estoit à peu prés également fort des deux côtez, on crut qu'on en viendroit bientost à la bataille, que les uns & les autres desiroient : mais enfin aprés quelques petits combats, & la prise & reprise de quelques places de peu d'importance, la rigueur extraordinaire de l'Hyver, les pluyes, & sur tout les verglas contraignirent les deux armées de se retirer aprés avoir esté trois jours consecutivement en bataille l'une devant l'autre prés de Loudun sans se pouvoir joindre. Celle du Duc d'Anjou prit ses quartiers, partie vers Chinon & aux environs de Sau-

mur deçà & delà Loire, & partie dans le Limosin où les Huguenots n'avoient rien; & celle du Prince & de l'Admiral en Poitou. Pour eux, ils se logerent avec la plûpart des hauts Officiers à Niort, où la Reine de Navarre les fut trouver. 1568.

Ce fut là que ne trouvant pas qu'ils eussent assez de ce que la Reine Elizabeth leur avoit envoyé d'argent à la sollicitation du Cardinal de Châtillon, qui de son Château prés de Beauvais où il estoit au commencement de ces troubles, s'estoit sauvé en Angleterre, ils s'aviserent de vendre les biens des Ecclesiastiques, d'où ils tirerent de tres-grandes sommes. De plus, ils resolurent de se remettre en campagne aussi-tôt que le tems le leur permettroit, & de se saisir de quelque passage sur Loire, pour recueillir ceux de leurs partisans de ces Provinces qui n'avoient pû les joindre, & pour aller au devant des Reitres

1569. du Duc des deux Ponts qu'ils attendoient. Mais le Mareschal de Tavannes, qui estoit Chef du Conseil de Monsieur, ayant découvert leur dessein, fit résoudre qu'on les préviendroit, & que l'on iroit droit à eux pour les combatre, ou pour les obliger à se renfermer dans leurs places. Ainsi Monsieur ayant promptement ramassé ce qu'il avoit de troupes dans les quartiers proche de Loire, alla joindre les autres dans le Limosin, & s'estant mis à la teste de son armée extrémement fortifiée par les troupes que le Comte de Tende, le jeune Montluc & Joyeuse luy avoient amenées de Provence, de Guyenne & de Languedoc, & par les deux mille Reitres du Rhingrave & de Bassompierre, il passe la Vienne à Confoulant, s'avance vers la Charente, prend d'abord Chasteauneuf sur cette riviere, & s'y loge le neuviéme de Mars, résolu de passer pour marcher con-

tre les rebelles qui s'estoient réünis en corps d'armée dans la Saintonge pour luy empescher le passage de la riviere.

Il faut avoüer icy de bonne foy que l'Admiral, quelque grand Général d'armée qu'il fust, ou qu'on le croyoit estre, fit en cette occasion trois fautes remarquables qu'on auroit de la peine à pardonner en un jeune Capitaine. 1569.
L'armée des Huguenots estoit fort diminuée par la perte de cinq à six mille soldats que les maladies avoient enlevez durant l'hiver, & par la desertion de plusieurs autres qui s'estoient retirez dans leurs maisons. D'ailleurs les Vicomtes de Bourniquel, Montclar, Paulin & Gordon, qui estoient avec sept à huit mille hommes à Montauban, d'où ils faisoient sans cesse une cruelle guerre aux Catholiques, avoient refusé de s'aller joindre au Prince, de peur, disoient-ils, d'abandonner le Païs à la discretion

1569. de leurs ennemis qui profiteroient de leur absence ; & le fameux Capitaine Piles, qui les étoit allé solliciter, n'avoit pû amener du Quercy, du Perigord & de la Guyenne que douze cens arquebusiers & deux cens chevaux. C'est pourquoy les Chefs Protestans avoient resolu de passer du Poitou en Saintonge pour garder les passages de la Charente, ou du moins pour se poster en sorte qu'on ne les pût contraindre d'en venir à la bataille ; ce qu'ils pouvoient faire aisément en se retirant de bonne heure dans les postes avantageux qu'ils avoient le long de la Charente depuis Châteauneuf jusqu'à Saintes. Et neanmoins l'Admiral, à qui le Prince se fioit de la conduite de l'armée, & qui luy avoit fort recommandé ces deux choses, ne put faire ni l'une ni l'autre ; & de plus quand on en fut venu aux mains, il abandonna le Prince au plus fort de la mélée d'une maniere encore plus

plus honteuse qu'à la journée de Dreux. Voicy en peu de mots comme la chose se passa. 1569.

Le Duc d'Anjou s'estant rendu maître de Château-neuf, trouva que les ennemis en avoient rompu le pont, & qu'il y avoit de l'autre côté de la riviere un grand corps de Cavalerie & d'Infanterie que l'Admiral y avoit mis pour garder ce passage. Mais ce vieux Capitaine, qui passoit parmi ses Huguenots pour le plus adroit & le plus avisé de tous les hommes, principalement en ruse de guerre, se laissa tromper par un jeune General, qui se servit en cette occasion d'un tres-beau stratagême. Car ayant fait semblant d'abandonner le dessein de passer à Château-neuf, il en partit le Vendredy onziéme de Mars, & rebroussant chemin s'en alla investir Cognac, comme s'il eût voulu l'attaquer. L'Admiral qui eut peur qu'il ne s'en emparât d'abord, alla promptement avec l'avant-garde

Casteln. l. 7 c. 3. & suiv. Addit. aux Memoir. Le Poplin. Hist. de Fr. de Davila, &c. La Noüe, Disc Polit. & Milit.

1569. au secours du Prince qui y estoit avec tres-peu de gens, parce que ses troupes étoient distribuées en plusieurs quartiers assez éloignez les uns des autres, au dessus & au dessous de la riviere. Il fut aussi bien-tôt suivi de celles qui étoient postées vis-à-vis de Chasteau-neuf; de sorte que Biron & le President de Birague que Monsieur y avoit laissez, eurent le temps & la commodité de faire travailler en repos & en diligence à la reparation du vieux pont, & à en faire un nouveaux de bateaux pendant que Monsieur amusoit les ennemis qui faisoient tirer force canonades de la ville sur ses troupes, & qui furent en bataille durant tout le jour à sa veûë, la riviere entre deux. Mais il s'en retourna la nuit au Chasteau-neuf où il demeura tout le jour suivant, pour faire travailler uux ponts, qui ne purent estre achevez que sur la minuit; & pour mieux tromper l'ennemi, il disposa de

telle ſorte huit cens hommes de pied & quatre cens chevaux ſur les hauteurs qui ſont prés de Chaſteau-neuf au deçà de l'eau, qu'il ſembloit que ce fuſt là le gros de l'armée. 1569.

Cependant le Prince voyant que le Duc d'Anjou s'eſtoit retiré, s'alla poſter le méme jour avec la bataille à Jarnac & aux environs pour garder le bas de la riviere; & l'Admiral avec l'avantgarde reprit le poſte de Baſſac où il eſtoit auparavant, peu loin de là, tirant vers Chaſteau-neuf, & receût ordre d'envoyer des gens vis-à-vis de cette petite ville, de peur que l'on ne tentaſt de nouveau ce paſſage, & ſur tout, quoy qu'il arrivaſt, de ne point du tout s'engager, & d'éviter la bataille que le Prince ne vouloit nullement hazarder avant qu'il euſt receû le reſte des troupes qu'il attendoit. Mais enfin l'Admiral, tout habile homme qu'il eſtoit, ne laiſſa pas de manquer à ces deux choſes

1569. qui estoient de la derniere consequence. Car soit qu'il eust envoyé trop tard les troupes qui devoient garder le passage, ou qu'elles fussent trop foibles pour l'empescher, ou qu'ayant cru que ce qu'elles découvroient sur la montagne au-delà de Chasteau-neuf estoit toute l'armée qui l'abandonnoit, elles se fussent écartées pour loger plus commodément dans les villages : il est certain que l'armée Catholique passa sur les deux ponts pendant la nuit du douziéme au treiziéme sans résistance, & que l'Admiral fut extrémement surpris lors qu'un parti de cinquante ou soixante chevaux qui avoient veû l'avantgarde déja toute passée au point du jour le Dimanche treiziéme de Mars luy en porta la nouvelle à Bassac.

Il fit icy une seconde faute plus grande encore que la premiere : car ayant voulu rappeller une partie de ses gens qui estoient en divers quartiers avant que de se

retirer à Jarnac, il s'arresta trois heures entieres à les attendre; de sorte qu'il donna loisir à l'avantgarde de l'armée Royale de l'atteindre, & de l'arrester dans sa marche. En effet, le jeune Duc de Guise qui n'avoit point de plus ardente passion que celle de venger la mort de son pere sur l'Admiral, & le Vicomte de Martigues qui par sa valeur extraordinaire s'estoit aquis dans l'armée le glorieux titre de Soldat sans peur, s'estant détachez de l'avantgarde avec leurs Régimens de Cavalerie, accompagnez de Malicorne, de Pompadour, de Lansac, de Fervaques, & des autres jeunes Seigneurs que les Huguenots appelloient les Epées dorées de la Cour, chargerent en queuë l'ennemi avec tant de furie, comme il sortoit de Bassac, que l'Admiral fut contraint de faire alte, & de tourner visage pour soûtenir ses gens. On cõbatit assez long-temps avant que de pouvoir 1569.

1569. forcer mille Arquebusiers qui faisoient un feu continuel sur les Catholiques à la faveur d'un ruisseau qu'ils bordoient pour en défendre le passage. Mais le brave Duc de Brissac l'ayant franchi le premier avec son Regiment qui fut suivi de tous les autres, on les contraignit bientost d'abandonner ce poste en grand desordre ; & les celebres Capitaines la Noüë & la Loüë, qui avoient ordre de les soustenir, & de faire la retraite avec le Regiment de Puviaut, furent eux-mesmes envelopez, & faits prisonniers.

Ce fut sans doute un grand avantage pour l'Armée Royale, & un malheur pour les Rebelles, que cét illustre François de la Noüë, surnommé Bras de fer, gentilhomme d'une des plus anciennes Maisons de Bretagne, fut pris d'abord en ce premier choc avant la bataille où il n'eust pas manqué de servir, à son ordinaire, fort utilement son parti. Car

il eſt certain que c'eſtoit un des 1569.
plus braves hommes de ſon temps, ainſi qu'il l'a fait voir par mille belles actions qu'il fit, particulierement aprés qu'il eut quitté les rebelles pour s'attacher au ſervice du Roy. On peut meſme le comparer, non ſeulement aux plus vaillans, mais auſſi aux plus ſages & aux plus ſçavans Capitaines de l'Antiquité, comme il paroiſt par ſes diſcours politiques & militaires, qui en netteté, en force, & en bon ſens égalent ceux des Xenophons, des Polybes & des Ceſars. Mais eſtant obligé, pour favoriſer la retraite de ſon General qui s'eſtoit laiſſé ſurprendre, de ſouſtenir avec peu de troupes l'effort de preſque toute l'avantgarde Catholique qui luy vint tomber ſur les bras, il fallut enfin ceder au plus fort, aprés un combat long-temps opiniaſtré, tandis que d'Andelot, qui fit auſſi en ce jour-là tout ce que peut faire un grand homme de guerre,

1569. défendoit un autre passage pour donner lieu à l'Admiral de s'avancer toûjours vers Jarnac.

Cependant le Prince que ce Général avoit fait avertir de l'extréme danger où il estoit, estant arrivé de Jarnac avec tout ce qu'il avoit de Cavalerie, que son Infanterie suivoit d'assez loin, vit bien qu'il estoit impossible d'éviter la bataille où il se trouvoit engagé par la faute de l'Admiral. Mais comme il avoit le courage d'un Heros, & l'esprit aussi grand que le cœur : qu'il estoit toûjours intrépide, & toûjours present à soy dans l'extrémité des plus grands perils : il s'y résolut sans balancer, & prit en mesme temps son champ de bataille tres-avantageusement dans un espace proportionné à ce qu'il avoit de troupes, ayant à sa droite un estang, & sur la gauche une colline qui le couvroit. Il laissa cét endroit à l'Admiral, qui estant survenu sur ces entrefaites avec son frere qui

l'avoit suivi d'assez prés, y rangea tout ce qui luy restoit de l'avant-garde & la Noblesse de Bretagne & de Normandie que d'Andelot luy avoit amenée. Le Comte de Montgommery eut la pointe droite avec les troupes de Languedoc & de Gascogne ; & pour luy, il tint le milieu avec l'élite de sa Cavalerie & trois cens Gentilshommes, qui en cette fatale journée, laquelle fut la derniere de sa vie & de la leur aussi pour la pluspart, firent en combatant à ses costez tout ce qu'il eust pû esperer des plus vaillans hommes du monde. 1569.

Il luy survint en mesme-temps un grand malheur, qui fut & le présage de sa perte & l'occasion qui fit éclater son courage heroïque d'une maniere qu'on ne peut assez admirer. Car un moment avant qu'il fallust aller à la charge, le Comte de la Rochefoucaut son beaufrere s'estant approché de luy sur un cheval fougueux, plus propre à estre

1569. Brantosme. domté au manege qu'à servir en un jour de bataille, il en receût un coup de pied qui luy cassa tout net l'os de la jambe. Sur quoy, comme on le vouloit faire retirer, Addit. aux Memoir. Mezeray. *Non, non*, dit-il en surmontant par la grandeur de son courage celle de la douleur, *nous n'avons besoin que de bras pour bien combatre. Apprenez, François, que le Prince de Condé ayant une jambe cassée, est encore en estat de donner bataille, & qui est incapable de se retirer devant un ennemi que nous voyons là tout prest à nous recevoir si nous les prévenons, ou à nous attaquer le premier si nous l'attendons.*

En effet, pendant que ce Prince donnoit ses ordres pour ranger son armée, le Duc d'Anjou, qui avant que de sortir de Chasteauneuf avoit receû le Corps de Jesus-Christ avec la plusspart des Seigneurs pour se preparer au combat, étendit ses troupes dans la campagne vis-à-vis des rebelles, & à peu prés dans le mes-

me ordre. Il mit à l'aisle gauche 1569.
l'avantgarde, qui depuis les seconds troubles avoit toûjours esté commandée par le Duc de Montpensier. Ce Prince dont on a déja parlé, estoit Loüis de Bourbon, fils aisné de Loüis Prince de la Roche-sur-Yon, & de Loüise de Bourbon, fille de Gilbert de Montpensier qui mourut à Pouzzol aprés la perte du Royaume de Naples, & sœur du Connestable de Bourbon, Princesse qui fut sans contredit l'une des plus rares merveilles de son siecle pour ses excellentes vertus, pour son sens & son jugement qu'elle eut toûjours tres net & tres-solide jusqu'à son extréme vieillesse de cent ans, qui ne put pas mesme effacer tous les traits de cette beauté majestueuse qui la rendoit venerable à toute la France. C'est d'elle que son fils, qui commença la seconde branche de Montpensier dont il fut le premier Duc, receût les principes de

Brantosme, éloge du Duc de Montpensier.

1569. cette pieté exemplaire dont il fit hautement profession dans une Cour où elle n'estoit gueres en honneur & en credit. Et comme il prenoit grand plaisir à se representer & à dire qu'il estoit du sang de Saint Loüis, il taschoit aussi de se rendre digne de cét honneur, en s'efforçant d'imiter les vertus de ce grand Saint, & sur tout son zele pour la Religion qu'il fit éclater principalement dans la guerre qu'il entreprit contre les Infidelles. C'est pour cela qu'il se déclara l'ennemi irréconciliable des Huguenots, quoy-qu'un Prince de sa maison fust à leur teste. Il ne les pouvoit du tout souffrir. Il en nettoya ses Gouvernemens d'Anjou, de Touraine, & du Perche, où ils n'eussent osé paroistre; & son zele, qu'il ne sceût pas bien moderer, alla si loin, qu'il ne vouloit point leur donner de quartier. Il ne parloit à leur égard que de pendre; & quand il en tomboit quelques-uns entre ses

1569.

mains par le ſort des armes, il les envoyoit à l'heure meſme à un Cordelier qui le ſuivoit par tout, & auſſitoſt que ce bon Pere les avoit un peu exhortez à ſe convertir, ce Prince les faiſoit expedier ſans rémiſſion, juſques-là meſme qu'il ne put s'empeſcher de dire au plus honneſte homme d'entre les Huguenots le vaillant & ſage la Noüe, quand il fut pris immediatement avant la bataille, *Mon amy, vous étes Huguenot, vôtre procés eſt fait, ſongez à vôtre conſciẽce*; & ſans le Vicomte de Martigues qui le luy demãda, prétendãt qu'il étoit ſon priſonnier, c'en étoit fait.

Voilà quel fut le Duc de Montpenſier, que ſa dévotion n'empeſcha pas d'eſtre grand Capitaine & tres vaillant homme, ainſi qu'il le fit bien paroiſtre en cette bataille, où il fut à la pointe gauche, parce que le Duc de Guiſe demanda d'eſtre à la droite pour avoir en teſte l'aiſle gauche des ennemis où eſtoit l'Admiral,

que ce jeune Prince, autant ani-
1569. mé du desir de vengeance que de l'amour de la belle gloire, mouroit d'envie de joindre pour le combatre corps à corps, n'ayant jamais pû s'empêcher de le regarder comme l'assassin de son pére. Aussi ce fut luy qui donna le premier avec le Vicomte de Martigues dans cette aîle gauche où le combat fut rude & sanglant par la brave & longue resistance que fit d'Andelot, secondé de la genereuse Noblesse Bretonne, & Normande qui l'accompagnoit. Mais comme il arrivoit toujours sur eux de nouveaux escadrons dont ils ne purent soûtenir plus long-temps le choc, toute cette avant-garde fut enfin rompuë, & mise en deroute avec l'Admiral qui se sauva comme les autres, laissant découvert le flanc gauche du Prince qu'il avoit luy-même engagé si mal à propos dans ce malheureux combat. Le Duc de Montpensier en fit à peu prez au-

tant de l'autre côté, où ayant marché ſur le ventre au Regiment de Fontrailles qui gardoit la chauſſée de l'êtang dans lequel la plûpart de ſes gens furent renverſez, il pouſſa le reſte qu'il avoit en tête avec tant de vigueur, qu'aprez un combat qui fut quelque temps opiniâtré, tout enfin fut contraint de lâcher le pied, & de chercher honteuſement ſon ſalut dans la fuite. 1569.

Ainſi le Prince, qui êtant venu furieuſement à la charge avoit renverſé les premiers qui l'affronterent, & percé l'eſcadron qu'il avoit en tête, fut miſerablement abandonné des deux aîles, qui aprez avoir êté rompuës ſans s'être pû rallier, ne ſongerent plus qu'à ſe ſauver. C'eſt icy qu'il faut confeſſer que ce brave Prince eût trop de generoſité de s'être ainſi expoſé à tout perdre, pour ſauver l'Admiral qui s'êtoit engagé contre ſes ordres, & que celuy-cy en eût trop peu de s'être retiré ſi vîte,

1569. ou plutost d'avoir fui, comme il fit, en laissant le Prince presque tout seul au milieu de tant d'ennemis. Car ce grand cœur ne pouvant se resoudre à reculer, & n'ayant plus que son escadron de trois cens gentilshommes, la plûpart Poitevins & Saintongeois, ne laissa pas de donner téte baissée dans un gros de huit cens lances où êtoit le Duc d'Anjou, qui combatit tres vaillamment, ayant toujours à ses costez le Maréchal de Tavannes qui ne le quittoit pas. Mais ce vieux Capitaine fit en méme temps donner sur la droite les deux mille Reitres du Ringrave & de Bassompierre; qui prirent le Prince en flanc du costé de l'etang au méme instant que le Duc de Guise & Martigues retournant de la chasse des fuyards, le prirent de l'autre côté par le flanc gauche, & que le Duc de Montpensier l'investit par derriere. Ainsi comme cét escadron fut envelopé de tous côtez, ces vaillans hommes qui

combatoient en desesperez, furent 1569.
presque tous ou tuez ou faits prisonniers.

Sur tout la glorieuse action d'un vieux gentil-homme Huguenot nommé la Vergne merite les eloges de toute la posterité. Ce genereux vieillard voyant le Prince par terre aprez que son cheval tout percé de coups fut tombé sous luy, le couvrit de son corps en combatant au milieu de vingt-cinq jeunes Gentils-hommes tous ses neveux, & tint toujours ferme avec cette vaillante troupe, jusques à ce qu'il tomba mort sur quinze de ces braves hommes tuez à ses pieds, & qu'on eût pris les autres dix. Pour le Prince, comme en l'état où il êtoit on ne put le remonter, il combatit encore comme il put sur son seant, & enfin ayant reconnu d'Argences & Saint Jean, deux braves Gentils-hommes qu'il connoissoit fort, il haussa la visiere, & se rendit leur prisonnier, en leur pre- *Brantosme.*

1569. ſentant ſon épée qu'ils receurent avec toute ſorte de reſpet. Mais le Baron de Monteſquiou Capitaine des Gardes Suiſſes de Monſieur êtant arrivé là ſur ces entrefaites, & ayant ſçeû d'eux que c'êtoit le Prince de Condé, *Tuez, tuez*, dit-il, & en jurant Dieu, luy va decharger dans la tête ſon piſtolet & le fait tomber roide mort au pied d'un arbre contre lequel il êtoit appuyé. Ce fut là ſans doute un coup deteſtable que l'on ne peut nullement excuſer, ſur tout dans un François qui devoit reſpecter & épargner le ſang Royal, même dans le plus fort de la mêlée, beaucoup plus aprez le combat. On a dit que ce coup ſe fit par l'ordre exprez du Duc d'Anjou, qui ne pouvant oublier l'entrepriſe de Meaux, qu'il crut que ce Prince avoit faite pour ſe venger de luy, aprez en avoir été ſi maltraité au ſouper de la Reine, avoit extremement recommandé à tous ſes braves de le ſuivre, de le com-

Brantoſme, éloge du Prince.

batre à outrance, & de ne luy donner point du tout de quartier en quelque état qu'ils le trouvassent. Ainsi mourut Louys de Bourbon, Prince de Condé, dans la trente-neuviéme année de son age, Prince qui dans un petit corps & contrefait, avoit une grandeur d'ame & d'esprit comparable à celle des plus grands hommes des siecles passez, & que l'on pourroit mettre au rang des Heros les plus signalez de l'Auguste Maison de Bourbon, s'il n'eust flétri tant de belles qualitez qui le rendoient l'un des plus aimables hommes du monde, par le malheur qu'il eût de mourir les armes à la main dans sa double rebellion contre Dieu & contre son Roy. Mais si l'on a sujet de deplorer le malheur des deux premiers Princes de Condé Louys & Henry, qui ont combatu de toute leur force jusqu'à la mort pour maintenir en France le parti de l'heresie : on peut dire aussi d'autre part qu'ils ont eû le bon- 1569.

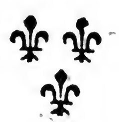
1569. heur d'avoir laiſſé un ſucceſſeur en la perſonne du feu Prince de Condé Henry de Bourbon, qui a toujours été l'un des plus zelez defenſeurs de la vraye Religion qu'il a fait glorieuſement triompher, en combatant par les armes les Huguenots rebelles, & par la plume ceux qui pretendoient faire revivre ſous un autre nom une partie du Calviniſme.

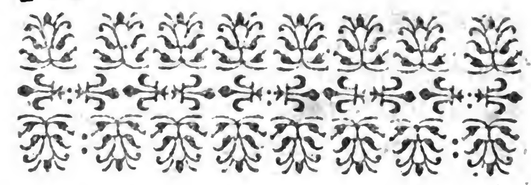
Aprez la mort du Prince, il n'y eût plus d'ennemi à combatre. Le champ de bataille avec les morts, les drapeaux & les priſonniers demeura libre au victorieux Duc d'Anjou, qui alla coucher à Jarnac dans le logis méme du Prince, dont le corps y fut porté ſur une vieille âneſſe, expoſé à la veuë de toute l'armée. Spectacle pitoyable qui apprend aux Grands du monde, que Dieu peut confondre leur orgueil, & l'abbaiſſer en un moment juſqu'au centre de la derniere baſſeſſe, quand ils ont l'audace de s'élever cõtre l'autorité

ſupréme de l'Egliſe & des puiſſances legitimes auſquelles il veut qu'ils ſoient ſoumis comme tous les autres ſujets. Son corps fut neanmoins rendu au Duc de Longueville ſon beaufrere, qui le fit porter à Vendôme dans le tombeau de ſes Anceſtres. Jacques Stuard, ce Capitaine Ecoſſois Huguenot determiné, qui à ce que l'on croit aſſaſſina le Preſident Minard, & qui donna le coup mortel au Connétable à la bataille de Saint Denis, s'étant trouvé parmi les Priſonniers, fut auſſi tué preſque à la veuë de Monſieur dans ſon antichambre par Honorat de Savoye Marquis de Villars, qui tranſporté d'un excez de douleur dont il ne put étre le maître en le voyant le voulut immoler aux manes du grand Connétable ſon beau frere, que cét Ecoſſois, l'un de ceux qui s'étoient devoüez pour faire perir les trois fameux Chefs des Catholiques, avoit tué 1568.

1569. lâchement, en luy appuyant par derriere son pistolet, avec plus de malignité que de courage. Les Huguenots perdirent en cette bataille assez peu de simples soldats, mais un tres-grand nombre de Seigneurs & de Gentils-hommes, en quoy consistoit la principale force du parti. Les Catholiques n'y trouverent à dire que cinq ou six personnes de qualité, qui furent Monsalez Capitaine de haute reputation, Pierre de Monchy de Montcavrel, Guy du Parc Baron d'Ingrande, Claude de Billy Baron de Prunay, le jeune Marcins, & Ferry de Choiseul, qui mourut peu aprez de ses blesseures, ayant laissé d'Anne de Bethune Vicomtesse d'Hôtel sa femme, Charles de Choiseul, qui fut creé Marêchal de Praslin par le feu Roy, & Ferry de Choiseul Comte du Plessis, pere du feu Marêchal de Praslin Cesar de Choiseul, qui défit l'armée Espagnole à la bataille de Rhetel.

Voilà quelle fut l'iſſuë de cette fameuſe journée de Jarnac, où le Calviniſme, cette hydre à pluſieurs têtes, receut un terrible coup à la verité, mais qui ne fit pourtant que l'étourdir, en ne luy coupant qu'une de ſes tétes, & luy laiſſant la plus dangereuſe de toutes, qui la remit bientôt en état de faire encore bien du mal : mais ce ne fut que pour en recevoir auſſi bientôt aprez encore plus qu'elle n'en avoit ſouffert par cette grande playe qui luy fit perdre tant de ſang. C'eſt ce que je dois faire voir dans le Livre ſuivant. 1569.





HISTOIRE DU CALVINISME.

LIVRE SIXIE'ME.

Ann. 1569.



'ADMIRAL, qui à son ordinaire, avoit pris grand soin de se reserver pour le bien de son parti, trouva moyen de reparer en peu de temps la perte qu'on venoit de faire. Car d'Assier, qui avec six mille Arquebusiers qu'il avoit à Saintes estoit venu trop tard pour se trouver à la bataille, s'estant joint à ceux qui s'en estoient sauvez, & à l'Infanterie du Prince laquelle ne l'avoit pû suivre, il se trouva qu'outre ceux qui se rassembloient

ſembloient dans les Provinces voiſines, il avoit encore plus de douze mille hommes qui reconnurent pour leur Chef Henry Prince de Navarre, qui n'avoit encore qu'environ quinze ans, auquel on donna pour adjoint le jeune Prince de Condé Henry, plus âgé que luy ſeulement d'un an. Ainſi l'Admiral profitant de ſa diſgrace, trouva moyen d'avoir luy ſeul, ſous le nom de ces jeunes Princes, le commandement de l'armée. Car d'Andelot ſon frere qui l'euſt pû partager avec luy mourut à Saintes peu de temps aprés la bataille. D'Aſſier eut ſa charge de Colonel de l'Infanterie pour les Huguenots; & celle de Boucard leur Grand-Maiſtre de l'Artillerie, qui mourut preſque en meſme temps, fut donnée à ſon gendre Jean Hangeſt d'Ivoy de Genlis, frere du vieux Genlis, qui eſtant allé durant la petite paix au ſecours des rebelles de Flandres, mourut peu aprés à Strasbourg de 1569.

1569. male rage, à ce qu'on dit, pour avoir desolé sur son passage dans les Ardennes la celébre Eglise de Saint Hubert, à qui les Catholiques ont recours pour estre garantis de cét horrible mal par son intercession que l'on a souvent experimentée efficace pour cét effet.

Davantage, il eut le bonheur de recevoir le grand secours qui luy vint d'Allemagne, & qu'il n'esperoit pas luy-mesme qui pust arriver aussi heureusement qu'il fit sous la conduite de Volphang Guillaume Duc des deux Ponts. Ce Prince, par la permission de l'Electeur Palatin son parent, avoit levé sept à huit mille Reitres & six mille Lansquenets pour les Huguenots de France. Il estoit accompagné du Prince d'Orenge & des Comtes Ludovic & Henry de Nassau ses freres, avec six cens chevaux qui luy restoient du débris de sa grande armée de Flandres; & Moûy, Renel, d'Autricour, Morvilliers, & les

autres François qui l'avoient ſuivi 1569.
contre le Duc d'Albe s'y eſtoient joints avec ſix à ſept cens chevaux & quelque huit cens fantaſſins ; ce qui faiſoint en tout une armée d'environ dix-ſept mille hommes avec ſept ou huit pieces de campagne. Ce fut avec ces forces qu'ayant paſſé le Rhin & la Saône,& traverſé la Bourgogne & l'Auxerrois ſans beaucoup de peine, à cauſe de la meſintelligence des Ducs d'Aumale & de Nemours, qui ne firent pas ce qu'ils pouvoient pour l'arreſter avec une armée preſque auſſi forte que laſienne,il alla prendre la Charité,paſſa la Loire,& puis Vienne deux lieuës au deſſus de Limoges; aprés quoy, comme il eut achevé une des plus hazardeuſes entrepriſes qui fut jamais, ſur le point qu'il eſtoit de joindre l'armée des Princes dans le Limoſin,il y mourut l'onziéme de Juin, aprés avoir tant beû pour ſe défaire de ſa fiévre quarte, que ce remede qu'on

1569. luy avoit dit estre excellent pour en guerir bientost, & pour lequel il n'avoit point du tout d'aversion, la luy fait perdre avec la vie. Volrad Comte de Mansfeld Lieutenant General de cette armée luy succeda ; & trois jours aprés, l'Admiral estant venu au-devant d'eux dans le Limosin avec douze mille hommes, la jonction se fit à Saint Yrier de ces deux armées, qui faisoient ensemble prés de trente mille combatans, sans compter ceux que l'Admiral avoit laissez pour la garde des places.

Le Duc d'Anjou, qui aprés avoir couru l'Angoumois, la Saintonge & le Perigord où il prit quelques places, s'estoit retiré à Limoges, n'en avoit pas tant, parce qu'aprés tant de fatigues son armée estoit extrêmement diminuée par les maladies, par la desertion des uns, & par la retraite des autres, ausquels il n'avoit pû refuser la permission qu'ils luy demanderent de s'aller rafraischir

en leurs maisons. Mais quand il 1569.
eut receû le secours de trois mille hommes de pied & de douze cens chevaux que le Pape envoyoit au Roy sous la conduite du fameux Capitaine Ascagne Sforce Comte de Santafior, les Reitres que le Marquis de Bade Prince Catholique avoit levez pour le service du Roy, & ce qui restoit des troupes des Ducs d'Aumale & de Nemours, entre lesquelles il y avoit trois à quatre mille hommes du Duc d'Albe : alors ayant fait la reveûë de son armée qu'il mit en bataille en presence de la Reine sa mere qui estoit venuë exprés à Limoges pour exciter les troupes à bien faire, il s'avança jusqu'à la Roche Labelie, ou Roche-Abeille, à une lieuë de Saint Yrier, où estoient les ennemis, fort resolu de les combatre quand il trouveroit son avantage, parce qu'il n'estoit pas encore aussi fort qu'eux. Mais c'est pour cette mesme raison que

1569. l'Admiral le prévint. Car dés le lendemain pensant le surprendre, il fit attaquer de grand matin avec toute l'armée la reste de son Camp où estoit en garde le Régiment de Strossi, seul Colonel de l'Infanterie Françoise depuis la mort du brave Comte de Brissac son Collegue, qui avoit esté tué peu de jours auparavant à la prise de Mucidan. Il n'y eut point en toutes ces guerres civiles de combat plus furieux que celuy-cy, où ce brave Colonel s'exposant pour tout le reste de l'armée qui ne vouloit pas quitter les hauteurs où elle estoit avantageusement postée, soustint durant plus de quatre heures avec six cens hommes les efforts de toute l'armée ennemie, jusqu'à ce qu'un foible retranchement, dans lequel il s'estoit retiré, ayant enfin esté forcé, il fut accablé par la multitude, & fait prisonnier aprés avoir perdu quatre cens de ces vaillans hommes qui l'avoient si bien

Casteln. Brantosme, éloge de Strossi. La Popl.

secondé, & sur lesquels les Huguenots irritez d'une si généreuse résistance firent main basse sans vouloir donner quartier à personne; ce qui peu de temps aprés leur cousta bien cher. Cela fait l'Admiral qui n'osa donner plus avant se retira, & le Duc d'Anjou, qui crut qu'une armée composée de tant d'Estrangers sans payement se dissiperoit bientost d'elle-mesme, & qui d'ailleurs vouloit donner quelque repos aux troupes qui l'étoient venu joindre de si loin, distribua son armée en de bons quartiers, & donna congé à la Noblesse jusques au premier jour d'Octobre. 1569.

Mais il se trouva décheû de son esperance. Car l'Admiral, qui par cette retraite se vit maistre de la campagne, ayant pris quantité de petites places pour en tirer de quoy faire subsister son armée, & s'estant mesme rendu maistre de Lusignan & de Chastelleraud, entreprit le siege de Poitiers, pour en faire la Capi-

1569. tale de l'Empire des Huguenots, dont les principales forces étoient en Poitou. Il n'y a rien dans nostre Histoire de plus mémorable que ce fameux siege, durant lequel le genereux Comte du Lude Guy de Daillon Gouverneur de Poitou, qui commandoit en cette grande ville, aquit toute la gloire que peut meriter un vieux Capitaine; & le jeune Duc de Guise, qui obtint la permission du Roy de s'y jetter, accompagné du Marquis de Mayenne son frere avec douze cens chevaux, renouvella par mille glorieuses actions les belles choses que le Grand Duc de Guise son pere avoit faites au siege de Metz. Aussi fut-ce là le commencement de cette grande reputation, laquelle l'éleva si haut parmi les Catholiques, qui depuis ce temps-là le regarderent comme l'unique successeur de ce Heros, & comme l'invincible défenseur de la Religion qu'il servit à la verité, mais aussi qu'il

fit servir à ses pretentions, & à 1569.
l'établissement de cette puissance presque Royale qui luy fut à la fin si funeste. Pour l'Admiral, il fut en ce mesme temps condamné à mort avec le Comte de Montgommery & le Vidame de Chartres par le Parlement de Paris qui mit sa teste à prix, en promettant cinquante mille écus avec abolition de tous crimes à celuy qui le livreroit mort ou vif à la Justice.

Enfin, aprés avoir fait inutilement tous les efforts imaginables pour prendre Poitiers pendant les sept semaines que dura ce siege, il prit occasion de le lever sans deshonneur le huitiéme de Septembre, afin d'aller promptement au secours de Châtelleraud que Mõsieur avoit assiegé pour faire cette diversion qui luy réüssit. C'est pourquoy, comme il eut ce qu'il prétendoit, il n'attendit pas l'Admiral qui passa la Creuse aprés luy, à dessein de l'attaquer dans son Camp de la Celle. Mais il l'y

1569. trouva ſi bien retranché, que n'ayant oſé l'entreprendre, il repaſſa la Creuſe & la Vienne pour rafraiſchir ſon armée fort fatiguée d'un ſi long & ſi malheureux ſiege, en de bons quartiers à Faye la Vineuſe, & aux environs, ce qui fut en partie cauſe de ſa perte. Car tandis qu'il ſe repoſoit en un Païs ſi peu éloigné de l'armée Royale, il donna le loiſir à Monſieur, qui eſtoit campé à Chinon, de la fortifier des troupes qui luy venoient tous les jours de tous les quartiers les plus éloignez, & ſur tout de la Nobleſſe qui accouroit de toutes parts pour ſe trouver à la bataille qu'il y avoit grande apparence qu'on donneroit bientoſt. De ſorte que ſur la fin de Septembre il ſe trouva fort de dix-huit mille hommes de pied & de huit mille chevaux, avec leſquels il paſſa la Vienne pour aller à ſon tour aprés l'Admiral, en réſolution de le combatre avant qu'il euſt receû le grand ſecours que luy ame-

noit Montgommery, aprés avoir 1569.
défait en Bearn l'armée du sieur de Terride, & que le Comte Theodoric de Schomberg, & le Prince d'Orenge, qui étoient allez depuis peu en Allemagne, en fussent revenus avec de nouvelles troupes de Reitres & de Lansquenets. L'armée des Protestans étoit aussi forte en Cavalerie que la Royale, & n'avoit gueres moins d'Infanterie : mais l'Admiral ne songeoit qu'à gagner du tẽps pour se retirer dans le Bas-Poitou, quoy que pour contenter ses gens, & sur tout les Allemans, qui faute de payement menaçoient de l'abandonner si l'on ne donnoit au plûtost bataille, il fit semblant de la vouloir, & de s'y préparer.

Les choses estant en cét estat, l'Admiral qui eut avis de l'armée Royale, & qui comprit le dessein de Monsieur, tascha de prendre le devant. Pour cét effet, ayant fait mine de s'en retourner à Chastelleraud, il tourne tout

Brantosme, éloge de Strossi. La Poplin. Hist. de France.

1569. D'Aubigné. Casteln. l. 7. c. 8. & suiv. Addit. aux Memoir.

à-coup à droit, passe à Mirebeau ; & comme il fut prés de Saint Cler, à deux lieuës de Moncontour, où il vouloit passer la Dive, il mit son armée en bataille dans une belle plaine de demie-lieuë de longueur & autant de largeur, afin de contenter ses gens, & de leur faire voir qu'il estoit tout prest & tout resolu de combatre les ennemis qu'il feignoit de vouloir attendre, & qu'il ne croyoit pas si prés de luy. Car ses Coureurs qui n'allerent pas assez loin à la découverte luy avoient rapporté qu'ils n'avoient veû que peu d'Arquebusieurs soustenus d'environ quatre-vingts chevaux qui s'avançoient quelquefois pour venir à l'escarmouche. C'est pourquoy croyant qu'il n'avoit rien à craindre, & que c'estoit avoir pleinement satisfait à son honneur que d'avoir attendu l'ennemi jusqu'à trois heures aprés midy, il fit retirer le corps de bataille avec l'artillerie à Moncontour petite ville

sur la Dive dont la Noüe s'estoit saisi, & luy suivit avec l'avant-garde, ne songeant à rien moins qu'à l'ennemi qui luy tomba tout à coup sur les bras. 1569.

Car l'armée Royale qui s'estoit avancée par Loudun dans le Mirebalois pour leur couper chemin, estant arrivée sur ces entrefaites aux environs de Saint Cler, Biron se détacha de l'avantgarde avec un gros de mille à douze cens lances, qui donnerent avec tant de furie sur Moûy qui faisoit la retraite, qu'aprés l'avoir rompu, & taillé en pieces deux Compagnies d'Arquebusiers qu'il soustenoit avec trois cens chevaux, il fut contraint, ne pouvant plus soustenir le furieux choc d'un si grand nombre d'ennemis, de tourner le dos contre sa coustume, aprés avoir perdu d'Audancour son Lieutenant avec la plupart de ses Cavaliers, & de se mettre au grand galop pour rejoindre l'avantgarde qui marchoit toûjours. Et celle-cy fut si surprise de cette soudaine

1569. déroute d'un ſi vaillant homme, & plus encore du bruit de quelques volées de canon qu'on tira ſur eux, qu'elle ſe mit auſſitôt en fuite, & courut en deſordre ſans s'arrêter, juſqu'à ce qu'elle fût au-delà d'un ruiſſeau qui terminoit la plaine de ce côté-là. Alors l'Admiral revenu de ſon étonnement, & honteux de ſa fuite, croyant qu'il n'y avoit là que ce gros de Cavalerie qui s'étoit arrêté tout court au bord du ruiſſeau, le fit repaſſer à droit & à gauche à ſon Regiment, à la Cornette de d'Aſſier, à quelques autres Compagnies Françoiſes, & à ſes Reitres. Et ceux-cy donnant tous enſemble ſur ceux qui les avoient pouſſez, les repouſſerent à leur tour juſqu'au deſſus de la plaine, où ayant trouvé le reſte de l'avantgarde Catholique en bataille, l'Infanterie fit tout-à-coup ſur eux une ſi furieuſe décharge, & la Cavalerie les chargea enſuite ſi vigoureuſement de tous côtez, qu'aprez avoir

laissé plusieurs des leurs étendus sur la place, ils s'enfuirent encore plus viste qu'ils n'avoient fait auparavant au-delà du ruisseau. Il y en eût mesme à qui la peur donna de si vives atteintes, qu'ils ne cesserent point de piquer, & de pousser à toute bride leurs chevaux jusqu'à sept ou huit lieuës de là à Parthenay, où ils porterent la fausse nouvelle de la defaite entiere de l'armée ; & cependant l'Admiral borda le ruisseau de tout ce qu'il avoit d'Infanterie pour en empescher le passage aux Catholiques. Alors Biron, qui avoit placé son canon sur le haut de la pente par laquelle on descendoit dans le ruisseau, fit tirer dans les escadrons & dans les bataillons Protestans qui estoient tout à découvert, & que l'Admiral estoit obligé de tenir en bataille pour ne pas laisser le passage libre aux Catholiques, qui l'eussent infailliblement défait dans sa retraite.

1569.

On ne vit jamais de plus terrible

1569. exécution que celle que fit cette artillerie dans ces pauvres gens exposez comme en but aux coups inévitables de ces foudres, de la furie desquels on ne se pouvoit garentir. Le Comte Charles de Mansfeld, frere du Général Volrad, fut emporté d'un coup qui en enleva cinq ou six avec luy. On ne voyoit que testes, bras & jambes voler en l'air, & qui en retombant sur les autres les menaçoient, par une si funeste cheûte, de celle qu'ils pouvoient attendre à tous momens par un sort tout semblable à celuy de leurs compagnons. Il ne servoit mesme de rien à tous ces vaillans hommes de changer de place pour se mettre à couvert de ces effroyables machines ; car s'ils descendoient plus bas, comme ils firent pour s'approcher du ruisseau, afin que les boulets passassent par dessus leur teste, ils estoient exposez à l'arquebuserie des Caholiques qui les desoloient. Enfin cette pauvre avantgarde fut

ſi mal menée, & tellement deconcertée par cette batterie continuelle, que ſi la nuit, qui fut ſi favorable à l'Admiral pour luy donner moyen de ſe ſauver à la Journée de Dreux & à celle de Saint Denis, ne fuſt encore à cette fois venuë à ſon ſecours, ſa défaite eſtoit infaillible. Voilà quelle fut la fameuſe rencontre de Saint Clair arrivée le Vendredy dernier jour de Septembre & qui fut le préſage, comme auſſi l'une des principales cauſes de la glorieuſe victoire qu'on remporta ſur les Huguenots deux jours aprés ce grand combat. 1569.

Car tandis que l'Admiral, qui à la faveur des tenebres ſe retira tout en deſordre à Moncontour, où il fit venir de Parthenay les Princes pour raſſeûrer ſes gens par leur preſence, déliberoit avec les Chefs, incertain s'il devoit combatre ou ſe retirer : Monſieur qui fut camper le jour ſuivant ſur cette plaine qu'il trouva couverte de ſix à ſept cens corps

1569. de ses ennemis, resolut, tous les autres passages de la Dive estant gardez par les Huguenots, de l'aller promptement passer prez de sa source à trois ou quatre lieuës de là, comme il fit au Bourg de la Grimaudiere où il se logea le Dimanche. Et dez le lendemain Lundy troisiéme jour d'Octobre il la passa de grand matin sans resistance, & s'avança en bon ordre vers Montcontour, pour aller au-devant de l'Admiral qui en estoit parti le mesme jour, mais un peu tard; de sorte qu'il n'eût pas fait plus d'une demie-lieuë que ses Coureurs luy firent sçavoir qu'il avoit en teste l'ennemi qu'il croyoit encore avoir à dos, la riviere entre deux. Alors, comme il estoit resserré entre deux rivieres, la Dive & la Toüë peu larges, mais fort profondes, & qu'il ne pouvoit reculer sans tout perdre, il s'arresta dans la belle plaine d'Assay, aussi unie que celle de Saint Cler, où il eût bientost rangé son armée en

 1569.

bataille. Il prit la gauche, en tirant vers la Dive, avec l'avantgarde qu'il commandoit. Elle estoit composée d'un bataillon de deux mille Lansquenets, ayant six pieces de campagne sur la droite, & aux deux flancs les Regimens de Piles, de Rouvray, de Briquemaut, d'Ambres, & de Challar. Ils estoient soustenus sur les aisles à droit & à gauche de deux gros escadrons chacun de huit Cornettes, moitié de Reitres, & moitié de François. L'Admiral se mit au premier à la teste de sa Compagnie d'hommes-d'armes, ayant à ses costez d'Assier, Teligny, Puygreffier, Saint Cyre, la Noüe, & les autres braves qui commandoient chacun la sienne. Le Comte Volrad de Mansfeld estoit à la teste de l'autre bataillon à l'aisle droite; & les deux fameux Capitaines Moüy & la Loüe estoient un peu plus avancez que luy sur la main droite avec leurs deux Cornettes de cent cinquante hommes

1569. chacune, & deux Compagnies de Reitres.

La bataille que commandoit le Comte Ludovic, accompagné du Comte Henry de Nassau son frere, tenoit la droite, s'étendant vers la Toüe du costé d'Ervaux, & un peu plus avancée que l'avantgarde. Elle estoit composée d'un bataillon de deux mille autres Lansquenets, ayant trois canons & deux couleuvrines, & flanqué comme le premier de cinq Régimens François soûtenus à droit & à gauche des Escadrons de Reitres & de François qui faisoient plus de trois mille chevaux.

L'armée Royale fut rangée à peu prés en même ordre. L'avantgarde conduite par Loüis de Bourbon Duc de Montpensier s'étendoit sur la droite, ayant au milieu du gros bataillon de quatre mille Suisses commandez par le Colonel Clery, & flanquez de cinq Régimens de François & de deux d'Italiens. Ils avoient à droit,

un peu plus ſur le devant, les Che- 1569.
vaux-Legers ſoûtenus du Vicomte de Martigues ; & celuy-cy l'eſtoit du Prince Dauphin fils du Duc de Montpenſier , de Chavigny, & du Comte de Santafior avec ſa Cavalerie Italienne qui fermoient l'avangarde de ce coſté-là ; & de l'autre le Duc de Guiſe & la Valette avec leurs Eſcadrons couvroient l'Infanterie , devant laquelle , à la gauche des Suiſſes, il y avoit neuf pieces de canon. Et pour ſouſtenir ce grand corps le Duc de Montpenſier ſe mit derriere le bataillon des Suiſſes, ayant à ſa droite les Reitres du Comte des Vaſtambourg & de Gaſpard de Schomberg , & à ſa gauche ceux du Lantgrave de Heſſe , du Rhingrave , & de Baſſompierre.

La bataille qui fut placée ſur la gauche avoit un autre bataillon de quatre mille Suiſſes ſous leur Colonel Phiffer , ayant à leur teſte Gabriel de Montmorency-Meru Colonel Géneral des Suiſſes, & huit pieces d'artillerie.

1569. Ils avoient à leurs flancs les fantassins Espagnols & Vvalons envoyez par le Duc d'Albe, & six Regimens François de Goas, de Cosseins, du jeune Montluc, de Rancé, & des deux des Isles. Tous ceux-cy estoient soustenus à droit par le gros Escadron de Monsieur, accompagné du Duc de Longueville, du Marquis de Villars Admiral de France en la place de Coligny executé en effigie, & de Tavannes, de Montmorency, Toré, de la Fayete, de Villequier, de la Vauguyon, & de Mailly. Cét Escadron épauloit la gauche d'un bataillon de Lansquenets, qui avoient à l'autre flanc pour les couvrir la Compagnie de Gensdarmes du Duc d'Aumale, & le Marquis de Bade avec ses Reitres. De l'autre costé le Mareschal de Cossé à la teste de son Regiment couvroit le flanc gauche des Suisses, & le Comte Erneste de Mansfeld Gouverneur du Luxembourg avec sa Cavalerie Flamande & Bourgui-

gnone épauloit ses Regimens François, & terminoit ainsi l'aisle 1569.
gauche de la bataille. François de Kernevenoy, dit communement Carnavalet, un des plus sages & des plus vaillans Seigneurs de la Cour, & qui avoit eû l'honneur d'estre Gouverneur de Monsieur, fut immediatement placé devant luy, avec cinquante Gentishommes armez de toutes pieces, & montez sur de grands chevaux de bataille bardez, pour soustenir, & pour rompre l'impetuósité du premier choc; & sur le derriere, un peu plus sur la droite, en tirant vers l'Escadron du Duc d'Anjou, Armand de Gontaud de Biron Mareschal de Camp commandoit un petit Corps de reserve pour le secours des plus pressez, & pour faire le rallîment des troupes, à quoy l'Admiral avoit aussi pourveû de son costé.

Ce fut en cét ordre que les deux armées s'avançant l'une contre l'autre commencerent à se décou-

1569. vrir sur les huit heures du matin. En méme temps on fit alte des deux costez, & ce qu'il y eut de particulier en cette rencontre, & qu'asseûrément les François ne seroient pas trop d'humeur à faire aujourd'huy, elles demeurerent en presence plus de six heures sans faire autre chose que de s'entresaluër à coups de canon, avec un peu plus de perte du côté des Catholiques que de celuy des Huguenots. Mais enfin le jeu commença par les enfans perdus, secondez des Chevaux-Legers, soustenus par le Vicomte de Martigues, qui chargerent avec tant de vigueur ceux des Protestans, qu'aprez les avoir chassez, avec grande tuerie, d'un village où ils se défendirent quelque temps avec assez de resolution, ils les pousserent, & les menerent toujours batant jusques dans leur Gros. Cela fit faire à l'Admiral une faute considerable, qui fut en partie cause de sa perte. Car augurant mal d'un

La Poplin.

D'Aubig.

d'un ſi malheureux commencement, il pria les Princes, dont la preſence encourageoit fort les ſoldats, de ſe retirer à Parthenay, ce qui ne ſe put faire à petit bruit comme il le prétendoit. Car outre ceux qu'ils avoient amenez pour leur eſcorte, & qui ne voulurent pas les quitter, pluſieurs d'entre ceux qui craignoient fort l'iſſuë de la bataille, & faiſoient pourtant bonne mine, furent ravis de prendre cette occaſion de ſe retirer du peril, en couvrant leur laſche crainte de la ſpecieuſe apparence d'un devoir tout à-fait à contre-temps qu'ils vouloient rendre aux Princes qui ne le leur demandoient pas; & là-deſſus ils les ſuivirent, en faiſant fort les empreſſez pour les ſervir, & pourvoir à leur ſeûreté malgré qu'ils en euſſent, & groſſirent extrémement leur troupe: de ſorte que cette retraite inopinée & ſi hors de ſaiſon affoiblit & découragea l'armée. *La Popl.*

1569. Tavannes, qui du haut d'un petit tertre, d'où il consideroit la contenance des ennemis, apperceût cette grosse troupe de gens bien montez, & couverts de belles casaques qui enfiloient le chemin d'Ervaux & de Parthenay, courut à Monsieur, dont il estoit tout le Conseil, & l'asseûra que les ennemis ayant pris l'effroy, & songeant plus à se retirer qu'à combattre, la victoire estoit à luy, pourveû qu'il fist sonner la charge à l'instant mesme sans perdre un moment, car il estoit déja trois heures aprés midy : ce qu'il fit aussitost, ayant fait dire au Duc de Montpensier qu'il commençast de son costé à charger sans plus differer. Alors Martigues s'estant détaché de la droite de l'avant-garde avec les Italiens, & faisant semblant de suivre la Cavalerie legere qui poussoit les enfans perdus, tourne tout-à-coup à gauche, suivi du Duc de Montpensier, & s'estant joint au Duc de Guise

& à la Valette, donnent tous 1569.
ensemble sur Moûy & la Loüë, rompent les Cornetes de Reitres qui les couvroient, & ensuite les poussent & les renversent sur leurs gens de pied, qui mis en desordre, & effrayez d'un si brusque commencement, prennent la fuite. En mesme temps le Marquis de Renel, & d'Autricour partant de la droite de l'Admiral, donnent sur Martigues & le Comte de Santafior qu'ils arrestent d'abord, & contraignent de reculer. D'Autricour perça mesme l'Escadron des Italiens : mais ceux cy s'estant ralliez à la faveur des Régimens de la Barthe & de Sarlabous, qui à force d'arquebusades arresterent cette furie, & Martigues estant revenu à la charge, d'Autricour fut envelopé, & renversé mort sur la place ; & ses gens avec ceux de Renel furent repoussez & mis en desordre, & renversez comme les premiers sur les Régimens François qui couvroient la droite des Lansquenets.

1569. Alors tout le reste de l'avant-garde s'ébranlant pour donner partie sur les Reitres de l'Admiral, & partie sur ses hommes d'armes & sur ceux de d'Assier qui le couvroient, l'Admiral aussi s'avance de son costé à la teste de son Escadron pour les recevoir, ayant à sa gauche trois Régimens d'Infanterie qu'il jetta d'abord devant soy, leur commandant de faire leur décharge sur les chevaux. Mais six Cornetes de Reitres qui l'attaquerent les premiers soustenus des Gensdarmes François, coururent avec tant de roideur & de vitesse à la charge, qu'ils les prévinrent, & les ayant bientost écartez, donnerent de cul & de teste dans le gros Escadron de l'Admiral. Ce choc fut extrémement rude; & ce Général se mesla si avant, n'estant pas soustenu de ceux qui le devant suivre avoient esté trop tost à la charge, qu'il alloit estre envelopé, si le Comte Volrad de Mans-

feld d'une part, & de l'autre le 1569.
Comte Ludovic de Nassau avec quelques Cornetes tirées du corps qu'il commandoit, ne fussent promptement venus à son secours. Et ce ne fut qu'avec bien de la peine qu'ils purent enfin le dégager, & le tirer de là, fort blessé d'un grand coup de pistolet qu'il avoit receû entre le nez & la joüë gauche, ce qui l'obligea de se retirer à Ervaux, laissant son avantgarde toute en desordre & fort mal menée par le Duc de Montpensier, qui aprés avoir rudement repoussé les Reitres, vint tout à propos pour aider au Duc d'Anjou à remporter aussi la victoire de son costé.

Car tandis que les deux avantgardes estoient aux mains, Monsieur fit partir de son aisle droite le Duc d'Aumale & le Marquis de Bade pour secourir ses Reitres de la gauche, que ceux de la bataille Protestante, meslez avec les Gensdarmes François avoient enfoncez & mis en desordre. Ces

1569. deux genereux Princes s'y porte-
Castelн. rent avec tant de vigueur, & s'y
meslerent si avant, & furent aussi
si bien receûs des ennemis, que
le Marquis fut tué sur la place, &
le Duc eut beaucoup d'affaire à se
démesler par la bonté de son che-
val de la foule de ceux qui l'al-
loient enveloper, aprés avoir
rompu & repoussé ceux qui le de-
Idem. voient suivre. Alors Monsieur
La Popl. voyant ce desordre, s'avance avec
son Escadron bien avant au-delà
de son Infanterie & du gros ba-
taillon des Suisses, pour souste-
nir ses gens qui reculoient. Mais
les Reitres & les Gensdarmes qui
se croyoient déja victorieux, aprés
avoir fait si heureusement leur pre-
miere décharge, en font une se-
conde encore plus furieuse, à la
faveur de quelque cent Arquebu-
siers à cheval, qui ayant d'abord
éclairci les premiers rangs de l'Es-
cadron, y donnerent entrée aux
Gensdarmes, qui s'y jettant teste
& lance baissées avec une extrême

furie, le percerent jusqu'à la Cornete du Duc. Ce brave Prince fut mesme porté par terre, son cheval ayant esté tué sous luy ; de sorte que les ennemis criant victoire, & poursuivant vivement leur pointe, rompirent quelques Compagnies de cét Escadron où estoient tous les plus braves de l'armée, & les firent reculer jusques auprés de l'Infanterie qu'on avoit laissée fort en arriere pour aller plus viste à la charge. 1569.

Or ce fut là que le combat fut plus aspre & plus sanglant : car comme par la violante agitation de tant de differens mouvemens qui se faisoient en tant d'attaques, les avantgardes & les batailles s'estoient jointes des deux costez, on courut de ces deux corps de part & d'autre en mesme temps en cét endroit, les uns pour seconder ceux qui avoient fait d'abord un si grand effet, les autres pour les repousser. Ainsi la victoire fut quelque tems douteuse,

1570. *Ibid. Brantosme, éloge du Mareschal de Cossé.* jusqu'à ce que le Mareschal de Cossé s'estant avancé d'une part avec son Régiment à la gauche du bataillon des Suisses, & de l'autre le Comte Erneste de Mansfeld, avec ses Cornetes Vvalones à costé des Régimens François, le Comte Volrad de Mansfeld & le Comte Ludovic qui combatoient tres-vaillamment, & faisoient le plus d'exécution, furent pris par les deux flancs, & en mesme temps attaquez de front par le Duc d'Anjou, qui ayant esté remonté par le Marquis de Villars, revint à la charge avec tous les Seigneurs qui l'accompagnoient, suivis de Biron qui le vint joindre avec son corps de reserve & ceux qu'il avoit ralliez. Alors les deux Comtes ne pouvant plus soustenir la furie d'un si terrible choc, furent repoussez, & enfin contraints de tourner le dos, aprés avoir laissé un grand nombre de leurs plus vaillans hommes estendus sur la place. S'estant néanmoins

ralliez avec les François & ce qui restoit de Reitres de l'avantgarde que Montpensier avoit défaite, ils firent mine de vouloir retourner à la charge ; mais voyant le peu qu'ils estoient, & encore en tres-mauvais estat en comparaison des Royaux qui s'estoient tous reünis, & s'en venoient en bon ordre fondre sur eux, ils prirent le parti de se retirer tous ensemble, & de prendre au grand trot le chemin d'Ervaux, abandonnant ce qui leur restoit d'Infanterie à la mercy des victorieux. 1569.

Ce fut là que l'on vit un sanglāt & pitoyable effet de la haine & de la vengeance. Les Suisses anciens ennemis des Lansquenets étant entrez dans les deux bataillons par la bresche que deux grandes décharges des Arquebusiers y avoient faites, se mirent à les faucher avec leurs grādes & larges épées à droit & à gauche, comme on fait le foin dans un pré, quoy-que ces pauvres gens qui avoient jetté leurs

1569. armes, demandassent quartier, criant de toute leur force *Misericorde*, les uns se jettant à genoux, les autres tendant les mains jointes, & quelques-uns mesme tout Protestans qu'ils estoient, s'avisant de crier d'une voix lamentable pour sauver leur vie, *Bon Papiste moy, bon Papiste.* Mais les Suisses qui n'écoutoient que la voix de leur haine, frapant toûjours comme des sourds à toute main, firent un si furieux carnage, que de quatre mille on n'en put sauver que deux ou trois cens que la Noblesse leur arracha d'entre les mains, aprés qu'ils eûrent assouvi leur rage, & qu'ils furent las de tuer. On en eust fait autant de trois à quatre mille soldats Languedochiens & Dauphinois que l'on commençoit de tailler en pieces sans vouloir donner de quartier, les victorieux se criant les uns aux autres pour s'animer à la vengeance, *La Roche-Abeille, la Roche-Abeille*, où les Hugue-

D'Aubigné.

nots n'en avoient point donné à 1569.
prés de quatre cens ſoldats Catholiques. Mais Monſieur eſtant ſurvenu là-deſſus, fit une action digne d'un grand Prince du Sang de France, en criant, *Sauvez les François.* Il ne put néanmoins la faire ſitoſt qu'il n'y en euſt prés *Ibid.*
de mille de tuez, entre leſquels un brave homme, appellé Mehier, Enſeigne de ſa Compagnie, *Idem.*
voyant que les autres rendoient leurs Drapeaux pour obtenir la vie, ſe fit tuer dans le ſien duquel il s'eſtoit envelopé, comme voulant s'enſevelir luy-même d'une ſi noble maniere, en recevant en cette poſture la mort qu'il eſtimoit plus que la vie qu'il tiendroit de ſes ennemis. On pourſuivit les fuyards juſqu'auprés d'Ervaux: mais la nuit ſurvenant encore à ce coup fort à propos à leur ſecours, leur donna moyen de ſe retirer en ſeûreté à Parthenay, aprés avoir laiſſé au victorieux Duc d'Anjou, avec le champ de bataille, le ca-

1569. non, les drapeaux, le bagage, & dix à douze mille de leurs morts, ſans compter les goujats, ſur qui meſme l'on fit main baſſe ſans miſericorde, tant on avoit alors d'envie d'exterminer les Huguenots. Les Catholiques n'y perdirent que quatre à cinq cens chevaux, & deux cens fantaſſins, & cinq ou ſix perſonnes de marque, qui furent Claude Comte de Clermont Tallart, les Comtes Saxatelle & Scipion Picolomini Italiens, l'aiſné des deux Comtes Rhingraves, & Philibert Marquis de Bade, qui commandoit les Reitres du parti Royal, & aimoit la Religion, comme font encore aujourd'huy les Princes de ſon illuſtre branche, au contraire de celle de Dourlach qui eſt Proteſtante.

Caſteln. l.7 c.10. 11.12. Cette victoire fut à la verité tres grande, & fit beaucoup de bruit dans tous les Païs Eſtrangers : mais aprés tout on n'en recueillit pas beaucoup de fruit. Car

au lieu de suivre les Princes, & de tenir la campagne pour empescher, comme on le pouvoit aisément, qu'ils ne se remissent en corps d'armée, on fit le siege de Saint Jean d'Angely, qui dura plus de six semaines, pendant lesquelles l'armée s'affoiblit si fort par les maladies, & par la perte qu'on fit aux assauts, en l'un desquels le brave Martigues fut tué, qu'aprés la réduction de la place, qui se rendit à composition, on ne put plus rien faire de considerable, & l'on fut obligé d'envoyer les troupes en de bons quartiers pour se rafraischir. Cependant les Princes & l'Admiral sortis de la Rochelle avec quatre à cinq mille hommes qu'ils avoient ramassez aprés la déroute de Montcontour, s'allerent joindre dans la Guyenne aux troupes de Montgommery & des Vicomtes. De là ils se vont jetter dans le Languedoc, où leur parti s'estoit beaucoup fortifié par la surprise de 1569.

1569. *La Poplin. l. 20.*

plusieurs Places, & principalement de Nismes, où les Huguenots entrerent par le canal d'un ruisseau qui coule dans la Ville, entre la Tour Magne & la porte des Carmes, au travers d'une grille de fer dont ils trouverent moyen de couper les barres durant plusieurs nuits avec une lime sourde. Ce fut là que les Calvinistes, pour se consoler de leur perte, d'une maniere tout-à-fait brutale, déchargerent toute leur rage sur les Catholiques dont ils firent un horrible massacre. Entre les sanglans effets de leur cruauté, on n'oubliera jamais celuy qui a rendu célebre cette Ville, par le glorieux Martyre du Grand-Vicaire de l'Evéque, & des Prestres & des Chanoines de l'Eglise Cathedrale, & de plusieurs des plus signalez Catholiques, qui pour avoir refusé toûjours constamment de renoncer à la Foy, furent par ces Barbares poignardez & précipitez dans un fort grand

Procés verbal des Archives de Nismes. Ioan. de Bust. Hist. t. 4.

puits, ayant à leur tête Messire Robert de Georges premier Consul, qui par une si précieuse mort a laissé à sa posterité, outre la noblesse d'un sang tres-illustre, la gloire de celuy qu'il a versé pour J. C.

Du Languedoc, où plusieurs braves hommes se joignirent à l'armée des Princes, ils passent le Rosne, & parcourent la Provence, le Dauphiné, le Lyonnois, en grossissant toûjours leurs troupes par la jonction des Huguenots de ces Provinces-là : de sorte qu'étant arrivez à la Charité au commencement de Juillet, à dessein de passer la Loire, & de s'avancer vers Paris, leur armée se trouva presque aussi forte que celle du Roy commandée par le Mareschal de Cossé, qui avoit résolu de les combatre. *Ann. 1570.*

Mais la Reine, qui, suivant le conseil du Mareschal de Tavannes, vouloit venir à ses fins par une autre voye que par celle de la guerre, & qui pour cét effet *Brantosme, éloge du Mareschal de Tavannes.*

1570. faisoit faire de temps en temps aux Princes des propositions de paix dont ils ne s'éloignoient pas trop, la fit enfin conclure à Saint Germain le huitiéme d'Aoust 1570. à des conditions aussi avantageuses aux Huguenots que s'ils eussent esté victorieux à Montcontour. Car outre tout ce qu'on leur avoit accordé dans les Edits de Pacification qui se firent aprés les deux premieres guerres, il leur fut permis de faire le Presche encore dans deux autres Villes qu'on leur assigna dans chaque Province, outre celles où ils le faisoient, jusqu'au premier jour d'Aoust de cette année, & quatre autres qui furent accordées à la Reine de Navarre dans ses terres dépendantes de la Couronne, pour y faire publiquement l'exercice du Calvinisme. De plus, on leur donna la liberté de récuser en tous leurs procés trois Juges à leur volonté en chaque Chambre des Parlemens de Roüen,

de Dijon, d'Aix, de Bretagne, 1570.
de Grenoble, & quatre en celuy de Bordeaux; & l'on interdit à celuy de Toulouze la connoissance de toutes leurs causes, qui seroient renvoyées ailleurs. Enfin, ce qui fut d'une tres-dangereuse consequence, on leur octroya pour deux ans quatre Villes de seûreté, qui furent la Rochelle, Montauban, Cognac, & la Charité. Voilà quelle fut la fin de cette troisiéme guerre civile, & à quoy aboutit cette signalée victoire de Montcontour, laquelle devoit faire triompher du Calvinisme la Religion Catholique, par la réduction des Huguenots, qui, parce que l'on ne sceut pas, ou peut-estre que l'on ne voulut pas bien user d'un si grand avantage, se trouverent en estat, aprés deux grandes batailles perduës dans une mesme année, de traiter encore, les armes à la main, & d'obtenir, ou plustost de

1570. donner la paix aux conditions qu'il leur plut. Mais pour ne pas dissimuler, comme la Reine fit en ce Traité, il y a bien de l'apparence qu'une paix de cette nature ne se fit pas de bonne foy du côté de cette Princesse qui avoit son dessein caché, & qui n'accordoit tant de choses aux Huguenots que pour les desarmer, & pour surprendre aprés cela ceux dont elle se vouloit venger, & sur tout l'Admiral, à la premiere occasion favorable qu'elle en auroit, & qu'elle crut enfin avoir trouvée, lors qu'elle fit prendre au Roy cette terrible résolution qu'on executa à la sanglante & malheureuse Journée de Saint Barthelemy, pour les causes, & de la maniere que je vais dire.

Brantosme. La Popl. l. 29. 30. Hist. de France l. 10. c. 8. 9. 10.

Aussitost que la Paix fut publiée, & qu'on eut licentié les troupes, & renvoyé en Allemagne le peu qui restoit encore de Reitres, les Princes & l'Admiral se retirerent à la Rochelle,

pour y vivre en repos & en ſeûreté. Car ſe reſſouvenant de l'entrepriſe de Noyers, où il penſa eſtre ſurpris avec le défunt Prince de Condé durant la petite Paix, il ne vouloit pas s'expoſer une ſeconde fois à une pareille avanture, en demeurant en ſa maiſon de Chaſtillon; & d'ailleurs, comme il eſtoit extrémement las & rebuté des guerres civiles qui avoient cauſé tant de maux à la France, il ne demandoit plus autre choſe que la Paix, ſi ce n'eſtoit qu'on vouluſt tranſporter la guerre dans les Païs-Bas, comme il croyoit qu'on devoit faire pour bien des raiſons. D'autre part, on vouloit à la Cour la meſme choſe, & l'on y eſtoit réſolu de maintenir la Paix, mais pour une fin bien differente de la ſienne, conformément à ce qu'on s'eſtoit propoſé dans un conſeil ſecret que le Roy tenoit aſſez ſouvent ſur cette grande affaire avec la Reine ſa Mere, le Duc d'Anjou, les Mareſchaux

1570. *D'Aubig. t.2.c.1.2. & ſuiv. Thuan. l. 51 52. Mem. de Sully t.1. Dupleix. Mezeray*

1570. de Tavannes & de Retz, & René de Birague Garde des Sceaux.

Comme le Roy, qui avoit alors vingt & un an, estoit d'un naturel impetueux, colere, vindicatif, & tres-severe, ce qui venoit de son temperament atrabilaire, & de la mauvaise éducation qu'il avoit eûë; & que d'ailleurs il avoit toûjours presente en l'esprit la malheureuse entreprise de Meaux, qu'il avoit fait serment de n'oublier & de ne pardonner jamais, on n'eut pas de peine à luy persuader qu'on ne devoit point garder la foy promise par un Traité, quelque solennel qu'il pust estre, à celuy qui l'avoit violée le premier par un si horrible attentat contre la personne sacrée de son Roy; à un homme qui avoit mis le feu aux quatre coins du Royaume par tant de révoltes, & qui aprés avoir donné contre son Prince quatre batailles qu'il avoit perduës, sembloit encore triompher en victorieux, par une paix avan-

Papyr. Mass. vit. Carol.

Brantosme.

tageuſe qu'il s'eſtoit fait donner les armes à la main, & dont il ne vouloit joüir à ſon aiſe dans la Rochelle, où il faiſoit le Souverain, que pour ſe mettre en eſtat de la rompre, & de faire une quatriéme guerre quand il luy plairoit; qu'il falloit prévenir un ſi méchant homme, & aſſeurer le ſalut du Royaume, par la perte de cét ennemi déclaré de Dieu & du Roy, & de ce Chef perpetuel des Rebelles, qui avoit ſi horriblement défiguré la France par la fureur des guerres civiles dont il eſtoit l'auteur. Voilà uniquement ce qui fut réſolu d'abord dans ce conſeil ſecret qui ſe tint quand on conclut une Paix ſi honteuſe au Roy, & ſi avantageuſe aux Huguenots: ce fut de s'en ſervir adroitement pour faire donner l'Admiral dans les piéges qu'on luy tédoit avec plus de précaution que l'on n'avoit fait la premiere fois, de s'en défaire ſeûremét ſans rien riſquer, & de s'aſſurer des deux jeunes 1570.

1570. Princes, afin d'oster un si puissant appuy aux Huguenots. Car d'en faire un massacre général, comme on fit deux ans aprés, c'est à quoy l'on ne pensa pas alors ; & ce ne fut que sur le champ & par un accident impréveû que l'on prit une si cruelle résolution, seulemẽt deux jours avant qu'elle fust executée.

Brantosme, éloge de la Reine. La Popl. Le Labour. Disc. sur la vie de Henry III. Dupleix.

Or pour arriver à la fin qu'on s'estoit proposée dans ce Conseil, il falloit sur tout garder le secret, agir avec une profonde dissimulation, & user d'un grand artifice, pour oster toute défiance à l'Admiral, qui croyoit avoir grand sujet d'estre toûjours en garde, & pour l'engager peu à peu à venir enfin à la Cour. C'est ce que fit admirablement le Roy Charles, qui profita si bien des leçons de la Reine sa Mere, la plus adroite femme de son temps, & la plus sçavante en l'art de dissimuler, & mesme de tromper les gens, qu'il fit paroistre en cette occasion qu'il en sçavoit encore

bien plus qu'elle en ce genre de politique. Car enfin que ne fit-il pas durant prés de deux ans pour tromper le pauvre Admiral, & l'amener au point où il vouloit ? Il receût favorablement les plaintes qu'il luy fit porter du mauvais traitement que les Catholiques, irritez d'une Paix si desavantageuse à la Religion, faisoient en plusieurs lieux aux Huguenots. Il punit tres-severement les seditions que l'on avoit faites contre eux en quelques Villes, principalement à Paris, à Troyes, & à Roüen, où sans avoir égard à ce que les Huguenots avoient donné lieu, par leur audace & par leur insolence, à ces tumultes populaires, on fit passer par toutes les rigueurs de la Justice ceux qui les avoient insultez. Il luy envoya le Mareschal de Cossé, qui estoit un de ses anciens amis, & puis Biron, qu'on soupçonnoit d'estre un peu Huguenot, qui estant eux-mesmes persuadez

1570.

La Popl. D'Aubigné. Brantosme, éloge de Biron.

1570. res premiers, le purent aussi plus facilement persuader des bonnes intentions du Roy en faveur de ses Sujets de la nouvelle Religion, luy disant que pour monstrer que le Roy vouloit entretenir inviolablement la Paix qu'il leur avoit accordée, il estoit résolu de donner Madame Marguerite sa sœur au Prince de Navarre, afin qu'ils s'asseurassét sur un si précieux gage de sa foy par cette alliance.

Et certes ce n'estoit-là nullement une feinte. Car en effet Charles vouloit absolument ce mariage, tant pour s'asseûrer par là de ce Prince, qui estoit alors reconnu Chef des Huguenots, que pour empescher qu'il ne s'alliast avec la Reine d'Angleterre, comme les Ministres le souhaitoient. Mais ce qui fit encore plus d'impression sur l'esprit de l'Admiral, fut que Biron luy fit sçavoir que le Roy, pour maintenir la paix dans son Royaume, vouloit unir les Catholiques & les Huguenots

La Popl. D'Aubigné. Dupleix. Mezeray.

guenots dans une meſme armée, pour porter la guerre dans les Païs-Bas contre l'Eſpagnol, au ſecours du Prince d'Orenge & de ſes Hollandois, avec leſquels il fit meſme un partage des dix-ſept Provinces, tout ce qui eſt en deçà juſqu'à Anvers devant étre au Roy, & le reſte aux Etats. C'eſtoit là ce que l'Admiral deſiroit paſſionnément, ne doutant point, comme Biron le croyoit luy-meſme, que le Roy ne le fiſt Général de cette armée. Auſſi ſe laiſſa-t-il tellement ſéduire par ce deſir & par cette eſperance, principalement quand le Comte Ludovic, que le Roy avoit entretenu ſur cette guerre, l'euſt aſſeûré qu'on y eſtoit tout-à-fait réſolu, qu'enfin il ne ſe défia plus de rien, & ſe vint jetter à Blois aux pieds de ſa Majeſté, qui le receut avec toutes les marques d'eſtime & d'affection qu'euſt pû ſouhaiter le plus fidelle de tous ſes Sujets.

1570.

Ann. 1571.

Il l'embraſſe, il le baiſe, il l'ap-

1571. pelle son Pere. Il luy fit compter sur le champ cent mille livres de l'Epargne, pour le dédommager de la perte de ses meubles qu'on avoit enlevez de Chastillon durant la guerre. Il luy donne pour un an le revenu des Benefices de son frere le Cardinal de Chastillon qui venoit de mourir en Angleterre, empoisonné par un de ses Valets de Chambre, comme il estoit sur le point de s'en revenir en France. Il luy permet de s'en aller en sa maison de Chastillon, d'où estant retourné à la Cour quand il luy plut, il y est comblé de graces & de faveurs, & honoré plus que nul autre de la confidence du Roy, qui traitoit souvent avec luy seul à seul, particulierement de la guerre de Flandre, à laquelle l'Admiral le portoit par des raisons sans doute tres-plausibles, & qui l'y pouvoient engager par la consideration de sa propre gloire & du bien de l'Etat, qu'une guerre estrangere empes-

cheroit asseûrément de retomber 1571.
dans le malheur d'une guerre civile. De sorte que non seulement le Pape, le Roy d'Espagne, la Maison de Guise, & presque tous les Catholiques du Royaume trouvoient fort à redire à cette conduite du Roy, qui favorisoit si hautement l'Admiral & les Huguenots : mais la Reine mesme, le Duc d'Anjou, & tous ceux du Conseil secret en prirent de l'ombrage, & craignirent que la feinte ne se changeast en verité, & que l'Admiral, par ses beaux projets de guerre, ne gagnast enfin l'esprit de ce Prince, qui outre qu'il aimoit la gloire, & estoit d'un naturel extrémement impetueux, avoit conceû de la jalousie de son frere qu'il croyoit estre plus aimé de la Reine sa Mere que luy-mesme.

Le Laboura. Disc. sur la vie de Henry III. Suite des Mem. de Vill. l. 2.

C'est pourquoy ils commencerent à la premiere occasion à le presser d'achever au-plûtost ce qu'il avoit heureusement commencé, en luy remettant dans

1571. l'esprit ce qui estoit le plus capable de l'aigrir, & sur tout la fatale Journée de Meaux, à laquelle il ne pensoit presque jamais qu'il ne jurast Dieu qu'il s'en vengeroit sur ceux qui avoient osé faire une si détestable entreprise. Aussi dit-on que se trouvant alors extrémement pressé de consentir à ce que l'on se défist au-plûtost de l'Admiral, il dit d'un air plein de fureur, en se levant brusquement de ce Conseil secret, & en jurant le Nom de Dieu selon sa méchaute coustume: *Oüi, je veux que l'on s'en défasse, mais je veux aussi que l'on tuë tous les Huguenots, afin qu'il ne reste personne qui me puisse un jour reprocher sa mort.* Voilà la premiere fois que je trouve que l'on ait parlé d'un massacre général. Mais le Mareschal de Retz Albert de Gondy, pour empescher qu'on ne pust imputer au Roy une si terrible exécution, fut d'avis qu'on ne fist tuer que le seul Admiral, parce que, disoit-il,

Mezeray, dans l'explication de la dern. Medail.

D'Aubigné. Davila.

les Huguenots ne doutant point du tout que ceux de Guiſe ne fuſſent les auteurs de ce meurtre, ne manqueroient jamais de courir aux armes pour s'en venger ſur eux ; & que les Pariſiens, & tous les autres Catholiques accourant de tous les quartiers de Paris au ſecours de ces Princes, les Huguenots ſeroient accablez de la multitude, & qu'on auroit ainſi ce qu'on prétendoit, ſans qu'il parût que le Roy y eût part.

Ainſi la mort ſeule de l'Admiral fut réſoluë. Et quoy-qu'on l'avertit de pluſieurs endroits, & principalement de la Rochelle, qu'il priſt garde à luy, il ne voulut jamais ſe défier de la volonté du Roy, de laquelle il ſe tint toûjours fort aſſeûré, ſur tout quand il vit qu'on renouvelloit l'alliance avec la Reine d'Angleterre & les Princes Proteſtans d'Allemagne, & qu'on avoit permis qu'il envoyât Genlis & la Noûë avec des troupes en ſon nom contre le Duc d'Albe. Là-deſſus, pour montrer *La Popl. D'Aubig. Mezeray, &c.* *Ann. 1572.*

1572. au Roy qu'il vouloit correspondre de sa part à tant de bonté que Sa Majesté luy témoignoit, & qu'il estoit résolu de ne rien épargner pour son service, il fit remettre entre ses mains, avant le terme écheû, les Places de seûreté qu'on avoit accordées aux Huguenots, excepté la Rochelle qui s'en défendit sur ses privileges, & il obligea mesme enfin la Reine de Navarre à consentir au mariage du Prince son fils avec Madame Marguerite.

Cette Reine, qui eut autant de peine à s'y résoudre que le Pape à en donner la dispense, à cause de la diversité de Religion, vint à Paris pour y faire elle-mesme les préparatifs de cette grande feste : mais comme elle s'y appliquoit avec beaucoup d'empressement & d'action, allant de boutique en boutique durant les grandes chaleurs de l'Esté, elle tomba malade d'une fievre ardente qui l'enleva du monde dans le cinquié-

me jour, qui fut le neuviéme de 1572.
Juin de l'année 1572. en la quarante-quatriéme année de son âge. Les Huguenots firent courir le bruit qu'elle estoit morte empoisonnée par des gands que le Parfumeur Messer René Florentin, soupçonné d'estre habile empoisonneur par la voye des parfums, luy avoit vendus. Mais quand on l'eut ouverte, les Medecins trouverent la cause manifeste de sa mort dans ses poulmons pourris, & dans un grand abscés au costé gauche, d'où estoit venuë cette fiévre violente; ce qui fut cause qu'on ne toucha pas à la teste, quoy-que le Roy eust d'abord ordonné qu'on prist garde au cerveau, pour faire connoistre une verité qu'il luy importoit qui fust éclaircie, & qui le fut si bien que ce faux bruit & ce soupçon s'évanoüirent. Ce fut au reste une Princesse, qui outre les perfections du corps en eut de si grandes dans l'ame, dans le cœur, & dans l'esprit,

D'Aubigné.

Thuan. l. 51. Mezeray.

1572. qu'elle euſt pû mériter le glorieux titre de l'Heroïne de ſon temps, ſi l'hereſie, qu'elle ne ſuivit d'abord qu'avec peine, & à laquelle néanmoins elle s'attacha depuis avec une invincible opiniaſtreté, n'euſt flétri tant de belles qualitez, en luy inſpirant, malgré ſa bonté naturelle, un eſprit cruel & ſanguinaire contre les Catholiques, par un faux zele pour le Calviniſme.

Et certes il faut avoüer qu'elle fut bonne Huguenote, vivant dans une grande apparence de piété & de réforme. Car pour les autres grands Seigneurs de cette ſecte, excepté l'Admiral, ils n'avoient gueres que le nom de Calviniſtes, ne ſçachant pas trop bien ce qu'ils eſtoient; & à dire ſincerement la verité, on vivoit alors dans une Cour tres-corrompuë, où les Catholiques & les Huguenots n'eſtoient preſque diſtinguez qu'en ce que ceux-cy n'alloient pas à la Meſſe, ni ceux-là

1572.

au Presche. Mais quant au reste ils s'accordoient assez, en ce que les uns & les autres, au moins pour la plusspart, n'avoient gueres de Religion, & point du tout de piété & de crainte de Dieu; ce que cette Reine Jeanne d'Albret déplore dans une de ses Letres qu'elle écrivit peu de mois avant sa mort au Prince son fils, l'avertissant de ne pas s'arrester aprés son mariage dans une Cour si corrompuë.

Lettre de la Reine de Navarre à son fils, dans les Addit. aux Memoir. de Casteln.

Cette mort ne fit que differer un peu ces nopces, que le Roy souhaitoit extrémement qui se fissent au-plûtost, & pour lesquelles l'Admiral, qui se croyoit alors au plus haut point de la faveur, se rendit à Paris avec une suite de plus de trois cens Gentilshommes. Ce fut à cette fois qu'il fut entierement persuadé de la sincerité du Roy, qui luy redoublant ses caresses, & luy donnant tous les jours de nouvelles marques de la derniere confiance, en vint mesme jusqu'à luy décharger son

Dupleix. La Popl. Mezeray

le fust ou qu'on ne le fust pas. 1572.
L'Abbesse de Joûarre Madame D'Au-
Charlote de Bourbon, fille du bigné.
Duc de Montpensier, à laquelle Thuan.
la défunte Duchesse Jacqueline de Longuic sa mere, grande protectrice des Calvinistes, avoit donné dés sa plus tendre jeunesse les premieres impressions de l'héresie, venoit d'abandonner son Abbaye avec plusieurs de ses Religieuses, qui trouverent qu'il leur estoit commode de suivre en cette occurrence les instructions & l'exemple de leur Abbesse. Elle s'en estoit allée à Heidelberg, où elles firent toutes profession du Calvinisme, à l'exemple de Madame Jeanne Chabot Abbesse du Paraclet, qui fit la mesme chose en France, sans néanmoins se marier, ni quitter son habit de Religieuse qu'elle retint toûjours, quoyqu'on l'eust chassée de son Abbaye. Le Duc de Montpensier, celuy de tous les Princes qui étoit

1572. le plus veritablement zelé pour la Foy Catholique, écrivit en termes tres-forts au Comte Palatin Frideric III. le conjurant de luy remettre entre les mains sa fille, qui luy avoit fait un si grand affront. L'Electeur répondit toûjours, qu'il se garderoit bien de faire une si lasche action, & protesta, comme il l'écrivit mesme au Roy, qu'il ne la pouvoit rendre, qu'à condition que Sa Majesté se fist garand que la Dame auroit pleine & entiere liberté de conscience, & de professer hautement la Religion qu'elle avoit embrassée. Mais le Duc aima mieux qu'elle ne revint jamais en France, que de l'y revoir à une condition qu'il estoit résolu de ne pas souffrir, & à laquelle il voyoit fort bien que le Roy, qui n'estoit pas d'avis de rompre pour cela avec les Princes Protestans, ou ne pouvoit, ou ne vouloit pas s'opposer. Ainsi elle demeura au Palatinat, jusques à ce que quelque temps,

aprés elle fut mariée au Prince d'Orenge, qui estoit veuf de sa seconde femme Anne de Saxe. 1572. Cependant comme le Duc de Montpensier se plaignoit toûjours hautement de sa fille & de l'Electeur, le Roy s'entretenant de cette aventure avec l'Admiral, ne fit que s'en rire, témoignant mesme, en termes assez desobligeans, qu'il trouvoit à redire à la conduite de ce Prince, pour avoir usé brutalement & cruellement, disoit-il, envers les Huguenots dans son Gouvernement & dans les armées.

L'Admiral s'estant donc laissé charmer par tant de belles apparences, non seulement n'empescha pas que le mariage du Roy de Navarre ne s'accomplist aprés la mort de la Reine sa Mere, mais il procura mesme qu'il se fist au plûtost, quoy-que ce Prince n'eust pas quitté le deüil, qu'il n'avoit encore porté que deux mois & il sollicita tous ses amis, &

1572. tous les Grands de ſon parti de s'y trouver, diſant que c'eſtoit là le gage le plus aſſeûré de la bonne volonté du Roy, & de ſa parfaite réconciliation avec ſes Sujets Proteſtans. Ainſi Henry nouveau Roy de Navarre, & Henry Prince de Condé ſon Couſin, qui venoit d'épouſer la Princeſſe Marie de Cleves au Chaſteau de Blandy prés de Melun, eſtant auſſi perſuadez que l'Admiral de la ſincere affection du Roy, entrerent avec une ſuperbe ſuite de plus de huit cens chevaux dans Paris, où ils furent receûs du Roy, de la Reine, & des Princes, avec tout l'honneur & tous les témoignages d'amitié & de tendreſſe qu'ils pouvoient ſouhaiter. Et peu de jours aprés la diſpenſe du Pape eſtant venuë, le Roy de Navarre & Madame Marguerite furent fiancez au Louvre le dix-ſeptiéme d'Aouſt. Le lendemain ils furent épauſez par le Cardinal de Bourbon de la maniere qu'on avoit

La Popl. Thuan. Dupiex. Mezeray.

Thuan. l. 52. La Popl. D'Aubigné. Mezeray.

concertée auparavant, & à laquelle on ne trouva rien à redire. 1572.

Cela se fit avec une pompe toute extraordinaire sur un magnifique Theatre devant le grand Portail de l'Eglise de Nostre-Dame, en presence du Roy, des Reines, des Princes, des Seigneurs, & de la Noblesse de l'une & de l'autre Religion, & d'une infinité de peuple qui remplissoit tous les environs du Parvis, faisant éclater par ses acclamations les témoignages de la joye publique. Cependant le visage de l'epouse faisoit assez paroistre que son cœur n'avoit gueres de part à cette action; & quand il fallut dire le mot essentiel qui fait le mariage, le Roy qui estoit derriere elle ne l'entendant pas répondre au Cardinal, luy poussa rudement la teste, que ce mouvement forcé luy fit baisser, Mezeray. afin qu'elle fist connoistre par ce signe de consentement, que si l'on ne l'entendoit point, elle ne laissoit pas néanmoins de dire le

Oui necessaire. Aprés cela le Roy de Navarre la prenant par la main, la conduisit jusques auprés du grand Autel, où il la laissa entendre la Messe, durant laquelle il se retira avec le Prince de Condé, l'Admiral, & quelques autres Seigneurs Huguenots dans la Cour de l'Evesché; puis la Messe estant achevée, il alla reprendre son épouse dans le Chœur de l'Eglise pour la mener dans la grand'salle où le festin se fit à la Royale. Les réjoüissances continuerent les trois jours suivans avec toute sorte de plaisirs & de magnificences. Mais enfin la joye, qui selon l'Oracle du Sage, se termine souvent par les pleurs, n'eût jamais une fin plus tragique & plus funeste que celle qu'eûrent ces réjoüissances, qui se perdirent bientost dans un effroyable abisme de larmes & de sang. Voicy comment ce malheur arriva.

La Popl. Hist. de Franc. Le Vendredy vingt-deuxiéme du mois, comme l'Admiral, au

sortir du Conseil qui s'estoit tenu au Louvre, retournoit sur les onze heures du matin en son logis, peu loin de là, marchant lentement, & lisant une Requeste qu'on venoit de luy presenter, il fut atteint d'un coup d'arquebuse chargée de deux balles, dont l'une luy cassa le doit du milieu de la main droite, & l'autre luy froissa l'os du bras gauche prés du coude. Ce coup luy fut tiré d'une fenestre de la maison du sieur de Villemur, qui avoit esté Précepteur du Duc de Guise, & n'estoit pas alors à Paris; & celuy qui le tira fut un Gentilhomme nommé Louviers-Monrevel, vieux serviteur de la Maison de Guise, qui avoit déja fait plusieurs assassinats, & entre autres celuy du brave Seigneur de Moûy, auquel il s'estoit donné contrefaisant le Huguenot, pour trouver la commodité de tuer l'Admiral quand sa teste fut mise à prix, ce qu'il ne put exécuter. On entra de force dans la maison

1572. *D'Aubigné. Thuan. Davila, &c.*

1572. que l'Admiral avoit bien remarquée ; mais on n'y trouva qu'une vieille servante & un petit laquais qui n'avoient rien sceû du dessein de l'Assassin qu'ils ne connoissoient pas, & qui s'estoit déja sauvé sur un bon cheval qu'il tenoit tout prest dans le Cloistre de Saint Germain de l'Auxerrois où cette maison avoit une issuë.

Un coup si surprenant donna l'alarme à tout le parti, qui ne douta point que le Duc de Guise n'en fust l'auteur, & qui crut mesme qu'il venoit de plus haut. Le Roy qui joüoit à la paume avec ce Duc quand il en eût l'avis, ne manqua pas aussi de son costé de faire grand bruit, jettant là sa raquette par dépit, & jurant qu'il feroit une vengeance éclatante de cét attentat. Il protesta la mesme chose au Roy de Navarre & au Prince de Condé qui luy en furent sur le champ demander justice : il promit la mesme chose à l'Admiral, qu'il alla visiter aussi-

tost aprés son disner avec la Reine sa Mere & le Duc d'Anjou. On luy dit cent choses obligeantes pour le consoler, en l'asseûrant toûjours qu'on luy feroit bonne justice. On luy fit trouver bon qu'on fist entrer dans la Ville le Régiment des Gardes, pour empescher qu'il ne se fist quelque émeute du peuple contre luy en faveur des Guises, qu'on mist une Compagnie devant son logis, & que les Gentishommes Huguenots qui estoient écartez en divers quartiers de Paris fussent tous logez dans sa ruë & dans les maisons les plus proches de la sienne ; ce qui se fit le mesme jour par les Mareschaux des Logis, qui firent sortir les Propriétaires, pour mettre en leur place ces nouveaux hostes. 1572.

Cependant le Roy ne fut pas plûtost sorti d'auprés de l'Admiral, que les principaux Seigneurs du parti s'assemblerent dans son logis, pour aviser à ce qu'ils devoient faire en une pareille occa-

1572. sion. Les uns vouloient qu'on transportast sur le champ l'Admiral à Chastillon, sans se fier aux belles paroles du Roy ; les autres ne le vouloient pas, sur ce que les Medecins protestoient qu'on ne le pouvoit faire sans un extréme danger de sa vie. Ceux-cy disoient qu'ils estoient assez forts pour se défendre contre tous ceux qui oseroient les attaquer ; ceux-là, qu'il falloit mesme prévenir leurs ennemis, & se venger des Guises, qui étoient seuls les auteurs de l'assassinat. La pluspart s'emportoient en de furieuses menaces, ne parlant plus que de guerre, & disant qu'on devoit reprendre les armes sitost qu'on auroit transporté l'Admiral hors de Paris, & ne les mettre jamais bas qu'on n'eust exterminé les Guises, & mis tous les Catholiques, sans mesme en excepter le Roy, en estat de ne leur pouvoir plus faire la Loy. Enfin ces choses se disoient non seulement dans ce conseil où tout ce qui s'y dit fut rapporté à la

Brantosme, éloge de la Reine. La Popl. Davila. Dupleix.

Reine par Bouchavanes qui en eſtoit, mais auſſi tout publiquement par les plus déterminez d'entre les Huguenots, qui ne menaçoient de rien moins que de mettre tout à feu & à ſang. On dit meſme que Piles, un de leurs plus conſiderables Clefs, eſtant venu trouver le Roy avec ſept à huit cens Gentilshommes qui ſembloient vouloir inveſtir le Louvre, eût l'audace & l'inſolence de luy dire, que ſi Sa Majeſté ne leur faiſoit promptement juſtice de l'attentat qu'on avoit commis contre l'Admiral, ils ſe la feroient bientoſt eux-meſmes d'une ſi ſanglante maniere, qu'ils n'auroient pas lieu de craindre qu'il priſt jamais envie à qui que ce fuſt de leurs ennemis d'avoir affaire à eux. 1572.

Juſques-là je ne trouve pas qu'on ait eû poſitivement d'autre deſſein que celuy de faire tuer l'Admiral, en laiſſant aux Guiſes, ſelon le conſeil du Comte de Retz, à vuider la querelle qu'ils auroient enſuite avec les Hugue-

1572. nots qui leur tomberoient ſur les bras pour vanger cette Mort. Mais comme on vit que ce coup avoit manqué, & que les Chefs des Proteſtans devenus furieux, faiſoient tant de menaces : alors le ſouvenir du paſſé, la crainte de l'avenir, la haine, la colere, le deſir de vengeance, & une eſpece de fureur dont le jeune Roy, d'un eſprit turbulent & fort ſevere, eſtoit naturellement ſuſceptible, le porterent à cette effroyable réſolution qu'il avoit déja priſe dans le Conſeil ſecret, & qu'on luy avoit fait quiter, de faire un maſſacre général de tous les Huguenots. Le Duc de Guiſe qui ne ſongeoit qu'à la vengeance de la mort du feu Duc ſon pere, receût avec joye la commiſſion qui luy fut donnée de diſpoſer comme il trouveroit bon des Gardes Françoiſes & des Suiſſes, pour faire tuer l'Admiral & les Seigneurs & les Gentilshommes Huguenots qui eſtoient pour la pluſpart comme

La Popl. D'Aubigné. Davila. Thuan. Mezeray &c.

enfermez dans les toiles, partie 1572.
au Louvre auprés du Roy de Navarre & du Prince de Condé, & partie dans la ruë où estoit logé l'Admiral peu éloignée du Louvre. On donna ordre au nouveau Prevost des Marchands Charron Président en la Cour des Aydes, & à Claude Marcel ancien Prevost, qui avoit grande autorité parmi le peuple, d'avertir tous les Dixeniers de tenir leurs gens sous les arme, sur la minuit.

On dît à tous ceux-cy, pour les animer au massacre, sur le point de l'exécution, qu'on avoit découvert l'horrible conspiration que les Huguenots avoient faite contre la personne du Roy, contre celle de la Reine sa Mere & des Princes, sans en excepter mesme le Roy de Navarre, pour détruire la Monarchie & la Religion; que le Roy voulant prévenir un si exécrable attentat, leur commandoit de faire main basse sur tous ces maudits Héretiques

1572. ces maudits Héretiques rebelles à Dieu & au Roy, sans qu'on en épargnast un seul, dans les maisons où les Dixeniers qui en avoient le rôlle sçavoient qu'ils logeoient, & qu'au reste on abandonnoit tous leurs biens au pillage. C'estoit là tout ce qu'il falloit pour porter une populace, attirée par l'esperance du butin, à tuer sans peril des gens desarmez & sans défense, des dépoüilles desquels on estoit asseûré de s'enrichir. Ainsi tout estant disposé au meurtre & au carnage, on attendoit avec impatience le signal qui devoit estre au point du jour le tocsin de la cloche du Palais. La Reine Catherine, qui estoit la plus ardente à ce massacre, craignant que le Roy, qu'elle voyoit troublé & fort inquiet, à cause de l'horreur que luy donnoit l'affreuse idée de cette horrible boucherie, ne révoquast l'ordre qu'elle luy en avoit fait donner, fit avancer le temps de ce signal par le tocsin qu'elle

qu'elle fit sonner sur le champ à Saint Germain de l'Auxerrois. 1572.

A l'instant mesme le Duc de Guise, accompagné du Duc d'Aumale & du Chevalier d'Angoulesme, & suivi d'un grand nombre de Gentilshommes & de soldats, s'en va droit au logis de l'Admiral, où Cosseins Capitaine aux Gardes qui l'avoit fait investir, entre le premier, en poignardant celuy qui luy en ouvroit la porte; puis ayant aisément forcé une foible barricade que quelques Suisses du Roy de Navarre avoient faites au bas de l'escalier, monte avec cinq ou six hommes l'épée au poing à la chambre de l'Admiral qu'ils trouvent debout auprés de son lit & couvert de sa robe de chambre qu'il venoit de prendre à la haste, se jettent sur luy, & le tuent; sans luy donner le loisir de dire autre chose que ce peu de mots, *Hé, Messieurs, que demandez-vous ?* & par l'ordre du Duc de Guise qui crioit d'en bas, *Est-ce fait* Dupleix.

1572. *La Popl. D'Aubigné. Thuan, &c.*

on le jette par la fenestre dans la cour, & de là sur le fumier dans l'écurie. Mais peu aprés & les gens de guerre & le peuple y estant accourus en foule pour piller son logis, aprés avoir pleinement satisfait leur avarice en prenant tout, excepté ses papiers que la Reine voulut avoir, ils assouvirent leur brutale inhumanité sur ce miserable corps qu'ils traitent avec toutes sortes de barbares indignitez, le decoupant, le dechirant, le traisnant deux ou trois jours durant par les boües, puis le jettent dans la riviere, d'où aussitost aprés ils le retirent, & le vont pendre au gibet de Montfaucon les pieds en haut, allumant au dessous un feu qui ne fit que le rendre horriblement difforme en le grillant.

Ce fut en un estat si pitoyable que le Roy Charles voulut voir son ennemi mort; ce qui sans doute fut une action tout-à-fait indigne, je ne diray pas d'un Roy, mais d'un homme de

quelque naiſſance : tant cét eſprit de haine, de vengeance & de cruauté qu'il tenoit des méchantes leçons de la Reine ſa Mere, luy avoit corrompu le naturel, qui de luy-meſme eſtoit tres-beau. Ce fut auſſi dans cette école qu'il apprit à parler comme il fit en cette occaſion : car comme ceux qui l'accompagnoient en une ſi étrange viſite, ſe retiroient en tournant la teſte & ſe bouchant le nez, à cauſe de la puanteur de ce cadavre demi-roſti & déja demi-pourri, *Hé quoy*, leur dit-il, *vous ne ſçavez pas que l'odeur d'un ennemi mort eſt toujours douce & agréable ?*

1572.

Brantoſme, éloge de Charl. Papyr. Maſſo. vit. Carol.

Papyr. Maſſ.

Voilà quelle fut la fin tragique de Gaſpard de Coligny de Chaſtillon Admiral de France, homme d'ordre, d'eſprit & de cœur, adroit, vigilant, hardi & entreprenant, bon ſoldat & grand Capitaine, & n'eſtant pas moins habile dans le maniment des affaires politiques qu'en celles de la guerre. Mais il fut le flambeau

1572. fatal qui mit le feu dans toute la France par les trois guerres civiles dont il fut l'auteur, en partie par le faux zele qu'il eût pour le Calvinisme, car entre tous les gens de qualité de son parti, il estoit presque le seul qui fust bon Huguenot, & beaucoup plus encore par son ambition, & par l'envie demesurée qu'il avoit de tout gouverner, ce qu'il n'eust pû faire pendant la paix qui neust pas si long-temps duré cette derniere fois, s'il n'eust tenu pour asseûrée la guerre de Flandre qu'il proposoit au Roy, & pour laquelle il ne doutoit du tout qu'il ne dust avoir le commandement de l'armée. Il perit ainsi miserablement âgé de cinquante-cinq ans, & le Mareschal de Montmorency son cousin germain ayant fait enlever de nuit les déplorables restes de son corps, les fit inhumer dans la Chapelle de sa maison de Chantilly, d'où ils furent depuis transportez à Montauban, & enfin à Chastillon sur Loin

D'Aubigné.

dans le tombeau de ses Anceſtres, 1572.
aprés que ſa mémoire eût eſté ré-
habilitée par un Arreſt ſolennel du 10. *Iuin.*
Conſeil d'Eſtat, qui a mis hors de 1599.
tout reproche tous ceux qui ſont
ſortis d'une ſi illuſtre maiſon.

Une mort ſi funeſte par où l'on voulut commencer la ſanglante exécution d'une ſi terrible Journée fut auſſi ſuivie du maſſacre qu'on fit dans tous les quartiers de Paris d'une infinité de perſonnes de toute ſorte de condition, d'âge & de ſexe ſans miſericorde, & meſme quelquefois ſans diſcernement & ſans faire différence du Catholique d'avec le Huguenot, ſelon que la haine, l'inimitié, la vengeance, ou l'avarice enflammoient la fureur de ceux qui dans une effroyable confuſion où l'on ne pouvoit garder aucun ordre, pouvoient abuſer comme il leur plaiſoit du pouvoir qu'on leur avoit donné ſur les Huguenots, & tuer ſous ce nom leurs ennemis, leurs rivaux, & meſme

1572. leurs créanciers, sans aucune crainte des Loix. Au reste, il ne faut pas que mon Lecteur attende de moy que je raconte icy tout ce qui se fit en cette malheureuse Journée, que je voudrois de tout mon cœur qu'on eust ensevelie dans les tenebres d'un eternel oubli. Je diray seulement que d'une part plus de sept cens Gentilshommes, le Comte de la Rochefoucaut, Teligny gendre de l'Admiral, le Marquis de Lavardin, Piles, Puviaut, Montamare, en un mot la plus-part de ces Seigneurs & de ces fameux Capitaines qui s'étoient signalez en combatant pour le parti dans les guerres passées, furent tuez par les Gardes à coups d'épée, de pique, de hallebarde, & de pertuisanne, partie dans les maisons voisines du logis de l'Admiral, partie aux environs du Louvre, dans le Louvre mesme, & jusqu'au chevet du lit du Roy de Navarre, qui estant devenu Roy de France, disoit que le plus

Du Maurier, Préface.

Dépositiõ du Roy de Navarre dans les Additiõs Casteln. l. 5.

grand regret qu'il euſt jamais eû en ſa vie fut celuy de voir maſſacrer inhumainement & de ſang froid tant de brave Nobleſſe, qui pouvoit ſi utilement ſervir dans la guerre de Flandre & qui en pleine paix eſtoit venuë à Paris ſur la foy publique ; ſur la parole du Roy, & ſur la ſienne pour aſſiſter à la célebrité & aux réjoüiſſances de ſes nopces.

1572. *Préface de du Maurier.*

D'autre part, auſſi-toſt qu'on eût ſonné le tocſin au Palais, plus de cinquante mille hommes courant les armes au poing par les ruës comme autant de furies déchaiſnées, enfonçant les portes, ſe jettant en foule dans les maiſons qu'on leur avoit marquées, ou qu'eux-meſmes avoient choiſies, & faiſant retentir l'air de ces effroyables cris que l'on entendoit parmi les hurlemens des hommes & des femmes qu'on égorgeoit, & les juremens & blaſphêmes de ceux qui les maſſacroient, *Dépeſche, tuë, poignarde, aſſomme, jette par*

1572. *les fenestres*, firent de Paris durant tout ce saint jour de Dimanche & de Feste un sanglant theatre de cruauté, où plûtost une horrible boucherie, par le massacre de plus de six mille personnes dont le sang couloit par les ruisseaux, & les corps tous couverts de playes estoient traisnez dans la riviere. C'estoient-là des excés qu'on devoit attendre de la brutalité & de la fureur aveugle d'un peuple, quand on luy donne pouvoir de faire impunément tout ce qu'il luy plaist, en luy mettant entre les mains les armes, sans autre conduite que celle de sa passion.

Mais ce qu'il y eut en cela tout-à-fait indigne de la générosité Françoise qui doit estre le propre caractere de la Noblesse du Royaume, & principalement des Princes, fut que le Mareschal de Tavannes, le principal auteur de ce massacre, & le Duc de Montpensier trop zelé Catholique, alloient par les ruës animant le peu-

Brantosme, éloge de Tavannes. Mezeray

ple, qui n'estoit déja que trop échauffé de luy-mesme, & l'excitant à faire main basse sur tout, sans épargner personne. Le Roy mesme, qui des fenestres de sa chambre voyoit tant de corps déchirez flotans sur l'eau, bien loin d'estre touché de ce lamentable spectacle, tiroit d'une longue arquebuse de chasse à travers la riviere, quoy-qu'inutilement, sur ceux qu'on luy vint dire qui étant logez au fauxbourg Saint Germain se sauvoient du massacre, & crioit de toute sa force qu'on courust aprés, & qu'on les tirast. Il revint néanmoins bientost aprés d'un si terrible emportement; & pour se garantir du blasme d'une si cruelle exécution, il fit écrire le mesme jour à tous les Gouverneurs des Provinces, que tout ce qui s'étoit fait à Paris à la Saint Barthelemy étoit l'effet de la vieille querelle, qui étoit entre le Duc de Guise & l'Admiral, laquelle avoit eu de si funestes suites sans qu'on eust

1572.

Id. éloge du Roy Charles.

La Popl. D'Aubigné. Thuan. Mezeray, & alii.

1572. pû les empescher dans la fureur où les Parisiens s'estoient mis en courant aux armes pour les Guises contre les Huguenots.

Cét artifice toutefois ne dura gueres. On fit comprendre au Roy, qu'outre que cela ne seroit pas cru, ce seroit exposer Sa Majesté au mépris de ses sujets, en faisant connoistre par là qu'il n'auroit pas eû assez d'autorité pour se faire obéïr des Guises, ni assez de force & de résolution pour faire justice d'un si grand crime. C'est pourquoy changeant tout-à-coup d'avis, il fut le Mardy suivant tenir son lit de Justice au Parlement, où il déclara, comme il le fit aussi écrire à tous les Gouverneurs, que ce massacre s'estoit fait par ses ordres, quoy-qu'à son grand regret, pour prévenir l'effet d'une damnable conspiration que l'Admiral avec ses Huguenots avoit fait contre sa personne & contre tous les Princes du Sang, pour s'emparer de la souveraine

puissance & de la Royauté, aprés avoir éteint tout d'un coup la maison Royale. Le premier Président Christophle de Thou, quoy-qu'en son cœur il détestast une action aussi cruelle que celle de la Saint Barthelemy, & qu'il l'ait hautement détestée toute sa vie, ne laissa pas pourtant, par une flaterie peu digne d'un si grand Magistrat, de la loüer comme l'effet d'une singuliere prudence, & de faire dans sa harangue l'éloge du Roy, qui pour sauver l'Etat, en opprimant ceux qui le vouloient perdre, avoit si bien sceû pratiquer l'excellente maxime de Loüis XI. qui avoit coustume de dire, *Que celuy que ne sçait pas dissimuler n'entend rien du tout en l'art de regner*. Et pour mieux prouver cette conjuration qu'on ne croyoit pas trop alors, & qu'on ne croit point du tout aujourd'huy, on fit le procés au vieux Briquemaud Mareschal de Camp de l'armée des Princes, à Cavagnes Chan-

1572.

Certè ipse totâ vitâ Sanbartholomæam diem detestatus est, illos Statii versus in dispari re ad eam accommodans: Excidat illa dies ævo, nec postera credant sæcula, &c. *Thuan. l.* 51.

1572. celier du parti, & à la memoire de l'Admiral. Ils furent tous trois pendus ; celuy-cy en effigie par un phantosme qui le representoit avec son curedent à la bouche, comme il avoit accoustumé de l'y tenir presque toûjours ; & les deux autres en effet en presence du Roy & de la Reine qui en voulurent voir l'exécution des fenêtres de l'Hostel de Ville. On crut mesme que cela serviroit encore à la conversion des Princes qu'on vouloit retirer de ce parti, en leur persuadant qu'ils s'estoient engagez avec des gens qui estoient leurs plus grands ennemis, & les plus méchans de tous les hommes.

Car tandis que l'on massacroit les Huguenots dans le Louvre & par tout Paris, le Roy fit appeller ces Princes dans son cabinet, où aprés leur avoir briévement exposé la cause de cette sanglante exécution, dont eux-mesmes venoient de voir une partie, & qui continuoit encore, il leur dit d'un

air fier, imperieux, & menaçant 1572.
à son ordinaire, que ne voulant
plus souffrir en son Royaume une
si damnable Religion qui enseigne
à ses Sectateurs à se révolter, &
mesme à conspirer contre la personne
de leur Souverain, il entendoit
qu'ils renonçassent promptement
à cette maudite Secte, &
qu'ils embrassassent la Foy qu'avoient
toûjours professée les Rois
Tres-Chrestiens, desquels ils avoient
l'honneur d'estre descendus;
& que s'ils refusoient de
luy obéïr en cela, il les traiteroit
de la mesme maniere qu'ils avoiét
veû traiter ceux dont jusques alors
ils avoient suivi la révolte & l'impiété.
A cela le Roy de Navarre
répondit avec beaucoup de respect
& sans hésiter, ce qu'il dit longtemps
aprés si sagement aussitost
qu'il fut Roy de France; sçavoir,
que n'estant nullement opiniastre,
il étoit tout prest de se faire instruire,
& d'embrasser de bonne foy
la Religion Catholique, quand

1572. on luy en auroit fait voir la verité qu'il ne connoissoit pas encore.

Le Prince de Condé qui n'étoit pas d'un naturel si doux & si traitable, ne parla pas avec tant de justesse & de moderation, & répondit assez brusquement au Roy, que Sa Majesté, dont il estoit sujét, pouvoit disposer comme il luy plairoit de sa fortune & de sa vie, mais non pas de sa Religion dont il ne devoit rendre compte qu'à Dieu seul duquel il la tenoit. Cette réponse faite à un maistre extrémement fier & violent, le mit si fort en colère, que s'emportant jusqu'à luy dire des injures, & l'appellant à plusieurs reprises
Mez:ray. seditieux, enragé, rebelle, & fils de rebelle, il jura Dieu que s'il n'obéïssoit dans le peu de temps qu'il luy prescrivit, il le feroit mourir. Il fit plus: car ne pouvant souffrir de voir que nonobstant tous les efforts qu'on faisoit pour le convertir, ce Prince se montroit toûjours plus infléxible,

il prit ses armes, & protesta qu'il feroit perir tout le reste des Huguenots obstinez dans leur héresie, en commençant à l'instant mesme par le Prince de Condé. Et ce ne fut qu'avec bien de la peine que la jeune Reine Elizabeth fille de l'Empereur Maximilien II. qu'il avoit épousée depuis deux ans luy fit quitter les armes, s'estant jettée à ses pieds, pour le conjurer à mains jointes & les larmes aux yeux d'attendre encore un peu. Il le fit, mais en mesme temps s'estant fait amener le Prince, il luy lance deux ou trois foudroyantes œillades sans luy dire autre chose que ces trois mots d'un ton menaçant & terrible, *Messe, Mort, ou Bastille*; puis lüy tournant le dos, il le renvoye.

1572.

D'Aubigné. Mezeray.

Cela fit une si forte impression dans l'ame de ce pauvre Prince, & luy donnna tant de terreur, qu'il suivit enfin l'exemple du Roy de Navarre, & se rendit, ou fit semblant de se rendre aux raisons

1572. de Hugues des Rosiers sçavant Ministre d'Orleans converti depuis peu de temps aprés, & qu'on avoit fait venir exprés pour les instruire, & les desabuser. Il fit donc ensuite l'abjuration solennelle du Calvinisme entre les mains du Cardinal de Bourbon son oncle, comme avoient fait avant luy le Roy de Navarre, Madame Catherine sa sœur, & la Princesse de Condé. Et pour plus grande asseûrance de la verité & sincerité de leur conversion, le Roy voulut qu'ils écrivissent au Pape pour l'en asseûrer, & que le Roy de Navarre abolist par Edit le Calvinisme dans tout le Bearn: mais on y refusa de luy obéir, parce, disoit-on, qu'il n'estoit pas libre, & que ce que l'on appelloit sa Conversion, n'estoit qu'une feinte. Et certes on crut qu'il n'y avoit pas lieu d'en douter, lors qu'on vit que ces Princes s'estant échapez de la Cour en divers temps, & mis en pleine liberté,

La Popl. Thuan. &c.

firent profession du Calvinisme 1572.
comme auparavant, & déclarerent que leur cœur n'avoit jamais eu part à une action qu'on sçavoit bien qu'ils n'avoient faite que par force, dans le danger inévitable où ils estoient d'estre miserablement égorgez s'ils ne cedoient à la violence qu'on leur faisoit. C'est ce que firent plusieurs autres Huguenots qui mirent des Croix blanches sur leurs chapeaux, & furent à la Messe par la terreur & dans l'effroyable veûë d'un massacre qui fait encore aujourd'huy tant d'horreur à tout le monde.

On fit alors tout ce qu'on put pour le faire approuver, ou du moins pour le rendre moins odieux. On fut en Procession remercier Dieu de ce qu'on avoit découvert heureusement la conspiration des Huguenots, & qu'on *Ibid.*
avoit sceu prévenir par ce massacre celuy que l'Admiral vouloit faire du Roy mesme & de tous les

1572. Princes. On fit dire la meſme choſe à tous les Princes de l'Europe. On en fit de grandes réjoüiſſances en pluſieurs villes du Royaume.

La Popl. Mezray. On compara cette exécution à celle de l'Ange exterminateur, & j'en ay veû dans le cabinet d'un fort habile homme une médaille où l'on voit au lieu des ſoldats de Sennacherib les Huguenots maſſacrez par cét Ange. Ce maſſacre fut appellé en preſence du Roy d'Eſpagne, le Triomphe de l'Egliſe Militante. Pluſieurs grands hommes, comme entre autres Jean de Montluc Eveſque de Valence, Pompone de Belliévre, & Guy de Pibrac Avocat Général, parlerent & écrivirent tres-éloquemment, pour juſtifier auprés des Eſtrangers une action qu'ils ne pouvoient s'empeſcher de nous reprocher comme un violement de la foy publique & un furieux excés de cruauté. Mais aprés tout, quoy qu'on ait pû faire pour l'adoucir, & pour luy donner quelque cou-

leur de justice, en faisant valoir 1572.
autant qu'on vouloit la conspiration de l'Admiral; on ne put pourtant jamais empescher qu'on ne trouvast fort à redire à ce qu'on avoit confondu, dans la punition qu'on prétendoit en avoir faite, l'innocent avec le coupable.

Et ce qui rendoit ce reproche & cette accusation sans replique, fut que durant plus de deux mois on fit par ordre exprés du Roy le mesme massacre dans plusieurs Villes des Provinces, & principalement à Roüen, à Meaux, à Troyes, à Nevers, à la Charité, à Orleans, à Bourges, à Lyon, à Tours, à Angers, à Poitiers, à Bordeaux, à Condom, à Toulouse, & en quelques autres où l'on massacra prés de trente mille personnes de tout âge & de tout sexe, qui sans doute n'avoient pû avoir aucune part à cette conspiration dont on accusa l'Admiral aprés sa mort. Aussi se trouva-t-il des Gouverneurs, comme le Com-

1572. te de Tende en Provence, le Marquis de Gordes en Dauphiné, Chabot-Charny en Bourgogne, Saint Eran en Auvergne, le Vicomte d'Orte à Bayonne, qui sans manquer au respect qu'ils doivent au Roy trouverent les voyes de ne pas exécuter un commandement qu'ils croyoient estre bien moins de la volonté de Sa Majesté, que de la passion de ceux qui vouloient porter sous son nom leur vengeance à de si horribles extrémitez. Sur quoy je ne puis taire une excellemment belle action que fit en cette rencontre un saint homme & un grand Prélat, & de laquelle aucun de nos Historiens ne s'est encore avisé de parler, quoy-qu'elle mérite l'applaudissement & l'éloge de tous les siecles.

Celuy-cy fut Jean Hennuyer Jacobin, Docteur de Paris, qui avoit esté Confesseur de Henry II. & qui aprés la mort du Roy son maistre fut fait Evesque de Li-

Robert. Gall. Christ.

zieux. Il y avoit douze ans qu'il gouvernoit ſon Dioceſe en inſtruiſant ſon peuple & le confirmant en la Foy par la ſolidité de ſa doctrine, & en l'édifiant par les beaux exemples qu'il luy donnoit en toutes ſortes de vertus chreſtiennes, lors que le Lieutenant de Roy en cette Province luy vint communiquer les ordres qu'il avoit receûs de faire maſſacrer tous les Huguenots de Lizieux. *Non, non, Monſieur*, luy dit le Saint Eveſque; *je m'oppoſe, & je m'oppoſeray toujours à l'exécution d'un pareil ordre à quoy je ne puis conſentir. Ie ſuis le Paſteur de l'Egliſe de Lizieux, & ces gens que vous dites qu'on vous commande de faire égorger, ſont mes oüailles. Quoy-qu'elles ſoient maintenant égarées, eſtant ſorties de la Bergerie pont Ieſus-Chriſt le ſouverain Paſteur m'a confié la garde, elles peuvent néanmoins y revenir, & je ne perds pas l'eſperance de les y faire un jour rentrer. Ie ne voy pas dans* 1572.

1572. *l'Evangile que le Pasteur doive souffrir qu'on répande le sang de ses brebis : au contraire, j'y trouve qu'il est obligé de verser son sang, & de donner sa vie pour elles. Retournez-vous-en donc avec cét ordre qu'on n'exécutera jamais tandis que Dieu me conservera la vie, qu'il ne m'a donnée que pour l'employer au bien spirituel, & mesme temporel de mon troupeau. Mais*, repliqua le Lieutenant, *il faut donc que pour ma décharge envers le Roy vous me donniez par écrit le refus que vous faites de me laisser agir selon ses ordres. Tres-volontiers*, dit le Prélat; *je connois la bonté du Roy, & je ne doute nullement que je n'en sois bien avoüé : en tout cas, je me charge de tout le mal qui en peut arriver dont je vous garantis.* Là-dessus il luy donne un acte authentique de sa réponse & de son opposition signé de sa main pour le porter au Roy, qui en effet ne passa pas plus outre, & laissa le saint Evesque & tout son troupeau de Lizieux en repos.

Or ce qu'il y eut d'admirable en une ſi belle action, fut ſon heureuſe ſuite, & le glorieux ſuccés dont il plut à Dieu de la couronner. Car dans toutes les autres Villes où l'on executa cét ordre ſi rigoureux, on ne put jamais éteindre l'héreſie dans le ſang des Héretiques qui furent maſſacrez: mais à Lizieux, les Huguenots furent tellement touchez de la bonté de leur Prélat, de ſon admirable clemence, & du ſoin qu'il prenoit de leur ſalut, & de les conſerver pour les inſtruire & pour les convertir, en les ramenant doucement à la bergerie de Jeſus-Chriſt le bon Paſteur qui a répandu tout ſon ſang pour ſes pauvres brebis égarées, qu'ils firent tous abjuration de leur héreſie, ſans qu'il s'en puſt trouver un ſeul qui y demeuraſt obſtiné; de ſorte que le Calviniſme fut entierement aboli dans Lizieux.

1572.

Quâ illicò clementiâ ſollicitudineque Epiſcopi de commiſſi ſibi gregis ſalute vigilantis, rediere in Eccleſiæ ſinum quotquot Lexoviæ per ea tempora à recta fide aberraverant.

Je me perſuade qu'en attendant un autre ouvrage qui ſera la ſuite

1572. naturelle de celuy-cy, mon Lecteur voudra bien permettre que je prenne un peu de repos en cét endroit, en faisant sur cette action de l'Evesque de Lizieux une réflexion qui pourra estre toute seule l'accomplissement de l'Histoire du Calvinisme. Il me semble que cét évenement que je viens de raconter est une assez naïve & fidelle representation de ce qu'on a veû dans la suite de cette hérefie depuis la Saint Barthelemy jusqu'au temps où nous sommes. Quoy-qu'il soit veritable, & Calvin mesme en est tombé d'accord, que l'on puisse punir les Héretiques par les voyes rigoureuses de la Justice, ainsi qu'il le fit à Geneve où il porta les Magistrats à condamner au feu Michel Servet : on a veû néanmoins de tout temps que le moyen le plus efficace de les réduire quand l'héresie est déja puissamment établie, n'estoient pas les supplices, beaucoup moins la violence & le trop de rigueur.

Bien

Bien loin que le maſſacre qu'on fit à Paris & en tant d'autres Villes ait anéanti, ou du moins affoibli le Calviniſme, qu'au contraire il en devint plus enraciné, plus puiſſant & plus formidable qu'auparavant. Les Huguenots ne voulurent plus ſe fier aux Déclarations que l'on fit pour les raſſeûrer. Ils taſcherent de ſuſciter toute la terre contre nous. Ils coururent en Suiſſe, en Allemagne, en Pologne, en Suede, en Dannemark, en Angleterre implorer du ſecours pour recommencer la guerre, comme ils firent, avec plus de fureur encore & plus de rage que jamais. Ils s'emparerent d'un tres grand nombre de nos meilleures Places dans les Provinces au-delà de la Loire. Ils firent par tout d'effroyables repreſailles ſur les Catholiques. Ils ſouſtinrent opiniaſtrément le ſiege dans Sancerre ſept mois durant, malgré toutes les rigueurs de cette famine prodigieuſe qui les réduiſit à des extrémitez toutes ſemblables

1572.

Ann. 1573.

1573. à celle de Jerusalem, & contraignit les peres & les meres de manger leurs propres enfans. Au siege de la Rochelle ils nous obligerent, aprés nous avoir repoussez en neuf assauts, de leur accorder une Paix tres-avantageuse, pour n'avoir pas la honte de le lever en presence des Ambassadeurs Polonois, qui estoient venu apporter leur Couronne à leur nouveau Roy Henry Duc d'Anjou qui assiegeoit cette Ville avec une armée de cinquante mille hommes. Enfin se voyant appuyez du tiers parti des Catholiques mécontens, ils se soulevent de nouveau, demãdent insolemment des choses que l'Admiral mesme, quand il eut paru victorieux aux portes de Paris aprés avoir gagné les quatre batailles qu'il perdit à Dreux, à S.Denis, à Jarnac, & à Montcontour, n'eust osé demander; reprennent les armes, & réduisent la France en un estat tres-pitoyable, au même temps qu'elle perdit son Roy

Ann. 1574.

Charles IX. qui mourut de chagrin & de langueur en la fleur de son âge, n'ayant pas encore atteint sa vingt-cinquiéme année. 1574.

Ils devinrent encore & plus obstinez & plus insolens sous le Regne de son Successeur Henry III. qu'ils regarderent d'abord avec horreur, comme celuy qu'ils croyoient avoir esté le principal auteur du massacre ; & puis avec mépris, quand ils le virent peu aprés plongé dans les délices, & comme assoupi dans le sommeil d'une honteuse oisiveté, n'ayant plus rien de ce brave Duc d'Anjou qui les avoit si glorieusement vaincus aux deux fameuses Journées de Jarnac & de Montcontour. Mais ce qui leur donna le plus d'avantage sur les Catholiques, fut ce que le Peuple abusé se persuada que l'on n'avoit fait que pour les ruiner, je veux dire la Ligue qui pensa perdre tout ensemble l'Etat & la Religion. Je ne veux pas en déveloper icy les mysteres, qui à

Ann. 1575.

Ann. 1576.

1576. proprement parler ne sont point de l'Histoire du Calvinisme. Je diray seulement que la pluspart de ceux qui s'y jetterent, ou plûtost qui s'y précipiterent aveuglément avec tant d'ardeur & de passion, & principalement les Peuples, les Ecclesiastiques, & les Moines, ne furent que les dupes de ceux qui formerent cette cabale, où l'ambition, la malice, & l'interest eurent plus de part que la Religion, qui n'y entra qu'en apparence pour tromper le monde. Ceux-cy furent le Roy d'Espagne, la Reine Catherine, & le Duc de Guise, qui comploterent ensemble, par des motifs bien differens, mais qui s'accordoient tous contre l'Etat; le Duc, pour se faire Chef d'un parti, qui aprés la mort des Valois le pourroit encore élever plus haut; la Reine, pour avoir un prétexte de faire substituer son petit-fils Henry, fils de Charles Duc de Lorraine, à la place du legitime Successeur de la Couron-

Ann. 1585.

Voyez le Discours de M. le Laboureur sur la vie de Henry III.

ne le Roy de Navarre ſon gendre 1585.
qu'elle n'aimoit point, & l'Eſpagnol, pour profiter de la diviſion que la Ligue mettoit parmi les François, pour ruiner les uns par les autres, & pour ſe faire enſuite leur maiſtre.

Or c'eſt par là meſme que les Huguenots ſe rendirent plus puiſſans que jamais. Car premierement cette Ligue obligea tous les Proteſtans étrangers, en haine du maſſacre, à faire une contre-ligue pour les ſecourir. Secondement, elle deſunit les Catholiques qui s'armerent les uns contre les autres; ceux-cy, pour aſſûrer la Religion, à ce qu'ils diſoient, & ceux-là, pour défendre l'autorité Royale, & la loy fondamentale de l'Etat qu'on vouloit renverſer. De plus, elle obligea le Roy, pour prévenir les dangereuſes conſpirations des Ligueurs, d'en venir à de facheuſes extrémitez, & de joindre ſes forces à celles du parti Huguenot, pour faire rentrer les

1585. Catholiques rebelles dans leur devoir. Enfin elle excita dans tout le Royaume ces horribles troubles, pendant lesquels tous les Huguenots qui suivirent avec une bonne partie des Catholiques le nouveau Roy Henry IV. eûrent le moyen de s'establir d'une maniere comme plus honneste, aussi plus solide & plus seûre qu'ils n'avoient fait auparavant. Si cette malheureuse Ligue ne se fust jamais faite, comme elle se fit en effet contre l'autorité Royale sous le beau pretexte de la Religion, tous les Catholiques fussent toûjours demeurez bien unis entre eux & avec le Roy contre les Huguenots. Il n'y eust eu ensuite ni conspiration, ni

Ann. 1589. révolte, ni barricades. L'on n'eust jamais veû ni la Journée de Blois, ni le siege de Paris, ni l'exécrable parricide qui se fit à Saint Cloud; & le successeur legitime de la Couronne, qui à la priere d'une partie des Catholiques se fit instruire, & se convertit à cette fois

fort librement, l'eust fait sans doute encore plus facilement & plûtost, si tous ensemble estant unis, comme ils l'estoient avant la Ligue qui les divisa, l'en eussent conjuré. Ainsi la Ligue eut une tres-méchante origine contre l'opinion commune de ceux qui n'en ont sçeu penétrer le secret & les mysteres. Son progrés fut tres-détestable, n'ayant esté qu'un attentat presque continuel contre l'autorité d'un Roy pour le moins aussi bon Catholique que les Chefs de la Ligue; & l'on ne peut pas dire qu'elle ait eu une heureuse fin par la conversion de Henry IV. puis qu'elle n'en fut point du tout la cause, & qu'elle ne laissa pas de maintenir encore quelque temps avec une extréme, mais impuissante opiniastreté, ses restes languissans aprés cette conversion qu'elle affectoit malicieusement de ne vouloir pas reconnoistre. 1589.

Mais enfin ce Roy victorieux en vint heureusement à bout. Et

Ann. c'est icy qu'il faut que nous admi-
1593. rions la conduite de la Providen-
1594. ce divine, qui dans toutes les guer-
1595. res civiles qui ont affligé la Fran-
1596. ce depuis les premiers troubles jusqu'à ce que la Ligue fut entierement éteinte, a disposé des évenemens des batailles avec une si sage diversité, qu'elle a toûjours également pourveu à la sûreté de l'Etat & de la Religion. Car tandis que l'on combatit pour la maintenir contre les Huguenots qui n'eussent pas manqué de la ruiner si la victoire leur fust demeurée, les Catholiques furent toûjours victorieux, & gagnerent les quatre batailles de Dreux, de Saint Denis, de Jarnac, & de Montcontour, du succés desquelles dépendoit la conservation ou la perte de la Religion dans ce Royaume. Mais depuis que la Ligue s'en mesla, & qu'on agit par d'autres motifs, & pour d'autres interests cachez que le peuple abusé ne découvroit pas, & qui al-

loient à la destruction de la Maison Royale, Dieu fit changer de parti à la victoire pour l'attacher à celuy du Roy de Navarre, Chef de l'auguste Maison de Bourbon, & qui fut peu aprés Roy de France. De sorte que ces mêmes Catholiques, qu'un faux zele arma contre luy, furent toûjours batus dans les batailles de Coutras, de Senlis, & d'Ivry, & dans les grands cõbats d'Arques & de Fontaine-Françoise.

Mais quoy-que ce grand Prince fust rentré de bonne foy dans la vraye Religion des Rois Tres-Chrestiens ses glorieux Ancestres, & qu'il l'ait toûjours conservée inviolablement jusqu'à la mort, les Calvinistes néanmoins ne perdirent rien pour cela des avantages qu'ils s'estoient aquis en suivant son parti, & ne laisserent pas, par le grand nombre de gens de qualité, de Seigneurs & d'Officiers qui faisoient profession du Calvinisme, par l'Edit de Nantes qui fut fait en leur faveur, par les bon- *Edit de Nantes 1598.*

nes places qu'ils avoient pour leur ſeûreté, & par les autres Villes où ils ſe trouvoient les plus forts, d'eſtre auſſi conſiderables & auſſi puiſſans dans ce Royaume qu'ils y euſſent encore eſté. Il eſt vray que s'eſtant révoltez dix ou douze ans aprés ſa mort, ſelon l'eſprit de l'héreſie, qui ne peut gueres ſouffrir de maiſtre quand elle a les forces en main, le feu Roy Loüis XIII. de glorieuſe mémoire, aprés avoir pris la Rochelle, Capitale de leur nouvelle Republique qu'ils vouloient eſtablir en France, & toutes leurs autres places qu'il réduiſit de la maniere que tout le monde ſçait, les mit en état, en les deſarmant, de ne pouvoir plus nuire qu'à eux-meſmes. Mais aprés tout, pour leur avoir arraché les armes de la main, il ne leur oſta pas l'erreur de leur eſprit, & malgré toutes ſes victoires le Calviniſme demeura toûjours auſſi étendu & enraciné qu'auparavant dans ſon Royaume. Ainſi la ri-

gueur, & la violence, & la force des armes ont bien pû affoiblir les Héretiques, mais non pas l'Hérésie, dont il falloit ruiner l'empire par la conversion des cœurs.

Dieu avoit réservé cette gloire à Loüis le Grand, qui par des voyes bien plus efficaces que celles dont on s'estoit servi depuis plus d'un siécle qu'il y a que le Calvinisme s'est establi en France, l'a réduit en cét estat de foiblesse & de langueur, où nous le voyons aujourd'huy tendant manifestement à sa fin.

Charles IX. au commencement de son Regne, Henry III. durant les troubles & les tempestes dont la France fut presque toûjours agitée de son temps, Henry IV. aprés avoir entierement ruiné le parti de la Ligue, & pacifié tous ces troubles, le feu Roy mesme, aprés la réduction de la Rochelle & de toutes les autres Villes que tenoient les Huguenots, avoient eu pour eux sans doute un peu trop de

Edit de Ianvier 1561.
Edit de May 1576.
Edit de Nantes 1598.
Edit de grace 1629.

douceur & d'indulgence, en leur accordant bien des choſes qu'ils n'euſſent pas ſouffertes, ſi la neceſſité des temps & l'eſtat preſent de leurs affaires ne les euſt obligez d'en uſer ainſi. Les Rois François I. Henry II. & Charles IX. ſur la fin de ſon Regne, uſerent au contraire de trop de ſeverité contre eux; celuy-cy, par le maſſacre de la Saint Barthelemy; & ceux-là, par l'extréme rigueur des ſupplices, en les faiſant bruſler tout vifs à petit feu. Et l'on a veû durant tout un ſiecle que le Calviniſme s'eſt toûjours maintenu dans l'une & dans l'autre de ces deux extrémitez. Mais Loüis le Grand tenant le milieu, par un ſage mélange de juſtice & de clemence, de fermeté & de douceur, a réduit enfin cette héreſie en l'état où nous la voyons, défaillant peu à peu, & s'en allant viſiblement, meſme dans les Provinces où elle avoit le plus inſolemment exercé ſon empire.

Il a fait agir sa justice avec beaucoup de fermeté. Premierement, en faisant abbatre les Temples que les Huguenots avoient usurpez depuis plus de soixante ans, & défendant l'exercice de leur prétenduë Religion en une infinité de lieux où il se faisoit contre les Edits mesme qui les favorisoient le plus. Secondement, en ostant aux méchans Catholiques la malheureuse liberté de changer de Religion, & aux Huguenots convertis, celle de se mocquer de Dieu & des hommes par l'apostasie,& par un infame retour au Calvinisme qu'ils avoient abandonné. De plus, ordonnant qu'il n'y ait que des Catholiques qui puissent accoucher les femmes, afin de pourvoir au salut de leurs enfans, en les baptisant, en cas de necessité : ce qu'ils ne peuvent nier qui ne soit tres-juste,puis que d'une part ils avoûënt dans leur Confession de Foy, que le Baptesme de l'Eglise Catholique est bon ; & de *Article 28.*

l'autre, que comme nous croyons, selon la parole de Dieu, que le
Ioan. 3. v. 5. Baptesme de l'eau est absolument necessaire aux enfans qui meurent avant que d'y pouvoir suppléer par celuy de l'esprit, il est du moins plus seûr qu'ils soient baptisez : & ensuite c'est un grand acte de justice d'empescher que l'on ne risque leur salut.

En quatriéme lieu, en cassant, & abolissant ces Chambres mi-parties, qui par le partage affecté que les Juges Huguenots faisoient le plus souvent en faveur des criminels de leur fausse Religion, les mettoient à couvert du chastiment qu'ils méritoient, & d'une chambre de Justice faisoient un asile pour les scelerats, qui joindroient à l'héresie les autres crimes qu'ils auroient commis : outre que Henry IV. en établissant ces Chambres, s'estoit réservé le pouvoir de les incorporer aux Parlemens comme on a fait.

Enfin, en ostant à tous ceux

qui s'obstinent dans l'héresie toute esperance de pouvoir prétendre desormais aux faveurs qu'on n'est nullement obligé de leur faire, je veux dire aux dignitez, aux honneurs, aux commandemens, aux charges, aux offices, & à toutes sortes d'emplois, de service & de fonction, sur tout dans la Maison du Roy, où ce grand Prince ne veut plus souffrir ceux qui sont hors de la Maison de Dieu, qui est l'Eglise Catholique.

Je sçay bien que certains Ecrivains, desavoüez mesme de ceux de leur parti, on tasché de faire passer dans leurs libelles tous ces effets de la justice, de la prudence, & de la fermeté du Roy, pour une injuste persécution qu'on leur fait contre la disposition des Edits des Rois ses Prédecesseurs, & mesme de ceux de sa Majesté. Mais il est bien aisé de faire voir l'injustice de leurs plaintes, en disant ce qui est tout manifeste. En premier lieu, que dans la pluspart des cho-

ſes dont ils ſe plaignent, on n'a fait que leur oſter ce qu'ils avoient injuſtement uſurpé contre les Edits, comme les Temples qu'on a démolis ; ou ce dont on abuſoit tellement contre l'intention des meſmes Edits, qu'il a fallu neceſſairement l'abolir, comme les Chambres mi-parties ; ou enfin ce qu'on ne leur avoit jamais accordé, comme de laiſſer aux Catholiques la liberté de profeſſer le Calviniſme, laquelle n'a eſté permiſe par ces Edits qu'aux ſeuls Huguenots qui l'avoient demandé. Secondement, qu'on ſçait aſſez que ces Edits n'ont eſté obtenus, les uns que durant la minorité du Roy Charles IX. les autres que par des Rebelles qui les demandoient les armes à la main, ſouſtenus des forces de l'Eſtranger qu'ils avoient introduit en France ; quelques-uns que par proviſion, comme il eſt porté dans les Arreſts de leur enregiſtrement ; & tout enfin par l'urgente neceſſité des temps, &

pour certaines raisons qui ne subsistent plus maintenant, ont consequemment osté toute la force à ces Edits qui n'estoient fondez que sur ces raisons. En effet puis que les Huguenots ont trouvé bon que l'Edit de Juillet favorable à la Religion Catholique fust révoqué par celuy de Janvier, contre une possession paisible de prés de douze siècles, sur la remontrance du Chancelier de l'Hospital, qui fit extrémement valoir cette maxime, *Qu'il faut que les Edits s'accommodent aux temps & aux personnes & les temps aux Edits :* auroient-ils raison de se plaindre, quand mesme, selon la maxime qu'ils ont voulu suivre, on révoqueroit les Edits qui leur sont favorables, par un autre qui nous remit dans nostre ancienne possession maintenant que les temps sont bien changez, & que les personnes ne sont plus du tout en l'estat où elles estoient alors? Et puis, ne

La Poplin. l. 7. Voyez le 3. liv. de cette Histoire.

sçait-on pas, & il seroit aisé de le prouver par des faits incontestables, que les Huguenots ont si souvent contrevenu à ces Edits par des entreprises tres-criminelles contre l'autorité du Roy, mesme de nos jours, que l'on pourroit justement révoquer toutes les graces qu'on leur a jamais accordées? Le Roy ne le fait pourtant pas: en quoy il fait paroistre sa clemence, sa douceur, & sa bonté, qu'il accorde si bien avec sa justice & sa fermeté, & qui éclatent encore davantage en ce que je vais dire.

Sedition des Huguenots à Nismes 1650. Voyez le Synode dans les Sevennes 1663. Synode de Nerac. Iugement rendu contre eux à Libourne 1672.

Il est certain que dans le glorieux estat où il est aujourd'huy, aprés avoir triomphé de tous ceux qui avoient conjuré contre luy, pour abbaisser cette souveraine puissance sous laquelle ils ont tous plié, il pourroit faire sans aucune difficulté, & fort équitablement à l'égard des Huguenots, ce que les Princes Protestans font à l'égard des Catholiques. Il semble mesme qu'il le devroit

faire pour sa gloire. Car enfin n'est-ce pas quelque chose de surprenant, de voir que certains Princes qui luy sont infiniment inferieurs en toutes choses, ne veüillent pas souffrir que les Catholiques ayent libre exercice de sa Religion dans leurs Etats, & que l'on prétende qu'il souffre que ceux qui professent la leur l'exercent librement dans son Royaume? Ne pourroit-il pas dire aux Huguenots fort justement: *Ou faites en sorte que ces Princes permettent le libre exercice de ma Religion chez eux, ou ne prétendez pas que je vous laisse la liberté d'exercer la vostre & la leur en France. Si vous voulez qu'on ait égard aux Edits qu'on y a faits en vostre faveur, qu'ils en fassent de semblables en faveur des Catholiques.*

De la politique du Clergé de France.

Et il ne sert de rien de dire ce qu'un de leurs meilleurs Ecrivains a écrit depuis peu, pour répondre le moins mal qu'il a pû

à cette puiſſante raiſon qui les déſole. Il a crû ſe pouvoir tirer d'affaire, en diſant qu'il y a grande difference entre les uns & les autres à cét egard, en ce que les Catholiques croyant que le Pape peut dépoſer un Prince que l'on tient à Rome pour héretique ou excommunié, on a ſujet de ſe défier d'eux, & de craindre qu'ils ne conſpirent contre ce Prince; ce qu'on ne peut pas dire des Proteſtans, qui ſont bien éloignez de cette créance & qu'ainſi l'on n'a pas lieu de les tenir pour ſuſpects, & d'apprehender qu'ils entreprennent quelque choſe de funeſte contre les Princes Catholiques leurs Souverains. Pour faire voir clairement le peu de ſolidité qu'il y a dans une pareille réponſe, qui n'eſt en effet qu'une foible évaſion, il ne faut que ſe remettre dans l'eſprit ces deux choſes que l'on a veûës dans cette Hiſtoire du Calviniſme, & dont on ne peut nullement diſconvenir. La premiere qu'on ne peut

guercs voir de plus horribles conſpirations que celles que les Huguenots ont faites contre nos Rois, témoin les funeſtes Journées d'Amboiſe & de Meaux ; ſans parler de leurs furieuſes rebellions qui ont couſté tant de ſang à la France, & des malheureux complots qu'ils ont faits avec les ennemis, pour ſe ſouſtraire de la Monarchie, en s'érigeant tout ouvertement en Républicains, comme ils ont fait plus d'une fois. La ſeconde, que ce n'eſt point du tout noſtre créance qu'un Pape puiſſe dépoſer les Princes, quand meſme ils ſeroient héretiques, abſoudre leurs ſujets du ſerment de fidelité, & abandonner leurs Etats à ceux qui s'en pourront emparer les premiers. Bien loin de cela, nos Rois Tres-Chreſtiens, qu'on ſçait avoir eſté de tout temps les plus zelez défenſeurs de la Foy Catholique, & les plus grands protecteurs du Saint Siege, auquel ils ont toûjours été inviolablement attachez,

Edit du R. Loüis XIII. du 27. May 1621.

nonobstant tous les differends qu'ils ont eûs avec quelques Papes pour des interests temporels, & pour les droits de leur Couronne qu'ils ne doivent jamais abandonner: nos Rois, dis-je, ont protesté en toutes les occasions contre cette prétention fondée sur une doctrine que tous nos Docteurs ont toûjours condamnée comme directement opposée à la Loy divine. On peut voir sur cela les remontrances & les protestations que j'ay dit que Charles IX. fit faire au Pape Pie IV. au sujet de la Reine Jeanne de Navarre, toute Huguenote obstinée qu'elle étoit.

Le Roy donc en pourroit user tres-justement en son Royaume envers les Huguenots, comme les Princes Protestans en usent dans leurs Etats envers les Catholiques. Il ne le fait pas neanmoins: il veut bien souffrir en quelque maniere que sa condition, en un point si délicat, soit pire que celle de ces Princes, & ne les pas obliger, com-

me il le pourroit, à trouver bon que les choſes en cela fuſſent du moins égales entre eux. Pendant qu'on ôte aux Catholiques toute la liberté dans les Etats des Proteſtans, & qu'on les y traite ſi mal, il les laiſſe vivre paiſiblement dans ſon Royaume avec les Catholiques, ſous les meſmes Loix; & voulant bien ne pas uſer de repreſailles comme il le pourroit faire tres-juſtement, ſans que perſonne y put raiſonnablement trouver à redire, il les laiſſe agir fort librement ſelon leur diſcipline, & ſouffre qu'ils faſſent publiquement l'exercice de leur Religion dans les lieux qui leur ſont marquez, quoy-qu'il n'y ſoit nullement obligé par des Edits qui n'ont eſté faits que pour des raiſons & pour des temps qui ne ſont plus.

Ce n'eſt donc point par la rigueur & par la force qu'il prétend les réduire; ce n'eſt que par ſon zele, & par ſa juſtice, animée d'un eſprit d'amour & de cha-

rité, qu'il agit pour les ramener doucement à l'Eglise Catholique dont leurs Anceſtres ſe ſont malheureuſement ſeparez. Et il le fait avec cette merveilleuſe application qui marque ſi bien le grand deſir qu'il a de leur ſalut, excitant le zele des Eveſques à ſeconder le ſien; prenant ſoin qu'on envoye de bons & ſçavans Miſſionnaires juſques dans les vallées des Alpes; & faiſant diſtribuër des ſommes tres-conſiderables aux pauvres convertis; portant ſes ſujets Huguenots par toutes les voyes les plus douces & tout enſemble les plus efficaces à ſe remettre dans le ſein de l'Egliſe; leur facilitant par ſes Ordonnances le moyen d'y rentrer; & comblant de graces & de faveurs tous ceux qui ſe réduiſent, en meſme temps qu'il oſte à ceux qui s'obſtinent dans l'héreſie l'eſperance de s'avancer. Auſſi voyons nous aujourd'huy l'heureux ſuccés de ce grand zele par la multitude incroyable de ceux
qui

qui font tous les jours abjuration de l'héreſie en diverſes Provinces, & par la diſpoſition des autres, qui pour avoir, à ce qu'ils croyent, un ſpecieux prétexte de leur changement, voudroient déja qu'on les contraigniſt, ſelon l'Evangile, d'entrer dans la ſalle du grand feſtin de Jeſus-Chriſt où ils ſont invitez.

C'eſt donc par cette conduite ſi ſage, ſi juſte & ſi douce, que ce grand Prince a ſans comparaiſon plus fait pour la converſion des Proteſtans, ſans bruit, ſans éclat, ſans tumulte, que tous les Rois ſes prédeceſſeurs, par les ſupplices, par les armes, & par les victoires qu'ils ont remportées ſur eux.

Ainſi nous avons tout ſujet de croire que Dieu continuant à benir les ſaintes intentions du Roy durant la paix, comme il a beni ſes armes durant la guerre, le funeſte embraſement du Calviniſme, qui a fait tant de ravage en France, & dont il ne reſte aujourd'huy preſ-

que plus que la fumée, sera bientost entierement éteint. Et comme nous sommes tous unis dans la Monarchie Tres-Chrestienne, par le lien d'une mesme loy, qui nous oblige tous également à l'obéïssance que nous devons rendre inviolablement à un seul Roy que Dieu nous a donné : j'espere que nous le serons aussi par le lien d'une mesme Foy, & de la seule veritable Religion, qui ne se trouve que dans l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine, l'unique Bergerie de Jesus-Christ, sous un seul suprême Pasteur, qui en est le Chef visible, estant successeur de Saint Pierre & Vicaire de Jesus-Christ.

ADDITION.

A la page 269. au commencement à la 8. ligne aprés ces mots, ces épouvantables desordres que nous avons veus de nos jours, *ajoustez :*

Mais il y a lieu d'esperer qu'un jour viendra, que Dieu dissipant par la force de la lumiere de sa grace, les tenebres qu'un funeste Schisme, suivi de l'héresie a répanduës depuis plus d'un siecle sur l'Angleterre, fera de nouveau briller aux yeux des Anglois le soleil de la verité, qui réünira tous les esprits dans la profession de cette mesme Foy que Saint Grégoire le 1595.
Grand leur fit annoncer. On pourroit sans doute leur proposer une infinité de tres-puissans motifs pour les porter à cette réünion absolument necessaire à leur salut : mais je ne veux maintenant pour cela que cette belle Déclaration

que feûë Madame la Ducheſſe d'Iork, Princeſſe d'excellent eſprit, & d'un tres-grand mérite, a voulu faire avant ſa mort, des raiſons qui l'ont obligée à renoncer au Schiſme pour embraſſer la Religion Catholique. Comme elle a prétendu que cette déclaration fuſt connuë de tout le monde, qu'on l'a veûë en Anglois, & qu'elle peut également ſervir à la converſion de tous les Proteſtans : je croy qu'il me ſera permis de la rendre publique dans mon Hiſtoire, dont elle ſera l'un des plus riches & des plus utiles ornemens, quand elle y paroiſtra telle que je l'ay receûë d'une perſonne tres-intelligente qui l'a fidellement traduite de cette ſorte en noſtre Langue.

Declaration de Madame la Ducheſſe d'Iork.

Une perſonne élevée dans l'Egliſe Anglicane, autant inſtruite dans ſa doctrine, ſelon le jugement meſme des plus habiles Théologiens de ſon parti, que ſon eſtat & que ſa capacité l'a pû permettre, doit s'attendre d'eſtre l'objet de la cenſure publique, lors qu'elle abandonne ſa Religion pour embraſſer celle de l'Egliſe Romaine. Et comme j'avoüe franchement que j'ay eſté une de ſes plus grandes ennemies, ſinon d'effet, au moins de volonté : j'ay cru que pour la ſatisfaction de mes amis il eſtoit raiſonnable que je déclaraſſe les motifs & les raiſons de ma converſion, & du changement ſi ſubit & ſi inoptiné de ma Religion, ſans m'engager néanmoins aux queſtions & aux objections qu'on me pourroit faire hors de propos ſur ce ſujet.

Ie proteſte en la preſence de Dieu tout puiſſant, que depuis mon retour

en Angleterre nulle personne du monde ne m'a porté directement ou indirectement à embrasser la Religion Catholique : c'est une grace que je dois à la seule misericorde de Dieu. Je n'ose mesme croire que les prieres que je luy ay faites tous les jours depuis mon retour de France & de Flandres, pour luy demander qu'il me découvrist la verité, me l'ayent attirée.

Il est bien vray qu'ayant veu la ferveur & la dévotion des Catholiques de ces Païs-là, & sentant que je n'en avois point, ou du moins que je n'en avois que tres-peu, je n'ay jamais cessé depuis ce temps-là de demander à Dieu la grace, si je n'estois de la vraye Religion, d'en estre avant que de mourir.

Je n'avois pas néanmoins le moindre doute que la créance de l'Eglise Anglicane ne fust la veritable, & je n'ay jamais eu aucun scrupule ni aucun trouble de conscience sur ce sujet, jusqu'au mois de Novembre dernier que je commencay à lire l'Histoire de la reformation de l'Eglise

Anglicane, composée par le Docteur Heylings, laquelle est fort estimée, & dont la lecture, au jugement de tous les habiles gens du Royaume, est capable de delivrer les consciences de tous les scrupules & de tous les doutes qu'on pourroit avoir touchant la Religion. Mais pour moy, bien loin de trouver dans cette Histoire ce que l'on en publioit, j'ay trouvé au contraire, qu'en la lisant elle ne faisoit voir que les plus horribles sacrileges dont on ait jamais oüi parler, & qu'elle n'estoit pas mesme capable de satisfaire un esprit mediocre, ni de luy persuader que nous eussions eu le moindre fondement ni la moindre apparence de raison de changer la face ancienne de l'Eglise, & de renoncer à la Religion Catholique.

I'ay remarqué dans cette Histoire 1. Que Henry VIII. ne quitta la Communion de l'Eglise Romaine, & ne s'opposa à l'autorité du Pape, que parce qu'il ne voulut pas luy permettre de repudier la Reine sa femme pour en épouser une autre. 2. Que le

Roy Edouard VI. étant encore enfant, son oncle qui le gourvernoit abusant de l'autorité Royale qu'il avoit entre les mains s'enrichit, en s'appropriant & à sa famille les Domaines & les biens de l'Eglise. 3. Que la Reine Elizabeth n'estant pas legitime hériticre de la Couronne, ne pouvoit se maintenir dans l'injuste possession dans laquelle elle s'estoit mise, qu'en renonçant à la veritable Eglise, parce que la pureté & la droiture de sa doctrine, n'auroit pu compatir avec l'usurpation du Royaume de la Grand' Bretagne.

Ie ne pouvois m'imaginer, & encore moins croire que le Saint Esprit qui gouverne la veritable Eglise, fust l'auteur des trois points que je viens de remarquer, qui ont esté l'unique fondement du renversement de l'ancienne Religion, pour favoriser le libertinage de Henry VIII. l'usurpacion de la Reine Elizabeth, & l'ambition jointe à l'extréme avarice de l'oncle du Roy Edouard VI.

Ie ne pouvois non plus comprendre cõment les Evesques qui se vantent de

n'avoir eu autre dessein en se separant de la Communion de l'Eglise Romaine, que de travailler au rétablissement de la doctrine & de la discipline de la primitive Eglise, n'ont pensé à cette prétendue réformation, que lors que Henry VIII. a entrepris de se séparer de l'Eglise Romaine pour satisfaire à ses plaisirs criminels.

Toutes ces réflexions ayant agité mon esprit depuis la lecture de cette Histoire, je me suis appliquée à m'instruire des points de controverse qui estoient entre nous & les Catholiques, je les ay examinez le plus exactement qu'il m'a esté possible par l'Ecriture mesme; & quoy que je ne me crusse pas capable de la bien entendre, j'y ay trouvé néanmoins des choses qui m'ont paru si claires, & selon mon jugement si aisées à comprendre, que je me suis mille fois étonnée d'avoir esté si long-temps sans y faire réflexion.

I'ay esté particulierement & fortement convaincue de la presence réelle de Iesus-Christ au Saint Sacrement de l'Autel, de l'infaillibilité de l'Egli-

se, de la Confession, & de la priere pour les morts. I'ay voulu conferer de ces matieres par maniere d'entretien avec les deux plus habiles Evesques que nous ayons en Angleterre : & tous deux m'ont avoué ingenument qu'il y a bien de choses dans l'Eglise Romaine qu'il seroit à desirer que l'Eglise Anglicane eust toûjours observées, comme la Confession qu'on ne sçauroit desavoüer que Dieu mesme n'ait commandée, & la priere pour les morts, qui est une des plus authentiques & des plus anciennes pratiques de la Religion Chrestienne; que pour eux ils s'en servoient en particulier sans en faire une profession publique.

Comme je pressois un de ces Evesques sur les autres points de controverse, & principalement sur la presence réelle de Iesus-Christ au Saint Sacrement de l'Autel : il me répondit librement, que s'il estoit Catholique, il ne voudroit pas changer de Religion; mais qu'ayant esté élevé dans une Eglise dans laquelle il croyoit avoir tout ce qui est necessaire au salut, &

y ayant receû son Baptesme, il ne croyoit pas la pouvoir quitter sans un grand scandale.

Tout ce discours ne servit qu'à augmenter le desir ardent que j'avois de me rendre Catholique, & je sentis des peines interieures & d'horribles inquiétudes ensuite de la conversation que j'eûs avec ces deux Evesques.

Néanmoins, pour ne me précipiter pas dans une affaire de cette importance & où il s'agissoit de mon salut, je cherchay à me satisfaire entierement. Ie priay Dieu de tout mon cœur de calmer mon esprit agité, en me faisant connoistre la verité dont la recherche causoit mon inquietude. Estant dans cét estat j'allay à Noël à la Chappelle du Roy pour y faire la Cene, ce qui mit mon ame dans de nouveaux troubles, qui durerent jusques à ce que je découvris ma disposition à un Catholique, qui pour me procurer le repos & la tranquillité que je souhaitois, me fit venir un bon Prestre; & c'est le premier Ecclesiastique avec qui j'ay conferé de mon inte-

rieur & des affaires de mon salut. Plus je luy parlois, plus je me sentois interieurement portée & fortifiée de la grace du Saint Esprit à changer de Religion.

Comme je ne pouvois douter de la verité des paroles de Iesus-Christ, qui nous asseûrent que le Saint Sacrement contient sa Chair & son Sang, il ne m'estoit pas aussi libre de croire que luy, qui est la verité mesme, eust permis que la Communion sous une seule espece eust esté introduite dans son Eglise, en laquelle & avec laquelle il a promis de demeurer jusqu'à la fin du monde, si cela ne suffisoit pas pour le salut de ceux qui ne communient que sous une seule espece.

Au reste, je ne suis pas capable d'entrer en dispute avec personne sur ces grandes veritez; & quand je le serois, je ne voudrois pas m'engager à autre chose qu'à un entretien de peu de paroles & sans contestation, pour exprimer simplement les motifs & les raisons de ma conversion.

I'atteste Dieu, qui penetre le se-

cret des cœurs , que je n'aurois jamais pensé à changer de Religion, si j'avois crû pouvoir faire mon salut en demeurant dans l'estat où je me trouvois par ma naissance & par mon éducation ; & je ne crois pas qu'il soit necessaire que je déclare icy que ce n'a pas esté l'interest ni la veûë des honneurs & des biens caducs & perissables qui m'y a porté, puis qu'au contraire tout le monde sçait qu'en changeant de Religion je m'exposois au peril de perdre & mes amis & mon credit. Et pour avoüer franchement la verité, j'ay balancé & examiné plusieurs fois s'il n'estoit pas plus expedient pour moy de conserver mes amis, mon rang & mon credit dans la Cour, en demeurant dans l'exercice de la Religion de l'Eglise Angelicane, que d'abandonner toutes ces choses dans la veûë & l'esperance des biens de la vie future. Mais par un pur effet de la misericorde de Dieu, qui éclaire ceux qui le recherchent, je n'ay senti aucune peine ni aucune difficulté à faire le choix que j'ay fait. Ie diray seule-

ment que toute mon appréhension a esté que les pauvres Catholiques de ce Païs n'eussent beaucoup à souffrir au sujet de ma conversion, & que Dieu ne me fist pas la grace de souffrir patiemment avec eux les disgraces & les afflictions de cette vie, pour mériter l'éternelle. A Saint Iames le huitiéme Aoust mil six cens soixante-dix.

Une déclaration si forte, si raisonnable, & si sensée de cette admirable Princesse qui nous apprend avec tant de sincerité quels ont esté les vrais motifs de sa conversion, & qui ensuite est morte saintement dans la Foy Catholique, est plus utile, à mon avis, pour convertir toutes sortes de Protestans, que toutes les disputes où la plus-part du temps tout héretique qui se sent un peu trop pressé ne songe qu'à chercher un faux-fuyant pour s'évader, & pour faire accroire, en parlant toûjours, qu'il n'est pas vaincu. Et de fait, il n'y a point de Protestant qui ne puisse trouver

une ſemblable origine de ſon héreſie dans quelque paſſion de dépit, de jalouſie, d'ambition ou de libertinage, qui a porté l'Auteur de ſa ſecte à ſe ſeparer de l'Egliſe Romaine. Mais ſur tout les Anglois qui voudront s'appliquer à lire cette déclaration de ſang froid & ſans préoccupation, trouveront que c'eſt une choſe monſtrueuſe que la Foy Catholique, qui avoit eſté rétablie d'un conſentement général en Angleterre, ait eſté abolie par la Reine Eliſabeth pour ſon ſeul intereſt, & qu'enfin une femme comme elle ſoit la fondatrice de l'Egliſe & de la Religion Anglicane.

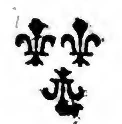


TABLE
DES MATIERES.

A

B

C

D

E

F

G

I

M

y

P

R

FIN.

SOMMAIRE

DES LIVRES.

Du second Tome.

LIVRE QUATRIE'ME.

INSOLENCE des Huguenots aprés le Colloque de Poissy. Les Chefs des Catholiques voyant que l'on violoit l'Edit de Juillet, se retirent de la Cour. L'Edit de Janvier qui permet l'exercice du Calvinisme accordé aux Huguenots malgré le Parlement de Paris, qui s'y opposa de toute sa force. Les horribles suites de cét Edit. L'histoire du tumulte excité par les Huguenots au fauxbourg Saint Marceau. Le Roy de Navarre abandonne les Huguenots, & se met à la teste du Triumvirat pour la defense de la

vraye Religion. Etrange perplexité de la Reine Catherine qui se vit mal avec les deux partis. Le Prince de Condé sort de Paris, & les Chefs des Catholiques y retournent. L'histoire du desordre de Vassy. L'intelligence de la Reine avec le Prince de Condé pour s'opposer au Triumvirat. Le Roy de Navarre remene le Roy a Paris. Origine des premiers troubles. Le Prince se saisit d'Orleans. Rupture de la Reine avec le Prince, parce qu'il avoit fait voir ses lettres secretes. Surprise de plusieurs villes par les Huguenots. Les horribles cruautez qu'ils exercent contre les Catholiques. L'histoire du Baron des Adrets le plus cruel des Huguenots. Le siege & la prise de Roüen. La blesseure & la mort du Roy de Navarre; son éloge, & son portrait. Iniustes represailles faites à Orleans par le Prince de Condé, qui ne put prendre Corbeil, & fut repoussé de devant Paris. La marche des deux armées jusqu'à Dreux. Exacte description de la bataille de

Dreux où le Prince & le Connestable furent faits prisonniers, & le Duc de Guise demeura victorieux. Eloge des Seigneurs Catholiques qui y perirent. Le siege d'Orleans. La blesseure du Duc de Guise assassiné par Poltrot. La mort & l'eloge de ce grand Prince. Le Traité d'Orleans & la fin des premiers troubles par l'Edit de Mars, assez favorable aux Huguenots. Cette paix est desapprouvée par le Pape Pie IV. Les Evéques accusez d'heresie citez à Rome. Monitoire contre la Reine de Navarre Jeanne d'Albert. Les ordres du Roy au sieur d'Oysel son Ambassadeur pour s'y opposer. La sage conduite du Pape en cette occasion. La Reine Jeanne est excommuniée comme heretique opiniastre. L'histoire de la mort de Jean Calvin. Ses bonnes & ses mauvaises qualitez, & son veritable portrait.

LIVRE CINQUIEME

LA *Reine Catherine mene le Roy visiter son Royaume; les motifs*

de ce voyage. Les raiſons qui l'obligent à ſe declarer pour les Catholiques contre les Huguenots. La Conference d'Avignon, & celle de Bayonne. La jalouſie qu'en prennent les Huguenots, & de l'armée que le Duc d'Albe mene en Flandres contre les rebelles & les Calviniſtes des Païs-Bas. Abregé de l'hiſtoire de cette revolte, & comment le Calviniſme s'eſt introduit dans ces païs-là. Les Huguenots ſe preparent à la guerre à l'occaſion du paſſage du Duc d'Albe. Ils tâchent de ſurprendre Metz pour la commodité du ſecours qu'ils attendoiẽt de l'Allemagne. Comment l'hereſie de Calvin s'eſt introduite dans cette grande ville. La veritable cauſe des ſeconds troubles. Hiſtoire de la damnable & malheureuſe entrepriſe de Meaux. Le Prince de Condé vent attaquer le bataillon de ſix mille Suiſſes commandé par le Connetable qui conduit le Roy de Meaux à Paris. Le Prince entreprend d'aſſieger & d'affamer le Roy dans Pa-

ris. La bataille de Saint Denis où les Huguenots ſont défaits, & le Connêtable eſt tué. Explois heroïques de ce grand homme. Sa mort, & ſon éloge. Ridicule entrepriſe des Huguenots contre un moulin. Ils ſe retirent de devant Paris, & ont recours aux Calviniſtes d'Allemagne. Comment le Calviniſme s'y eſt introduit contre la Pacification de Paſſau. L'Electeur Palatin Frideric III. envoye un grand ſecours aux Huguenots ſous la conduite de ſon ſecond fils Iean Caſimir. Le Duc d'Anjou Lieutenant General du Roy ſon frere ne peut empêcher que le Prince de Condé ne ioigne ce ſecours en Lorraine; d'où eſtant repaſſé en France, il va mettre le ſiege devant Chartres, qu'il ne put prendre. La Paix ſe traite & ſe conclut à Longjumeau. Elle ſe romp dans la méme année, à cauſe de la rebellion de la Rochelle. L'état de cette ville, & comment l'hereſie y fut introduite. Comment on penſa ſurprendre le Prince &

l'Admiral qui se retirent à la Rochelle. Commencement des troisiémes troubles. Etat des deux armées. La Royale commandée par le Duc d'Anjou s'avance vers la Charente. Bataille de Jarnac où l'armée Huguenote est defaite, & le Prince de Condé tué. Eloge & portrait de ce Prince.

LIVRE SIXIE'ME.

LEs Huguenots reparent en peu de temps leur perte. Le grand secours de Reitres & de Lansquenets que leur mene le Duc des deux Ponts Sa ionction avec eux dans le Limosin où il meurt. Etat de l'armée du Duc d'Anjou, qui marche droit à eux. Grand combat de la Roche-Labelie. Siege de Poitiers par l'Admiral, qui est enfin contraint de le lever. Les forces & la rencontre des deux armées. Le combat de Saint Cler. Description de la san-

glante bataille de Montcontour, où les Huguenots sont défaits. Le siege & la prise de Saint Iean d'Angely. On donne par là le loisir à l'Admiral de se remettre. Surprise de Nismes, & les cruautez que les Huguenots y exercent. Les deux armées en presence, & la paix avantageuse qu'on accorde aux Huguenots. Le dessein que l'on fait de se defaire de l'Admiral. Les artifices dont on se sert pour le faire venir à la Cour. La mort de Ieanne d'Albret Reine de Navarre. Le mariage du nouveau Roy de Navarre son fils avec Madame Marguerite sœur du Roy. La blesseure de l'Admiral. Comment on prit la resolution de massacrer tous les Huguenots. Histoire de cet horrible massacre à la funeste Iournée de la Saint Barthelemy. La conversion forcée du Roy de Navarre, & du Prince de Condé. Ce qu'on fit inutilement pour excuser ce qui se fit en cette malheureuse Iournée. Le massacre continué dans les Provin-

ces. Les Gouverneurs qui refuserent d'executer cét ordre. Belle action de l'Evéque de Lizieux à ce suiet. Les Huguenots plus obstinez aprés la Saint Barthelemy. Fascheuses suites de cette Iournée. Les supplices & la violence n'ont pû affoiblir l'hérésie. Le trop de douceur & le trop de rigueur l'ont. également soustenuë. Le iuste temperament que le Roy a pris pour la ruiner. Iustification de ce qu'il fait pour un si glorieux dessein.

